This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

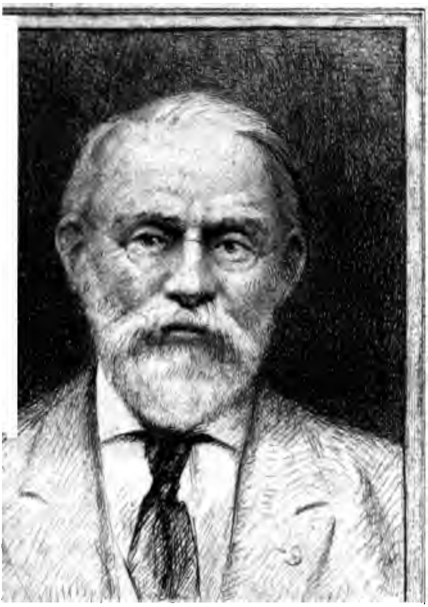

LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

V. 3

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.*

Novembre 1735.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	12. v.
1718.	12. v.		

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Dunning Nijhoff

Novembre 1735.

1-31-36
31472

ARTICLE CVI.

DISSERTATION SUR LA Déesse Flora, par le P. Merlin, Jesuite.

OCcupé depuis plusieurs années à faire une revuë critique des articles les plus importans du Dictionnaire de Bayle ; j'ai crû devoir m'attacher plus particulierement à venger la *Religion des insultes* que cet Au*teur lui fait avec* un air de triomphe, *qui jusqu'ici n'a* que trop imposé au

commun des Lecteurs. J'ai eu surtout en vûë l'honneur des saints Peres & des Ecrivains Ecclesiastiques que Bayle affecte de rendre méprisables, en leur imputant faussement des erreurs & des bévûës grossieres au profit de l'incrédulité. Le public jugera du succès de mon travail par les Dissertations que j'insererai chaque mois dans ces Mémoires, jusqu'à ce que la matiere soit épuisée. Je commence par celle qui concerne la Déesse Flora.

LACTANCE, pour rendre l'idolatrie méprisable, & pour accréditer la foi en Jesus-Christ, oppose la pureté de notre sainte Religion aux infamies, dont le Paganisme étoit un tissu affreux. Il reproche entr'autres choses aux Romains le culte de Flora. C'étoit, dit-il, une courtisane, qui ayant gagné de grosses sommes par sa prostitution, institua le peuple Romain pour son heritier, & laissa un certain fonds, dont elle ordonna que *les revenus fussent destinés à célébrer le jour de sa naissance par des jeux*

publics, *jam quanta ista immortalitas putanda sit, quam etiam meretrices assequantur? Flora cùm magnas opes arte meretriciâ quæsivisset, populum scripsit heredem, certamque pecuniam reliquit, cujus ex annuo fænore suus natalis dies celebraretur editione ludorum, quos appellant Floralia.* [*Lactant. lib.* 1. *div. Inst. cap.* 20.] M. Bayle semble d'abord ne vouloir que douter si Lactance dit cela sur de bons mémoires; & il insinuë ensuite ouvertement, que pour soutenir la vérité, ce Pere *a mandié l'assistance du mensonge* au mot *Flora*, note H, dans le Dictionnaire Critique & Historique, dont le but est en partie de renverser tous les raisonnemens que les Peres de l'Eglise ont fait tant contre les Payens que contre les Hérétiques.

1°. M. Bayle allégue pour démentir Lactance, l'autorité ou plutôt le silence des autres Peres [note A.] Il les commet ensemble autant qu'il peut, mais toujours à tort, comme on le reconnoîtra ici avec évidence. Il assure que ni Arnobe ni S. Augustin ne disent rien de semblable touchant

Flora, quoiqu'ils reprochent aux Payens les impuretés des jeux Floraux. Cependant, ajoute-t-il, on la voit traitée de courtisane dans le Dialogue de Minutius Felix. S'il est donc constant qu'Arnobe & S. Augustin tiennent le même langage que Minutius Felix, & qu'ils representent aussi Flora comme une courtisane, il se trouvera que M. Bayle pour calomnier Lactance, aura lui-même *mandié l'assistance du mensonge*, & que la censure, dont il charge ce Pere retombe sur lui. Voici le passage de Minutius Felix. *Acca Larentia & Flora meretrices propudiata inter morbos Romanorum & Deos computanda.* (*in Dialogo cui nomen Octavius.*) Arnobe s'exprime en ces termes *l. 3. adversus gentes. Flora illa* MERETRIX *& sanctâ obscanitate ludorum bene curat ut arva florescant.* On dira que dans presque toutes les éditions d'Arnobe au lieu de *Meretrix*, on lit *Genitrix;* mais appartient-il à un Critique profond, comme M. Bayle, de le dire? Il cite à tout propos *les Commentaires* du Pere Leonard *le Cocq, sur les Livres* de la Cité de *Dieu, de S. Augustin*, & il s'en ap-

puye dans la question presente ; n'a-t-il pas vû que ce Commentateur en rapportant le texte d'Arnobe, joint ensemble les deux leçons ? *Flora illa Meretrix & genitrix, &c.* (*Coquens in lib. 4. de Civ. Dei cap. 8.*) Il a dû sçavoir outre cela que suivant la décision du docte Gebhart Elmenhort, *Meretrix* est la vraye leçon [*Observ. ad Arnob. & in eumdem collect. variarum lect. pag. 118. edit. Lugd. Batav. 1651.*]

Pour ce qui est de S. Augustin, ne déclare-t il pas assez clairement que Flora étoit une Courtisane ? Car que veut-il qu'on pense ou qu'on dise par cette question qu'il fait ? *Quæ est ista Flora mater ? Qualis dea est, quam celebrior, & habenis effusioribus laxata conciliat & sibi propitiat turpitudo ?* Ne prétend-t-il pas qu'on lui réponde ; Flora étoit une fameuse Courtisane ? [*lib. 1. de Cons. Evang. cap. 33.*] dans l'endroit même, dont M. Bayle ose se prévaloir contre Lactance, le saint Docteur marque, que *les impudicités*, qui se commettoient *aux jeux Floraux*, étoient une expres-

ſion de la conduite de la Déeſſe, qui étoit honorée par ces jeux, & que l'on propoſoit à imiter. *Hæc ignominioſa Deorum facta vel ſcelerate turpiterque conficta, vel ſceleratius turpiuſque commiſſa oculis & auribus publicis civitas tota diſcebat : hæc commiſſa numinibus placere cernebat : & ideo non ſolum illis exhibenda, ſed ſibi quoque imitanda credebat* [*lib. 2. de civ. Dei cap. 27.*] Après cela notre Critique n'a-t-il pas bonne grace à conclure ainſi ? Il faut que S. Auguſtin ait reconnu que ce conte de Lactance étoit mal fondé ?

2°. M. Bayle croit bien détruire ce prétendu conte de Lactance, en faiſant voir que le culte de Flora eſt plus ancien que Rome. Ce culte, dit-il, fut inſtitué dans Rome par Tatius, Roy des Sabins & Collegue de Romulus : d'où il s'enſuit que cette Déeſſe a été ſervie par les Sabins, avant que Rome fût bâtie. Il apprend cela de Voſſius, [*lib. 2. de orig. Idolol. cap. 12.*] lequel a pour garant Varron, [*lib. 4. de linguâ Latinâ.*] Et celui-ci Ennius dans ſes Annales, qui ne ſubſiſtent plus. De-là M. Bayle con-

clut : *Flora n'étoit donc pas une Courtisane, qui eût choisi le peuple Romain pour son heritier.* Il se hâte trop de tirer ses conséquences. Je vais renforcer l'objection, elle n'en sera pas meilleure. Pline fait mention d'une statuë de Flora faite par Praxiteles [*Plin. hist. nat. lib.* 36. *cap.* 5.] Justin assûre que les Phocéens qui fonderent Marseille, solemnisoient la fête de Flora. [*lib.* 43.] Ainsi le culte de cette Déesse avoit vraisemblablement passé de la Grece en Italie. Je promets d'anéantir absolument cette difficulté ; mais je commence par en faire sentir la foiblesse. M. Bayle a lû sans doute cette strophe de la seconde Ode d'Horace :

Sive mutatâ juvenem figurâ
Ales in terris imitaris almæ
Filius Majæ, patiens vocari
Cæsaris ultor.

comme ce Poëte flatte Octavien Cesar d'être Mercure, la Jeunesse débauchée de Rome, *n'a-t-elle* pas pû flatter la *Courtisane Flora* d'être la Déesse *Flora? Et comme il* pouvoit, ce semble,

arriver que la flatterie d'Horace eût une telle vogue parmi les Romains, que lorsqu'Auguste fut mis au nombre des Dieux, on confondît la divinité de Mercure avec la sienne; est-ce une chose si incroyable qu'après la mort de la Courtisane Flora, on ne la distinguât plus de la Déesse Flora, & que les jeux fondés pour celebrer le jour natal de la Courtisane fussent regardés comme une céremonie de religion pratiquée en l'honneur de la Déesse?

Mais je dis plus : ceux qui ont quelque habileté dans l'Histoire des apothéoses payennes doivent convenir avec moi que les anciennes étoient bien differentes des dernieres. Celles-ci augmentoient le nombre des Dieux, celles-là consistoient à faire passer un homme qui venoit de mourir pour une de ces divinités, qui étoient déja reconnuës & adorées. Pourquoi l'apothéose de la Courtisane Flora auroit-elle été d'une autre espece que celle de Romulus, qui fut mis au nombre des Dieux par les Romains, *& les Sabins* réunis ensemble, &

nommé Quirinus ? C'est-à-dire, qu'on lui appropria la Divinité de Quirinus, qui étoit le Dieu tutelaire de la Ville de Cures, Capitale du Païs des Sabins. Est il possible que le sçavant M. Bayle n'ait pas sçû que le culte de Quirinus a été introduit dans Rome par Tatius Roy des Sabins, aussi bien que celui de Flora, du vivant de Romulus & avant son apothéose ? Comment ce fin Critique ne s'est il pas apperçû que le même passage de Varron, qui prouve que la Déesse Flora fut servie par les Sabins, avant que Rome fût bâtie, prouve la même chose du Dieu Quirinus ? *Sabinorum linguam olent (res) quæ Tatii regis voto sunt Romæ dedicatæ, nam ut annales dicunt, vovit Opi, Floræque; Dijovi, Saturnoque; Soli Lunæque; Volcano, Summanoque; itemque Larundæ, Termino, Quirinoque, &c.* [*lib.* 4. *de linguâ latinâ pag.* 14.] Mais on peut avoir beaucoup lû sans avoir lû Varron, & M. Bayle s'en est rapporté à Vossius. Que ne lisoit-il donc bien Vossius, il auroit vû que de l'aveu de Vossius même la divinité de Romulus étoit em-

pruntée de celle de Quirinus Dieu tutelaire de la Ville de Cures Capitale des Sabins, & cela dans le même endroit qu'il dit avoir lû. *Mortuo Romulo inque Deos relato, prævalentibus Sabinis, id nomen datum quod Curibus habuerat Deus tutelaris : indeque & ipse Curinus vocatus.* [*lib.* 1. *de orig. Idolol. cap.* 12. *pag.* 88. *edit. Amst.* 1641.] Or si ce raisonnement est faux, le Dieu Quirinus fut servi par les Sabins avant que Rome fut bâtie, donc le Dieu Quirinus n'est pas Romulus premier Roy des Romains ; celui-ci sera-t-il vrai ? La Déesse Flora fut servie par les Sabins, avant que Rome fut bâtie ; donc la Déesse Flora n'est pas une Courtisane, qui ait institué pour son heritier, le peuple Romain.

L'Ecriture sainte nous assure [*sap.* 13. ℣.] que le feu, l'air, l'eau, les étoiles, le soleil, la lune furent les premiers objets d'un culte superstitieux. On l'étendit bien-tôt à toutes les causes particulieres des effets que *nous voyons* dans la nature, moraux *ou physiques*. On fit de la nuit & du

jour, des vices & des vertus, de toutes les paſſions, de la fortune, de la guerre, de la victoire, de la paix, autant de divinités, que par une erreur groſſiere on avoit perſonnaliſées. On ſe repreſenta ſurtout comme un Dieu tutelaire la cauſe du bien qui arrivoit au païs & au lieu qu'on habitoit. Dans la ſuite on confondit peu à peu ces Dieux avec quelques hommes extraordinaires & fameux par leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualités : par exemple, la force & la vertu répanduë dans l'air avec un Jupiter, la force & la vertu répanduë dans la mer avec un Neptune, la fécondité de la terre avec Cerés, le ſoleil avec Apollon, le feu avec Vulcain, &c. Alors on commença à concevoir des Dieux qui étoient nés comme les hommes, de qui on les diſtingua bientôt par des fabuleuſes généalogies : & il en reſta toujours un certain nombre, dont on n'imagina point l'origine, qui continuerent à être des perſonnages en l'air & en idée. Les premieres apothéoſes cauſent un grand embaras dans la mythologie. Pluſieurs Rois devenus Dieux

par la ſuperſtition des peuples ſe volerent les uns aux autres la divinité des airs, & pluſieurs héros celle de la force ou de la vertu ſupérieure à tous les dangers, & à tous les travaux, &c. De là tant de Jupiters & d'Hercules; car ces mots étoient moins des noms propres que des titres d'honneur, dont le premier ſe donnoit communément aux Rois & l'autre aux hommes illuſtres par leurs hauts faits. Pour la Courtiſane Flora elle n'eut à diſputer avec perſonne l'Intendance des fleurs, elle trouva la place encore vuide.

En effet du tems des premiers Rois de Rome la Déeſſe Flora étoit encore un perſonnage chimerique & qui ne ſubſiſtoit que dans l'imagination, c'eſt Varron qui nous l'aſſure: car en parlant des noms que portoient les divers Pontifes établis par Numa Pompilius, il diſtingue ceux dont l'origine eſt claire, & ceux dont l'origine eſt obſcure. Il met au nombre de ces derniers, *Dialis*, qui étoit le nom du *Grand Prêtre* de Jupiter, où il y a de *l'obſcurité*, parce qu'il n'eſt point

formé naturellement du mot *Jupiter.* Il en rend lui-même cette raison, [*lib.* 4.] mais elle ne convient nullement aux noms de plusieurs autres Pontifes, dont il dit aussi que l'origine est obscure. *Eumdem Pompilium Numam ait* (*Ennius*) *fecisse flamines, qui cum omnes sint à singulis diis cognominati, in quibusdam apparent etyma, ut cur sit Martialis, Quirinalis. Sunt in quibus flaminum cognominibus latent origines: ut qui sunt in versibus plerique, Volturnalis, Palatualis, Furinalis, Floralis, Falacer*, (je crois qu'il faut lire *Falacrinus*) *Pomonalis, obscura est eorum origo. Volturnus, Palatua, Furina, Flora, Falacer, Pomona pomorum patrona.* [*lib. 6. de linguâ latinâ pag.* 25.] Sa pensée n'est pas sans doute que les mots *Martialis* & *Quirinalis*, viennent manifestement des mots *Mars* & *Quirinus*, & qu'au contraire il faut deviner que les mots *Volturnalis, Palatualis, Furinalis, Floralis, Falacer, Pomonalis,* viennent des mots *Volturnus, Palatua, Furina, Flora, Falacer, Pomona.* Il veut dire plutôt que Mars & Quirinus, sont

[redacted]

incontestablement des personnages réels; mais qu'on ne sçait ce que c'est que le Dieu Volturne, quoique l'on connoisse une riviere de ce nom; ce que c'est que la Déesse Palatue, qu'on disoit habiter sur le Mont-Palatin & l'avoir pris sous sa protection; ce que c'est que la Déesse Furina & le Dieu Falacer, qui protegeoient quelques-autres lieux de Rome ou d'auprès de Rome (*in Antonini itinerario Falacrinus locus.*) Enfin ce que c'est que la Déesse Flora, qui procuroit une belle fleuraison aux plantes & aux arbres, & la Déesse Pomone, de qui on attendoit l'abondance & l'heureuse maturité des fruits.

Il est évident que le docte Romain parle de la Déesse Flora selon l'idée qu'on en pouvoit avoir du tems de Numa Pompilius, avant l'apothéose de la Courtisane. Son silence & celui des autres Auteurs profanes, touchant ce qui est arrivé depuis, ne doivent point balancer un moment l'autorité de Minutius Felix, d'Arnobe, de Lactance, de S. Augustin, qui disent *positivement* que la Déesse Flora étoit

une Courtisane. Ils le disent après avoir lû & bien compris beaucoup plus d'ouvrages des Ecrivains payens, que nous n'en avons maintenant entre les mains; ils les citent très-souvent & avec justesse; & on ne peut nier que la parfaite connoissance de ces ouvrages n'appartînt autant à la profession d'Avocat, qui étoit celle de Minutius Felix, qu'à l'emploi de Rhéteur, qui a occupé quelque tems S. Augustin, & qu'ont exercé toute leur vie Arnobe & Lactance. Qui doute qu'ils n'ayent eu de bons mémoires, pour avancer un pareil fait? C'est un réproche qu'ils font aux Payens hautement & publiquement; & de ce qu'ils n'en apportent point de preuves, c'en est une pour nous la plus grande & la plus complette que nous puissions souhaiter. Nous voyons qu'ils n'en avoient pas besoin, qu'ils n'avoient aucun lieu de craindre qu'on les contredît, & qu'ils parloient sur la notorieté publique. Nous concevons d'ailleurs *que ceux qui étoient* attachés au Paganisme *avoient interêt*, surtout depuis *la naissance* du Christianisme, de

ſupprimer ou de pallier & de colorer tout ce qui étoit plus capable de décrier l'un & d'accréditer l'autre.

3°. M. Bayle tire un autre argument de l'inſtitution des Jeux Floraux, telle qu'elle eſt racontée par les Auteurs Profanes. Velleius Paterculus, [*lib.* 1. *cap.* 14.] & Pline [*lib.* 18. *cap.* 29.] marquent la premiere inſtitution des Jeux Floraux vers l'an 513 de Rome. Cette époque doit être bien poſterieure tant à la fondation qu'à l'apothéoſe de la Courtiſane. Selon Ovide [*Faſt. lib.* 5.] la dépenſe de ces Jeux fut priſe ſur les amandes qu'on impoſa à ceux qui s'étoient appropriés les terres de la Republique; ils n'avoient donc pas été fondés par une Courtiſane. Depuis ce tems-là juſqu'en l'année 580 ils ne furent point célebrés annuellement, mais ſeulement en cas que l'intemperie de l'air & des ſaiſons le demandât, ou que les Livres des Sybilles l'ordonnaſſent. Nouvelle preuve contre Lactance, dit M. Bayle. Mais tout cela empêche-t-il *qu'il n'y ait eu auparavant une inſtitution* annuelle de ces mêmes

Jeux, qu'on avoit cessé de celebrer, quand les fonds laissés par la Courtisane vinrent à manquer, ou pour quelqu'autre raison? Ce qui le persuade, c'est que Lactance avoit devant les yeux cet endroit des fastes d'Ovide si décisif en apparence contre lui, & qu'il le cite sans être ébranlé dans son opinion. *Eum colorem secutus Poëta non ignobilem fuisse nympham scribit, &c.* [*lib.* 1. *div. inst. cap.* 20.] Combien de renouvellemens a-t-on fait passer pour de nouveaux établissemens? Quelquefois c'est la gloire de la premiere institution qui pique la jalousie du restaurateur, & qui lui inspire le dessein d'en supprimer la mémoire, autant qu'il le peut, afin de s'assurer l'honneur de l'invention. Ici au contraire la honte de la premiere institution des Jeux Floraux fit rougir le Senat Romain. On n'eut point d'abord d'autre vûë dans ces Jeux, que de célebrer le jour natal de la Courtisane, suivant les termes de son testament & de sa fondation. *Mais cela paroissant indigne & ridicule*, on se servit de la *ressemblance* & de l'équivoque du

nom pour les changer en une céremonie de Religion & les consacrer en l'honneur de la Déesse ; ce qui parut avec raison une apothéose de la Courtisane, comme celle de Romulus, quand on commença à ne le plus distinguer de Quirinus Dieu tutelaire des Sabins. *Quod quia flagitiosum senatui videbatur : ab ipso nomine argumentum sumi placuit ; & ut pudendæ rei quædam dignitas adderetur, deam esse finxerunt quæ floribus præsit.* [*Lactant. loco citato.*] On ne couvrit point par là cette infamie, on ne fit que l'augmenter. C'est pourquoi après une longue interruption ces Jeux ayant été renouvellés, on n'épargna rien pour dérober aux siécles futurs une si méprisable origine, & on donna à ce renouvellement l'air d'un premier établissement.

Il est fâcheux après tout, dira quelque Partisan de M. Bayle, que Lactance soit le seul où se rencontre un trait de l'Histoire Romaine, aussi singulier que celui là. En effet suivant la maxime constamment suivie par l'Auteur du Dictionnaire Critique &

Historique, un je ne sçai qui doit être crû sur sa parole, & sans exiger aucun garand de ce qu'il débite, si c'est quelque chose, dont le libertinage puisse profiter; mais il n'en est pas de même de ce que publie à la Cour & aux yeux de tout l'Empire un Précepteur des Césars, qui se mêle de defendre la Religion Chrêtienne. Après tant de siecles, qui ont respecté son témoignage, on s'avise de le démentir; quoiqu'un Auteur presque contemporain & payen, s'accorde en ce point avec lui, que les Jeux Floraux ont été fondés par la Courtisane Flora. C'est le vieux scholiaste de Juvenal que M. Bayle dit avoir lû. Mais 1°. a-t-il remarqué que cet Ecrivain étoit Payen? Ce qu'il dit de Moyse le démontre: *Sacerdos vel Rex ejus gentis (Judaïca) aut ipsius quidem religionis inventor: cujus etiam Cornelius Tacitus meminit.* [*ad versum* 103. *satyra* 14.] 2°. S'est-il apperçû que l'érudition du Scholiaste, l'élégance & la précision de son stile ne permettent pas de le placer dans un tems bien posterieur au regne de Constantin?

En effet plusieurs Sçavans ont attribué son ouvrage au Grammairien, Probus, qui vivoit sous l'Empereur Adrien. 3°. A-t-il pris garde que néanmoins cet Auteur n'a pas vêcu avant Constantin & que ses notes sur Juvenal ont été certainement écrites après la conversion de ce Prince au Christianisme ? Car il fait une manifeste allusion à la Loy du même Empereur qui défendoit qu'on ne punît aucun Criminel du supplice de la Croix. *Antiqui crucibus figebant* [*ad versum 78. satyræ* 14.] Ce Scholiaste étoit donc à peu près Contemporain de Lactance, qui fut Précepteur de Crispus César fils de l'Empereur Constantin. Or qu'est-ce que ce sçavant Payen dit des Jeux Floraux ? *Hi ludi à Florâ meretrice instituti sunt in honorem Floræ deæ, quæ Floribus præest ludi sunt impudici.* [*ad versum* 249. *satyræ* 6.] Mais en tout cas, répond M. Bayle (note A.) il ne dit point comme Lactance que la Courtisane Flora ait institué ces Jeux pour elle-même. *Mauvaise défaite.* Il dit ce que Lactance *fait entendre* que les Payens disoient

tems, parce qu'ils avoient in-
e ne pas avouer qu'on eût fait
éose d'une Courtisane, n'y
célebrât son jour natal par des
ublics.

ès avoir justifié Lactance con-
alomnie de M. Bayle, je ne puis
êcher de relever une énorme
où tombe ce grand Critique,
censure qu'il fait d'un endroit
ssius, à qui il reproche de n'a-
as entendu ce Pere. Il est vrai,
s s'est trompé, mais M. Bayle
montrer ni comment ni pour-
& la preuve qu'il apporte pour
r la méprise de Vossius en est
grande, qu'elle auroit dû le
r de confusion, si de son vi-
n la lui avoit reproché. Voici
i il s'agit. Les Auteurs font
n de deux Courtisanes fameu-
ellées l'une & l'autre Acca La-
La premiere fut nourrice de
ilus. La seconde vivoit sous An-
Iartius, & étoit surnommée
Lactance reproche aux Ro-
l'apothéose de la premiere; il
u'ils rendent aussi les honneurs

mée Faula, & qu'elle passa ensuite pour la Concubine d'Hercules. J'ai cité le Livre & le Chapitre dans l'endroit même de mon ouvrage que vous avez la témérité de censurer. [*Saturn. lib.* 1. *cap.* 10.] *Ferunt enim regnante Anco adituum Herculis per ferias otiantem, Deum tesseris provocasse ipso utriusque manum tuente, adiectâ conditione, ut victus canâ scortoque multaretur. Victore itaque Hercule Accam Larentiam nobilissimum per id tempus scortorum intrà ædem inclusisse cum canâ..... Evenisse itaque ut egressa à Carutio capto ejus pulchritudine compellaretur; cujus voluntatem secuta, sumptaque nuptiis, post obitum viri bonorum ejus facta compos, cum decederet, populum Romanum nuncupavit hæredem, & ideo ab Anco in velabro loco celeberrimo urbis sculpta est, ac solemne sacrificium ei constitutum.*

M. Bayle auroit sans doute profité de cette correction, que lui auroit fait Vossius, & il se seroit humblement retracté dans une seconde édition de son Dictionnaire, où il auroit cherché à se consoler de cette mortification

par l'infame plaisir de mettre en François avec le moins de pudeur qu'il auroit pû & d'accompagner de reflexions les plus cyniques cette petite historiette. Les Lecteurs corrompus lui auroient fait grace aisément de l'ignorance ou de l'inadvertance, qui la lui avoit fait omettre, sur ce que de pareils traits n'ont pas coutume d'échapper à la liberté effrennée qu'il se donne de satisfaire son goût pour les discours impudiques. Mais peut être le ton hardi & décisif, dont il couvre le superficiel & le faux de sa vaste érudition, lui auroit fait avancer que Macrobe est l'unique Auteur, où cette historiette se trouve. Alors on la lui auroit encore montrée dans Plutarque au Livre des questions Romaines, que Vossius cite au même endroit qui est l'objet de la censure de M. Bayle. Et notre Critique auroit été confondu pour la seconde fois.

La véritable méprise de Vossius saute aux yeux dans ce Livre des questions Romaines de Plutarque. Car 1°. *cet Ecrivain* donne à cette Acca *Larentia le surnom* de Φαβόλα, que

quelques-uns de ses Interprétes Latins expriment par le mot *Fabula*, c'est manifestement le *Faula* de Verrius & de Lactance. On ne doit donc point lire dans le texte de ce dernier *Flaura* au lieu de *Faula*, & par conséquent Vossius s'est trompé dans sa conjecture, qui est que Lactance n'avoit point distingué Faula de Flora. 2°. Plutarque dit que les *Larentalia* du mois de Decembre étoient la fête de Faula, au lieu que la fête de Flora où les Jeux Floraux se celebroient à la fin du mois d'Avril, & d'autres *Larentalia*, dans le même mois en l'honneur d'Acca Larentia] nourrice de Romulus. Concluons avec un sçavant Editeur de Lactance : il y a toujours eu dans Rome tant de Courtisanes qu'il n'est pas bien important de sçavoir, à laquelle il faut rapporter l'origine des Jeux Floraux. C'est assez que la Déesse Flora passe incontestablement pour avoir été une fameuse Courtisane. *Sed cum urbs illa tot prostibulis abundaret, non multum refert, quodnam ex illis hisce potissimum ludis originem præbuerit. Sufficiat interim Flo-*

m apud omnes occurrere (conti nomi-
e famosam. Thomas Sparn. pag. 85.
ne autre conclusion est que M. Bayle
tout lû, comme un petit maître
aroit tout vû, en parcourant en poste
ous les païs du monde.

ARTICLE CVII.

IISTOIRE CRITIQUE** des Journaux, par M. C Deux Volumes* in-12. *premier Volume, pages 323. sans l'Avertissement, second Volume 236. A Amsterdam, chez J. F. Bernard.* 1734.

E Livre dont nous allons parler, peut adoucir en quelque maniere l'humeur chagrine de ceux qui regrettent les beaux tems où les Manuces & les Etiennes, imprimerent leurs propres ouvrages, & donnerent le Public éclairé par l'érudition de leurs Commentaires, & la sagesse de leurs corrections, dans les nouvelles éditions qu'ils donnoient *des meilleurs Auteurs.* Si le Libraire *à qui nous devons* cette histoire, n'a

pas l'avantage de l'avoir compoſée, il a du moins la gloire d'en avoir raſſemblé les matériaux, & de les avoir mis en œuvre, en leur donnant la liaiſon néceſſaire pour inſtruire & plaire, ce n'eſt donc point *une ſottiſe à lui*, comme il a la modeſtie de l'appréhender, *d'être ſorti de la claſſe des Libraires pour entrer dans celle des Ouvriers en litterature.* C'eſt un effort honnête auquel la raiſon veut qu'on applaudiſſe. C'eſt un exemple louable, à propoſer au reſte de ſes Confreres. Si ces Meſſieurs vouloient bien ſe laiſſer toucher de l'envie de l'imiter, que nous y gagnerions! Ils examineroient en Critiques judicieux les ouvrages qu'on leur préſenteroit, & ſans doute qu'ils en rebutteroient un très-grand nombre: & ceux qu'ils honoreroient de leurs ſuffrages, ne paroîtroient qu'avec toutes les graces, & la perfection de l'art.

M. Camuſat dont l'eſprit & les avantures ont fait aſſez de bruit dans le monde, ſurtout parmi les gens de Lettres, avoit entrepris de compoſer une Hiſtoire générale des Journaux

de l'Europe. L'execution de ce projet, quelque pénible qu'elle fût, n'auroit pas été impossible à cet Ecrivain. Il avoit du génie, de la hardiesse, beaucoup d'érudition, & de goût pour le Cabinet ; mais la vivacité de son imagination & les inquietudes de son caractere, ne lui permettoient pas de tenir longtems sur les mêmes idées ; un premier dessein chez lui, faisoit place presque sans intervalle à un second, & sa vie dont on nous assure qu'il avoit récule la fin dans ses arrangemens, au moins jusqu'en 1759, n'auroit pas suffi avec le travail le plus serieux à remplir tous les plans qu'il s'étoit proposés, & que l'on a trouvés dans ses papiers. Il n'est pas étonnant après cela que ses recueils à sa mort, n'ayent rien présenté de tout ce grand projet, que ce qui regardoit les Journaux des Sçavans, & encore l'Editeur proteste-t-il qu'il a été obligé d'y ajouter un très-grand nombre d'éclaircissemens.

De sçavoir à present si le Livre tel qu'on le donne au public, est, ou bien *interessant, ou aussi* digne de réputa*tion que plusieurs le* prétendent, c'est

sur quoi nous n'avons garde de prononcer. Nous connoissons la diversité des goûts, & nous n'osons la blâmer. Généralement parlant, un bon Livre n'est pas précisément celui qui plaît à tout le monde, si l'on en excepte les ouvrages de pur amusement ; tel est excellent dans le genre qu'il traite, dont la sécheresse & le sérieux dégoûtent les trois quarts du monde. Les Connoisseurs, les Amateurs dans cette partie le recherchent, les autres le méprisent. Ainsi, à s'en tenir à ce principe, un Critique a eu raison de trouver ce Livre de M. C. plein de détails ennuyeux, & languissans, de minucies, d'anecdotes frivoles & pedantesques ; il a eu raison, dis-je, s'il n'a voulu parler que pour ceux dont l'esprit occupé ailleurs, ne veut que se distraire ou qui nourris dans des goûts opposés, n'admettent dans leurs lectures que les fictions de la Poësie, & les instructions faciles de l'histoire ; mais peut-être a-t-il tort si sa décision s'étend plus loin ; qui ne sçait jusqu'où va la curiosité de plusieurs de ceux qui aiment les sciences ? Une médail-

le un peu rare tourne la tête aux plus moderés ; une dispute litteraire, en transporte plusieurs autres, au point de les rendre insensibles à tout le reste. Si ces passions ne sont ni aussi vives ni aussi générales qu'au siecle dernier, on peut pourtant assurer qu'elles ont encore assez d'empire pour faire la réputation d'un Auteur qui les flattera & qui travaillera pour elles.

Le plan que M. Camusat a suivi, est naturel, il remonte jusqu'a l'origine des Journaux, & il propose sur ce genre de travail des regles fort sages, & connuës de tous ceux qui se mêlent de reflechir. Il seroit sans doute extrêmement à souhaiter que la pratique en fût aussi aisée, que la speculation en paroît admirable. Malheureusement dans l'empire des Lettres les passions & les inclinations ont le même jeu que dans les autres gouvernemens. Ici ce sont des hommes qui administrent les affaires publiques, & là ce sont pareillement des hommes qui tiennent la plume, qui écrivent. Par *tout par conséquent* se trouvent les *mêmes foiblesses*, & à peu près les

mêmes inconveniens. L'Auteur après ce préliminaire, nous trace ensuite la vie & le caractere de ceux qui se sont distingués à la tête de cet important travail depuis son établissement : il raisonne en critique de leur maniere d'écrire, & il justifie communément ce qu'il en avance par des exemples bien choisis ; il entre dans le détail de leurs combats litteraires, & des querelles qu'ils eurent plus d'une fois à essuyer, soit de ceux qu'une excessive délicatesse empêche de se contenter d'un éloge ordinaire, soit de quantité d'autres dont des Critiques un peu trop vives & quelquefois injustes, allumerent la bile. Tout cela suppose, pour être bien entendu, une connoissance au moins imparfaite des

Il y a plus encore à l'occasion des extraits que donnoient les Journalistes, & des disputes qu'ils s'attirerent ; l'Auteur, suivant la méthode de M. Bayle, nous fait plusieurs articles séparés, de quelques illustres Sçavans ; il donne un Catalogue éxact de leurs ouvrages, il fixe l'époque de leur impression, il trouve même le secret, en évitant la prolixité, d'en donner une idée assez nette, il raconte volontiers les principaux évenemens de leur vie, & ne dédaigne pas, même les plus petites avantures qu'il enchasse sans grande façon dans ses récits ; persuadé apparemment que les actions les plus simples peignent souvent mieux les hommes extraordinaires, que les traits les plus frapans. Tels sont, entre les autres, les articles sur l'Abbé de Bourzeis, sur le Roy de Gomberville, sur le célebre Juncker, sur Tannegui le Fevre, sur le P. Jacob, Carme, &c. avec un peu d'érudition déja, ou du goût, pour en acquerir, on lira tout cela avec plaisir. Mais nous ne conseillons que médiocrement de s'y arrêter, à ceux qui n'auroient pas ces premieres dispositions.

Il faut rendre encore une justice à M. C. il a prévû que son travail, trop sec de sa nature, causeroit à ses Lecteurs une contention trop grande, & outre les précautions que nous venons d'indiquer, il a eu celle d'y mêler de tems en tems des digressions curieuses sur differens sujets. Par exemple, on nous apprend, & on nous prouve que c'est à Desmarets & non à Conrart que nous devons la conservation du *Car* vivement attaqué par Gomberville, qui en vouloit absolument purger la langue. Il y a encore un morceau entier & fort long sur l'origine & l'utilité des Gazettes. Gazette est, comme on sçait, le nom d'une petite monnoye de Venise, pour laquelle on avoit autrefois le cahier des nouvelles; on a ensuite transporté le nom de cette monnoye aux nouvelles même, & au cahier qui les contient.

Que l'établissement de publier les évenemens interessans, soit ancien, c'est de quoi l'on ne peut raisonnablement douter. Mais l'usage n'en est devenu général, & bien reglé que *depuis environ* un siecle. Il est assez

ordinaire dans le monde d'attacher un ridicule à la lecture des Gazettes. On a bien raison, si l'on n'a en vûë dans ce mépris qu'une espece de gens, assez frivole pour ne reconnoître d'autre autorité que celle des Gazettes, ou qui n'ont de connoissances que celles qu'ils ont pû y puiser. Leur présomption ne peut-être égalée que par leur entêtement. Ils se croyent les maîtres de la societé, ils n'en sont que les tyrans; mais on auroit tort de reduire indifféremment dans cette classe abjecte, tant de gens sensés qui ne se refusent point à cette lecture, qui la recherchent même, & qui auroient de la peine à s'en priver. Qui ne sent en effet tous les secours qu'on en retire, lorsqu'on la fait assiduëment, pour perfectionner les lumieres que l'on a déja, pour être piqué de l'envie de débrouiller ce que l'on n'entend point, & ce que l'on ne feroit pas sans cela tenté de connoître, pour avoir dans la tête une position exacte des lieux les plus considerables, pour se familiariser avec les personnages qui dans chaque nation impriment le branle

principal, pour s'instruire des révolutions qui arrivent dans les loix & dans le commerce ? Nous n'avons garde de penser que ce moyen là seul suffise pour arriver à ce que nous venons d'exposer. Il en faut quantité d'autres à quelqu'un qui veut être solide dans ce qu'il sçait. Mais peut-être est-il de tous ceux que l'on doit employer, le plus aisé & le plus naturel ? L'histoire ancienne, ne seroit pas pour nous un cahos où nous nous égarons presque à chaque pas, si nos anciens avoient eu des Gazettes, & qu'elles fussent parvenuës jusqu'à nous!

Pour ce qui est de l'histoire même du Journal des Sçavans, elle ne contient rien qu'on ne sçache à peu près, pour peu que l'on soit instruit, surtout si l'on en excepte les particularités à l'infini dont nous venons de montrer que l'Auteur a gonflé son ouvrage. Tout le monde sçait que M. de Sallo fut l'inventeur de ce travail en 1665. Il demeura quelque tems sous le masque, & fut ensuite connu. Trop de liberté dans ses critiques, & quelques *traits, à ce que prétend* notre Auteur,

lancés mal-à-propos contre la Cour de Rome, lui attirerent des dégoûts réïterés, & il fut enfin obligé de plier sous l'orage. M. l'Abbé Gallois lui succeda en 1666, & il poussa son travail jusqu'en 1674. M. l'Abbé de la Roque le remplaça en 1675, & ne finit qu'en 1686. Après celui-ci, vint M. le Président Cousin, jusqu'en 1701. En 1702 ce travail prit une nouvelle face. On convint à la fin de ce que l'expérience avoit fait remarquer depuis longtems, qu'un seul homme ne peut suffire avec une continuité de succès, ou d'exactitude à une occupation aussi sérieuse. Où trouver d'abord quelqu'un qui excelle également dans tous les genres que doit embrasser un Journal? Et puis réussit-on à découvrir tous ces talens rassemblés dans le même sujet? Est-il à esperer qu'il ne se lassera pas, qu'il ne succombera pas bientôt sous ce poids énorme, & encore plus sous les chagrins qu'il ne manquera pas de s'attirer de la part des Auteurs, quelque précaution qu'il prenne pour flatter leur amour propre ou pour ménager

leur puerile délicateſſe ? Il fut donc réſolu de former une compagnie de Sçavans diſtingués dans chaque genre pour travailler au nouveau Journal, & ce deſſein fut executé ſous la direction de M. l'Abbé Bignon, M. de Fontenelles, l'Abbé de Vertot, quels noms ! Et quelques autres d'une réputation diſtinguée, formerent cet Areopage litteraire. Leurs déciſions eurent dans le monde ſçavant le ſuccès que l'on en pouvoit eſperer, & cette gloire s'eſt maintenuë juſqu'à ce moment, malgré les changemens que les morts & les circonſtances y ont occaſionné depuis l'époque célebre de 1702.

Nous n'entreprenons point ici l'examen des jugemens de l'Auteur, ſur le caractere & le mérite des differens Journaliſtes. Ce qu'il en dit, eſt ſouvent aſſez conforme à ce qu'en a penſé le public. Quelquefois il y mêle ſes propres réflexions, & preſque toujours on peut répondre qu'elles ſont d'un eſprit nourri dans la liberté de penſer par lui-même, & le mépris du deſpotiſme litteraire. On ne peut nier *qu'elles ne ſoient* bien ſouvent auſſi

heureuſes que vrayes, mais la même équité force d'avouer que la hardieſſe & la ſingularité font dans bien des endroits tout leur mérite. Il faudroit, pour le prouver, des diſcuſſions trop longues. Il eſt plus court de renvoyer au Livre même ceux qui voudront s'en convaincre.

A l'égard de ce que M. C. ajoute preſque à chaque page ſur la maniere de faire des extraits, & ſur les talens d'un Journaliſte, on ſeroit volontiers tenté de lui appliquer l'ancien proverbe, que les Peres les plus ſévéres, ſont ceux-là même qui ſe ſont permis plus d'écarts dans leur jeuneſſe, jamais perſonne n'obſerva moins que lui-même les regles qu'il débite avec tant de prudence, dans le tems qu'il compoſoit ſa Bibliotheque Françoiſe. Dans cette hiſtoire même, il oublie en plus d'une occaſion le caractere reſpectable de juge qu'il doit prendre, pour ſoutenir celui d'une partie animée par l'interêt, & aigrie par ſes préventions. Nous permettra-t-on, puiſque l'occaſion en eſt naturelle, d'oppoſer ici quelques-unes de nos penſées aux ſiennes,

ou du moins de montrer ce que celles-ci ont ſouvent de captieux & d'équivoque.

Qu'il y ait des regles ſages & même ſures pour bien écrire, pour faire un choix judicieux dans le compte que l'on rend d'un livre ; on n'en ſçauroit douter ; mais ces regles que perſonne ne conteſte, ſont toujours dans l'application ſuſceptibles de temperamens délicats. Le ſtile doit ſe meſurer à la qualité du ſujet, & il ſeroit contre la raiſon de tranſporter par tout les mêmes tons, & les mêmes inflexions, pour ainſi dire, les talens ſont avec cela partagés inégalement. L'agrément domine dans l'un, dans l'autre la ſolidité. Le grand art pour un Journaliſte comme pour quiconque fait le métier d'écrire, eſt de connoître ſon génie & de s'y conformer. Le naturel, même dans le médiocre, plaira plus que ce qui ſera guindé & contraint dans un genre plus relevé.

On demande encore s'il ſuffit pour un bon extrait de bien prendre le *ſens d'un Livre*, & d'en preſenter la *ſubſtance*, ſans ſe permettre aucune

espece d'assaisonnement. C'est sans doute le principal de ces sortes d'ouvrages, & la partie qui en est la plus estimable. Mais ce n'est pas tout, il faut encore l'agrément & la vivacité. Plus on a d'exactitude d'un certain côté, plus il faut de l'autre une honnête liberté pour temperer l'austerité qui l'accompagne. Aussi voyons-nous que les Auteurs qui ont le mieux reussi dans ce genre, de l'aveu de tout le monde, se sont constamment permis cet ingénieux stratagême. Bayle dans ses Nouvelles de la Republique des Lettres, occupé de son sujet, ne l'est pas moins de ce qui peut l'embellir; son imagination féconde lui présente les traits qui conviennent à sa matiere, & il les enchasse avec cette facilité que tout le monde admire. Basnage dans un goût different, suit à peu près la même route. Tous les deux de ce côté-là, mériteroient tous nos éloges, si la liberté dont nous parlons, ne dégénéroit chez eux le plus souvent en licence, & s'ils ne substituoient de tems *en tems au badinage* ingénieux *que nous voulons*, les sarcasmes les plus

indécens & les invectives les plus passionnées.

Doit-on louer ? Les bons ouvrages s'annoncent toujours d'eux-mêmes. La meilleure façon d'assurer leur vogue, seroit d'insister sur ce qu'ils ont de bon, de neuf, de brillant. Pourquoi faut-il que mille considerations politiques, que d'incommodes bienséances vous arrachent des louanges quelquefois peu méritées, & qui, lors même qu'elles sont justes, ne peuvent qu'indisposer le public dont vous voulez séduire le suffrage ?

Doit-on blâmer ? Et qui pourroit s'empêcher de le faire, dans les cas où l'on voit les bonnes mœurs attaquées, où la Religion elle-même, livrée aux attaques d'un profane Ecrivain ? L'impartialité bien entenduë, ne porta jamais à dissimuler ces attentats ; il vous est permis alors d'élever la voix, de contredire, d'attaquer avec la force que suggere l'amour du bien & de la vérité. Hors de là, dans les chapitres indifferens, raisonnez er critique, sans passion, sans aigreur plus votre jugement paroît opposé

l'Auteur, plus vous devez mettre de politesse & de douceur dans la forme dont vous l'exprimez. L'humanité & la vérité gagnent également aux procedés obligeants.

Enfin est-il aussi vrai qu'on l'a entendu dire que les Journaux ayent fait un tort réel aux bonnes études? Outre que par ce moyen nous connoissons aisément tous les Livres rares & singuliers qui s'impriment en Europe; il y a un raisonnement bien simple à faire. Ou les Journaux sont bons, & de quelle ressource pour l'instruction ne sont-ils pas à ceux que le défaut de tems ou de génie écarte des études serieuses; ou ils sont mauvais, & leur décri assez connu, les rend nuls, & oblige de recourir à des sources plus abondantes & moins suspectes? Avant cet établissement, les bons ouvrages n'étoient connus & lûs que des véritables Sçavans. Aujourd'hui les gens habiles ou curieux de le devenir, ne les étudient pas moins; les autres en très-grand nombre, ont la facilité d'apprendre les particularités les plus importantes de la litterature, & de

s'en procurer une connoiſſance, qui, quelque ſuperficielle qu'on la ſuppoſe, eſt pourtant bien ſuperieure à l'ignorance où l'on étoit auparavant comme obligé de vivre.

A l'hiſtoire du Journal des Sçavans, on a ajouté quelques mémoires peu étendus pour ſervir à celle de pluſieurs Livres périodiques qui ont paru en France, & ailleurs. La plupart ne ſont connus que par leur titre, l'execution en ayant été preſqu'auſſi-tôt interrompuë que commencée. Ce qui nous en reſte ne peut même pour l'ordinaire nous faire regretter beaucoup que leurs Auteurs n'ayent pas pouſſé plus loin leur travail. On nous fera bien la juſtice de croire, ſans que nous en avertiſſions, que nous ne confondons pas dans cette foule d'ébauches imparfaites les Mémoires de l'Academie des Sciences, & de celle des Belles-Lettres, dont M. C. fait auſſi mention, leur réputation étant autant à l'abri de la cenſure qu'indépendante de nos ſuffrages. On a paru s'étonner que l'Auteur n'ait parlé qu'en raccourci de ces monumens ſi reſpectables dans la

litterature

litterature. Peut-être jugeoit-il les longs détails superflus dans un sujet aussi connu ? Peut-être aussi se proposoit-il d'en traiter ailleurs plus décemment, & se contentoit-il de jetter en attendant ses premieres idées sur le papier.

Enfin l'ouvrage est terminé par une histoire abrégée du Mercure Galant, accompagnée de deux notes historiques sur Messieurs de Vertot & de Fontenelles. Tout cela a été *façonné* par l'Editeur lui-même, comme il nous l'apprend dans sa Préface, sur les Mémoires qui lui ont été envoyés de Paris. Danneau de Vizé commença le Mercure Galant en 1672, & il le continua jusqu'à sa mort arrivée en 1710. Son travail ne fut jamais qu'un amas indigeste de tout ce qu'il croyoit propre à égayer le public le moins délicat. Quelques reproches qu'on lui ait fait, on convient pourtant qu'il ne manquoit ni d'esprit, ni d'agrément. A de Vizé succeda Riviere du Frêni ; les plaintes ameres de M. Rousseau contre celui-ci, dans son édition de Soleurre, n'ont pas empêché qu'on ne

point de l'autre, par la facilité qui nous avons sçû nous donner, & qui est presque universelle de parler dans notre langue de tous les arts, de toutes les sciences avec autant d'énergie & de précision, que de clarté & d'élégance ?

ARTICLE CVIII.

REMARQUES DU PERE Tournemine, de la Compagnie de Jesus ; sur Lucrece.

LA lecture du Poëte Epicurien n'est dangereuse que pour les cœurs gâtés ou pour les esprits superficiels. La raison pure, libre des préjugés & des passions découvre aisément les endroits foibles de son sistême impie. Je sçais que Lucrece fait à ses lecteurs des promesses fort séduisantes : Il vient, dit-il, sur les traces d'Epicure chasser du monde la superstition qui y fait tant de maux, cette cruelle superstition qui verse sur les *Autels le sang le plus précieux*, il *vient offrir* aux hommes de tranqui

les voluptés, les délivrer des craintes inquiétes de l'avenir, ôter de leurs esprits l'image affligeante des suplices futurs & du Tartare. Un homme enyvré de plaisirs criminels, fatigué des remords qui suivent le crime, un esclave des passions écoute avidement cette doctrine si conforme à ses appetits bruraux, il ne veut pas voir qu'elle le dégrade ; qu'elle lui enleve la douce esperance de l'immortalité, qu'elle peut troubler l'Univers, qu'elle renverse les loix, qu'elle autorise tous les crimes; elle justifie les siens, c'est assez pour la lui faire embrasser.

Qu'il suspende néanmoins son jugement, il est toujours honteux d'être abusé par de vaines promesses, il est capital de n'être pas trompé sur une matiere si importante, il y va de tout ; de quoi lui servira l'anéantissement imaginaire des supplices qu'il redoute, ils ne dépendent pas de son imagination, il n'en sera pas moins criminel, il en sera plus miserable. Pourquoi s'amuse-t-il à de vains songes *qu'un affreux réveil*, que des tourmens *sans fin dissiperont.* Qu'il examine

si les promesses du Poëte Philosophe sont bien fondées, s'il n'est pas plus Poëte que Philosophe; & quels fondemens ont ces promesses? L'autorité d'Epicure condamné par les plus grands génies du paganisme, des idées singulieres qui détruisent nos idées les plus claires. On veut que nous nous confondions avec les pierres, que nous nous croyions matiere, & matiere toujours agitée par des mouvemens nécessaires, que nous démentions l'intime conviction de notre spiritualité, de notre liberté, que nous croyions la pensée étenduë, figurée, divisible; c'est peu de renverser l'idée des esprits. Lucrece après Epicure détruit l'idée des corps, il feint des corps indivisibles.

Les regles du mouvement les plus certaines ne sont pas moins opposées aux visions du défenseur de la volupté, que les idées de l'esprit & du corps. Je lui passe l'éternité des atômes, leur mouvement essentiel quoiqu'il le suppose sans aucunes preuves contre l'évidence. Si ces atômes se meuvent en *ligne droite*, ils lui sont inutiles, ils ne

s'acrocheront point & ne peuvent lui servir de matériaux pour son monde, quelle cause empêcheroit leur mouvement en ligne droite dans un vuide immense ? C'est donc contre les regles les plus certaines du mouvement que les Epicuriens détournent le mouvement de leurs atômes, & ce qui passe toute absurdité, c'est par cette déclinaison qu'ils tachent d'expliquer les operations de l'ame, les déterminations de la volonté qu'ils osen nommer libres.

Les Dieux d'Epicure plus méprisables que nos Rois faineans n'ont rien de ce que nous concevons dans la divinité.

L'idée du hazard, est l'idée du déreglement. Epicure suppose un hazard regulier dans ses arrangemens, & aussi sage que la sagesse même.

Les idées de la vertu & du vice nous sont naturelles, ce n'est point l'éducation qui les donne, puisqu'elle ne peut les ôter ; elles sont gravées au fond *de notre ame* en caracteres qu'on *obscurcit, mais* qu'on n'efface pas, *la fraude, la* violence, la générosité,

la droiture paroissent ce qu'elles sont mêmes aux plus vitieux. Ces idées si vrayes, si claires sont des illusions, selon le sistême Epicurien de Lucrece ; si la jouissance des voluptés pendant la courte durée de cette vie suivie de l'anéantissement est le seul bien où nous pouvons prétendre, la sagesse, la gloire, le devoir consistent à s'arracher mutuellement ; à conserver par quelque moyen que ce soit l'objet de ses desirs. Des principes contradictoires à nos connoissances les plus sûres, peuvent-ils être vrais ? Lucrece imposera-t-il longtems si on consulte la raison sans écouter les passions.

Un peu de reflexion sur ses raisonnemens achevera de prévenir contre lui. L'ame, dit-il, est materielle parce que la matiere peut être subtilisée au-delà de ce que nous croyons ; cela ne prouve rien, il faut démontrer que la matiere à force de se subtiliser peut devenir pensante, il ne le rend pas vraisemblable ; l'ame est materielle, dit-il, & mortelle comme le corps *parce qu'elle* ressent les infirmités du *corps. Si le corps* lui sert d'instrument,

ne ressentira-t-elle pas les imperfections de l'instrument, quoiqu'elle soit spirituelle ? L'œil sain ne ressent-il pas le défaut des vîtres ternies par les vapeurs, ou enduites d'une couleur ?

Les Dieux sont heureux, donc ils ne prennent aucun soin du monde, dit encore Lucrece, ne pourroient-il pas prendre soin du monde sans troubler leur bonheur ?

Je le répete, il n'y a que l'envie d'appaiser les remords qui fasse écouter Lucrece ; sans l'interêt qui porte à souhaiter qu'il dise vrai, on mépriseroit sa doctrine, on en auroit horreur, c'est le cœur qu'elle séduit & non pas l'esprit, on ne la croit pas, on souhaite la croire, on s'imagine la croire.

Quand les occupations de Monseigneur le Cardinal de Polignac lui permettront d'achever & de rendre public son Anti-Lucrece, l'illusion sera entiérement dissipée & les égaremens de Lucrece parfaitement connus.

La mauvaise Logique de Lucrece lui est commune avec tous les incrédules, *de-là leurs* contradictions pal-*pables, ils croient* ce qu'un homme

sensé refuse de croire, & ne croient pas ce qu'un homme sensé croit, leur esprit comme agité d'une fievre inquiete se tourne de tous côtés, & le repos le fuit avec la vérité, tantôt ils soutiennent que tout est materiel, si on les presse ils soutiennent que tout est immateriel, ils avanceront sans pudeur avec Spinosa que la matiere si certainement divisée est indivisible; selon eux le corps pense, & l'esprit meurt. Dieu ne punit ni ne recompense en Dieu, il voit du même œil l'amour filial & le parricide l'équité & l'iniquité. Les monstr d'impureté qui se cachent dans les t nebres les plus obscures, & la chast té qui se distingue de la bête, il également honoré par celui qui a re son infinie perfection, & par c qui lui attribuë les vices les plus fâmes.

Le croirons-nous? Tant de Sça judicieux, de génies pénétrans eu que de fausses idées de Dieu l'homme, ils se sont figuré étc ment qu'ils étoient libres & in *tels, une troupe de libertins*

trouvé la vérité dans la prévention, leur accorderons-nous qu'ils possedent seuls la raison qui ne paroît jamais dans leur conduite. Théologiens sans étude, Philosophes sans principes, Historiens sans bonne foi, Critiques sans regles, reduits à plaisanter sur ce qu'ils ne conçoivent pas, & à tourner en fade raillerie, les vérités qu'ils ne peuvent ébranler, méritent-ils que nous les choisissions pour maîtres.

ARTICLE CIX.

HISTOIRE GENERALE de Portugal, &c. Voyez les Articles XCI. du mois de Septembre, & C. du mois d'Octobre.

MONSIEUR de la Clede, pour disposer ses Lecteurs au recit de la derniere révolution de Portugal, un des plus grands Evenemens du dernier siecle, leur remet en peu de mots devant les yeux tout ce que la Cour de Madrid, depuis Philippe II avoit fait pour affoiblir ce Royaume, & opprimer la Maison de Bragance.

Son dessein, dit-il, étoit de réduire le Portugal en Province, & pour y parvenir, elle le dépouilla peu-à-peu de ses privileges, quoique les Rois Catholiques se fussent engagés par serment à les maintenir : elle remplit ses armées de Flandres de Soldats & d'Officiers Portugais, & dans la Trêve, qu'elle fit en 1609 avec les Hollandois, elle exclut les païs du Nouveau Monde, occupé par cette Nation, qui perdit d'abord toute la Guynée ; les Moluques furent réunies d'autorité à la Couronne de Castille ; le Commerce des Indes fut ruiné ; & le Bresil envahi en partie par les Hollandois. Malgré tant de pertes le Portugal fut accablé d'impôts & de subsides ; en un mot, un Peuple conquis par les armes, n'auroit pas été traité avec plus d'indignité.

Notre Auteur n'est pas le premier qui ait dit que M. l'Abbé de Vertot n'a pas puisé dans les meilleures sources les Mémoires, dont il s'est servi pour écrire son Histoire de la derniere révolution de Portugal. Il reste à sçavoir, *s'il a été* mieux instruit lui-même.

Quelques défauts d'exactitude, qui nous ont frappés d'abord, ont commencé à nous mettre en garde contre lui, comme de faire dire au Cardinal de Richelieu que la Maison d'Autriche a usurpé la Navarre, quoique tout le monde sçache que cette usurpation fut l'ouvrage de Ferdinand le Catholique, Ayeul de Charles V, d'appeller toujours *Fontané* le Marquis de Fontaine Ambassadeur de France à la Cour de Rome, d'assûrer que tout ce qu'il y avoit de Portugais au Japon reconnurent le nouveau Roy de Portugal, & cela bien des années après que tous les Portugais eussent été chassés de ces Isles.

Est-ce aussi parler bien exactement, que d'avancer, comme fait notre Auteur, que la gloire d'avoir mis la Maison de Bragance sur le Thrône de Portugal est dûë à la seule Nation Portugaise? Il est vrai que le Roy Jean IV fut proclamé à Lisbonne, & mis en possession de la Capitale, sans qu'il parût qu'aucune Puissance étrangere *s'en mêlât, & que cette grande révolution fut ménagée* avec un secret,

conduite avec un concert, exécutée avec une valeur, qui tiennent du prodige : Mais qui ignore aujourd'hui les ressorts cachés, qui firent mouvoir toute cette intrigue ? D'ailleurs suffisoit-il d'avoir mis la couronne sur la tête du Duc de Bragance ? Les seuls Portugais auroient-ils pû l'y affermir ? S'ils eussent succombé sous les efforts redoublés de la Castille, qu'auroit pensé la posterité de leur entreprise ? N'auroit-on pas même pû les taxer de témérité, ou attribuer à un coup de desespoir le courage, avec lequel ils ont brisé leurs fers, s'ils n'avoient été assûré, d'être puissamment secourus, comme ils l'ont été par leurs Alliés, surtout par la France, sur laquelle on sçait qu'ils avoient particulierement compté ?

M. de la Clede, avant que de nous apprendre l'impression, que fit en Espagne la nouvelle de ce qui venoit de se passer à Lisbonne, conduit les Ambassadeurs de Jean IV dans les principales Cours de l'Europe. Celles de France, d'Angleterre & de Suede les reçurent comme tels. Le Roy de Dan-

nemark n'osa se déclarer, quoiqu'il donnât assez à connoître que la révolution lui faisoit plaisir. Le Pape, malgré les sollicitations du Marquis de Fontenay, ne voulut pas chagriner le Roy Catholique, en donnant Audience à l'Ambassadeur Portugais; & les Etats Généraux, après avoir éludé la proposition de restituer les places prises dans le nouveau Monde, tandis que le Portugal faisoit partie de la Monarchie Espagnole; envoyerent au secours des Portugais une Escadre, qui s'étant jointe à la Flotte Françoise, que commandoit M. de Maillé Brezé, eut part à la victoire, que cet Amiral remporta sur la Flotte d'Espagne.

La guerre ne se fit pas moins heureusement sur terre, que sur mer; mais elle se fit d'abord avec un acharnement & une barbarie, qui deshonorerent également les deux Nations. Une conjuration formée par le Marquis de Villareal, & l'Archevêque de Brague, pensa remettre les Portugais sous le *joug. Une autre,* dont le Duc de Me*dina Sidonia s'étoit* fait le Chef, fut

ſur le point d'enlever l'Andalouſie au Roy d'Eſpagne. Il courut des Manifeſtes, où les deux partis ne ſe ménagerent nullement. Enfin le ſuccès des armes Portugaiſes cauſa la diſgrace du Comte Duc d'Olivarez, dont notre Auteur nous fait un portrait extrêmément odieux. Il étoit ce ſemble d'un Hiſtorien impartial, & tout Hiſtorien le doit être, d'en dire également le bien & le mal.

Ce qu'il y eut de ſingulier en tout ceci, c'eſt que tandis que les Hollandois contribuoient en Europe à maintenir le Duc de Bragance ſur le Thrône de Portugal, ils travailloient en Aſie à dépouiller les Portugais de ce qu'ils y poſſedoient. La guerre ſe faiſoit encore plus vivement au Breſil. Les deux Nations s'y étoient cantonnées chacune dans ſes conquêtes, mais les Hollandois s'aviſerent de ſigner un traité de neutralité, qui les perdit. Les Etats Généraux ſe répoſant ſur la foi de ce traité, négligerent d'envoyer des munitions dans leurs places, & d'en recruter les garniſons: Quelques Capitaines Portugais déſa-

[redacted]

voués en public, mais ſoutenus en ſecret, firent ſur eux des entrepriſes, qui leur réuſſirent; les naturels du pays, que les Hollandois traitoient durement, ſe joignirent aux Portugais, & à meſure que le parti de ceux-ci prévaloit, leurs Commandans ſe mettoient moins en peine de garder les dehors de la neutralité. Le Roy de Portugal envoya néanmoins ordre de ceſſer les hoſtilités, mais on crut lui faire ſa Cour en ne lui obéiſſant pas. La Compagnie Hollandoiſe fit quelques efforts pour ſe soûtenir dans le Breſil, mais les ſecours, qu'elle y envoya, furent battus.

Elle ne ſe rebuta point, & elle redoubla ſes efforts; elle parut même pendant quelque-tems reprendre le deſſus, & une de ſes Flottes entreprit de chaſſer les Portugais de la Baye de tous les Saints; mais le Comte de Villapoca la combattit ſi heureuſement avec douze Vaiſſeaux de guerre, qu'il l'obligea de ſe retirer en fort mauvais ordre. L'année ſuivante les Hollandois eurent leur revanche, ils défirent François *Baretto de Meneſez*, & le fi-

rent prisonnier, mais ce Brave Homme ayant trouvé le moyen de s'échaper de sa prison, reparut bientôt en campagne, & avec deux mille cinq cent hommes passa sur le ventre à huit mille Hollandois. Cette victoire donna aux Portugais une si grande superiorité, qu'elle leur inspira le dessein d'aller chasser leurs ennemis du Royaume d'Angola, & Salvador *Correa de Saà*, l'executa avec une poignée de Soldats. Baretto defit encore le Général *Brink*, qui demeura sur la place, avec deux mille des Siens, & cette nouvelle victoire ne lui couta, que quarante-sept Soldats. Enfin la prise d'*Arecisse*, & de toutes les places, que les Hollandois tenoient encore dans la Province de *Fernambouc*, laissa le Roy de Portugal séul Maître d'un païs, dont la possession tranquille met aujourd'hui ses Successeurs au rang des plus riches Monarques de la Chrétienté.

Les Hollandois se dédommagerent dans les Indes de la perte, qu'ils venoient de faire du Bresil. Ici les Portugais unis entr'eux, & concourant

tous au bien public, n'avoient pas fait une fausse démarche & s'étoient comportés avec une valeur & une sagesse dignes des plus beaux siecles de leur Monarchie : Là ce n'étoit que confusion, que violence, que révolte contre l'autorité Royale, jusques-là qu'on obligea un Viceroy, envoyé par le Souverain à se rembarquer pour le Portugal. Les Hollandois en profiterent, & se rendirent maîtres de toute l'Isle de Ceylan.

La guerre se faisoit plus foiblement en Europe entre la Castille & le Portugal, & tout aboutissoit à des ravages, qui ruinoient les deux Royaumes. Les Généraux Portugais ne s'entendoient point, le Roy de Portugal ne vouloit que lasser ses Ennemis, & quoique cette conduite fît murmurer ses Sujets, il continua jusqu'à sa mort à se tenir sur la défensive. Il ne vouloit pas faire de conquêtes, il lui suffisoit d'empêcher l'Espagne d'en faire sur lui. D'un autre côté la Cour de Madrid *se deshonora* par les moyens *odieux, qu'elle tenta* pour le faire perir, *& les armes Castillanes* perdirent dans

cette guerre beaucoup de leur reputation.

Ce qui prouve encore que le sistême de Jean IV étoit tel, que nous venons de dire, c'est la conduite qu'il tint avec la France. Mais notre Auteur ne paroît pas ici fort instruit de ce qui se passa alors entre les deux Cours. Celle de Lisbonne se plaignoit sans cesse de ce que celle de France ne la secouroit pas assez puissamment, & ne fit que de foibles efforts pour la faire comprendre dans les traités de Munster, d'Osnabruck & des Pyrenées. Elle proposoit une ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes ; mais la Reine Mere & le Cardinal Mazarin ne concluoient rien ; & il ne tient pas à M. de la Clede qu'on ne croye qu'Anne d'Autriche agissoit en cela plus en Sœur du Roy Catholique, qu'en Mere du Roy Très-Chrétien. Il auroit sans doute parlé autrement, s'il eût vû les instructions, qui furent données en 1657 à M. de Comminge, lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur en Portugal, après la mort de Jean IV. Il y auroit appris que ce

Prince avoit compris un peu trop tard l'avantage, qui pouvoit lui revenir d'une Alliance avec la France, & que quand il en fut bien persuadé, & qu'il eut proposé la ligue offensive & défensive, ce fut à des conditions, qui n'étoient point recevables.

La Reine son Epouse devenuë Regente n'en offrit point de plus raisonnables, & le Cardinal Mazarin choqué de cette conduite, ne crut pas devoir insister trop dans le Traité des Pyrenées, pour y faire comprendre le Portugal, dont la France n'avoit plus besoin dès qu'elle n'étoit plus en guerre avec l'Espagne, & qui avoit négligé de le mettre en état de faire ses conditions meilleures, & de pouvoir parler plus haut en faveur de ses Alliés, Il ne seroit pas étonnant que M. de Turenne qui sollicita vivement en faveur des Portugais, eût ignoré toute cette intrigue, qu'on pouvoit avoir de bonnes raisons de ne pas rendre trop publique, mais après quatre vingt ans, & lorsque les faits ne sont plus renfermés *dans le secret* du cabinet, un Historien en devroit être instruit; & cette

connoiſſance auroit épargné à notre Auteur bien des réflexions peu honorables à la France en général, & en particulier au Cardinal Mazarin & à la Reine Mere.

Le Roy Dom Jean IV fut fort regreté de ſes Sujets, & il le méritoit. Ce qui fit encore plus ſon éloge, fut la joye indécente, que les Eſpagnols firent éclater à la nouvelle de ſa mort. Le peu de concert, qui regnoit depuis quelques-tems entre les Grands de la Cour de Liſbonne, leur faiſoit eſperer une minorité tumultueuſe, qui leur donneroit moyen d'accabler la Nation; mais la fermeté, la grandeur d'ame, & la ſageſſe de la Regente déconcerterent leurs projets. La guerre ſe fit de la part du Portugal avec plus de vigueur qu'auparavant. Le Comte de Schomberg avoit èu permiſſion d'y mener ſix cens François, parmi leſquels il y avoit d'excellens Bombardiers, & d'habiles Ingénieurs; l'Angleterre y envoya auſſi quelques Regimens, mais M. de la Clede a *ignoré ſur* cela bien des faits, dont il *eſt ſuprenant* qu'il n'ait pas eu connoiſ*ſance.*

Car il est certain qu'en premier lieu, incontinent après la mort du Cardinal Mazarin, Louis XIV donna au Roy d'Angleterre deux cens mille écus, pour contribuer à l'envoi de trois mille hommes de pied, & de mille chevaux en Portugal, lesquels, quoique promis par un article du Traité de Mariage entre sa Majesté Britannique & la Princesse de Portugal, ne seroient point partis sans cette somme. En second lieu, que depuis ce tems-là le Roy de France donna diverses sommes, tant pour armer des Vaisseaux de guerre, que pour faire des levées de Regimens François d'Infanterie & de Cavalerie; outre cinquante mille livres pour une recruë de mille Anglois, qui furent levés à Londres, & ce qui en coûta pour le louage des batteaux, qui les transporterent en Portugal. En troisiéme lieu, que sa Majesté Très-Chrétienne fournit encore l'argent nécessaire pour l'entretien des Troupes Françoises & d'un Regiment Allemand, ce qui montoit par an à deux *cens mille écus*, que le Marquis *de Sande toucha* extraordinairement.

C'eſt M. de Turenne qui rap|
tous ces faits dans ſon Inſtru
pour M. de S. Romain, que le
envoya en Portugal après la mo
Philippe IV Roy d'Eſpagne ; ce
fait voir que ce Grand Homme
plus au fait de ce qui regardoit le
tugal, que M. de la Clede ne le
ne à penſer. Si cet Auteur eût co
té les Mémoires de M. de Turenn
ſe ſeroit épargné le juſte blâme de
voir pas rendu juſtice à ſa Patri
un des plus grands Evenemens du
cle paſſé.

Cependant l'Eſpagne bien m
inſtruite de ce qui ſe paſſoit, com
que, ſi elle ne faiſoit de plus gr
efforts, elle ne recouvreroit jam
Portugal, & mit à la tête de ſe
mées Dom Jean d'Autriche, le
eſtimé de ſes Généraux. „ Toute l
» rope, dit notre Auteur, avoi
» regards fixés ſur lui. Les Eſpag
» l'avoient préconiſé dans leurs
» zettes, comme le Conquérant
» Portugal, & lui avoient fait p
» dre par leurs exaggerations une
» pece d'engagement avec le pu
»

» qui l'obligeoit à tout entreprendre,
» pour ne pas voir tomber sa reputa-
» tion. Cependant il s'en falloit bien
» qu'il fût en état de faire ce qu'on
» attendoit de sa valeur.... Haro &
» les autres Ministres, qui ne l'ai-
» moient point, parce que ce Prince
» ne pouvoit se prêter à leurs indi-
» gnes manœuvres, le déchiroient
» auprès du Roy, & empêchoient
» qu'on ne lui envoyât les secours
» qu'il demandoit.

En effet, il ne fit rien de considerable. Il perdit même la fameuse bataille d'*Ameyxial*, ou *du Canal*, où M. de Scomberg & les Anglois se distinguerent beaucoup. Cette journée, qui fut suivie de la prise d'Evora, affermit pour toujours le Thrône de Portugal. Deux ans après le Marquis de Caracave, qui s'étoit vanté de marcher droit à Lisbonne, & de subjuguer en peu de tems tout le Portugal, fut battu à *Montes-Claros*. Mais tandis que les Portugais triomphoient ainsi sur les frontieres, Lisbonne & la *Cour étoient en proye* aux fureurs de *l'insensé Don* Alphonse, & à l'inso-

lence des favoris. Ici l'Hiſtoire devient encore plus intereſſante par la vûë d'un peuple qui prodigue ſon ſang pour un Prince ſi peu capable de regner, & d'une Reine, dont la Regence avoit fait l'admiration de l'Europe, & qui eſt traitée de la maniere la plus indécente par un fils dénaturé, & par d'indignes Miniſtres.

L'Auteur en parlant du mariage de Catherine de Portugal avec Charles II Roy d'Angleterre, nous apprend que le Cardinal Mazarin ſe joignit à l'Eſpagne pour le traverſer, & ajoûte qu'il offrit au Monarque Anglois ſa niéce Hortence Mancini, ſi célebre par ſa beauté, ſon eſprit, & ſes malheurs; que Charles avoit voulu l'épouſer dans le tems de ſes déſaſtres, mais que le Cardinal n'avoit pas voulu un Roy fugitif pour ſon *Gendre*; (il vouloit dire *ſon Neveu.*) Que ce Prince, quand il fut ſur le Thrône dédaigna à ſon tour la fille d'un Gentilhomme Romain : que le Duc de Briſtol mit ſur les rangs la ſœur du Duc de *Parme*, qui épouſa dans la ſuite le *Roy Jacques II.* Nous ne ſçavons pas

que ce Prince ait eu d'autres femmes que la fille du Comte de Clarendon, & la Princesse de Modene, laquelle étoit par sa Mere *Laure Martinozzi*, petite niéce du Cardinal Mazarin.

Tout ce qui se passa au sujet de la déposition de Don Alphonse est fort bien circonstancié dans cet ouvrage; mais les operations de la derniere guerre entre les Espagnols & les Portugais ne le sont point du tout : l'Auteur n'y parle même presque point des Alliés de ceux-ci, lesquels néanmoins eurent bien autant de part qu'eux aux avantages qu'ils remporterent dans deux ou trois Campagnes.

D'autre part, il nous paroît que M. de la Clede auroit pû s'exprimer avec plus de réserve au sujet du démêlé du Roy Jean V qui regne aujourd'hui avec la Cour de Rome. Pour peu qu'on soit instruit du sujet de ce different, on conclura de ce qu'il en dit, qu'il ne l'est pas lui-même, & qu'il suffit pour mériter ses éloges d'avoir quelque chose à discuter avec le S. Siege.

Nous applaudirons plus volontiers

à ce qu'il dit du zele que fait paroî
le Roy de Portugal pour donner
lustre aux Sciences & aux beaux A
dans ses Etats, & non seulement no
souscrirons sans peine au caracter
qu'il fait, en finissant, de la Nati
Portugaise, qu'il nous represen
» comme une Nation brave, cou
» geuse, ferme, intrepide, égalem
» propre & dans la guerre & d
» le Cabinet. " Mais nous ajou
rons même qu'elle ne le cede à au
ne en générosité, en noblesse de s
timens, en véritable attachement p
ses Princes, & qu'il est peu des p
grandes Monarchies, qui ayent p
duit plus de grands hommes, & c
puissent compter plus de grands R
parmi leurs Souverains.

ARTICLE CX.

QUoique ce ne soit pas notre usage d'inserer dans nos Mémoires des pieces fugitives, il nous en est tombé une entre les mains, qui mérite bien une exception. Elle est connuë de peu de personnes, & n'a jamais été imprimée. On nous sçaura gré de la conserver à la posterité, puisqu'elle fait également honneur à la mémoire du Poëte célebre Prédicateur du Roy, à l'Ordre dont il étoit membre, & à l'homme rare auquel elle est adressée.

EPISTRE DU REVEREND Pere de la Place, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, au Sieur Baron, fameux Acteur, après qu'il eut renoncé au Théatre.

INimitable Acteur, Baron, qui dès l'enfance,
De tes fameux accens fis sentir la puissance,
Et qui pour égayer nos sens, & nos esprits,
Sçûs joindre à tes talens d'agréables écrits;
Sur un Théatre saint déja tout prêt d'éclore,

C'est toi que dans mes Vers confidemment j'implore,
Et puisque ta bonté m'a promis ton secours,
Regle mon air, ma voix, mon geste, & mon discours.
Le Public, tu le sçais, ce Juge si sévére,
Qui toujours t'admira, qui toujours te révére,
Pour être à nos sermons saintement pénétré,
Cherche l'Acteur parfait dans l'Orateur sacré;
Délicat sur les traits qui frappent sa foiblesse,
Il prétend qu'on l'enchante au moment qu'on le blesse,
Qu'en traçant ses erreurs on flatte ses desirs,
Qu'on ménage ses sens en blâmant ses plaisirs,
Et que la vérité trop nuë avec ses charmes
Ait pour vaincre les cœurs les plus brillantes armes.
Le monde avec respect veut être combattu
Et trouver l'agrément pour aimer la vertu;
Afin d'en triompher il faut le satisfaire,
Et guérir ce malade en tâchant de lui plaire;

Voilà tout mon souhait, c'est-là tout mon devoir,
Prêtes-moi ton secours, & j'aurai ton pouvoir.
Le Ciel qui m'appella, dès ma tendre jeunesse,
Dans un ordre célebre où regne la sagesse,
M'inspira de remplir l'Institut des Prêcheurs,
En déclarant la guerre aux démons, aux pecheurs.
Animé par sa voix, excité par sa grace
De mes Heros sacrés je veux suivre la trace;
Mais combien de talens manquent à mes souhaits?
Que mes projets sont beaux, & mes dons imparfaits?
Du climat * éloigné qui me donna naissance,
Je conserve le feu respiré dans la France,
Mais sa trop vive ardeur entraînant tous mes sens,
Rend mon discours moins doux, & mes traits moins puissans;
Cent fois j'eusse quitté le Divin Ministere,

* *Bayone.*

Honteux de mal parler j'eusse appris à me taire,
Si m'ayant écouté, par un hazard heureux,
Tu n'eusses renversé mon dessein doulou-reux;
Tu flattas mon espoir, j'aimai ta complai-sance,
Sûr de ton amitié je repris ma constance,
Et d'un feu tout nouveau par ta voix enflam-mé,
J'esperai de ravir ceux qu'elle avoit char-mé;
Mais de ce vain projet je sentis l'impos-ture:
Qui jamais mieux que toi sçût peindre la nature?
Et sur de vrais défauts, ou pour de feints malheurs
Exciter tant de ris, arracher tant de pleurs?
Mon espoir cependant réussira peut-être,
Un éleve peut tout, instruit par un tel Maî-tre,
Le Ciel que j'ai choisi pour mon premier soutien,
Et qui sçait quand il veut, du mal tirer le *bien*,

Approuvant mon dessein, couronnant mon ouvrage,
Remplira de succès ton zele & mon courage.
Honoré des bontés du plus puissant des Rois,
Des applaudissemens du Théatre François,
D'un bonheur périlleux tu fis le sacrifice,
Tu quittas tous tes jeux pour t'éloigner du vice,
Le siecle en murmura, le Ciel s'en réjouit;
Tu lui dois le repos dont ton ame jouit;
Mais quoi? Tant de trésors dont on la voit remplie,
Croupiront-ils cachés dans une obscure vie?
Lorsqu'au monde trompeur tu fis ce sage adieu,
Croyois-tu le quitter sans rien faire pour Dieu?
Tu le sers, il est vrai, plein de foi, plein de zele,
On te voit pratiquer les vertus d'un fidele,
Et sans te refuser à des amis joyeux,
Chacun te trouve sage, & t'admire pieux.
Dignement honoré de l'estime publique

Tu goûtes les douceurs d'un calme domestique ;
Mais un nouveau moyen de me prouver ta foi,
C'est d'employer pour Dieu les dons qu'il mit en toi,
Prête les moi ces dons pour faire un jeune Apôtre,
Ainsi tu brilleras renaissant dans un autre.
Du Théatre profâne enlevant les attraits,
Tu les feras servir aux celestes portraits ;
Mille fois transporté dans de funestes rimes,
Tu fis des passions, tu préparas des crimes,
Les cœurs par tes transports follement enflammés
Suivoient les feux impurs par tes sons allumez.
Les faux évenemens causoient les véritables,
Et les désordres feints formoient de vrais coupables ;
Répare ces malheurs, tu le peux, tu le dois,
En donnant à mes sons le charme de ta *voix* ;

Alors j'exprimerai l'esprit des Saints Porphétes,
Comme tu soutenois l'essor des grands Poëtes,
Des crimes applaudis je montrerai l'horreur,
Des folles passions je peindrai la fureur,
Mes Sermons animés par de divines flammes
Ebranleront les cœurs, enleveront les ames.
Le vice confondu par mes cris menaçans
Reconnoîtra l'effort de tes fameux accens;
Alors, Baron, alors, plein d'une sainte joye
Tu trouveras ta part dans la celeste Voye,
Tu rempliras le Ciel des conquêtes d'autrui,
Et renaissant en moi tu combattras pour lui.

ARTICLE CXI.

*LES OEUVRES DE SALVIEN, Prêtre de Marseille, contenant ses Lettres & ses Traités sur l'esprit d'interêt, & sur la Providence: Traduites en François, par le R. P. *** de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Jean-Baptiste de Lepine, Imprimeur Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques à St. Paul,* in-12. 700 *pages* 1735.

CET Ouvrage a pour Préface la vie de Salvien même. Cet Orateur si célebre sous le titre d'éloquent Prêtre de Marseille, & qualifié le Jérémie de son tems, fit dans le cinquiéme siecle l'honneur du Sacerdoce & fut une des plus vives lumieres de l'Eglise des Gaules.

Ce qu'il dit de la Gaule Belgique ne permet pas de douter qu'il ne fût Gaulois de nation ; du moins est-il constant qu'il eut à Cologne des parens d'un rang distingué. Il l'insinuë lui-même, avec beaucoup de mode-

stie dans la premiere de ses Lettres, où il recommande, pour le spirituel, à de saints amis un jeune homme de condition: *Il est*, leur dit-il, *d'une famille considerable de Cologne, & d'un nom assez connu dans le païs: j'en parlerois plus avantageusement & avec moins de réserve, s'il n'étoit pas de mes parens.* Ce qui donne lieu de croire que Salvien étoit originaire de ces cantons, d'autant plus qu'après avoir déclaré dans le sixiéme Livre de son Traité sur la Providence, qu'il alloit parler de son païs, il commence par décrire la licence effrenée des Citoyens de Trêves & de Cologne, dont il assure qu'il a été lui-même témoin oculaire, aussi-bien que du sac de ces deux grandes Villes.

Quant au tems de sa naissance M. de Tillemont en fixe l'époque vers l'an 390, & cela parce qu'en 430, il étoit Prêtre, & déja assez célebre pour recevoir des éloges publics de la bouche de S. Hilaire, Archevêque d'Arles. Sa maniere d'écrire également solide, vive, naturelle & féconde fait assez sentir avec quel soin on avoit

travaillé à lui cultiver l'esprit dès ses premieres années ; & bien qu'on ignore s'il nâquit de parens chrétiens, il paroît qu'il avoit déja un grand fond de Christianisme, & beaucoup d'acquis dans la connoissance de la Religion, lorsqu'il s'engagea dans l'état du mariage.

Son épouse s'appelloit Palladie, fille aînée d'un nommé Hypace & de Quiete, encore Payens. Salvien eut de son mariage une fille qu'il nomma Auspiciole, & qui fut l'occasion du saint divorce qu'il fit avec Palladie & de son consentement pour se consacrer à Dieu & vivre dans le célibat, de sorte que Palladie ne demeura plus avec son mari que pour être une fidelle imitatrice de ses vertus, & une compagne dont la seule presence lui prêchoit la pureté ; & dès-lors Salvien n'aima plus que Jesus-Christ en elle.

Une pareille séparation, quoiqu'assez commune dans les premiers siecles de l'Eglise, ne fut pas du goût d'Hypace & de Quiete. Ils prirent *la chose au* criminel & ne tarderent

pas à éclater contre leur gendre & contre leur fille : mais comme ils tenoient encore l'un & l'autre aux superstitions du Paganisme, Salvien & son épouse n'en furent point étonnés. Ce qui les frappa étrangement, c'est qu'Hypace & Quiete demeurerent implacables après leur conversion à la Religion Chrétienne, & il est à croire que ce fut pour se soustraire à leur couroux & pour vivre en paix dans la solitude, que Salvien se retira en Provence dans la Gaule Viennoise, alors florissante en Grands Hommes : peut-être aussi que les incursions fréquentes des Barbares dans la Gaule Belgique y entrerent pour quelque chose. Quoiqu'il en soit, Palladie l'y suivit, & tous les deux se consolerent de leur disgrace commune, & du mépris de leurs proches par la contemplation des biens éternels.

Salvien néanmoins ne se rebuta pas & durant sept ans entiers, il ne cessa point de solliciter sa grace & celle de son épouse, laquelle de son côté n'ômit rien pour l'obtenir : mais tout fut *inutile, tant le cœur* du beaupere &

de la belle-mere étoit ulceré. Enfin, resolu de faire un dernier effort pour triompher de leur colere opiniâtre, le saint homme dont le monde n'étoit pas digne, leur écrivît la Lettre, qui est la cinquiéme de celles qui nous restent, & dans laquelle, sans sortir des bornes d'une fermeté respectueuse, il déploye tout ce que l'éloquence a de plus tendre & de plus fort, lorsqu'elle est soutenuë d'un beau genie. Réussit-il dans son entreprise ? M. Baillet prétend qu'oui : mais de tous les Ecrivains, je crois qu'il est l'unique qui en ait eu connoissance. Ce qu'on peut en dire de plus certain, c'est qu'il est difficile de n'être pas attendri en lisant cette Lettre qui est un chef-d'œuvre de l'Art, tant est douce & vive l'impression qu'elle fait sur l'esprit & le cœur des Lecteurs. Elle est écrite au nom de Salvien, de Palladie & d'Auspiciole, encore enfant. Chacun y parle selon son caractere, & fait une espece de plaidoyé des plus touchans. Mais depuis cette époque il n'est fait nulle part mention d'Hypace & de *Quiete*, non plus que de *Palladie* & *d'Auspiciole*.

Pour Salvien, si l'on en croit M. Bouche dans son Histoire de Provence, il se retira à Lérins auprès de S. Honorat, & Baralis infere de ce qu'à la priere de S. Eucher, il se chargea, avec Vincent de Lerins, de mettre la derniere main à l'éducation de ses deux enfans Salone & Veran, qu'il a été Moine de ce Monastere. M. de Tillemont semble aussi pancher de ce côté-là. Cependant Gennade qui écrivoit à Marseille du tems de Salvien, ne le qualifie point autrement que Prêtre de Marseille. Ainsi, bien que la conjecture de ces Ecrivains ait sa vraisemblance, il ne paroît pas sûr de rien statuer là-dessus, non plus que sur l'Episcopat de Salvien de qui le même Gennade a osé dire que *sans sortir de l'ordre des simples Prêtres, il étoit maître des Evêques.* D'ailleurs il n'est pas aisé de lui trouver une place dans la succession des Evêques de Marseille, où il est mort dans une heureuse vieillesse plein de mérite & de gloire. M. du Sauçay lui a donné place dans son *Martyrologe* de France, & M. *Baillet qu'on n'accusa* jamais de Ca-

noniſer trop aiſément les Saints, paroît ſçavoir mauvais gré à l'Egliſe de Marſeille de ne lui avoir pas déféré les honneurs publics, elle, qui, encore aujourd'hui ſe fait gloire de l'avoir poſſédé. Sans entrer dans une ſemblable querelle, ce qui ne convient guéres à aucun particulier, je dirai que du vivant de Salvien, S. Eucher l'a qualifié de *S. Prêtre éminent en éloquence & en ſageſſe*, qu'il eſt hors de doute que ce grand homme a vêcu dans une réputation éclatante de ſainteté, que ſes écrits mêmes rendent témoignage à ſa ſublime pieté, & ſont comme autant de monumens du zele dont ſon cœur fut embraſé, lorſqu'il s'agiſſoit de la gloire de Dieu, des interêts de J. C. & du ſalut des ames. Enfin les étroites liaiſons qu'il eut avec les plus ſaints Perſonnages de ſon tems, l'autorité qu'il s'acquit dans l'Egliſe, les éloges qu'il a reçus de l'antiquité, ſont, pour le dire ainſi, des témoins reſpectables qui publient hautement l'éclat de ſes vertus, & qui donnent lieu de juger qu'il a mérité le glorieux titre de Saint; mais après

tout l'Eglise ne l'a jamais reconnu authentiquement comme tel.

A l'égard de ses Ouvrages, voici ceux dont Gennade fait mention dans ses Hommes illustres & qu'il atteste avoir lû. *Trois livres des avantages de la virginité au Prêtre Marcel. Un Livre à Claudien Evêque de Vienne où il explique la derniere partie de l'Ecclesiaste, un Traité en vers hexametres sur le commencement de la Genese.* Quelques Auteurs croyent que c'est celui que l'on trouve dans la vie de Tertulien. *Quantité d'Homelies pour differens Evêques, & un si grand nombre de discours sur nos saints Mysteres que je ne puis m'en souvenir. Un Livre de Lettres à diverses personnes.* Et Tritheme ajoute qu'il en avoit beaucoup écrit à Claudien, Evêque de Vienne, toutes remplies de l'esprit de Dieu, *& assaisonnées du sel de la sagesse.* De plus, *un Livre à Salone, pour justifier son ouvrage sur la Providence.*

Quoique Gennade ne fasse point mention des quatre Livres contre l'avarice, il n'en est pas pour cela moins

évident qu'ils ſont de Salvien. Il ne faut pour s'en convaincre que lire ſa dixiéme Lettre, dans laquelle il explique à l'Evêque Salone autrefois ſon Diſciple & ſon ami intime, à quelle occaſion il a compoſé ce Traité, quels motifs l'ont porté à écrire ſur cette matiere, les raiſons qu'il a eu d'adreſſer cet ouvrage à l'Egliſe Catholique, & pourquoi il a ſubſtitué à ſon nom, celui de Timothée ? A la vérité Salvien dans la réponſe qu'il fait à Salone qui lui avoit écrit touchant les quatre Livres en queſtion, ne s'en déclare point l'Auteur, mais il éclaircit les choſes, de maniere à ne laiſſer aucun doute que ce ne ſoit lui. D'ailleurs le ſtile de cet ouvrage & le caractere d'éloquence qui y eſt répandu ſemble l'annoncer au Lecteur qui a quelque uſage de cet Orateur Evangelique.

Quant au fond du ſujet, après avoir montré combien l'eſprit d'avarice eſt funeſte & néanmoins univerſellement répandu dans l'Egliſe de Dieu, il compare le déſintereſſement des premiers *fideles* avec l'inſatiable cupidité des *Chrétiens de* ſon tems ; il combat en-

fuite les differens prétextes dont chacun tâche à autoriser sa passion pour les biens de la terre, & il fait voir que les tenant de la liberalité de Dieu, nous ne devons en user que selon sa volonté & pour sa gloire, d'où il conclut l'obligation de les faire servir pendant la vie à la pratique des œuvres de misericorde, sans attendre le moment de la mort, bien qu'alors les pecheurs doivent au moins racheter leurs pechés par l'aumône, selon l'avis que donna Daniel à Nabuchodonosor. Mais il faut joindre à la liberalité un cœur contrit & humilié, pour flechir la colere de Dieu. Le Juste même qui n'a point de pechés à expier, a des bienfaits à reconnoître. De là Salvien prend occasion de descendre dans le détail des bienfaits de Dieu & des devoirs du Chrétien, specialement des Religieux, des Prêtres, des Prélats. Enfin il finit son second Livre par une vehemente invective contre ceux qui à la mort s'excluent eux-mêmes de leur testament pour enrichir d'indignes heritiers.

Dans son troisiéme Livre, Salvien

fait voir que tout homme riche doit faire part à Dieu de ses biens, que le Chrétien est son premier heritier, & combien il est interessé à les faire servir au salut de son ame. Il termine enfin ce Livre par une exhortation pathetique à un moribond pour l'affermir contre les sentimens d'une fausse tendresse. Il commence son quatriéme Livre par prévenir les esprits sur ce que les partisans du monde penseront des maximes qu'il a établies dans le corps de son Ouvrage, après quoi il réfute l'opinion de ceux qui prétendent qu'à la mort on peut oublier les pauvres pour penser à ses parens, & leur montre que la pratique des autres vertus ne sauvera pas celui qui a manqué de misericorde, & il finit par dire à ceux qui s'offensent de la sévérité de sa morale, qu'ils n'ont qu'à devenir gens de bien, & qu'alors les maximes de l'Evangile n'auront plus rien qui les puisse choquer.

Ce Traité certainement est digne de son Auteur; on y voit regner une éloquence mâle, feconde, pathétique, ingénieuse & variée. Il y manie l'E-

criture en maître, & l'on peut dire qu'il y parle magnifiquement des choses de Dieu.

L'état pitoyable où se trouvoit, dans le cinquiéme siecle, l'Empire Romain livré en proye aux Barbares qui en avoient démembré les plus belles Provinces, fournit à Salvien l'occasion de faire un autre ouvrage qui nous reste de ce grand homme, & qui semble n'avoir échapé à l'injure des tems que pour nous faire davantage regretter la perte de ceux qui n'ont pû venir jusqu'à nous. L'image de la servitude & de la mort continuellement presente aux yeux des Chrétiens de ce tems-là, bien loin de les faire rentrer en eux-mêmes & de les porter à la penitence, pour détourner de dessus leurs têtes la colere du Dieu des vengeances, ne faisoit que les irriter. Au lieu de s'humilier sous la main du Tout-puissant qui s'appesantissoit de plus en plus sur eux, ils murmuroient de sa sévérité & blasphemoient sa providence. Dieu, disoient-ils, ainsi que *font certains esprits* forts de nos *jours, content de son sort*, se met peu

en peine de ce qui se passe ici-bas: peu lui importe que la vertu soit recompensée & le vice puni, aussi voyons-nous les gens de bien gémir dans l'oppression, tandis que les méchans prosperent & coulent leurs jours dans une heureuse tranquilité.

Salvien outré de ces blasphêmes, entreprit d'en arrêter le cours, & pour le faire avec avantage, après avoir prouvé par la raison & les suffrages des Philosophes Payens, par les exemples & les autorités de l'Ecriture que Dieu est present partout, qu'il gouverne tout, que dès à present il juge tout; entrant dans le détail des mœurs des Chrétiens, il leur montre que les fleaux mêmes dont ils se plaignent, sont des preuves sensibles de l'équité de ses Jugemens. C'est pour cela qu'il intitula cet Ouvrage: *Du Gouvernement de Dieu, & de la Justice qu'il exerce dès à present sur les hommes:* On l'appelle, pour abreger, *les Livres de Salvien sur la Providence.*

La beauté de ce Traité qui a mérité tant d'éloges à son Auteur, ne put plaire à tout le monde. Les portraits

[redacted]

traits que le saint Prêtre y retraçoit, étoient trop ressemblans pour ne pas déplaire aux partisans de l'ambition, de l'interêt, de la volupté & de l'irréligion. Quand on est disgracié de la nature on a de la peine à souffrir un miroir trop fidéle, & les hommes vicieux craignent de se voir tels qu'ils sont en effet. Mais Salvien ne fut jamais de ces ames serviles accoutumées à canoniser les désordres des élûs du siécle. Aussi le respect humain ne le fit-il jamais biaiser, & s'il assaisonna par prudence la vérité, il ne l'altera jamais.

Au reste quoique chaque Auteur se peigne en quelque maniere dans ses écrits, & que sans y penser il y trace lui-même le caractere de son esprit & de son cœur, c'est particuliement dans ses Lettres que celui-ci se dévéloppe davantage, si j'ose parler ainsi, aux yeux de son Lecteur, & qu'il se montre plus à découvert. Dans ses autres Ouvrages on reconnoît à la vérité sans peine un génie cultivé, pénétrant, sublime, & ferme, une raison saine, un discernement juste,

une imagination fertile & lumineuse, qui donne du corps & de l'éclat aux pensées les plus communes. Tout cela joint à beaucoup de sentiment, & mis en œuvre, par une religion éclairée, & nourrie des grands principes de la foi, exercée dans la pratique des maximes Evangeliques, animée d'un zele ardent de la gloire de Dieu & du salut des ames, en fait un Orateur chrétien qui laisse de vives impressions dans l'esprit & dans le cœur de ceux à qui il parle.

Mais outre que ses Lettres rassemblent quelque chose de tout cela, on peut dire qu'elles representent leur Auteur plus en détail, & qu'elles le caracterisent d'une façon toute spéciale. On y voit un parent tendre & affectionné, un ami sincere, un Directeur charitable, sensé, plein de droiture & d'onction, un homme exact aux devoirs de la vie civile, qui sçait allier la politesse & la Religion en les faisant servir l'un à l'autre.

Voici ce que M. Dupin a pensé de Salvien, & son sentiment sur cette matiere ne peut être suspect à person-

ne. *Il seroit difficile*, dit-il, *de trouver un discours plus poli, plus orné, plus coulant, plus diversifié, plus agréable. Il n'est pas si diffus, mais plus divertissant que Lactance, & plus instructif. Il autorise ce qu'il avance, de passages de l'Ecriture qu'il allegue fort à propos & qui viennent très-bien à son sujet. Il fait des portraits très-naturels du vice, qui en donnent de l'horreur. Les raisons qu'il apporte, pour en éloigner, sont très-plausibles & il réfute avec esprit & avec solidité, les vains prétextes dont on se sert dans le monde pour le couvrir. Sa Morale est austere sans être déraisonnable.*

Ainsi parle M. Dupin; surquoi il est bon de remarquer que quelques liaisons qu'ait eu Salvien avec les Semi-pélagiens de Marseille, ni cet Ecrivain, ni certains Critiques outrés ne l'ont jamais accusé d'avoir donné dans le Semipélagianisme; & M. de Tillemont après un sévére examen de l'Auteur en question, avouë de bonne foi qu'on ne pouvoit sans injustice le taxer de cette erreur. Ce sçavant Histo-

ien étoit trop judicieux pour penser autrement.

ARTICLE CXII.

LE SPECTACLE DE LA Nature, ou Entretiens sur les particularités de l'Histoire Naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux & à leur former l'esprit. Seconde Partie, contenant ce qui regarde les dehors & l'interieur de la Terre. Tome second pages 486. *Tome 3. Suite de la seconde Partie, pages* 574. *Chez la Veuve Etienne, & Jean Desaint.* 1735. Voyez au sujet du premier Volume, nos Mémoires du mois de Mars 1733. Article XIX. page 381.

CE Livre continuë d'être bien reçû du Public. C'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de tout Ouvrage, ne fût-il pas aussi parfait qu'il seroit à souhaiter. L'Histoire Naturelle & la Physique ont des droits inalienables sur la sage curiosité des

...mes. Tant que ces Sciences qui ...ent si cher à leurs premiers Au...rs & aux Observateurs de profes...on, se presenteront sous de nouvel...les formes par l'adresse des nouveaux Compilateurs, elles seront sûres de leur succès à proportion de l'art qu'on employera à les offrir dans un beau jour. C'est que la Nature est toujours charmante, & que l'homme est toujours curieux.

L'heureux choix d'un sujet si noble & si utile, met l'Ouvrage dont nous parlons à l'abri d'une Critique un peu trop sévére. Que les matieres ne soient pas nouvelles; que l'Art inexprimable du dialogue ne paroissent pas exactement observé; que la naïveté y soit souvent à désirer, ou dégénére quelquefois en ingénuité, que le secret plus rare encore de la bonne plaisanterie ne s'y fasse pas sentir; que la métaphore soit trop prodiguée, c'est ce que nous n'examinons point; & véritablement tout cela est étranger au sujet & au but de l'ouvrage. Le sujet est riche *de sa propre beauté* & embelli par le *discernement du* choix, par l'élegan-

ce, la clarté & la proprieté de l'expression, enfin par le secret de traiter d'une maniere nouvelle des choses qui ne le sont pas, & de mettre à la portée de tout le monde (surtout des jeunes gens) des merveilles réservées aux Sçavans amateurs de l'Histoire Naturelle. D'où il s'ensuit que l'Auteur, qui fait paroître autant de probité & de Religion que d'esprit, a réellement atteint son but, qui est d'être utile à la jeunesse à l'exemple de M. Rollin qu'il s'est proposé pour modelle.

Le second volume traite des choses les plus communes. Fleurs, parterres, potagers, bosquets, terres labourables, vignobles, voilà ce que l'on voit le plus souvent & ce qu'on néglige le plus de sçavoir. Pourquoi ces objets si beaux & si utiles attirent-ils si peu notre attention ? On aime mieux s'élancer dans le sein des Astres, s'évanouir dans les subtilités de la Métaphysique, se perdre dans les raffinemens de l'incrédulité, ou se plonger dans l'abîme des mysteres impénétrables de la Religion. L'on se fait d'autorité privée

Astronome, Métaphysicien, Théologien, l'on dédaigne d'être ce que le Créateur nous a faits dans la première origine, Jardiniers, Laboureurs, Observateurs des bienfaits qu'il nous prodigue, & Adorateurs de la main dont nous les tenons. C'est que la vanité humaine est plus flattée de ce qui passe les bornes de la raison, que des connoissances simples qui la conduisent à celle de son Auteur.

Parcourons ces objets communs. Les beautés en paroîtront rares. Dans le premier entretien, les Interlocuteurs ordinaires, la Comtesse, le Prieur, le jeune Chevalier se trouvent au Jardin, & ils en prennent occasion de s'entretenir sur la nature & les agrémens des fleurs. D'abord ce sont des réflexions générales sur leur destination, leur multitude, leur grace, leur durée, leur succession & leur diversité suivant les saisons, &c. Le tout est mêlangé de traits ingénieux. L'uniformité des fleurs en fournit un entr'autres. Elles sont toujours les mêmes & elles plai*sent toujours, au lieu* que les inven*tions humaines* varient sans cesse &

ne plaisent pas longtems. C'est que le Maître de la Nature est l'unique Auteur du beau & du vrai. Les hommes s'efforcent de l'imiter. Il est immortel & ils ne le sont pas. La moindre des fleurs surpasse la magnificence de Salomon. Elle porte le caractere de son Créateur.

Dès le second Entretien, le jeune éleve a envie de devenir Fleuriste, & il le devient avec le secours du Comte qui est le premier des Interlocuteurs. On devine assez qu'on dévélope dans ce dialogue & les suivans, ce que c'est qu'un parterre avec des desseins de differens goûts & des figures en broderie, en gazon, en compartiment, en découpés; ce qu'on entend par le théatre des fleurs, la pyramide de fleurs, les vases, les planches, &c. Ce qu'il faut faire pour préparer & renouveller les terres, pour conserver & semer les graines à tems, pour entretenir les plantes, pour peupler le parterre; en quoi consiste la culture des fleurs & la beauté principale que *les Connoisseurs* y ont attachée ou *trouvée, soit* par goût arbitraire, soit

par goût naturel. Ce dernier article est curieux. On y parle à fonds de l'oreille d'ours, de l'anemone, de la tulippe, de la renoncule, de l'œillet. Ce sont les objets délicieux des méditations profondes des Fleuristes. On dit un mot de quantité d'autres fleurs qui font nombre & qui ont toutes leur beauté, moins sujettes néanmoins à de sçavantes discussions, en fait de plaisir réel ou imaginaire, si l'on peut user de cette distinction. Car il faut convenir qu'en toutes choses il y a un goût du vrai & du beau, qui est determiné par une classe d'hommes superieure en nombre aux classes particulieres de ceux qui suivent les goûts passagers de mode & de caprice. Celles-ci passent, la premiere dure. C'est son caractere distinctif.

Le Comte poursuit agréablement ses leçons sur les accompagnemens du parterre, c'est-à-dire, sur les grandes plantes annuelles, sur les arbrisseaux à fleurs tels que les rosiers & autres arbustes, sur les allées ou nuës ou garnies, & les arbres qui leur conviennent, sur les berceaux, les pallissa-

des, la verdure perpetuelle, les terraſſes ; ſur l'art d'arranger un jardin ſuivant le génie du terrain, ſoit en rectifiant ce qu'il a de défectueux, ſoit en profitant de ce qui s'y trouve d'avantageux, ſoit en menageant habilement les vûës. Tout cela eſt penſé & exprimé avec beaucoup de fineſſe, d'eſprit & de goût. Il eſt juſte d'en citer quelques morceaux, pour donner une idée de la maniere de l'Ecrivain.
» Un jardin eſt moins une imitation
» de la nature que la nature même
» rapprochée ſous nos yeux & miſe
» en œuvre avec art. J'ai beſoin de
» prendre l'air, on me le procure par
» une petite plaine & par des allées
» découvertes. Je veux jouir un mo-
» ment de la vûë des productions de
» la nature : on a mis pour cela ſous
» mes yeux des fleurs & des feuilla-
» ges rangés de façon que la vuë
» des uns n'ôte pas celle des autres.
» Je ſouhaite changer de point de
» vûë, trouver un abri contre le
» vent, jouir de la ſolitude ſans ôter
» aux autres l'uſage de mon jardin.
» *Les terraſſes* me donnent ces diffe-

» rens avantages..... Un Proprietai-
» re se trouve reduit à faire son jar-
» din d'un terrein sans largeur sur
» une longueur excessive..... Rien
» de plus aisé que de remedier à l'ir-
» régularité de cette figure. Il parta-
» ge le tout en trois quarrés longs.
» Du premier il fait un joli parterre ;
» du dernier qui est au fonds un beau
» potager ; de la portion du milieu,
» il fait un bosquet qui en s'élevant
» entredeux rompt la vûë de cette
» longueur ridicule..... Un autre
» possede un terrain plus vaste mais
» triangulaire ou d'une figure encore
» plus bizarre. Il y prend differentes
» pieces qui plaisent toutes par leur
» beautés particulieres & par leur
» correspondance générale.... Il y a
» sans doute une grande dexterité à
» pouvoir executer en détail toutes
» les belles pieces de jardinage, par
» exemple à sçavoir niveler un ter-
» rein ; à en abaisser doucement un
» autre par une pente insensible qui
» donne l'écoulement aux eaux sans
» *rendre la* promenade penible, à
» *tracer un* parterre ; à bien plaquer

» le gazon ; à conduire des eaux ; à al-
» ligner des allées ; à arrondir des
» berceaux ; à bien percer des bois ;
» à ménager des vûës, mais le grand
» secret de l'art est de bien sentir ce
» que vaut la nature, de faire bien
» valoir ses presens, & de faire de tou-
» tes ces differentes parties un tout
» raisonnable & bien entendu, &c.

Vous voyez que l'Auteur soit ici soit après, étale toutes les délicatesses de l'art, & que les regles du jardinage ressemblent fort à celle de l'éloquence, de la Poësie, de la Musique & de la Peinture. Tant il est vrai qu'en toutes choses le goût est le même, particulierement quand il s'agit de l'union des parties & du tout ensemble.

Alterius sic
Altera poscit opem res & conjurat amicè.
Hor. Art. Poët.

Le commencement du cinquiéme Entretien est bien flatteur pour le P. Vaniere. On joint sa Métairie aux Georgiques de Virgile, & aux jardins du Pere Rapin pour former un Livre

portatif que le Chevalier appelle sa *Bibliotheque de campagne*. Le Prieur est d'avis d'y ajouter les endroits de Ciceron, d'Horace & de Pline le Naturaliste qui regardent l'agriculture & la vie champêtre, sans oublier les maisons de Pline le jeune & Felibien. Il semble que Columelle qu'on a oublié ne seroit pas indigne d'entrer dans leur compagnie. Il y figureroit mieux sans doute qu'un Poëme François sur l'agriculture que le Prieur souhaiteroit. » Ce seroit, dit-il, pour un génie » heureux le moyen le plus sûr non » seulement de plaire, mais de plaire » à tous les Lecteurs. " Il fait entendre :

Que cet heureux Phenix est encore à trouver.

Il le sera apparemment longtems. Nos faiseurs d'Eglogues & d'Elegies, soit anciens, soit modernes ont quelquefois heureusement tracé divers tableaux des *choses rustiques*. Mais ce ne sont que des Païsages semblables à ceux des *Peintres*. Encore les excellens *sont-ils rares*. Marot & Ronsard

„ n'a point de fin. Il en éclôt tous les
„ ans de nouvelles. S'il est permis
„ d'aimer le changement c'est dans
„ les fleurs, & si l'on veut se satisfaire
„ en changeant ce qu'on aime il faut
„ aimer la renoncule" Tout cela est
beau dans la prose de notre Auteur.
Mais c'est autant de perdu pour la
Poësie Françoise. Que feroit-elle de
l'oreille d'ours avec sa tige forte, son
bon nombre de cloches, son bouquet
presenté de bonne grace, ses pedicules
fermes, ses fleurs larges bien étoffées
& regulieres, ses feuilles unies,
point frisées, ses couleurs fort brillantes,
ses paillettes non pas retirées au
fond du vase, mais qui paroissent à
l'entrée rangées comme un petit soleil?
Que feroit-elle de l'œil exactement
rond ou fait en étoile, qui tapisse
le fond de chaque godet? (Car
il faut s'en rapporter à Madame la
Comtesse) qui nous assure que *l'étoile
parfaite n'est point désagréable, & que
le point essentiel est que cet œil soit large
& le plus blanc ou du moins le plus
clair qu'il est possible*; qu'enfin *c'est un
très-grand défaut que le piquot ou* pistile

paroisse & que les paillettes soient cachées. Genie de Corneille, de Racine, de Boileau, de R.... &c. Que diriez-vous de *la maniere d'elever & d'habiller l'œillet? Personne ne l'entend mieux que Madame.* Il est vrai, & l'on peut penser, sauf le respect qui vous est dû, que cela n'est point de votre ressort; & que vous n'y entendriez rien. Parlons sérieusement. Laissons l'Agriculture & les Arts à la Langue Poëtique de Virgile ou de Théocrite, & à la Prose ingenieuse de notre Auteur. Ce n'est point l'affaire de la Poesie Françoise. Elle veut des termes propres, & elle n'en trouve dans la plupart des Arts aucun qui lui convienne. Elle veut que

Sa pensée au grand jour se produise & s'expose,
Que son Vers bien ou mal nous dise quelque chose.

Et le moyen d'atteindre son but avec sa délicatesse! Est-elle blâmable? *Non certes. Elle* a un trop bon garant. *C'est le goût. Est*-elle à plaindre? Ma-

tiere à diſpute. D'où vient qu'elle (*a*) admet tous les termes de la Peinture & de la Sculpture, une partie de ceux de la Muſique, tous ceux de l'éloquence & de la Poëſie, tandis qu'elle reprouve preſque toutes les expreſſions propres des autres Arts ? C'eſt un problême à propoſer aux Poëtes François.

Paſſons au potager. C'eſt M. le Prieur Curé qui en fournit toutes les inſtructions tirées de celles de M. de la Quintinie, & par-ci par-là de Pline, d'Agricola, des Tranſactions Philoſophiques & d'autres Mémoires Anglois, ſans oublier M. le Normand, Directeur du Potager de Verſailles : & nous avertiſſons en paſſant avec l'Auteur que M. le Normand, & M. Bernard de Juſſieu, Demonſtrateur au Jardin Royal, lui ont donné des lumieres, & qu'ils ont revû tous les Entretiens ſur les plantes afin de le

(*a*) Notez qu'on parle de la Poëſie ſérieuſe, telle qu'on la trouve dans la *Gloire du Val-de-Grace*, par Moliere, & l'*Art Poëtique*, par Deſpreaux. La Poëſie badine, ou *Comique*, ou Mimique ou Scaronique fait uſage de tout.

mettre en état *d'accuser juste.* La science du Potager est précedée d'un *éloge.* L'Auteur aime à louer tous les Ouvrages du Créateur, & il n'y a pas le mot à dire à ces *éloges*, si ce n'est aux titres un peu trop fréquens. Dieu s'étoit contenté de louer ses œuvres par une simple vûë. *Vidit Deus quod esset bonum..... Viditque Deus cuncta qua facerat, & erant valdè bona. Gen. c.* 1. Le Potager est très-louable & très-digne d'attention. Il faut observer d'abord le grain de terre qui généralement parlant est de trois especes, sable, limon, terre forte. Le secret est de trouver ou de faire de la terre moyenne ou du limon par la diversité des engrais, le mêlange des terres, & l'arrangement des quarrés, soit élevés soit enfoncés : de menager une heureuse exposition ; de distribuer utilement & agréablement le terrein, les espaliers, les allées, les costieres, les bordures, les planches, les plans, les eaux, &c. Cela est bien général. Mais il faut avoir recours au Livre même pour y trouver un détail complet. Disons seulement un mot d'une pratique

singuliere. Celle „ de couper la tête à
„ un arbre qu'on ne transplante pas
„ sur le champ avec sa motte, n'est
„ point contestée. Il n'en est pas de
„ même des racines. M. de la Quin-
„ tinie les traitoit presqu'aussi impi-
„ toyablement que les branches. A
„ peine en laissoit-il deux ou trois:
„ Encore les racourcissoit-il jusqu'à ne
„ leur donner que dix ou douze pou-
„ ces tout au plus. Sa méthode est
„ encore suivie dans bien des en-
„ droits...... Mais des curieux du
„ premier ordre, & en particulier
„ Messieurs le Normand Pere & Fils,
„ successeurs l'un & l'autre de M. de
„ la Quintinie, ont trouvé après des
„ épreuves réïterées avec toute l'exa-
„ ctitude possible qu'un arbre planté
„ avec tout ce qu'il a de racines sai-
„ nes réüssissoit beaucoup mieux, &
„ acqueroit promptement une toute
„ autre vigueur que son voisin qui
„ avoit été planté avec un petit nom-
„ bre de racines taillées de court. "
Indiquons simplement ce qu'on ap-
pelle les accompagnemens du Potager.
Car il a les siens comme le parterre;

& ce sont les Jardins coupés, & en pente pour profiter du soleil, les pepinieres, la fruiterie, la serre des légumes, celle des arbustes, la serre à feu, choses curieuses & nécessaires pour perpetuer les presens de la nature par l'adresse de l'Art. L'Article de la greffe & de la taille méritent toute l'attention pratique des amateurs du jardinage & l'industrie speculative des Physiciens. La séve par exemple déja tant de fois examinée ne sçauroit l'être trop. Sa circulation est-elle continuelle, ou alternative, montant de jour & retombant la nuit? Son cours ne peut-il point être varié d'un autre maniere? N'a-t-elle point son flux & son reflux semblable à celui qu'un Italien imaginoit dans le sang dont il faisoit sérieusement un animal? On réussit à arroser le feuillage. Pourquoi? Sujets d'exercice pour la Botanique. Tout l'art de la taille se reduit à trois points, propreté, économie, prévoyance. Ajoutons que l'expérience est le grand maître. Elle l'est encore *pour la culture des* arbres étrangers. *L'orange de la chine*, le raisin muscat,

la figue, l'ananas même mûrissent dans le nord de la France ; pourquoi l'olivier n'y réussiroit-il pas ? „ Notre „ climat, dit l'*Auteur*, se prête pres- „ que à tout. Il ne faut que l'essayer „ & l'aider.

Dans l'article des fruits, la Comtesse fait voir mois par mois quels sont les fruits qu'elle trouve le secret de conserver afin d'en avoir & d'en servir durant toute l'année. Dans celui des légumes on parcourt de même toutes leurs especes, leur arrangement, leur durée, &c. Et l'on a grand soin de distinguer les vrais légumes d'avec ceux qui n'en portent qu'improprement le nom. Les premiers sont les graines qu'on recueille dans des cosses. Les autres sont les racines, les verdures, les salades, les fournitures, les plantes fortes, les herbes odoriferantes, les fruits de terre.

Les articles du labourage, des semailles, des vignes, du vin, de la biere, du cidre, des bois, qui terminent ce second volume contiennent *cent choses* dont l'utile curiosité doit *attirer l'attention* de quiconque ne de-

daigne pas de se souvenir qu'il est homme & qu'il vit avec des hommes. Salomon qui connoissoit depuis le Cedre jusqu'à l'Hyssope nous renvoye à l'instinct des fourmis pour nous instruire à leur exemple du prix de notre travail & de nos réflexions. Le labourage seul, dit M. de Fenelon, fait la force des états. Ainsi l'ont pensé tous les sages; & voyez combien les reflexions l'ont perfectionné, combien même il peut l'être encore par une étude expérimentale. L'Auteur se fait garant d'un fait assez singulier dont il a été témoin. „ Un paysan
„ possedoit pour tout bien deux pe-
„ tites pieces de terre qui pouvoient
„ à peine lui donner un peu d'avoine
„ ou de bled Sarrasin. Il se mit en
„ tête d'en tirer du froment. Et com-
„ me il n'avoit ni betail ni engrais,
„ il essaya de creuser au coin d'une de
„ ses terres, & d'en tirer un sable
„ noir qu'il répandoit à la surface. Il
„ engraissa l'autre piece qui étoit
„ voisine du chemin avec la terre
„ *même qu'il amassoit* le long du che-
„ *min. Il* continua ce mêlange d'an-

„ née en année, & il parvint en effet „ à avoir le plus beau froment dans „ un païs où perſonne n'en recueil- „ loit. Il jouit de ſa proſperité qua- „ rante ans de ſuite. Ce ne fut pas „ ſans envie ni ſans être expoſé à la „ ridicule accuſation de ſortilege ou „ de magie. " Il auroit pû ſe défen- dre comme ce Furius Creſinus, dont parle Pline *l.* 18. Il produiſit aux Ju- ges ſes inſtrumens de labourage, & ſes bras nerveux. Voilà, dit-il, toute ma magie. Le travail & l'induſtrie ſont en effet la ſeule magie en ce genre, où l'excellent Laboureur peut dire.

Parvulus eſt nobis ſed bene cultus ager.

L'induſtrie a appris depuis long-tems & avant Virgile à multiplier d'une maniere ſurprenante un grain de bled par les ſaumures. Elle peut encore aller plus loin. Les faits le confirment. „ On a vû en conſéquence „ de la préparation des ſemences un „ ſeul grain pouſſer ſept ou huit tiges „ dont chacune portoit un épi de plus „ *de cinquante* grains. Le nombre

„ des

„ dés tiges ſur un même pié s'eſt „ quelquefois trouvé prodigieux. On „ en a compté (dit Malpighi) juſqu'à „ trente & trente-deux..... Il y a „ même des Laboureurs qui ſont ſi „ ſûrs du bon effet de leur prépara- „ tion, qu'au lieu de cent vingt livres „ de blé (qu'on employe d'ordinaire „ pour enſemencer un arpent) ils n'en „ employent que les deux tiers, ou „ même la moitié, & mêlangent pour „ chaque arpent ſoixante ou ſoixante- „ dix livres de blé avec de la paille „ hachée pour remplir la main du „ ſemeur à l'ordinaire..... Les dif- „ ferentes eſpeces de ſels ne nous „ manquent pas. Peut-être parvien- „ dra-t-on un jour à fournir facile- „ ment & ſans frais à la terre l'eſpece „ & la juſte portion des ſels propres „ à la rendre féconde tous les ans ſans „ interruption. Le produit des terres „ augmenteroit d'un tiers ou de moi- „ tié."

Le Chapitre du vin a un mérite particulier. Outre qu'il eſt traité à fonds en faveur des Palais délicats, il l'eſt plus utilement encore pour le

commerce, l'usage, & la santé. Ce dernier point ne sçauroit être indifferent pour qui que ce soit. En général on peut rapporter tous les vins à deux especes, sçavoir des vins de liqueur & des vins secs. Ne parlons point des premiers qui semblent préparés pour le besoin des païs chauds & pour la délicatesse des nôtres. Laissons disputer les Connoisseurs sur la saveur douce, amere, parfumée, des muscats & autres de la Ciutad, de S. Laurent, de Frontignan, de Condrieux, d'Arbois, de Rivesalte qui nous appartiennent; sur les vins étrangers de Tocaï, de la Verdée, de la Moscadelle de Montefiascone, du Mont-Vesuve, de Malaga, d'Alicante, de Madere, des Canaries, de Candie, de Chio, de Schiras, &c. Laissons ces vins que leur cuisson empêche d'être legers, fins, & coulans. Parlons un moment des vins secs dans lesquels le volatil & le sel dominent. L'ébullition parfaite en a subtilisé l'huile. L'Auteur en parcourt les défauts & les bonnes qualités. Le tout *dépend* encore moins du terroir que

de la façon des vignes, & de celle du vin même. Après avoir exposé la culture du Vignoble, l'on veut, 1°, que la vendange se fasse avec beaucoup de précaution. La premiere, la seconde & la troisiéme cueillette feront des vins fort differens, si pourtant l'on peut appeller vin celui qui provient des raisins pourris, verds, desséchés, &c. 2°. Il faut de l'industrie pour le mêlange que l'on fait ou à la vigne en mêlant habilement les raisins de divers cantons, ou à la cave avec beaucoup plus de précaution & souvent avec danger de tout perdre pour peu que l'on differe. Les vins faits ne sçauroient s'unir parfaitement. Le mêlange éprouvé des raisins qui ont une liqueur fine avec ceux à qui la terre plus nourrissante donne du corps, en un mot des raisins de trois ou quatre vignes de differentes qualités a porté à la perfection les vins de Silleri, d'Aï, & d'Hautvilliers. Ces derniers ont eû le nom du P. Perignon, Benedictin, premier Inventeur de ces heureux mêlanges *de raisins*. Cette méthode *est commune* aujourd'hui; & le vin

gris ou rouge réussit à proportion du terroir, de l'adresse, & de la façon du vin. Car 3°. il ne faut pas s'imaginer que le vin gris vienne du raisin blanc. Cette espece ne produit qu'un vin d'un blanc fade qui se change promptement en jaune, d'un goût conforme à la couleur, d'une foiblesse qui le fait tomber avant l'Eté, propre enfin à être conseillé aux malades. „ Mais le „ vin gris qui a l'œil si vif & qui est „ d'une blancheur & d'un éclat qui „ imitent le cristal provient des raisins „ les plus noirs; & sa blancheur ne se „ soutient jamais mieux que quand „ on a pris soin d'arracher tous les „ seps des raisins blancs. Autrefois le „ vin d'Aï duroit à peine un an. La „ liqueur des raisins blancs dont la „ quantité étoit grande en ce vigno- „ ble, venant à jaunir prenoit le des- „ sus, & alteroit toute la masse du vin. „ Mais depuis que les raisins blancs „ n'entrent plus dans le vin de Cham- „ pagne, celui de la montagne de „ Reims dure sept ou huit ans, & ce- „ lui de la Marne va aisément à qua- „ tre & cinq. Les vins de Bourgogne

„ ne tomberoient pas comme ils font
„ dès la troisiéme année, souvent dès
„ la seconde, si on les façonnoit avec
„ la même précaution." Tant il est vrai que la façon fait tout en toutes choses. Celle du vin gris consiste à bien conserver l'azur & la rosée dont les grapes sont couvertes; à les mettre sur le champ au pressoir, sans foulure ni cuvée; à donner promptement sa premiere serre; à mettre à part ce qui en a coulé. Voilà l'excellent vin gris, si l'année a été bien chaude. Si non vous le mêlez avec celui de la seconde serre, & quelquefois même avec celui de la troisiéme, qu'on appelle premiere taille. Si vous allez plus loin vous courrez risque d'avoir l'œil de perdrix ou une couleur plus chargée. Car les tailles ou serres suivantes font rougir le vin par degrés. D'où il s'ensuit que la rougeur vient du mêlange plus ou moins parfait des liqueurs qui sont dans l'envelope avec celle qui forme le corps du grain. Vous comprenez par conséquent la façon du vin rouge, *pourquoi l'on foule* & l'on fait cuver *les raisins avant* que de les pressurer,

pourquoi l'on vendange durant la plus grande chaleur du ſoleil, pourquoi au défaut de ſoleil on ſe ſert de fourches pour égrener le raiſin, & en ôter les grappes qu'on réſerve pour le rebut. Cette derniere façon eſt bonne dans les années froides où le vin lent à cuver ſe ſentiroit du mauvais goût de la queuë des grappes. Il s'agit 4°. de bien gouverner le vin mis en tonneaux. Ce n'eſt pas une petite ſcience, quoiqu'elle n'ait rien de métaphyſique, ni de fort relevé. Les Sçavans, les Antiquaires, & autres ont beau vanter leurs travaux, Moliere leur dira par la bouche de Chryſale, que

Vaugelas n'apprend point à faire un bon
potage, &c. *

Venons au fait. Laiſſer bouillir le vin à l'air un nombre de jours déterminé par le degré de maturité & de temperature; boucher foiblement les vaiſſeaux qui doivent être très-differens pour le gris & le rouge; les mettre au cellier haut tout l'hyver & dans

**Femmes ſçav.* Acte II. Scene VII.

les caves basses au retour des chaleurs; les en retirer sur la fin de l'automne, préserver la liqueur de la lie & de l'air qui sont les *deux pestes du vin*; imiter les Champenois qui déplaçant ou faisant relier douze fois leurs vins en quatre ans, les transversent douze fois dans des vaisseaux parfaitement nets; tirer le vin à clair, le rendre mousseux pour ceux qui aiment cette façon d'air potable; le coller à propos suivant qu'il est tendre ou ferme; le mettre & le conserver en bouteilles ou l'entretenir en cercles & le couper, comment, en quel tems, avec quelles précautions, quels soins, quelle propreté : Voilà certainement en quoi *Malherbe & Balzac si sçavans en beaux mots, auroient été des sots.* Voiture même qui n'entendoit point taillerie à ce sujet s'y seroit trouvé fort embarassé. Mais est-il honteux d'en sçavoir au moins la théorie pour veiller à la pratique? Non sans doute; & nous devons sçavoir gré à l'Auteur d'être entré dans un si utile détail. Il *finit par le parallele* interessant des vins *de Champagne* & de Bourgogne. Il

ne décide pas ouvertement, & no
dirons de même

Non nostrum inter vos tantas compone
lites.

Mais nous observerons avec l'Au
teur de quel prix sont l'industrie
& l'émulation. Les vins si durables
dont parle Horace, ne dégénéroient
cent ans après lui que par la faute des
habitans. Les Champenois au contrai-
re par leur constantes recherches sont
parvenus recemment & en peu de
tems à faire des vins extrêmement dé-
licats & plus durables que ceux de
Guïenne & de Bourgogne. L'on voit
par des preuves tirées du Chartrier de
l'Hôtel de Ville à Reims que le vin
Remois commença à devenir plus cher
que celui de Bourgogne dès l'an 1559.
& qu'il alla toujours en se perfection-
nant ; de sorte que „ si l'on peut juger
„ du mérite des vins par le prix que
„ les Marchands y mettent, lorsque
„ le meilleur vin de Bourgogne se
„ vend trois cens livres sur les lieux,
„ *le vin fin* de Champagne se vendra

„ dans les caves de Sylleri & d'Eper-
„ nay, six, sept & huit cens livres. "
Si le vin de Bourgogne paroît avoir plus de corps, en est-il plus salutaire ? Son éclat (dit le Comte) lui est commun avec les vins les plus grossiers. Plus le vin est chargé, moins il est fin & coulant & plus il est difficile à digerer. La gravelle & la goutte si ordinaires dans les païs de vignobles sont des maladies presqu'inconnuës à Reims & sur la Riviere de Marne, où l'on fait usage d'un vin peu coloré. Concluons toutefois, avec la Comtesse, qu'il est bon de laisser le procès indécis. Les prétentions des deux Provinces sont avantageuses, & les démêlés des Connoisseurs sont réjouissans. „ Leurs
» combats ne sont point dangereux.
» Il est même *tout commun* de voir
» ceux d'un parti entretenir des in-
» telligences dans l'autre. On se rap-
» proche souvent sans peine, & il
» arrive rarement que ceux qui ont
» tenu bon pour la Bourgogne dans
» le commencement du repas ne se
» reconcilient avec la Champagne
» *dès avant le Dessert.*

5 B v

Après ce détail le Lecteur nous dispensera de parler de la biére, du cidre, & des bois qui terminent ce second volume. Nous toucherons plus légerement les sujets qui composent le troisiéme. Les prairies, les troupeaux, les pâturages, les rivieres, les fontaines, les montagnes, la mer, l'air, les fossiles, les carrieres, les mines, sont des sources de connoissances également belles & avantageuses. Mais ces objets sont plus connus par les excellens Livres que nous avons sur l'Histoire Naturelle. Ce n'est pas qu'il n'y ait de quoi profiter dans celui-ci, ne fût-ce que par certains détails, & quelques reflexions. Mais si nous nous arrêtions à la substance de chaque Entretien, nous ne ferions que répéter ce que l'on trouve ailleurs. Produisons quelques exemples plus rares. Celui des mines de Pologne l'est à quelques égards ou du moins il le devient par le récit d'un témoin (*a*) oculaire que cite l'Auteur.

En 1252 on découvrit ces fameuses mines de sel qui sont un des plus

(*a*) M. L'Abbé de la Grive.

considerables revenus du Roy de Pologne. Elles sont proche de Cracovie, & c'eſt à leur occaſion qu'on à conſtruit la petite Ville de Williſca qui à l'exception de l'Egliſe, eſt toute entiere compoſée de maiſons creuſées ſous terre. „ On deſcend dans les mi-
„ nes par quatre ouvertures. Les deux
„ principales ſont dans la Ville &
„ ſervent pour tirer en haut les grands
„ quartiers de ſel qu'on y expoſe de-
„ vant les portes pour y être foulés
„ & briſés par les pieds des hommes,
„ & des chevaux avant que d'être
„ broyés plus menus par les moulins.
„ Les deux autres deſcentes ſervent
„ ſurtout pour porter dans les ſouter-
„ rains les bois & les choſes néceſſai-
„ res aux travailleurs. Les trous ſont
„ quarrés de quatre à cinq pieds de
„ large & revêtus de fortes planches
„ juſqu'en bas. Sur l'ouverture eſt une
„ grande rouë qu'un cheval met en
„ mouvement pour faire monter ou
„ deſcendre un cable gros comme le
„ bras. Quand on veut deſcendre
„ (ce qu'on peut faire à trente & qua-
„ rante perſonnes à la fois) celui qui

„ doit passer le premier attache forte-
„ ment au cable une grosse corde
„ qu'il fait tourner autour de lui.
„ Quand il est assis sur cette corde, il
„ prend un autre travailleur sur ses
„ genoux, ils descendent tous deux
„ de trois ou quatre pieds seulement,
„ & font place à un autre, qui ayant
„ de même attaché sa corde au cable
„ prend sur lui son compagnon.
„ Ceux-ci abbaissés dans l'ouverture
„ à quatre ou cinq pieds de profon-
„ deur, deux autres succedent. Quand
„ tous ceux qui doivent descendre
„ ont ainsi pris leur place, le cheval
„ marche sans interruption & dévui-
„ de le cable jusqu'à ce que le pre-
„ mier descendu & tous ceux qui le
„ suivent ayent trouvé le premier
„ fonds à cent toises plus bas que l'ou-
„ verture. Là ils quittent leur corde,
„ & à l'aide d'une lampe ils s'avan-
„ cent de côté par des détours & des
„ meandres qui vont toujours en des-
„ cendant jusqu'à ce qu'ils arrivent à
„ la seconde ouverture qui est encore
„ de cent toises de profondeur. Ils y
„ descendent par des échelles pro-

» prement ajustées dans toute la lon-
» gueur du trou. Ce n'est qu'à plus
» de deux cens toises sous la Ville que
» l'on trouve les carrieres de sel. Les
» ouvriers creusent de tous les côtés
» en observant de maintenir le haut
» des grandes ouvertures avec de for-
» tes pieces de bois & de bons étais.
» Une singularité fort remarquable,
» c'est qu'il entre dans ces carrieres
» un ruisseau d'eau douce qui ne ta-
» rit que dans les grandes sécheresses,
» & qui passant tout à travers sert au
» rafraichissement des travailleurs qui
» y sont au nombre de plus de mille
» avec quelques chevaux pour trans-
» porter le sel au pié des ouvertures.
» Les chevaux sont condamnés à une
» nuit éternelle. L'air de ces souter-
» rains est si rude que ces animaux y
» deviennent aveugles en peu de tems.
» Les travailleurs remontent de tems
» en tems pour jouir d'un air plus
» pur & pour acquiter leurs devoirs
» de Religion. " A l'occasion de ce récit, l'Auteur prouve solidement après les meilleurs Scrutateurs de la *nature que la mer* n'a aucune part

aux mines de ſel & aux puits ſalés.

Dans ſon diſcours curieux ſur l'uſage qu'on doit faire du Spectacle de la Nature. Il prouve non ſeulement l'Exiſtence de Dieu, mais ſon unité par l'union des parties de la nature, par la fin générale de la nature entiere, par la génération des plantes & des animaux. Il prouve la puiſſance de Dieu, ſa ſageſſe, ſa liberté, ſa bonté juſques dans les choſes nuiſibles, inutiles, ou injuſtes en apparence. Il montre la ſuperiorité de l'homme ſur toutes les Créatures ſoumiſes à ſes beſoins. Il dévoile le concert de la nature avec la révélation, & il confond avec avantage les Athées. Mais après avoir fait voir évidemment la réalité & la poſſibilité du Déluge univerſel, il épouſe la conjecture de Burnet (ſans le nommer) conjecture peu prouvée, & qui conſiſte à dire qu'avant le Déluge l'Equateur & l'Eclíptique ne faiſoient qu'un même cercle.

Nous remarquerons, en finiſſant, qu'on n'a pas généralement approuvé quelques explications Phyſiques, entr'autres celle du Parallelíſme des arbres,

Tome I, édition premiere, page 454. Il valoit mieux, ce semble, adopter celle de M. Dodart. *Mémoires de l'Académie, année* 1699 *page* 60 *de l'histoire*. Il en est de même de la maniere dont l'Auteur explique pourquoi la radicule des plantes pousse en bas, & la tige en haut. *Tome I, édition premiere, page* 430. La raison tirée de l'air est refutée solidement par les *Mémoires de l'Académie an.* 1700, *page 61 de l'histoire & 47 des Mémoires.*

ARTICLE CXIII.

SUITE ET CINQUIE'ME Partie de Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acoustique : adressées à M. le Président de Montesquieu, par le Pere Castel Jesuite.

MONSIEUR, je dois vous l'avouer, dans mon dernier écrit, je ne cherchois qu'un prétexte pour me dispenser de donner si-tôt au Public le morceau des octaves des couleurs : Non que ce morceau ne soit prêt, puisque vous l'avez vû dans les cayers

que j'eus l'honneur de vous remettre, il y a quelques mois, & que l'execution pratique en est toute renfermée dans ces nuances de toutes sortes de couleurs, que vous avez vûës aussi, & que bien des gens ont vûës.

Mais par là même que ces octaves sont mon morceau favori, il me semble que j'ai une je ne sçais quelle reserve à le publier sitôt. Quand je l'aurai donné au Public, j'aurai tout donné, tout au moins ce qui regarde la pratique, l'art & le métier, le secret même, s'il y en a. Je ne suis pas naturellement mysterieux, & j'aime assez à rendre les Sciences & les Arts *diffusibles* & populaires. Mais des personnes, aux raisons desquelles je suis bien aise de déferer un peu, ont souhaité que je ne me pressasse pas de rendre tout cela si vulgaire & si trivial.

J'y trouve mon compte aussi, en me renfermant tout-à-fait dans une théorie que j'aime, & qui me convient mieux. Le Public n'y perdra rien non plus: Car il veut jouir tout à l'heure de l'agrément de la nouvelle Musique; & s'embarasse assez peu de l'art

& de la maniere dont on le sert, pourvû qu'il soit servi. Or en servant les yeux, il est tout-à-fait nécessaire de servir son esprit ; & plutôt celui-ci fera son devoir, plutôt ceux-là jouiront du nouvel agrément. Je mene ceci par une route un peu extraordinaire : On demande celle des yeux ; je vais par celle de l'esprit : qu'importe, pourvû que les yeux arrivent.

Je ne suis point du tout de l'avis de ceux, qui croyent qu'il n'y a qu'à voir ici, pour sentir & juger ; dans la Musique vulgaire tous les Auditeurs ne sont pas juges. Comment tous les spectateurs le seroient-ils de celle ci, contre laquelle la plupart sont parties ? En tout genre de jugemens, un juge doit avoir deux qualités essentielles ; l'esprit éclairé & le cœur droit. Le cœur devroit-il être pour quelque chose dans une question de cette nature ? Et devroit-il l'être au moins à son préjudice ? Car on a si bien pris son parti que de quelque côté que la chose tourne, il n'y a qu'à perdre pour les trois quarts de ceux qui se sont pressés de juger. Si la musique des couleurs

n'est point réelle, tant pis pour le
blic curieux de musique & d'a
mens : si elle en est un, tant pis
ceux qui se sont fait un point d'
neur de prétendre qu'il n'en
rien.

Les cœurs ne s'enchaînent pas
volontés sont libres, les goûts son
bitraires. Mais les esprits du mo
c'est à la raison de les mener :
faut-il instruire le procès, avant
de le juger. Auroit-on deviné qu
eût des tons & des demi-tons, des
ces, des quintes & par conséq
des quartes, des sixtes, des septié
& mêmes des octaves dans les
leurs ? Quelque Peintre Anon
pouvoit le sçavoir *in petto*. Ce
encore rien que cela : tel qui sçait
la Musique Italienne n'est pleine
tre chose, ne goûte pas cependa
Musique Italienne, parce qu'il
connoît pas, & le plus souvent p
qu'il ignore qu'elle est belle & ag
ble : car il le sçait par oüir dire ;
c'est ne rien sçavoir : les agrémens
souvent personnels, & chacun est
de son goût. Je ne dis pas juge

ré, bon juge ; mais juge tout court.

Enfin je me ſuis mis fortement dans l'eſprit que pour goûter la nouvelle Muſique, il falloit la connoître ; & que pour la faire goûter, c'étoit par conſéquent à moi de la faire connoître, & comme j'ai dit, de la faire goûter à l'eſprit. C'eſt ce que j'entreprends ſpecialement dans cet écrit, en prouvant de mon mieux déſormais, que la Muſique eſt un plaiſir de l'eſprit ; & que la muſique des couleurs eſt un agrément réel capable de plaire réellement, à ceux qui ont l'eſprit & le cœur bien diſpoſés, & en quelque ſorte dociles à cet agrément nouveau.

Je ſens la difficulté de mon entrepriſe : mais tout m'étoit bon dans mon dernier écrit, pour me fournir le prétexte que je cherchois. Le plaiſir, les agrémens, les graces, le goût ſont la qualité occulte, quoique le triomphe de la belle litterature, des Orateurs, Rhéteurs, Poëtes, Ecrivains polis, & autres Philoſophes en bel eſprit. *Les graces ſont petites, elles échapent aux yeux, & preſqu'à l'eſprit, les*

agrémens sont fins & délicats, ils ne se laissent point manier, ni presque définir ; les plaisirs sont arbitraires, on n'en dispute pas ; le goût est un je ne sçais quoi : on se le dit d'esprit en esprit, sans que l'oreille l'entende, sans que l'œil s'en apperçoive, &c. Tout cela assaisonné de stile, assorti de phrases, nourri de paroles, tourné & retourné, sassé & résassé, en Prose & en Vers, en Vers & en Prose, amuse merveilleusement son Lecteur, Lecteur François à la moderne ; & à la moderne il suffit d'amuser.

Mais le ton de Philosophie & de Géométrie, dont tout ceci s'est annoncé ; le ton même de contradiction sur lequel le Public a monté ses premiers jugemens, m'impose la loi, sans doute heureuse, de ne proceder sur aucune partie de mon sujet, que la regle & le compas, l'expérience & la démonstration à la main ; & jusqu'au goût & au je ne sçais quoi inclusivement, je dois tout définir, tout constater, tout démontrer.

Je le dois, & j'y consens. *Les Géométres*, dit ingénieusement M. de

Fontenelle, *aiment les difficultés.* Il m'eût été facile d'assujettir au raisonnement & au calcul de la Géométrie, le morceau des tons, demi-tons, tierces, & quintes des couleurs. Je n'ai pas crû devoir m'en piquer, & je l'ai donné en stile libre & ordinaire. Mais plus le morceau que j'entreprends paroît rebelle à ce stile exact & mesuré, plus je me sens encouragé à n'y en employer point d'autre. Soit donc, sans jargon cependant.

Proposition premiere. Il y a des plaisirs de l'esprit.

Démonstration. La proposition pourroit passer dans un stile aisé. Sous cet air précis & didactique, je lui prévois des Contradicteurs. La plupart des hommes donnent tout au corps: Pour moi, je l'avouë, j'aimerois encore mieux exceder en faveur de l'esprit: mais sans autre discussion de Rhétorique, je remarque que ma proposition a des branches qui donnent lieu aux subterfuges, & qu'il est essentiel de suivre en détail, par un nombre de *Propositions lemmatiques*, ou préparatoires, car ce n'est qu'en cette qualité

qu'elles entrent dans mon ſujet. C'eſt comme la *Logique du goût.*

Lemme premier. Il y a trois ſortes de perceptions, l'intelligence ou l'idée, le ſentiment, & la ſenſation.

Démonſtration. Les Philoſophes n'en comptent que deux, l'idée & la ſenſation : la Philoſophie ne devroit être que le recueil des idées du ſens commun, redigées en ordre de ſiſtême ou de doctrine. Dans un certain monde poli, chez les Ecrivains mêmes d'un ſtile poli, le *ſentiment* tient le milieu entre l'idée & la ſenſation. La notion eſt juſte : Quand on dit qu'on a des ſentimens, on dit quelque choſe; or on ne dit pas préciſément qu'on a de ſimples idées, ou de ſimples ſenſations.

Lemme ſecond. Le ſentiment eſt une intelligence envelopée ou une confuſion d'idées : La ſenſation eſt une confuſion de ſentimens.

Démonſtration. Le ſentiment eſt une idée générale & vague, qui réſulte de pluſieurs idées, que l'eſprit ne peut démêler facilement; mais qui ne laiſſent *pas de l'aſſurer* de leur exiſtence, ou

de celle de leur objet. La ſenſation, encore plus indéfiniſſable, donne une certitude plus grande, à raiſon du plus grand nombre de ſentimens ou d'idées, dont elle eſt le réſultat & la réunion.

Scholie. L'intelligence eſt comme une vapeur ſubtile que le ſoleil éleve, ſans préjudice de la ſérénité du jour. Le ſentiment eſt comme une vapeur groſſiere qui forme un brouillard obſcur. Les ſenſations ſont comme de groſſes goutes de pluye, peſantes & denſes, qui rendent le jour ſombre & ténébreux. L'idée répond encore à la viſion de l'œil; le ſentiment, à la perſuaſion de l'oreille; la ſenſation, à la ſécurité aveugle du tact.

Lemme troiſiéme. Le Peuple eſt Peuple par les ſenſations; le ſçavant eſt ſçavant, par les idées; l'homme poli, l'homme tout court, tient le milieu par les ſentimens. Cela a-t-il beſoin de preuve?

Scholie. Encore ce milieu vaut-il peut-être mieux, parce que c'eſt un milieu? *Et parce que les idées du ſçavant, ſouvent fauſſes* & préſomptueu-

ſes, ſont preſque toujours abſtraites, irréductibles à la pratique, & inutiles au commerce de la vie, au bien de la ſocieté? Et parce que les ſenſations populaires, ne ſont que baſſeſſe & groſſiereté? Ajoutons que les idées du ſçavant étant toutes en ſpéculation, ne l'exemptent pas le plus ſouvent de cette groſſiereté de ſenſations populaires: allant d'une extrêmité à l'autre, ſans beaucoup s'arrêter aux ſentimens; aux vrais, Phyſiques ou moraux: car de ſentimens métaphyſiques, de ceux où l'eſprit & le raiſonnement dominent, au préjudice du cœur, du courage, de l'affection, de la bonne volonté, des mœurs même & de la réligion, ſouvent même du ſens commun & de la raiſon, le ſçavant, pur ſçavant n'en manque pas: ce qui explique bien des Phénoménes litteraires.

Lemme quatriéme. Les idées font l'eſprit, les ſentimens le cœur, les ſenſations l'ame.

Démonſtration. J'aurois pû dire que l'eſprit fait ou produit les idées, le cœur les ſentimens, l'ame les ſenſa- tions,

tions, ou que ces operations appartiennent à ces trois puiſſances : le langage eſt indifferent pourvû qu'il ſoit expliqué. Le mien me paroît le plus propre, le plus conforme au moins à ma penſée. Car ce n'eſt jamais que la même ame qui a des idées, des ſentimens, & des ſenſations, c'eſt-à-dire, des operations plus ou moins dévélopées ou confuſes. Par eſprit on entend l'ame comme dégagée des ſens, & n'ayant que de l'intelligence : par cœur on entend, on ſous-entend du moins l'ame comme moitié dégagée du corps, n'y tenant que par les ſens, & par un reſte de ſenſation, & tenant à l'eſprit par un commencement d'idée. Par ame on entend l'eſprit comme tenant tout-à-fait au corps, & aux ſens, comme intimément uni au corps, comme animant & vivifiant le corps ; d'où lui vient le nom d'ame, c'eſt-à-dire, de ſubſtance qui anime.

Scholie premiere. La bête a une ame, ſauf à expliquer ce que c'eſt ; l'homme a *un cœur* ; *l'ange* n'eſt qu'eſprit. *Ainſi le peuple* eſt un peu au deſſous

de ce qu'il eſt par nature : le ſçavant au deſſus, s'il ſçavoit s'y tenir : l'homme du monde, l'homme poli & bien né, eſt ce qu'il eſt : Encore une fois, c'eſt peu-être le mieux. On ne redreſſe ſouvent la nature qu'en l'eſtropiant ; il faut avoir bien de l'eſprit & de la ſcience, pour en avoir impunément pour le bon ſens & le bon cœur.

Scholie ſeconde. On doit comprendre que par idée, par idée pure même je n'entends point une pureté angelique ; ni par ſenſation une groſſiereté purement animale. A le bien prendre, nous n'avons que des ſentimens, moitié idées, moitié ſenſations. Moitié corps, moitié eſprit, l'humanité ne comporte rien qui ſoit exempt de ce mêlange : ſeulement il eſt quelquefois inégal, & ſelon la proportion regnante, la perception eſt tantôt idée, tantôt ſenſation, à meſure que l'eſprit prévaut ou le corps. Le ſentiment eſt dans le juſte équilibre ; & tout nous dit qu'il vaut le mieux des trois.

Lemme cinquiéme. Il y a trois ſortes de plaiſirs, de l'eſprit, du cœur, & de l'ame.

Démonstration. On ne doute pas des deux derniers. Mais il semble que chaque faculté doit avoir ses plaisirs, & que si deux en ont, il y auroit de la bizarrerie d'en priver la troisiéme, & en un sens la plus noble. Croit-on que l'Ange & Dieu, pour n'avoir point de corps, soient exempts de plaisir, de satisfaction, de bonheur? Si cette comparaison est trop rélevée, jugeons par notre bassesse même. L'esprit a des passions; l'esprit est curieux, curieux de science & d'instruction: lorsqu'il atteint son but, qui doute qu'il ne s'y arrête? Qu'il ne s'y répose? Qu'il n'en jouisse en paix? Et que cette paix, ce répos, cette jouissance ne soit un bien? Et un bien à sa portée, & qu'il goûte avec plaisir?

Lemme sixiéme. Les plaisirs de l'esprit, ceux même du cœur ou de sentiment, sont des agrémens.

Démonstration. Je ne fais proprement ici que définir les mots, & les attacher systêmatiquement à leurs idées, idées d'usage & du monde, *plutôt qu'aux idées* abstraites des *Philosophes.* Or il me paroît que dans ce

monde poli & éclairé, on affecte le nom de plaisirs aux plaisirs animaux & grossiers des sens & de pure sensation; & qu'on reserve le nom doux & honnête d'agrémens à tout ce qui va à la satisfaction de l'esprit; en affectant même souvent le cœur avec finesse. Ce sont de ces plaisirs *qui font rire l'esprit*, suivant l'expression de M. de Fontenelle, délicat appréciateur de ces sortes d'agrémens.

Conclusion & corollaire général de la premiere Proposition. Il y a donc des plaisirs de l'esprit; des plaisirs purs, fort épurés du moins, autant que la composition & le mélange de notre double nature peut le permettre. Elle le permet, plus qu'on ne pense; & notre avilissement à des plaisirs indignes de nous, est tout-à-fait volontaire, & le plus souvent criminel. Heureux ceux qui sçavent tourner, par l'étude & la reflexion, les sensations en sentimens, & les sentimens en intelligence: Il faut être un peu né pour cela; mais tout homme est né pour être homme, c'est-à-dire, pour avoir *plus de sentimens* que de sensations,

& plus d'idées que de sentimens. Car dans le partage, en apparence égal, de notre nature, l'esprit a droit de faire pancher la balance ; soit parce que, de droit, la superiorité de sa nature la panche de son côté ; soit parce qu'il est puissance libre & active, capable de faire valoir ses droits, & d'en usurper même de légitimes, sur une puissance tout-à-fait subalterne, & de soi inanimée.

Proposition seconde. La Musique est un plaisir de l'esprit, un simple agrément.

Démonstration. La plupart des gens y cherchent le plaisir des sens, & ne l'y trouvent pas : de là vient que si peu de gens la goûtent bien ; c'est qu'il y en a peu qui la connoissent. Cette proposition renferme un grand détail de Théorémes ou de propositions particulieres : Je n'en veux pas omettre un seul, elle est fondamentale pour la nouvelle Musique, qu'on connoît bien peu, lorsqu'on en veut juger par les yeux qui ne peuvent jamais, & ne doivent en être que les témoins.

Théorême premier. Les animaux grossiers, pesans, terrestres, à quatre pieds, ne goûtent point la Musique.

Démonstration. Ils en ont la sensation, sans doute aussi bien que nous: sensation pure qui ne fait qu'effleurer leur ame ou leurs oreilles, quoiqu'en les secouant vivement. Ils n'ont point de musique propre; & celle qu'ils entendent, ne les excite point à s'en donner. Nos chiens, nos chats, les singes mêmes, ne deviennent jamais Musiciens. J'ai vû un chat qu'on citoit pour un grand amateur. Dès qu'on ouvroit le clavecin, il couroit se placer à côté du pupitre: il étoit attentif; & suivoit de l'œil tous les mouvemens des doigts: appellé pour le voir, je fis plus, je l'observai; & je vis qu'il n'étoit sensible qu'à l'harpegement des doigs, qu'il harpégeoit aussi, & qu'il ne guettoit que le moment de jouer de la patte sur ces doigs mobiles. On étoit accoutumé à son badinage, on l'interprétoit même en bonne part, & presque pour une envie de jouer réellement lui-même de l'instrument. Je le guettai à mon tour, & comme il avan-

çoit la patte, je jouai sur elle avec une baguette : Il me regarda, soufla, jura, sauta à bas ; & depuis ce moment le premier son du clavecin, le fit jurer & fuir bien loin sa chere musique, qu'il détesta de bien meilleur cœur, qu'il ne l'avoit jamais aimée.

Théoréme second. Les gros oiseaux ne paroissent pas plus amateurs.

Démonstration. Les autruches, les aigles, les milans, les éperviers, les paons, les cignes, les oyes, les poules, les canards, les corbeaux, les macreuses, les perdrix mêmes n'y paroissent point trop sensibles. Au perroquet, au merle, à la pie commence un certain ramage.

Théoréme troisiéme. Les oiseaux ne paroissent pas plus faits pour la Musique que pour la parole.

Démonstration. Je crois l'observation nouvelle, vraye du moins : elle est singuliere. La parole tient à l'esprit, le chant tient à la parole. Je ne l'ai point vû, mais je l'ai entendu dire, qu'on avoit fait parler des chardonets & des sérins.

Corollaire. La petitesse du corps &

l'agilité dans les animaux paroît aussi tenir à leur chant & à leur facilité d'articuler les sons : comme pour nous faire entendre, que moins ils sont lourds & corporels, plus ils sont agiles, legers & spirituels ; & que dans les autres animaux la grossiereté du corps émousse le peu d'intelligence que la Providence peut leur avoir donné.

Théoréme quatriéme. Les petits oiseaux, sérins, linotes, rossignols, &c. n'ont point de musique, de génie & de goût, comme la nôtre.

Démonstration. Ils n'ont aucun de nos trois genres, l'*harmonique*, le *diatonique*, le *chromatique*. Leur genre est *enharmonique* ou *non harmonique*.

Théoréme cinquiéme. A bien prendre la chose, les petits oiseaux n'ont pas plus de chant que les gros, ni même que les animaux à quatre pieds.

Démonstration. Si le rossignol chante, la poule chante, le corbeau chante, l'oye chante, le chat chante, &c. Et si *le chat ne fait* que crier, le chant du *rossignol n'est* qu'un cri. Il y a autant

d'inflexion de voix, de diversité de sons, dans l'un que dans l'autre. Seulement le cri du rossignol est plus doux, plus doux pour nous. Car un chat trouve sans doute son miaulis tout aussi gracieusement modulé, que le rossignol trouve son ramagé. Encore même y a-t-il plus de vérité, plus d'expression dans le ramage du chat. Il a des accens plaintifs & qui vont au cœur. Le chien exprime fort bien sa joye, sa colere, sa tristesse par l'inflexion de sa voix. Le rossignol n'a point de vrayes inflexions rélatives à aucun sentiment du cœur, à aucune idée de l'esprit, à aucune sensation même du corps, puisqu'elles sont toujours les mêmes.

Théoréme sixiéme. Le chant des oiseaux est fort borné.

Démonstration. Quelqu'un parmi nous, qui passeroit sa vie à entonner la même chanson, seroit-il censé amateur ?

Théoréme septiéme. Ce que les oiseaux apprennent de notre musique, n'est point l'effet de leur goût.

Démonstration. Chaque espéce

a son chant, & souvent dans une voliere, on n'en entend pas deux qui modulent sur le même ton. Ils chanteront des années tous à la fois sans se donner le ton, & sans jamais aucun concert; & nul ne paroîtra sentir la cacophonie de leur faux ensemble. Ils se piqueront d'émulation, je veux le croire, & chanteront à l'envi; mais émulation de cri & de bruit: ils ne se piqueront ni d'attraper le chant l'un de l'autre, ni d'aucune réponse harmonique. Dans une campagne au moins, a-t-on jamais vû la linote imiter le rossignol, la fauvette imiter la linote?

2°. Notre chant même, nos sérins & linotes l'entendront toute leur vie, sans se sentir excités à autre chose, qu'à répeter leur propre chant.

Théoréme huitiéme. Ce que les oiseaux apprennent de notre chant, est l'effet de notre art, & d'un art très-recherché.

Démonstration. On auroit beau les y inviter, en chantant ou jouant devant eux tout ce qu'il y a de plus beau; il faut les y forcer, leur tendre des

pieges, les prendre au moment qu'ils n'ont point de goût pour leur propre chant, lorsque rien ne les y invite, la nuit, presqu'endormis. N'est-ce point là une machine qu'on monte plutôt qu'un animal qu'on dresse? Je ne dis pas qu'ils soient purement machines, mais qu'ils le sont beaucoup dans cette operation.

Théorême neuviéme. Ce qu'ils apprennent de musique prouve la plus grande médiocrité du goût.

Démonstration. 1°. Ils apprennent indifferemment tout ce qu'on trouve à propos de leur siffler; & mieux, tout ce qu'il y a de plus plát & de plus facile.

2°. Et combien de tems leur faut-il pour apprendre un air de dix mesures?

3°. Un, deux, trois airs en toute leur vie, épuisent leur mémoire & leur goût.

4°. Les ont-ils appris? Ils vont les chanter & rechanter, jusqu'à ennuyer, & faire repentir de les leur avoir sifflés.

5°. Aussi se désabuse-t-on beau-

coup de ces sifflemens d'oiseaux ; & ne sont pas ceux qui ont le plus goût pour la musique, qui en s les plus curieux. Encore vaut-il mi les abandonner à un ramage ina culé, qui ne plaît pas assez par sa b diversité, pour interesser & dépl par son insipide monotonie.

Théoréme dixiéme. Encore les seaux ne goûtent-ils que les airs qu connoissent.

Démonstration. On sçait ce qu' apprend ou ce qu'on a appris; les seaux sçavent les airs qu'ils chanter nous le disons tous les jours, peut-en douter ? Or on connoît appare ment ce qu'on sçait.

Théoréme onziéme. L'histoire fame se du merle, sérin ou sansonet prouve rien.

Démonstration. 1°. Un de ces o seaux ou tout autre, peu import perdit un beau jour la parole : tout quartier étonné demandoit, & pou quoi & comment ? Et l'on n'y sçav d'autre réponse, sinon qu'un *Tron pette qui lui* avoit sonné brusqueme *aux oreilles*, avoit paru le frapper d

tonnement & de surdité. A quelque tems assez éloigné de là, quelqu'un va aviser pourtant l'oiseau, jusques-là rêveur, qui frédonoit, entre bec & gosier, un air de trompette, le même qu'on lui avoit brutalement lancé dans les oreilles, & comme éparpillé dans le cerveau.

2°. Nous entendons une chanson ou autre chose qui nous plaît, ou nous déplaît même ; le souvenir nous en revient, mais un souvenir confus ; nous voulons rappeller l'histoire ou la chanson. Nous sentons que nous l'avons dans la tête ; & surement nous l'avons, mais en lambeaux : aujourd'hui c'est un lambeau, demain un autre, & souvent huit jours, huit mois, huit ans & plus après, nous rattrapons le tout. J'ai été plus de vingt années à chercher mille choses pareilles, que j'ai enfin retrouvées dans ma tête.

3°. Ce bruit de trompette consterna le petit oiseau : il l'avoit toujours present à son pauvre esprit : il le craignit tant qu'il y pensa toujours : il y *pensa tant qu'il cessa de le craindre, qu'il s'y apprivoisa*, qu'il le connut ; *qu'il le goûta*, qu'il le chanta.

Théoréme douziéme. La connoissance de cet oiseau n'étoit point une pure sensation.

Demonstration. Ce fut par voye de sensation sans doute, que cet air entra dans son cerveau : aussi ne le sçut-il pas pour cette fois là. Ce qui se passa dans la suite, a bien l'air d'un débrouillement de cahos, d'un dévelopement d'idées. Le souvenir précis & articulé de plusieurs tons bien distincts, n'est-il qu'une sensation ?

Théoréme treiziéme. Les sauvages n'ont qu'une musique sauvage, proportionnée à leur degré de culture d'esprit.

Demonstration. J'ai entendu citer les Iroquois de la nouvelle France, comme amateurs. La preuve se reduisoit à ce qu'ils chantoient à Vêpres, & à la Grand'Messe, sans approcher pourtant du lutrin, soit dit à la gloire de nos Aumusliers de Village. Ces Iroquois au reste vivent parmi nous, & nous entendent chanter dès la bavette.

Théoréme quatorziéme. Ces Sauvages ne goûtent notre musique, qu'à

mesure qu'ils goûtent notre langage.

Demonstration. Je l'ai entendu dire aussi, qu'ils prennent notre chant pour un langage ; sans soupçonner même d'abord que ce soit un chant : Replions-nous un peu sur nous-mêmes. Le Parisien trouve que le Gascon chante en parlant, & le Gascon trouve que le Parision chante aussi. En un mot, tout langage étranger paroît mêlé de chant. L'accent n'est qu'un chant, chant de ramage, si l'on veut. Enfin toute langue a ses inflexions : on n'apperçoit pas celles de sa propre langue : celles des autres langues se font d'abord sentir. Comme il y a tout à fait loin, de nous aux Iroquois, ils confondent tout à fait notre langue avec notre chant. Peut-être croyent-ils que nous crions simplement, lorsque nous chantons ; je dis, ceux qui ne sont pas familiarisés avec nous. La premiere chose que nous disons, en entendant une musique étrangere, c'est que *ce n'est pas de la musique.*

Théoréme quinziéme. Le Peuple ne goûte qu'une musique populaire & triviale.

Demonstration. 1°. Poussé à bout par un détail infini d'objections contradictoires, on ne doit pas être surpris de me voir, en execution de represailles honnêtes, utiles même au Public, poursuivre de démonstration en démonstration l'espece de vengeance qu'exige une vérité méconnuë, & s'il faut le dire, même un peu insultée par plus d'un de ceux qui auroient dû le plus specialement la proteger: Ce n'est que par sa parfaite analyse, & l'unité comme numerique & indivisible de ses propositions de détail, que la Géométrie parvient à des vérités précises qu'il est facile ensuite d'élever à des propositions générales : je ne suis pas si vindicatif cependant que je ne fasse grace à mes Contradicteurs, en faveur du Public & de l'illustre & très-intelligent Mecene, à qui j'adresse tout ceci en premiere instance, d'un certain détail de détail. Car dans ce Peuple, dont il s'agit, je pourrois encore distinguer des classes, de Villageois & d'Habitant des Villes, de Provincial & de Parisien, d'Artisan & de Bourgeois, de Peuple peuple &

Peuple non peuple : & prouver que la Musique que chacun goûte, est proportionnée au degré de connoissance de son état ou de son éducation; sauf les petites exceptions que des goûts particuliers, des génies rares, des hazards heureux ou malheureux peuvent y apporter.

2°. Que dans une fête de Village ou dans une Place de Paris, il y ait deux bandes de violons : l'une choisie, & n'executant que des morceaux choisis : l'autre au même degré de mauvaise execution, avec un surcroit de viéles, musettes, orgues d'Allemagne, trompettes marines, fifres & tambours pour le bruit, & j'y joindrois bien encore un renfort de tambourins, tambours de basque & de chaudrons : le tout en démonstration plus que géométrique, que la place regorgera autour de la seconde bande; que la premiere y sera étouffée par le bruit, & obligée de quitter la partie; & que les fenêtres mêmes ne tiendront pas les personnes du plus haut rang & du *plus haut* goût qui viendront là, *soidisant* pour voir ce peuple, & tout *bas pour faire* comme lui.

Théoréme seiziéme. Le commun des hommes, amateurs mêmes, ne goûtent point l'harmonie, ni les contre-parties de basse, de taille, de haute-contre, de second dessus, &c. qu'ils ne connoissent pas.

Demonstration. Ils ne connoissent que les premiers dessus, ou en général les dessus chantans, & un peu les basses chantantes. Les parties d'assortiment ne les affectent pas, leur paroissent hors d'œuvre, les embrouillent, leur déplaisent. Un chœur, un *quinque*, un *quatuor*, un *trio* même, & souvent un *duo*, s'il n'est bien chantant, n'est que du bruit.

Théoréme seiziéme. Une musique sçavante, ne plait qu'aux sçavans.

Demonstration. 1°. Je dis ce que j'ai éprouvé, observé, vû mille fois, *Marchand*, le célebre Marchand, dans des momens de prélude où son génie ne refusoit rien à sa verve, ni ses mains à son génie, je l'ai vû enchanter un très-petit nombre de Connoisseurs, & ennuyer tout le reste d'un très-nombreux Auditoire, toujours prêt à lui applaudir lorsqu'il jouoit son

tambourin : quand je dis que je l'ai vû, c'est que je ne l'ai pas déviné, & que plusieurs de ceux qui s'ennuyoient, avoient la bonne foi de l'avouer tout haut.

2°. A cette même occasion & en mille autres, j'ai entendu dire qu'*une belle musique plaisoit à tout le monde, qu'une musique sçavante n'est qu'un rafinement, qu'on enfante par caprice, & qu'on goûte par vanité, &c.* J'ai traité ce point-là dans mon second écrit ; mais sur l'article de la vanité, je suis bien aise de dire qu'il y avoit peut-être aussi beaucoup de vanité au renard, qui, ayant perdu sa queuë, trouvoit cette queuë un fardeau traînant, & conseilloit aux autres de couper la leur. Car chacun veut passer pour en sçavoir assez, & pour avoir le goût bon.

Théorême dix-septiéme. La Musique Italienne ne plaît qu'aux Italiens, & à ceux qui la connoissent ; la Françoise, &c.

Demonstration. Je le sçais par mon *Experience* & par l'observation de l'*experience d'autrui.* Il a été un tems où

je ne pouvois goûter ni la Musique Italienne ni aucune Musique sçavante, & je ne manquois pas les raisons du Renard pour justifier mon peu de goût : le fait est, que je n'y comprennois rien, & qu'un peu d'usage m'a ouvert l'esprit & les oreilles sur les sublimes beautés de ce que nous appellons le *capriolage* ou le caprice Italien. Car *Itali caprisant*, selon l'ancien Proverbe rapporté par Kircher, *Itali caprizant*, *Angli sibilant*, *Germani boant*, *Hispani latrant*, *Galli cantant*. Et ce *cantant* que nous interprétons à notre avantage, n'est pas interpreté de même par les étrangers, qui reduisent notre prétendu chant à la triste monotonie du coq.

Théoréme dix-huitiéme. Nous ne sçaurions goûter les airs Chinois qui courent Paris, depuis la nouvelle & très-curieuse Histoire de la Chine, Ouvrage immense, composé par le Révérend Pere du Halde, en quatre grands volumes.

Demonstration. 1°. Ces airs sont notés à la Françoise ou à l'Europeane, & par-là ne sont ni Europeans ni Chi-

nois, & n'ont point de goût décidé. C'est comme une traduction litterale, qui ne represente jamais l'esprit de l'Auteur.

2°. S'ils étoient notés à la Chinoise, c'est-à-dire, avec tout l'assortiment d'inflexions, d'accens, de tons nationaux, d'articulations Chinoises; avec tous leurs rapports aux danses, à la déclamation, au geste, aux mouvemens de tête, de gosier, d'épaules, de mains, au tour d'esprit même & à la maniere de penser du Païs, nous les goûterions encore moins sans doute: tels qu'ils sont, ils ne nous paroissent que plats & sans expression. Celui qui les a notés & qui avoit charmé les Chinois en les leur jouant, ne s'est pas apperçû & n'a pas dû s'apperçevoir, qu'il ne mettoit pas dans sa note l'esprit & le goût Chinois qu'il mettoit, sans s'en apperçevoir aussi, dans son jeu. Ce n'est qu'après coup sans doute que *Corelli* avoit composé un Livre à part, que j'ai vû, de tous les ports de voix, agrémens & autres assortimens dont il accompagnoit ses sonates en les jouant; mais dont il ne s'étoit pas d'abord

avisé de les accompagner en les donnant au Public. Les Musiciens ne sont jamais contens de la maniere dont on execute leurs ouvrages : que n'ont-ils donc mis leur esprit dans la note ?

Théoréme dix-neuvième. Une Musique étrangere & inconnuë n'est qu'un bruit confus qui n'excite que des sensations, & par conséquent nul plaisir.

Demonstration. C'est par là que je rends raison *à Priori* de tous les Théorémes précedens. 1°. Il en est absolument comme du langage. Nous ne sentons point les articulations & la difference des mots d'une langue étrangere, parce que nous ne les connoissons pas ; & le discours le plus lent & le mieux prononcé, nous paroît comme tout d'une piece, précipité & confus. J'ai vû des gens qui trouvoient trop rapides jusqu'aux *adagio*, & aux récitatifs de la Musique Italienne. *Je ne sçaurois suivre ce qu'ils disent*, me disoient ces gens-là, & ils avoient raison ; non que le *récitatif* allât vîte, mais c'est que dès le *premier pas* on se trouvoit arrêté à le

déchifrer & à le comprendre.

2°. Notre Musique est fort lente & fort coulante par rapport à l'Italienne. Elle n'est que bruit pour un Italien, qui n'y est pas accoûtumé : il la trouve aussi inarticulée, tout d'une piece, & comme d'un seul son continu. Il ne sçauroit la suivre non plus ; non qu'elle aille trop vîte devant lui, mais c'est qu'il va lui-même devant. Le goût de sa musique l'entraîne toujours au bruit de la nôtre. Nous planons, nous serpentons, nous coulons ; il saute, il capriole, il papillonne & nous sommes toujours loin de lui, comme dans sa musique il est loin de nous. Or de loin tous les objets se confondent ; & du reste chacun se fait le centre de tout mouvement dont il est témoin, en fut-il l'auteur. L'Italien va trop vîte pour nous, nous allons trop vîte pour l'Italien. Il nous tient trop éveillés & nous l'endormons ; cela va au même ; à force de trop de réveil on s'endort.

Scholie. Monsieur, ceux qui me font l'honneur de m'attribuer le talent & un grand art de défendre une

mauvaise cause, ne manqueroient pas de s'applaudir, d'avoir dépisté le subterfuge que je me prépare ici, comme sous main, pour maintenir la réalité de mon clavecin, contre tous les yeux qui voudroient s'inscrire en faux. Mais mon art est plus grand encore qu'ils ne pensent, puisqu'il consiste à n'avoir point d'art, & à pousser la franchise & la simplicité jusqu'à me dépister moi-même, & à convenir & à avertir sans façon, qu'en effet c'est ici un subterfuge ou une ressource assurée pour éluder tous leurs propres subterfuges. Je n'en fais point le mysterieux, je pense tout haut, je ne surfais rien, je ne veux tromper personne : soit donc en termes clairs.

Proposition treiziéme. La Musique des couleurs, ne sçauroit plaire qu'aux Connoisseurs.

Démonstration. Elle pourra d'abord amuser un peu dans des mouvemens fort lents, toutes sortes de spectateurs ; comme le bruit d'un clavecin amuse *un enfant* qui en joue, sans en sçavoir *jouer. Il y a* toujours une certaine diversité

verſité qui plaît. On connoît aſſez les couleurs juſqu'à un certain point, pour ſe plaire au clavecin nouveau juſqu'à un certain point auſſi. Mais le profond, le vrai même de l'harmonie des couleurs, ne ſe ſera jamais ſentir qu'à ceux qui s'y connoiſſent, qui ſe ſeront accoutumés à les voir, à les reconnoître, à en reconnoître les tons, les intervalles, les paſſages, les nuances, les degrés, les rapports, les enſembles, les contraſtes, les divers progrès. Ceux qui goûtent la muſique vulgaire, ſçavent tout cela, quoiqu'ils n'en ſçachent pas les noms, & qu'ils ne ſoient pas en état de dire ce qu'ils ſentent ni ce qu'ils ſçavent. Cette propoſition renferme quelques Théorémes.

Théoréme vingtiéme. La premiere propoſition que je fis il y a dix ans, du nouveau clavecin, devoit revolter preſque tout l'Univers.

Démonſtration. Je ne le croyois pas alors, parce que je n'en jugeois que par l'évidence de la choſe avec laquelle je m'étois familiariſé pendant trois ans. Mais je rends aujourd'hui plus de

juſtice au Public ; il n'y étoit pas familiariſé, lui, & n'étoit pas obligé de l'être. Il eſt vrai que je lui démontrois la choſe, mais je ne lui démontrois pas qu'il fût obligé ou qu'il eût aucun interêt à ſe rendre attentif à mes démonſtrations : & quelque attention qu'il eût voulu y donner, il faut ſe familiariſer auſſi avec la raiſon pour la goûter. Tout ce qui eſt démontré, ne l'eſt pas pour tout le monde. Quand j'étudiois Euclide pour la premiere fois, je croyois l'entendre & en ſentir les démonſtrations, je les ſentois juſqu'à un certain point. On voit le même objet au crepuſcule, on le voit au lever du ſoleil, on le voit à dix heures, on le voit à midi : quelle difference ; & qui doute qu'on ne le voye mieux dans un plus grand jour ? Or ce grand jour n'eſt jamais le premier dans lequel on le voit. Mon premier écrit en 1725 n'étoit qu'une aurore.

Théoréme vingt-uniéme La ſeconde propoſition faite il y a trois mois a dû, en faiſant trouver ma théorie évidente, laiſſer un grand doute ſur l'execution & la pratique.

Démonstration. On avoit eu le tems de s'accoutumer à l'idée & à la démonstration de la chose. Le Public n'est pas obligé de déviner ce que sera la pratique ; & la *non-connoissance* de l'avenir est toujours en possession.

Théoréme vingt-deuxiéme. Quand on verra le clavecin tout à l'heure, peu de gens en sentiront ou en pressentiront l'harmonie.

Démonstration. Je dis, *peu de gens*, parce qu'il y en a qui ont le pressentiment plus précoce, & qu'en effet dès 1725, quelques-uns l'ont pressentie, quelques-autres en voyant mes modeles il y a huit ou neuf mois, plusieurs dès mon premier écrit il y a trois mois, un assez grand nombre dès aujourd'hui. Mais le grand nombre demandera, & fera fort sagement de demander toujours, à voir & à revoir. C'est le grand chemin, chemin Royal.

Proposition quatriéme. On peut rendre une raison, raison physique ou *physico morale*, tirée des loix de l'union de l'*ame & du corps*, de la difficulté *qu'on a à* goûter les choses toutes

nouvelles; & pourquoi l'ame doit absolument les bien connoître avant que de s'y fier ou d'y livrer son corps ou ses organes.

Démonstration. Cette proposition vague ne peut se démontrer que par un nombre de Théorémes, où j'espere dans un écrit suivant développer un peu plus qu'on n'a fait jusqu'ici les loix d'union de l'ame & du corps, dont on a tant parlé dans la Philosophie moderne.

ARTICLE CXIV.

*REFLEXIONS DE M. L.*** Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon : Adressées à Messieurs les Auteurs des Memoires de Trévoux.*

CEux qui ont du goût pour l'Histoire ancienne, auront vû sans doute avec surprise dans les Mémoires de Trévoux du mois d'Août dernier; qu'il se soit trouvé un Auteur qui veuille remettre sur la scêne le dessein & le sistême de corriger nos meilleurs

Historiens Grecs & Latins, par les inscriptions & legendes de quelques Médailles inconnuës, & par des conséquences & des inductions qu'on en peut tirer: mais, que dis-je, les corriger? Il ne s'agit pas de moins que de les démentir en forme, de les dégrader du rang honorable qu'ils tiennent dans les Bibliotheques; on nous obligera bien-tôt à ne les plus regarder que comme d'anciens Romans; & à ne leur donner place qu'auprès des Metamorphoses d'Ovide, & des Contes fabuleux de Lucien & d'Apulée. L'entreprise est vaste & hardie: Il paroît que celui qui l'a formée ne manque ni de force ni de courage pour la soutenir, mais je ne crois pas qu'il ait pour lui la faveur ni les applaudissemens des spectateurs. On dira seulement qu'il auroit dû faire usage de son esprit & de ses talens pour une meilleure cause; puisque quand même par impossible il remporteroit la victoire, il ne lui en peut revenir d'autre avantage que la reputation *d'Erostrate.*

Les préjugés sont ici d'usage: Ils

passeront pour legitimes tant qu'on n'aura pas de solides raisons à leur opposer. Examinons-les ces raisons; Il me semble qu'on peut les réduire à deux : 1°. Une Médaille de moyen bronze avec la tête de Neron d'un côté, & en contre-marque les simples noms de Galba, Othon & Vitellius séparément, avec le prénom Imp. à chacun; d'où l'Auteur conclud que ces Princes ont regné ensemble & partagé entr'eux la souveraine Puissance comme les trois premiers Triumvirs, Antoine, Octave, & Lepide. Le revers de cette Médaille ne fait rien à la question. 2°. Une autre Médaille de petit bronze, inconnuë jusqu'à present : Elle a d'un côté une tête d'homme sans couronne avec cette inscription Clod. Sept. Alb. Et pour revers trois petites têtes surmontées d'une couronne qui semble être commune à toutes les trois & qui est placée justement au milieu de cette inscription III vir.

L'Auteur en conclud pareillement pour un autre Triumvirat de Pescen-

nius Niger, d'Albin, & de Septime Severe.

Voilà deux foudroyantes batteries contre les Historiens. Pour parer les coups de la premiere; je dis que je ne nie point la vérité ni l'autenticité des Médailles contre-marquées : on en voit dans tous les cabinets : mais ces Médailles ne nous instruisent point par qui, ni en quel tems elles ont été contre-marquées; & c'est un grand défaut & une insuffisance dans leur témoignage. Il sera facile aux Lecteurs de déveloper l'étenduë de cette observation.

A l'égard de la prétenduë Médaille d'Albin, je dirai d'abord qu'elle me paroît très-suspecte en ce qu'elle ressemble trop exactement par son revers aux deux Médailles rapportées par M. Patin dans la famille *Maria*, & à deux autres de Golzius dans ses Médailles de Jules & d'Auguste. Il ne seroit pas impossible que quelqu'une de ces Médailles fourée & mal conservée étant tombée entre les mains d'un habile falsificateur, celui-ci eût pris le dessein d'en composer une

sur les Observatoires, & sur l'usage des instrumens Astronomiques, &c. Au titre de l'Ouvrage on connoîtra le goût & le stile de l'Auteur. *Basis Astronomiæ sive Astronomiæ pars mechanica, in quâ describuntur Observatoria, atque instrumenta Astronomica Rœmeriana Danica simulque eorumdem usus sive methodi observandi Rœmeriana in usum publicum & præsertim in gratiam unà prodeuntis valde insignis atque usus amplissimi nunquam non posteris memorandi tridui observationum Tusculanarum Rœmeri, ex fundamentis exponuntur à Petro Horrebovvio Philosophiæ & Medicinæ Doctore in Universitate Hauniensi, Astronomiæ Professore ac Societatis Artium Parisiensis membro. Hauniæ, apud Viduam Beati Hieron. Christ. Paulli.* 1735.

Dans l'Epître Dédicatoire addressée à M. Lerche, Conseiller d'Etat & Grand Maître des Cérémonies à la Cour de Dannemark, M. Horrébow rend un tribut d'hommage & de reconnoissance à la mémoire de feu M. le Comte de Pleslo, qui l'avoit honoré de son estime & qui s'étoit interessé

tion de cet ouvrage, jusqu'à
de faire lui-même les frais de
:ssion. Le désinteressement de
ur ne céda point à la générosi-
Bienfaiteur; il refusa le present.
ire d'avoir mérité la protection
lustre Mécéne, ne lui laissoit
:n à souhaiter. Le suffrage d'un
d homme aussi respectable par
.uë de ses connoissances, que par
ılités héroïques, assuroit le débit
uccès du Livre; c'étoit assez
M. Horrebow. Cependant il n'y
rien, son refus lui valut de la
e M. le Comte de Plelo, une
pleine des plus tendres & des
ɔbles sentimens. L'Auteur avoit
: de conserver ce prétieux mo-
ıt à la posterité. On en jugera
; termes de la Lettre même. La
tie & la grandeur d'ame y sont
ligence pour tracer le caractere
rai Citoyen. Les grands hom-
: peignent eux-mêmes sans le
ir, à certains traits qui leur écha-
,, Ce n'est nullement, Monsieur,
itre de Mécéne, dit M. de Plelo,
: *je vous offris l'autre jour de*

» contribuer à la publication de vos
» Ouvrages ; un pareil nom ne me
» convient point. Mécéne étoit lui-
» même sçavant ; moi je ne suis que
» l'Ami des Sciences, & sur tout le
» vôtre ; & c'est en ces deux qualités
» que je vous renouvelle encore ma
» proposition. Si vos engagemens
» avec le Libraire sur le *Basis Astro-*
» *nomiæ*, ne vous permettent pas de
» l'accepter, usez en au moins pour
» quelqu'un de vos Ouvrages que
» vous êtes peut-être obligé de sup-
» primer. Ce seroit dommage que le
» public perdît rien de ce que vous
» avez fait pour son utilité. N'appré-
» hendez point d'ailleurs de m'être
» à charge ; ce n'est jamais en obli-
» geant les honnêtes gens & les mu-
» ses qu'on s'incommode. Enfin ne
» faites aucun compliment avec moi,
» & disposez librement de tout ce
» que je puis..... Je ne demande
» qu'à vous rendre service, & cette
» satisfaction me suffira.

L'éloge funebre de M. le Comte de Plelo remplit toute la suite de l'Epître Dédicatoire. M. Horrébow y

est tout occupé de sa douleur. On sent bien que ses regrets sont moins les expressions de son esprit que de son cœur. *Scilicet vir generosissimus Angelis quam Hominibus similior, omnium laudes mereri voluit, sed à nemine laudari, qui ejusdem anni 1734 die 27 Mai ad pressum tum* * *Gedanum cives urbis liberaturus pro gloriâ Regis & patria sua fortiter pugnans occubuit. Eheu Minerva! ubi tunc clypeus tuus, quo tibi charos protegere fingeris potius quam facis? Ave & vale Generosissima Anima qua ad cognata evolasti sidera. Donec supererunt apud nos Martis & Musarum filii, ab omnibus certatim laudaberis. Eximiarum virtutum tuarum nunquam non erit apud nos recens memoria. Amisi ergo patronum, Mecenatem, imo amicum; namque me confratrem suum rara humanitate appellare consuevit, quod testantur ipsius littera, quas ingentis thesauri instar servo. Plangunt mecum omnes boni qui ipsum noverunt; namque singulos egregius atque Heroicis virtutibus sibi devinxerat, atque in amorem sui Atlas*

* Dantzik.

noster & Mavors pertraxerat, *&c.*

FRANCE.

De Paris.

Monsieur Prevôt du fond de sa solitude vient de déclarer la guerre aux Journalistes de Trevoux. Sa XCI feuille du *Pour & Contre* est une espece de manifeste que la passion semble avoir dicté dans un accès de mauvaise humeur. Pour premier acte d'hostilité, il fait une excursion violente contre le Journal. Sa *vivacité* le trahit, elle l'*emporte au de-là des bornes*, & il frappe sans distinction tous ceux qui se presentent sous sa main. Selon lui les Auteurs du Journal, dont il avoit fait l'éloge, de sang froid, dans une autre feuille, ne s'attachent à faire *briller* dans leurs Mémoires que l'*esprit & l'imagination. Ils y prodiguent les fleurs à pleines mains* aux dépens de l'*exactitude*, de *la justesse*, de l'*impartialité*. Ils ne donnent plus à leurs Extraits *ce même air d'équité, de politesse & de désinteressement*, qu'on avoit remarqué dans *les premiers*. En-

in ils s'éloignent de cette *simplicité* lont il dit que le *Journal des Sçavans* ſt un parfait modéle. *Que d'esprit !* joute-t-il, *que de ſçavoir & de lumie-es ! Mais que tout cela eſt mal employé !* quel propos ces traits injurieux lan-és avec ſi peu de ménagement, & es reproches vagues que M. Prévôt e paroît avoir publiés que dans le eſſein de décrier nos Mémoires ? Il ous l'apprend lui-même. On a rendu ompte dans le Journal de Trevoux mois de Juillet 1735) de l'Hiſtoire e M. de Turenne : l'Extrait de cet uvrage l'a choqué. M. D. R. ſi on n croit, y eſt *loué ſans diſcernement*, éloge que l'on fait de ſon Livre & de perſonne eſt *une amplification de hétorique.* Enfin (& voici le coup nſible & le vrai ſujet de la querelle.) 'Auteur du *Pour & Contre* y eſt per-nnellement offenſé. M. Prévôt vou-oit tourner ſes armes contre l'*ennemi i l'attaque*, mais *il ne le connoît int.* Cet ennemi prétendu ſe *ſauve ns l'obſcurité* & ſe *cache dans les nébres.* A ſon défaut, il s'en prend x *Journaliſtes* ; il porte ſes coups

au hazard, & n'oublie rien pour mettre le Public de son côté.

Nous lui déclarons d'abord qu'aucun de ceux qui sont Auteurs en titre, de ces Mémoires, n'a eu part à l'Extrait dont il nous fait un crime. Il est d'une autre main. Un Seigneur aussi respectable par son *discernement* & son goût exquis, que par l'éclat de sa naissance & de son rang, nous en a fait remettre le manuscrit. Encore une fois cet Extrait n'est point d'un homme *qui se sauve dans l'obscurité*, & qui cherche à *se cacher dans les ténébres*, c'est l'ouvrage d'un *Auteur distingué dans les Lettres.* Son *nom* est un grand *nom*, un *nom* illustre, *connu* dans l'Europe sçavante, j'en dirois davantage, si sa modestie pouvoit souffrir un éloge. En un mot, pour fixer les incertitudes de M. Prévôt, l'Auteur de l'Extrait se fera connoître, s'il en est besoin. Peut-être alors l'Ecrivain du *Pour & Contre* se dépouillera-t-il de ses préjugés, & ce qu'il juge être *une amplification de Rhétorique*, sera pour lui, comme il l'est au jugement des Connoisseurs, un abrégé le

plus parfait & le mieux écrit des principaux événemens qui composent la Vie de M. de Turenne. M. Prévôt lui-même sera porté d'inclination à penser plus favorablement de l'Auteur de l'Extrait; du moins il recherche actuellement son amitié; ses Lettres en font foy. Que lui importe, au reste, que cet Ecrivain *ténébreux*, qu'il fait semblant de méconnoître & de mépriser, ait comblé de louanges M. D. R. C'est un ami tendre qui parle avec cette effusion de cœur que la malignité ne connoît point. Pourquoi envier à un homme de mérite le plaisir d'apprendre, qu'il a dans le monde des Partisans zélés. C'est une légere consolation que l'humanité ne permet pas de disputer à un Ecrivain jaloux de sa réputation & de la fortune de ses Ouvrages.

M. Prévôt affecte de se donner pour le Panégyriste du nouvel Historien, mais le public sur cela ne prend pas le change; & il s'en faut bien que M. de R. lui sçache gré du compte qu'il a *rendu de son* Livre dans une de *ses feuilles hebdo*madaires. Si cepen-

dant il eſt vrai que ce dernier lu
témoigné ſa reconnoiſſance par une
tre fort civile, comme nous l'app
nons de M. Prévôt, c'eſt une éni
que nous ne pouvons deviner, &
il ne nous appartient pas d'appro
dir le myſtere.

Venons au fait principal. M.
vôt eſt piqué juſqu'au vif d'un
deux réflexions gliſſées dans l'Ex
en queſtion, contre le goût roma
que; comme nous n'y avons au
part, nous abandonnons à l'Au
qui ſe cache dans les ténébres, le
de ſe juſtifier; & à coup ſûr il le
s'il en eſt requis par celui qui l'atta
Après tout quand ces traits nous
roient échappés, notre Advert
auroit mieux fait de les enſévelir
le ſilence, pour éviter la récrim
tion. Mais nous ignorons ces v
indignes d'un honnête homme
ſur ce point, comme ſur tout au
nous ne donnerons point lieu à
Prévôt de nous faire de nouvelle
ſultes. Nous lui pardonnons m
d'avoir eu recours à la fiction dans
cinquiéme volume du Clevela
pour mettre ſur la ſcéne des Je

chargés de toutes les horreurs que la plus monstrueuse imagination est capable d'enfanter. Il désavouë ce volume il est vrai, & il lui convenoit de prendre ce parti. Mais que répondrons-nous à ceux qui prétendent le retrouver dans son stile; & qui citent en preuve le témoignage d'un Libraire de Hollande? Comment se justifiera-t-il sur le rôle indécent qu'il fait jouer au Confesseur d'Henriette d'Angleterre, dans le tome précedent qu'il est forcé de reconnoître. Nous lui passons les traits offensans qu'il lance contre le feu Pere Daniel dans sa traduction du premier volume de M. de Thou, quand il dit que ce Pere s'est exprimé sur bien des faits historiques en des termes *qui sentent le Jesuite*. Mais les gens d'honneur le tiendront-ils quitte de la remarque impie qui est échapée à sa plume, & dont il a chargé sa traduction, au sujet de S. Ignace. Ce fameux Instituteur des Jesuites, dit-il, conserva toujours tant de goût pour les combats, qu'après avoir fondé sa *Societé, il battoit* cruellement ceux *qui la composoient*, & en fit expirer *plusieurs sous ses* coups. A ce langage

on reconnoît l'Hérétique Hoſpinien d'où M. Prévôt a emprunté cette fable impertinente : mais y reconnoîtra-t-on un Catholique, un Prêtre, un Religieux qui proteſte dans ſes écrits de ſon dévouëment pour une Societé, *à qui il doit de la reconnoiſſance & du reſpect & pour laquelle il trouve dans ſon cœur ces deux ſentimens ?*

M. Prévôt paroît en vouloir nommément au P. Caſtel, il le chicanne ſur ſon *Harmonie des couleurs*. Mais ce Pere n'a pas beſoin de ſecond, il ſuffit ſeul pour ſe défendre, & ne changera pas de ton pour plaire à ſon agreſſeur. Son courage eſt à toute épreuve, & ne ſe laiſſe pas intimider par les clameurs de ſes Critiques.

Avant que de finir nous prions avec les plus vives inſtances M. Prévôt de nous ouvrir les yeux ſur la *partialité*, *le défaut d'exactitude*, *les tours brillans*, *&c.* & ſur les prétenduës *erreurs*, dont il dit que notre Journal *fourmille* depuis quatre ou cinq mois, ſans que perſonne ou s'en *ſoit* apperçû, ou ait eu la charité de *nous* les indiquer. Nous le conjurons *avec la* même franchiſe de nous ap-

prendre comment un Journal ou les Auteurs, de son propre aveu, font briller beaucoup d'*esprit*, de *sçavoir*, *d'imagination*, & *de lumieres*, peut être un mauvais ouvrage & *fourmiller d'erreurs.* Nous le sommons en même tems de bien appuyer ses griefs, & de ne s'en pas tenir à de vaines déclamations. S'il ne se trompe pas lui-même, nous nous ferons honneur de profiter de ses avis ; Nous lui répondons de notre docilité, & ses répréhensions seront pour nous des bienfaits dont nous lui rendrons de très-humbles actions de graces. En revanche nous l'assurons d'un parfait retour de notre part, & par reconnoissance nous nous offrons à lui rendre la pareille. Il est trop modeste pour se persuader que cette belle *imagination* qu'il croit appercevoir dans notre Journal, marche toujours dans le sien de concert avec la vérité. L'avantage sera même de son côté dans ce commerce mutuel d'une Critique officieuse & polie ; ses méprises seront comptées pour peu de chose dans un *ouvrage* dont la plus grande *partie n'est* que de pur amusement, au *lieu qu'elles* tirent à conséquence dan

un Journal qui doit réunir le sérieux & le solide de l'érudition avec les graces de la belle litterature. De plus notre agresseur aura la douce satisfaction de détromper grand nombre de personnes qui demandent nos Mémoires avec empressement, & qui des principales Villes de l'Europe nous écrivent des Lettres obligeantes. Enfin ceux qui nous accusent de porter présentement l'impartialité jusqu'à l'indifference même dans notre propre cause, seront forcés de prendre parti contre nous sous les enseignes de M. Prévôt.

Quoiqu'il arrive de cette guerre litteraire, nous respecterons toujours les talens de l'Auteur du *Pour & Contre*; & nous serons ravis de trouver bien des occasions de lui marquer notre estime & notre parfaite considération.

Caroli Porée *Sacerdotis è Societatis Jesu Orationes, quæ suis singulæ temporibus seorsum evulgatæ fuerunt nunc primum collectæ & simul editæ Tomus primus, Tomus secundus.* A Paris, chez Marc Bordelet, ruë S. Jacques.

Les gens de Lettre & en particulier les *étrangers* demandoient depuis longtems que les *Harangues* du P. Porée, au moins celles qui avoient été déja imprimées, fus-

ſent réunies en un corps. Ces pieces publiées ſéparément étoient devenuës très-rares ; & l'Auteur ſe refuſoit aux inſtances du Libraire qui avoit formé le projet de les raſſembler Il a donc été contraint d'avoir recours à un ancien ami du P. Porée. Cet ami auſſi zélé pour la gloire de l'Orateur, que pour l'utilité publique a remis les diſcours imprimés. Ceux-ci ſont de droit public. Mais les loix de l'amitié ne lui ont pas permis d'y joindre grand nombre de manuſcrits de la compoſition du même Auteur. Les Oraiſons ſont au nombre de dix. On attend avec impatience les ſept autres que ce Pere n'a pas voulu mettre en lumiere. Nous eſperons cependant forcer ſon indifference ſur ſa propre réputation & ſur le ſort de ſes ouvrages, ne fût-ce que pour empêcher qu'ils ne paroiſſent défigurés, d'après quelques exemplaires imparfaits. Le P. Porée ayant appris que le Libraire avoit commencé l'execution de ſon projet, n'a pû ſe diſpenſer de revoir les diſcours que nous annonçons. Ainſi ils ſont exempts des défauts trop communs aux écrits dérobés a un Auteur mort ou vivant. Cette raiſon doit l'engager à publier lui-même le recueil de ſes autres productions dont le monde Litteraire connoît tout le prix.

Errata du mois d'Octobre 1735.

Page 1955 l. 19. en Aſie, *liſez*, en Afrique. *P. 1961. l.* penultiéme, Capitaine, *liſez, Capitainies*. P. 2007, l, 25 daillé, liſez, *d'ailli.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1735.

ART. CVI. DIssertation sur la Déesse Flora, contre l'Article de M. Bayle, au mot *Flora*. Page 2206

ART. CVII. Histoire Critique des Journaux par M. C. &c. 2231

ART. CVIII. Remarques du P. Tournemine sur Lucrece, &c. 2252

ART. CIX. Histoire de Portugal. 2259

ART. CX. Epître en vers du R. P. de la Place au Sieur Baron, &c. 2277

ART. CXI. Les Oeuvres de Salvien, &c. 2284

ART. CXII. Le Spectacle de la Nature, &c. 2300

ART. CXIII. Suite & cinquiéme partie des nouvelles expériences d'Optique, &c. 2335

ART. CXIV. Reflexions de M. L. Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon, &c. 2372

ART. CXV. Nouvelles Litteraires. 2377

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaûx le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être *permise*. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX-ARTS.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
17[illegible]	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
171[illegible]	12. v.	1732.	1[illegible] v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	13. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1735.

PREMIERE PARTIE.

ARTICLE CXVI.

LE SYSTESME DES ANCIENS & des modernes concilié par l'exposition des sentimens de quelques Theologiens sur l'état des ames separées des corps, en quatorze Lettres. Nouvelle édition, augmentée par des notes & quelques pieces nouvelles. A Amsterdam, chez les *Wetsteins & Smith*. 1733. in-12. pages 310.

On n'a osé intituler (Ouvrage de ténébres, *sistême nouveau contre l ternité des peines de l'E fer.* Le titre auroit revolté. C'est poi tant le vrai but & l'unique objet (quatorze Lettres. L'impieté revêt des apparences de la pieté & déja a plaudie (nous dit-on) après l'éditi premiere de 1731, ne nous éparg que l'horreur du titre. Elle se dém que dès l'entrée du Livre.

L'Auteur n'est ni Athée, ni Déis ni libertin, a en juger par ses discou Il se déclare Chrétien & qui plus (dévot. Il est singulier que par prin pe de dévotion l'on entreprenne détruire l'éternité des peines de l'au vie. Autre singularité, c'est qu' prétend le faire par un enchaînem(de conséquences tirées de la pure r son & de l'Ecriture sainte. Une | reille idée étoit reservée à notre sie & à la licence des presses de Hollan Car pour l'autorité de l'Eglise & *la tradition*, l'Auteur libre dans sa *ne daigne pas* en tenir compte. Il

pas tort. Une autorité démontrée termine trop tôt les controverses, soit impies, soit hérétiques. L'irréligion n'ose plus toucher à nos mysteres, & à nos dogmes. L'esprit particulier est confondu. L'on se trouve réduit au point fixe d'une soumission égale pour l'ignorant & le sçavant, pour le raisonneur & pour le fidéle. Par conséquent plus de ces sistêmes dont nos voisins ont le malheur & sans doute la douleur d'être inondés.

Osons dévoiler sans crainte celui dont nous parlons. Que peuvent craindre la vérité & la réligion? Ce sistême est tiré principalement de trois sources. 1°. De l'idée fausse de la justice & de la bonté de Dieu. 2°. De quelques passages de l'Ecriture pitoyablement interprétés. 3°. D'une prétenduë conciliation entre les Protestans & les Catholiques Romains.

Examinons le premier article. Vous vous tuez à prouver (disons-nous à l'Auteur) que l'idée de justice & de bonté dans Dieu n'enferme point en *soi l'idée d'une* rigueur qui punisse *éternellement.* Vous en appellez au

témoignage intérieur & à l'idée de chaque homme. Voilà où aboutit le tiſſu de vos raiſonnemens métaphyſiques; & vous le dites en termes ſi précis qu'il n'y a pas lieu de douter que ce ne ſoit là votre penſée. D'où il s'enſuit 1°. que vous ſuppoſez dans l'eſprit humain une idée complette des perfections divines & particulierement de la juſtice & de la bonté. Autrement il ſeroit inſenſé de nier que telle ou telle choſe eſt renfermée dans cette idée, à moins qu'on n'en démontrât l'incompatibilité par d'autres moyens. Or il eſt évident que nul homme n'a cette idée complette. Ce ſeroit comprendre Dieu même. Il eſt évident encore qu'on ne peut démontrer qu'une juſtice infinie & une éternité de peines ſoient deux idées incompatibles. Vous ne l'avez pas tenté; ou ſi vous l'eſſayez en nous alleguant une proportion néceſſaire entre les recompenſes & les peines, entre la juſtice & l'éternité, cette raiſon même de rapport & de proportion entre *infini & éternel* entre bien & mal, entre récompenſe & punition tournera con-

tre vous même & démontrera précisément le contraire de ce que vous voulez subtilement nous persuader. Si vous voulez dire que cette idée de justice & de bonté divine étant supposée imparfaite dans l'homme, vous n'y voyez pas incluse l'éternité des peines, & que par conséquent elle n'y est pas, ce raisonnement a dû vous paroître si faux qu'il est surprenant qu'il vous ait fait illusion, ou plutôt qu'en le subtilisant par un étalage de métaphysique vous vous en soyez servi pour faire illusion à l'esprit humain trop porté à penser que ce qu'il ne voit pas évidemment ne sçauroit être. C'est pourtant là tout votre sistême. Il est donc ruineux doublement, soit que l'idée en question soit considérée comme parfaite ou comme imparfaite. Il est tellement vrai que c'est-là le pivot de vos sophismes, que pour les faire goûter à l'orgueil humain, vous ne balancez pas à mettre l'homme en la place de Dieu, à lui demander ce qu'il feroit en ce cas suivant ses idées, *& à lui faire* conclure qu'il se comporteroit *tout* autrement que Dieu, ou

du moins que Dieu doit se comporter en homme, & ne damner personne éternellement, parce que cela n'entre point (dites-vous) dans les idées humaines, comme si le mystere de la Trinité & de l'Incarnation y entroient.

Voilà donc 2°. les voyes de Dieu réglées sur les voyes humaines. Ses vûës sur nos vûës, sa justice sur notre justice, sa bonté sur notre bonté, en un mot, la nature de ses perfections sur la nôtre. Or il est plus clair que le jour qu'une telle idée de Dieu n'est ni celle d'un Dieu juste & bon, ni celle même de l'homme consideré dans la place de Dieu. Ce n'étoit pas celle qu'avoit S. Paul quand il s'écrioit: *O altitudo, &c.* Donc vous ne sçauriez conclure de votre idée la négation d'une éternité malheureuse pour les pecheurs. Donc tout votre sistême est renversé.

3°. Vous assurez que la fin immédiate de la création est le bonheur des créatures. Sa fin immédiate ne sçauroit être que la gloire de Dieu. *Il a voulu* qu'elle consistât à être aimé *& servi par* des créatures libres auf-

quelles il a proposé la beatitude éternelle pour recompense de l'usage de ses graces, & le malheur éternel pour prix de leur abus. Cela coule de l'idée d'un Dieu Créateur & Redempteur. C'est puiser dans une idée étrangere que de vouloir confondre la gloire du Créateur avec le bonheur éternel de toutes les créatures criminelles. C'est ne pas connoître la nature du bien & du mal moral comparée au Sang de Jesus-Christ que de prétendre détruire le mal, comme vous le faites, par une purification infernale proportionnée au plus & au moins, par le plus & le moins de durée. Enfin c'est allier des contradictoires que de réunir la volonté libre & permanente de se perdre avec le salut, les Anges avec les démons, les impies avec les fidéles, les libertins avec les gens de bien, les Saints avec les damnés. Que devient ce cahos immense entre le Lazare & le mauvais riche? Ce mêlange monstrueux & puisé, dit-on, dans l'idée de Dieu, embarrasse *si peu l'Auteur*, qu'il s'efforce de plaisanter sur la crainte que lui témoi

gne un de ſes amis d'avoir un jour à vivre en paradis avec le Diable.

Paſſons aux preuves de l'Ecriture que l'Auteur explique à ſa façon en faveur d'un Enfer paſſager. Il y peche 1°. par un ſilence affecté. 2°. Par une contradiction générale. 3°. Par un abus viſible des ſaints Ecrits. Et 4°. par la foibleſſe ſouvent puerile de ſes conjectures.

Vous reduiſez à rien la révélation des peines éternelles, c'eſt-à-dire, (ſelon vos paroles) à *de ſimples expreſſions au nombre de trois ou quatre. Une éternité, un ver qui ne meurt point : expreſſions qui peuvent être priſes en differens ſens. Sur quoi ſont apuyées* (continuez-vous) *les preuves du ſentiment contraire ? Sur des vérités immuables qui ſont la baze de toute religion.* Vous n'en dites pas davantage.

Nous venons d'examiner ces vérités prétenduës immuables ; c'eſt-à-dire, votre idée de la juſtice & de la bonté divine. Il eſt queſtion à preſent de l'Ecriture. La façon cavaliere dont vous la traitez, montre combien vous

vous défiez de votre cause. 1°. Quelle affectation de réticence ! Ces expressions que vous bornez à trois ou quatre, il falloit au moins les citer & leur donner un sens favorable à vos prétentions. Il falloit nous soustraire par des argumens sans replique à la crainte d'une éternité si nettement annoncée. Car quel est, je vous prie, l'esprit fort dans le sein du Christianisme, qui osera tout hazarder sur la foi de vos vérités méthaphysiques, si en admettant l'Ecriture vous ne lui démontrez que tous les Théologiens Catholiques & Protestans ont tort de voir dans les écrits sacrés des textes positifs sur les peines éternelles ? Il falloit renverser cette croyance de dix-sept siecles. Il falloit réfuter la sentence de Jesus-Christ dont vous ne dites pas un mot ; sentence qui par sa nature d'arrêt ne souffre rien de métaphorique ; sentence ou la métaphore ne se trouvant pas pour l'éternité de la beatitude, il est impossible de l'y supposer pour l'éternité malheureuse, *puisque l'une est* comparée *ex æquo avec l'autre. Ibunt hi in supplicium*

ÆTERNUM, *justi autem in vitam* ÆTERNAM. *Math.* 25. 46. Comment admettant la seconde avez vous pû revoquer en doute la premiere, puisque non seulement elles sont mises en parallele ensemble, mais encore que l'éternité des peines est exprimée par comparaison avec l'éternité de Dieu même. Ouvrez l'Apocalypse. Dieu y est par tout appellé *vivens in sæcula sæculorum*; & il est dit du diable & des faux Prophetes (20. 10.) *cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum*. Remarquez l'identité d'expressions *supplicium* ÆTERNUM . . . *Vitam* ÆTERNAM. . . . . . *Vivens* IN SÆCULA SÆCULORUM. . . . . . *Cruciabuntur* IN SÆCULA SÆCULORUM.

Ne parlons point du *ver immortel* & du *feu inextinguible*, ni de quantité d'autres termes dont le sens est fixé par la ressemblance & la conformité des passages clairs avec ceux qui le paroissent moins. D'où vient ce silence affecté dans un point important où il étoit essentiel de commencer par détruire avant que de bâtir? Est-ce mauvaise foi? Est-ce bravade?

2°. Un Philosophe du moins ne devroit pas se contredire. Vous insinuez que les passages en question peuvent être pris en differens sens quant au terme d'*éternité*, & vous fixez ce même terme au sens de la lettre, quand il s'agit de prouver par l'écriture qu'il n'y a point de peines *éternelles*. Contentons-nous de la citation du Pseaume 103 dont vous faites la base de toutes vos interprétations. » Une des Sentences les plus fortes, » dites-vous, contre l'éternité des » peines est celle-ci. *Il ne debat point* » *à perpetuité & ne la garde point à* » *toujours*. Déclaration d'autant plus » ferme & plus hors de toute équi» voque qu'elle est tirée de la natu» re des perfections de Dieu même, » & qu'elle s'accorde parfaitement » avec les idées de justice que cha» cun trouve gravées au dedans de » soi. « Vous répetez ce passage à tout moment comme une démonstration, & cela après nous avoir dit nettement que les mots d'*éternité* dans l'*Ecriture pourroient se prendre en differens sens*. De quel droit (vous

dira-t-on) prenez vous ici à la le
ces paroles *à perpetuité*, *à toujou*
vous qui vous contentez de nous a
rer, (sans le prouver) que tous
termes qui marquent la *perpetuité*
le *toujours* de l'enfer ne peuvent êt
pris que pour les expressions d'u
tems limité? Comment vous accorde
avec vous même? *Eternité* signifi
éternité & ne le signifie pas. C'est dire
le oui & le non. C'est se contredire.
Pour sauver la contradiction, il falloit dire avec tous les Interprétes sacrés que la regle certaine d'expliquer ce mot dans l'écriture est la nature de la chose dont on parle, qui au premier coup d'œil leve l'ambiguité. Il falloit établir vous même une autre regle pour errer conséquemment. Alleguerez-vous que l'objet est different; que l'*éternité* prise pour la durée de la beatitude & de la misericorde est vraye *éternité*, mais qu'à l'égard de l'enfer & de la justice après la mort, l'*éternité* n'est qu'un tems limité? C'est en effet ce qu'on devine être votre pensée. Mais si elle paroît exempte de contradiction quant à la difference

des objets par rapport à vous, elle n'eſt pas moins contradictoire en ſoi & par rapport à l'Oracle ſaint. Car alors c'eſt Dieu même que vous mettez en contradiction pour bâtir votre ſiſtême impie. Dieu dit clairement *allez maudits au feu éternel*, & ailleurs *qu'il ne debat point à perpetuité*. Que faites-vous pour accorder Dieu avec lui-même. Vous lui faites dire le contraire de ce qu'il dit. L'Enfer n'eſt que métaphoriquement éternel, & l'oubli des crimes eſt réellement éternel. L'Oracle ſaint a beau s'interpréter lui-même quant à l'oubli des crimes dont on s'eſt repenti. Il a beau diſcerner évidemment le ſens de cette double *perpetuité*. Vous fermez les yeux à la lumiere, content de nous aſſurer ſans preuve que votre interprétation eſt fondée, *ſur la nature des perfections de Dieu même*. D'où il ſuit que votre idée de juſtice étant renverſée, toutes vos explications de l'Ecriture ſur les promeſſes Prophetiques, & c. s'écroulent & ſe diſſipent. Nous épargnons au Lecteur l'ennui d'un plus long détail *ſur vos paſſages*. Il ſuffiroit d'en ex-

poser la suite pour en faire vc
puérile, le foible & le ridicule ab

Il reste à parler de la concilia
que vous prétendez faire des Cat
ques & des Protestans. Les Cat
ques admettent un Purgatoire.
Protestans le nient. Plusieurs de c
ci réprouvent positivement une p
des hommes, ce que ceux-là r
garde de faire, établissant pour
gme que Dieu a une volonté sir
de sauver tous les hommes. Qu
tes-vous? Vous donnez le tort
raison aux uns & aux autres pou
rapprocher de votre sistême. Vou
futez parfaitement l'affreuse repr
tion des *Particularistes* & leur in
tenable imputation. A l'égard c
volonté de sauver tous les homi
soutenuë par les *Universalistes*,
ne pouvez vous en accommoder
leur sens, à moins quelle ne devi
efficace & effective pour sauver
les hommes sans exception, vo
sent-ils mourir coupables. Vous
cluez donc en tirant de part & d'a
quelque proposition détachée,
faut n'admettre qu'une éternit

ɿeur pour tous les hommes, & ɯmorphoſer l'enfer en Purgatoire purifier les criminels. Comme cet arrangement ne porte que ſur e idée particuliere de la juſtice di- où vous ne voyez point l'éternité ɔeines, nous ne nous y arrêterons davantage. Il nous ſuffit d'avoir ɔſé cette idée & ſes ſuites ſans en- dans le détail de votre concilia- , qui nous meneroit trop loin & ne fait rien à la queſtion preſente. s vous abandonnons le ſiſtême de ɩer, de Calvin & le vôtre. Pour ɩ appuyés de la révélation claire ɯperieure aux idées purement hu- nes, éclairés par la tradition de- Jeſus-Chriſt,& fondés ſur la pier- ɿgulaire de l'Egliſe, nous plain- ɿs ceux qui ayant eû le malheur

teur, en conséquence de son sistême, ne sçauroient prouver à un esprit raisonnable (fût-il Athée) les theses qu'il entreprend d'établir ; sçavoir 1°. qu'un enfer passager quelque long, quelque terrible qu'il le suppose, est un frein plus puissant, pour arrêter la fougue des passions criminelles, qu'un enfer éternel. 2°. Que son sentiment est le plus propre à inspirer la pieté, la charité, le christianisme, en un mot, à sanctifier le monde. 3°. Que son enfer avec le desespoir, la rage, les grincemens de dents, en un mot, *dans toute l'étenduë des idées que l'Ecriture nous en fournit*, est le moyen le plus capable de purifier les ames des damnés au point de les rendre propres à entrer dans un séjour où il n'entrera rien de souillé. Ces theses aussi impertinentes qu'impies nous sont pourtant données comme des conséquences d'un sistême que l'on suppose démontré. C'est ainsi qu'un abîme en attire un autre. Tant il est vrai (comme le dit le P. Mallebranche) qu'un homme d'esprit qui auroit un vif interêt à se persuader

que 2 & 2 font 5, viendroit à bout de jetter des ténébres sur les vérités les plus claires, surtout *s'il s'y* prenoit ainsi que notre Auteur par voye de pieté, de charité & de sanctification. Aussi finit-il sa quatorziéme Lettre avec une affectation d'hypocrisie très-singuliere. „ Je ne sçais (dit-il) si l'on
» pourroit imaginer quelque *sistême*
» (quelle horreur d'être reduit au
» *sistême*, sur une éternité!) Un *sistê-*
» *me* qui contînt des motifs aussi
» efficaces pour engager les hommes
» à marcher dans les voyes d'une
» sainteté réelle; quelque *sistême* qui
» rendît la Religion plus respectable
» aux libertins mêmes, plus aima-
» ble aux personnes qui aiment la
» vérité; qui mît dans un plus grand
» jour l'accord admirable des attri-
» buts de la divinité, & les sujets
» qui nous en reviennent d'aimer
» souverainement la souveraine per-
» fection.

ARTICLE CXVII.

LA STATIQUE DES VEGETAUX & l'Analyse de l'Air. Experiences nouvelles, lues à la Societé Royale de Londres, par M. Halles, Membre de cette Societé : Ouvrage traduit de l'Anglois, par M. de Buffon de l'Academie des Sciences. in-4°. *A Paris, chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins, à S. Paul.* 1735.

V. l'Art. CIV du mois d'Octobre,

LE cinquiéme Chapitre établit par un nombre d'Expériences que les plantes tirent une quantité considerable d'air. Mille observations démontroient déja ce fait important, aux Physiciens attentifs. L'eau seule en entrant dans les plantes doit y entraîner avec elle une quantité d'air dont elle est toujours fort mêlée. La terre remuée, labourée, sarclée est pleine d'air ; & ce n'est même que pour l'en remplir, qu'on la sarcle, qu'on la laboure, qu'on la remuë. On tire beaucoup d'air des plantes ; Elles ont mille canaux, mille follicu-

les, mille reſervoirs qu'on en trouve toujours pleins. La ſéve eſt un corps fort aërien : c'eſt l'air qui la fait monter pour peu que la chaleur du ſoleil le rarefie ; ſa viſcoſité ne vient même que de là, comme il a été prouvé dans ces Mémoires.

La maniere dont s'y prend notre induſtrieux Auteur, pour établir ce point de phyſique, eſt pleine de ſagacité. Il inſere une branche d'arbre dans un tuyau dont il lute bien l'ouverture autour de la branche ; il plonge ce tuyau dans un vaſe plein d'eau ; & l'on voit l'eau monter peu-à-peu dans le tuyau, à la ſuite ſans doute de l'air qui lui cede la place en entrant dans la branche. Il y entre au reſte fort librement par les feuilles, par l'écorce, par la tige, par les racines : l'air trouve par tout des conduits qui lui ſont ouverts.

Chapitre ſixiéme. *Experiences Chimico-Statiques pour tâcher de faire l'analyſe de l'air, & pour connoître au juſte la grande quantité d'air qui eſt contenuë dans les ſubſtances animales, végétales & minerales, & juger de la*

grande liberté avec laquelle il reprend son élasticité, lorsque dans la dissolution de ces substances il s'en trouve séparé. C'est ici le principal Chapitre, non seulement par son étenduë qui prend le tiers du volume, mais par les assertions fortes ou même extraordinaires qu'il contient, & la singularité des expériences d'où elles résultent.

L'Auteur ne balance pas à donner comme une découverte de Boyle que les végétaux produisent de l'air: découverte fort équivoque ou fort ancienne: équivoque si on prend le mot de *production* pour une *génération* proprement dite: ancienne si on ne parle que d'une simple *restitution* que les végétaux font à l'atmosphere, de l'air qu'ils en ont emprunté. Partout M. Halles s'énonce d'une maniere à faire entendre une vraye génération ou *régénération* d'air. Ses principes vont-là: l'air n'a que sa forme, sa structure méchanique: ôtez la lui, il n'est plus air: Or M. Halles la lui ôte assez. *Voici* la maniere générale dont cet *Auteur* jauge en quelque sorte la

quantité

quantité d'air de chaque corps mixte. Rien n'est plus plein d'industrie chymique ou même en général philosophique. C'est dommage qu'il l'a consume en expériences artificielles ; elle seroit mieux employée à de simples observations des expériences dont la nature remplit l'Univers en suivant son sistême propre sans se plier à aucun sistême humain & étranger.

Le procédé du sçavant artiste se reduit, à mettre dans une retorte la matiere qu'il veut jauger ; à inserer avec du lut tout autour, le col de cette retorte dans celui d'un long matras qui a un trou dans son fond ; à faire entrer par ce trou, dans l'interieur du matras une jambe de syphon, dont l'extrémité monte bien avant dans le col du matras, jusqu'à assez près du col de la retorte ; à plonger ce matras tout-à-fait dans l'eau, qui y entre sans difficulté à cause de l'issuë que l'air trouve par le syphon dont une jambe est dans le matras, & l'autre sort au dessus du niveau de l'eau. Cela fait, on ôte le *syphon qui n'étoit*-là que pour remplir *d'eau le* matras abouché avec la

retorte, en profitant du trou que ce matras doit avoir dans son fond pour laisser sortir l'eau à mesure que l'air sortant de la retorte par l'action du feu, la repousse dans le vaisseau, où sans doute on ne laisse d'eau qu'autant qu'il en faut pour la suspension de celle qui remplit presque le matras. On marque le point naturel de cette suspension, & l'on graduë apparemment le col du matras. On a égard à l'air qui reste naturellement dans la retorte & à l'expansion que la chaleur du feu lui donne, aussi-bien qu'à l'expansion des matieres qui sont dans cette retorte.

La distillation étant faite, & tout étant refroidi, on voit si l'eau est au dessous ou même au dessus de son point naturel. Au dessous, elle marque la quantité d'air rendu par les matieres distillées : au dessus, c'est la marque d'un air absorbé. Tout cela est beau; on peut dire même que l'art des expériences n'a jamais été poussé plus loin, & que toutes celles-ci méritent *de l'attention*; soit pour profiter des *vérités* incontestables qui en résultent,

soit pour les séparer des faux jours qui paroissent en résulter. Il faut être extrêmement physicien pour faire ce discernement important. Il y a un grand milieu entre le Cartesien qui voudroit tout rejetter, & le Newtonien qui adopteroit tout. Voici les resultats immédiats de l'Auteur.

Un pouce cubique de sang de cochon *produisit*, c'est-à-dire, *rendit* ou *parut rendre* trente-trois pouces cubiques d'air. Un pouce de suif dix-huit pouces d'air. Demi-pouce de pointes de cornes de Daim 117 pouces d'air, c'est-à-dire 234 fois leur volume. Une dragme de sel volatil armoniac, se dilata à chaleur douce, mais ne donna point d'air; en absorba au contraire deux pouces cubiques & demi. Deux grains de phosphore remplirent la retorte de vapeurs blanches à chaleur douce, & absorberent trois pouces d'air. Que sçait-on si cet air prétendu absorbé se mêlant avec des vapeurs salines ne se noye pas dans l'eau avec les sels?

Demi-pouce de cœur de chêne *frais*, 128 pouces d'air. Un moineau

mis en vie dans cet air onze jours après sa production, mourut sur le champ. Un pouce de pois en graine, 396 d'air. Neuf jours après la production de cet air, une chandelle y étant mise, l'alluma. On l'éteignit, & on le ralluma, jusqu'à huit ou dix fois. Cela arrive à d'autres airs pareils; & cela même prouve que ce ne sont pas des airs bien purs. D'une once de graine de moutarde, il sortit 270 pouces d'air, c'est-à-dire, soixante-dix-sept grains pesant. Car l'Auteur a eu l'adresse de peser cet air, & de le trouver le sixiéme du poids de cette graine. Il y a telle chose dont l'air (ou l'exhalaison aërienne) fait le tiers de son poids.

Demi-pouce d'ambre, 135 pouces, d'air. 142 grains de tabac sec, 153 pouces d'air, à peu près le tiers de son poids. L'Auteur paroît supposer tous ces airs factices de même pesanteur specifique, chose dont on voit la raison de douter. Le camphre, trop facile à fondre & à sublimer, ne donne ni n'absorbe aucun air. Tout ce *qui cede* trop vîte au feu, donne peu

d'air. On en voit la raiſon ; mais cette raiſon ſemble prouver, que ſouvent plus il y a d'air dans un corps, moins il en doit donner, dans une operation chymique tant ſoit peu précipitée ; l'air alors ſe gonflant en maſſe & gonflant le corps où il eſt mêlé, ſans pouvoir en dégager ſes parties les unes après les autres.

Les huiles ſont fort aëriennes : un pouce d'huile donne vingt-deux pouces d'air, c'eſt-à-dire, les donne par la façon ordinaire ; car avec un peu d'adreſſe & en allongeant le col de la retorte, M. Halles a bien ſçû en tirer le quadruple, & juſqu'à quatre-vingt-huit pouces. On voit bien qu'un habile artiſte ſe rend le maître du reſultat d'une expérience, & qu'ainſi une expérience n'a jamais rien de bien déciſif, puiſqu'on peut toujours douter ſi un plus habile artiſte ne forceroit pas la nature à un reſultat fort different, ou qui modifieroit au moins beaucoup les conſéquences qui ſemblent naître d'une premiere expérience.

Un pouce de miel, mais de miel

artiſtement mêlé de poudre d'os calcinés, qui l'empêchent ſans doute de ſe gonfler en maſſe, & ſervent de contrepoids ; a donné 144 pouces d'air. La cire, 54 pouces ; le ſucre groſſier, 126. L'eau-de-vie, preſque point, l'eau de puits, peu : il y a pourtant bien loin de l'eau-de-vie a l'eau de puits, mais les extrêmités ſe touchent ; l'une a ſans doute trop d'air, il s'éleve avec la ſubſtance même de la liqueur ; l'autre en a trop peu ou trop appeſanti, trop entravé par d'autres ſubſtances groſſieres.

Cependant les mineraux qui ne ſont pas ſi volatils, & parce qu'ils ſont fixes ſans doute, lâchent difficilement leur air. Le tartre donne beaucoup. Un pouce en a donné 504, c'eſt-à-dire le tiers de ſon poids. Le ſel de tartre en donne un peu plus que le nitre, & tous deux beaucoup plus que le ſel marin. L'eau forte bouillonne, ſe dilate beaucoup, ne donne point d'air, mais en abſorbe un peu : Elle reſſemble beaucoup à un ſouflet qui ſe remplit d'air en ſe dilatant. Tous les phénoménes rendent la comparaiſon

[redacted]

assez juste ; & M. Halles conclut avec beaucoup de vraisemblance, que les esprits acides ont de l'air, mais que leur propre est de l'absorber. Le soufre commun poussé vivement, passe dans le récipient sans s'enflammer ni se dilater beaucoup, & sans donner, mais non sans absorber de l'air. Le soufre enflammé, en absorbe bien plus.

M. Halles observe que l'air ainsi rendu par les corps poussez au feu, tend à reperdre son élasticité peu-à-peu, quand on le garde : & il convient que cela arrive à cause d'un mêlange sans doute superieur, de *fumées acides sulfureuses qui montent avec cet air, & qui en absorbent & fixent les parties élastiques*. Cependant cet Auteur vise à des analyses parfaites, & il a mille adresses pour les perfectionner. Il fait passer ses distilations à travers l'eau qui doit retenir au moins une partie de ces fumées grossieres, & rendre l'air, produit de la sorte, moins susceptible d'une nouvelle fixation, & par conséquent plus pur.

Il s'attache à vérifier cet air, à prou-

ver que c'en est un vrai : chose plus que vraisemblable par le raisonnement seul, d'après mille observations journalieres. Quoiqu'on fasse, l'air tiré du tartre & du calcul humain, perd tôt ou tard son élasticité. D'un pareil calcul gros de trois quarts de pouce, & pesant 230 grains, il sortit 516 pouces d'air élastique, d'un volume 645 fois aussi grand que la pierre. Rien ne donne tant d'air que ces pierres & le tartre ; & il paroît que ce sont deux tartres ; l'un animal, l'autre végétal.

Le mercure se gonfle, fait une forte ébullition, mais ne donne point d'air, ni même d'eau, comme l'avoit crû le célebre Boyle. Suivent des expériences sur les diverses alterations de l'air dans les fermentations. Elles produisent les mêmes effets que l'action du feu; elles donnent de l'air, & quelquefois en absorbent. Il y a dans toutes ces expériences de M. Halles une reflexion à faire, & qu'il ne manque pas lui-même, c'est qu'enfin tout cet air qu'on tire d'un pouce par exemple de tartre, est reduit dans ce tartre à un espace, auquel on ne sçauroit le reduire im-

médiatement par aucune force de compression méchanique ; & qu'il semble que si on l'y réduisoit, cet air ainsi condensé devroit avoir une force de ressort capable de tout briser, telle pourtant qu'il ne l'a pas dans ce tartre, ni dans aucun corps naturel. Or de cette reflexion, il résulte encore une conclusion qui est aussi de l'Auteur, c'est que cet air ainsi concentré dans le tartre & ailleurs, y a perdu son ressort, & changé par conséquent de forme & de nature.

Cette derniere conséquence néanmoins ne paroît pas recevable en saine physique. Tout prouve l'inaltérabilité, l'immutabilité de forme de l'air & de tous les vrais élemens, eau, terre, &c. D'ailleurs l'air sortant des corps comme il y est entré selon les expériences mêmes du sçavant Anglois, & cela malgré la violente action d'un feu de reverbere, il n'est pas croyable qu'il ait souffert dans ces corps, où il est entré assez doucement, d'autre alteration que celle d'un mêlange qui sans doute a rempli ses pores, entravé *ses branches*, & rompu le cours de la

matiere fluide qui rendoit ces br
mobiles, roides & intraitabl
un mot l'élasticité de l'air n'e
anéantie, elle n'est que suspenc

Suivent les effets de la ferm
tion des substances minerales su
Ces expériences consistent dan
dissolutions des métaux, or, fer
moine, &c. par l'eau régale,
forte, l'esprit de nitre, l'huile
triol & les autres esprits disso
C'est dans ces dissolutions que l'
produit, selon le langage de l'A
c'est-à-dire, exhalé en langage
naire, & qu'il est *absorbé* à cause c
mêlange avec des corps plus gro
qui prévalent dès que les fumée
refroidies. Quelquefois cet air est
nativement produit, absorbé, r
duit & réabsorbé, selon les acc
fermentation que produit la di
tion des matieres.

Ces expériences minerales son
vies d'expériences plus interess
sur l'air produit & absorbé pa
corps brulans, & surtout par la r
ration des animaux, & des hom
en particulier. Voici une expéri

que M. Halles donne pour prouver que la respiration des hommes fait perdre à l'air son élasticité. Il soufla à l'aide d'un robinet dans une vessie mouillée, la remplit d'air, mais d'un air sorti de ses poulmons; & puis bouchant bien ses narines, se condamna à ne respirer que cet air, autant de tems qu'il le pourroit, c'est-à-dire, environ une minute, après laquelle la vessie & sans doute aussi ses poulmons étoient devenus flasques & épuisés, sans ressort, sans pouvoir jouer.

Quoique l'Auteur semble regarder communément cette perte d'élasticité de l'air, comme absoluë, il ne laisse pas en bien des endroits d'en indiquer la vraye cause qui est le mêlange des vapeurs, qui ne font qu'embarasser cet air, & suspendre l'action de son ressort. Il conjecture fort heureusement que l'incommodité des vens intercutanées & d'autres maladies aiguës causées par un air qui distend trop les vesicules qui le recelent, se guerissent bien autant par la perte de l'elasticité de cet air mêlé des vapeurs ou des humeurs, *que par l'expulsion* & l'évacuation.

Ceci eſt utile, & peut diriger la
decine dans le regime pratique de
des maladies; les ſecretions irrég
res ou trop abondantes de l'air
reſſort dominant de cet air libre
paré, ayant dans pluſieurs peut
beaucoup plus de part, qu'on ne l
a donné juſqu'ici.

M. Halles fixe l'objet, & dirige
jours de plus en plus près, l'art du
decin, lorſque par ſes expérien
nous fait voir nommément, qu'u
chargé d'acides & de diverſes ſ
de vapeurs eſt moins propre à la r
ration qu'un air pur & ſouvent re
vellé; & qu'ainſi l'air d'une chan
toujours fermée n'eſt point trop ſ
non plus que celui des fourneau
des poëles: que le feu d'une chem
eſt le plus ſain: que l'air des vill
mal ſain pour les poitrines foible
affectées, que cette eſpece de
douce qu'on reſſent en ſortant des
les, & en allant à la campagne,
ſurtout de la facilité de reſpirer q
éprouve auſſi au ſortir d'un air gro
Il eſt dangereux de trop pouſſer un
principe; ſelon l'Auteur, les anim

tués de la vapeur de la foudre, meurent parce que les vapeurs sulfureuses détruisent l'air ou son élasticité ; le bruit de la foudre casse les vitres pour la même raison, comme si l'ébranlement seul de l'air ne suffisoit pas ; elle fait tourner le vin. Il est plus vraisemblable que la mort est causée par là dans l'explosion des mines, & qu'un air souterrain trop épais ou trop chargé de vapeurs & d'exhalaisons ôte la respiration comme il éteint une chandelle.

Ces reflexions engagerent M. Hallès, à chercher des moyens pour corriger ces mauvais effets des vapeurs: & il trouva qu'en mettant du drap devant la bouche, on se garantit un peu des mauvaises impressions d'un air chargé. Ce drap ou du linge étant mouillés, font encore mieux, surtout s'ils sont imbibés de sel marin, ou mieux encore de sel de tartre, parce que ces sels *attirent* les vapeurs sulfureuses & acides, & en dégagent l'air, ou peut-être, que sçait-on ? Parce qu'elles les arrêtent & les empêchent *simplement* de traverser le linge ou le *drap*.

L'Auteur réfute fort solidement le sentiment de ceux qui ne reconnoissent la nécessité de l'air dans la respiration des animaux & dans la conservation de la flamme, que par *l'esprit vital* qu'ils attribuent à cet air; & il prouve fort bien que cette nécessité n'est fondée que sur l'élasticité de cet élement, vital par lui-même plus que par tout autre mêlange. En général M. Halles fait entrer le ressort de l'air dans mille choses où les plus habiles Philosophes ont soupçonné jusqu'ici qu'il entroit comme dans la composition du soufre, du nitre, &c. & dans la génération de bien des Phénoménes naturels & artificiels: & c'est surtout par là que cet ouvrage-ci est excellent, & dans le goût de la vraye Physique. Tout l'ouvrage est excellent pour ceux qui sont dans les bons principes, qui sçavent que l'attraction n'est tout au plus qu'un Phénoméne, un effet & non une cause, une réalité, & qui enfin sont en état de discerner par eux-mêmes le fonds de l'expérience, du point de vûë où elle se presente.

Il paroit que c'eſt le ſouffre, qui abſorbe le plus d'air, ſurtout lorſqu'il brule ou qu'il eſt échauffé; & que les corps les plus ſulfureux ſont les plus électriques. Le ſoufre abſorbe l'air en ſe rarefiant: c'eſt comme une *Eponge d'air*: les experiences de M. Halles, le confirment tout a fait. Une bonne choſe à obſerver, c'eſt que telle matiere qui abſorbe l'air par ſes fumées, lorſqu'elles ſont retenuës dans des endroits fermés & étroits, en produit dans un air plus libre, ce qui prouve bien que toute cette prétenduë *production* ou *abſorption* d'air n'eſt qu'une ſeparation ou un mêlange de cet air avec des particules ſalines, ſulfureuſes ou autres, où il s'engage ou dont il ſe degagé ſelon qu'il y eſt determiné par la convenance ou diſconvenance de ces particules, ou par des ſituations ſpecifiques & des mouvemens particuliers.

Le 7. chapitre, qui eſt le dernier & un des plus longs, traite de la vegetation? Ce traité eſt comme le reſultat des Experiences precedentes; & ne laiſſe pas d'en avoir un aſſor-

timent de toutes nouvelles. Sur les premiers, l'Auteur croit que les feuilles servent aux vegetaux comme les Poulmons aux animaux : il ne croit pas cependant qu'il y ait dans les plantes d'autres inspiration & expiration alternative, que celle qui vient de loin en loin des alternatives du froid & du chaud : cela semble detruire tout de suite cette idée de poulmons vegetaux analogues à ceux des animaux : idée magnifique & toute digne de la simplicité feconde de la nature.

Une experience fort belle, c'est d'avoir mesuré les divers accroissemens d'une plante dans sa longueur. l'auteur a trouvé que les parties les plus élevées croissent plus à proportion que les plus basses : Ce qui a pourtant sans doute ses bornes & un *maximum* d'accroissement dans l'entredeux, puisque la plante ne croissant pas indefiniment, le progrés des accroissemens doit aller en decroissant lui même par de secondes & troisiémes differences decroissantes. La conclusion de ce chapitre est pleine de choses utiles & curieuses sur l'agriculture & le jardinage.

Appendix contenant plusieurs observations & plusieurs Experiences qui ont rapport aux precedentes. La premiere observation va à détruire l'erreur vulgaire, qu'il est plus mal sain d'habiter le côté meridional d'une riviere que d'en habiter le côté septentrional parceque, dit-on, le soleil par sa chaleur attire les vapeurs de son côté. Dans la septieme observation, de ce que les plantes marines n'ont point de racine comme l'a observé le Comte de Marsilli M. Halles, conclut que ces plantes n'étant qu'un amas de vesicules sans aucune apparence d'organisation & de circulation ; les Plantes en general n'ont point non plus de circulation. Les autres observations roulent sur l'air produit & absorbé, sur les fermentations, & sur d'autres pareilles matieres.

Suit la Description d'un instrument pour sonder les profondeurs de la mer. Cet instrument est extremement ingenieux dans la théorie ou dans son idée. C'est un tuyau de fer ou de cuivre long de 50. pouces, bien fermé par l'un des bouts. Ce tuyau des-

cendant dans l'eau, l'orifice en enbas; l'air qu'il renferme se trouve comprimé par le poids de l'eau qui l'environne, & obligé de remonter en se resserrant pour faire place à l'eau qui entre dans le tuyau. Or à 33 pieds de profondeur, la colonne d'eau de la mer est en équilibre à peu prés avec une pareille colonne de l'atmosphere; ainsi à cette profondeur l'air du tuyau n'y occupera plus que la moitié de l'espace qu'il occupoit hors de l'eau à 66. pieds de profondeur l'extension de l'air ne sera plus que le tiers du tuyau; à 99. le quart &c. Connoissant donc la hauteur à laquelle l'eau sera montée dans le tuyau on connoîtra la profondeur où le tuyau sera descendu: Voilà l'idée.

Mais l'execution peut se trouver sujette à bien des inconveniens dont M. Halles, en previent quelques-uns: entr'autres, que l'air ne suit peut-être une certaine loi de compression que dans des compressions ordinaires; au-lieu que si on poussoit la compression au delà de certaines bornes, ce pourroit être autre chose. M. Halles,

ne fait peut être pas assez de cas de cette difficulté. Il la traite même d'équivoque : elle ne l'est point du tout. Pour le moins l'air a une borne d'impenetrabilité qu'aucune compression ne sçauroit franchir : Or avant que d'arriver tout à fait à cette borne insurmontable, & en approchant seulement, on doit sentir des difficultés croissantes avec excès, comme sont tous les progrés accélérés : Les loix de compression attribuées jusqu'ici a l'air ne paroissent rien moins que certaines ; & d'après de bonnes observations on ose assurer qu'il y a en effet une acceleration très rapide dans les difficultés de comprimer l'air comme tout autre corps.

Desorte qu'il pourroit bien se faire qu'après une certaine compression l'air du tuyau en question ne se comprimât plus, ou presque plus. D'un autre côté pour le moins le ressort de l'air croissant excessivement dans une compression qui passe les bornes, le tuyau pourroit bien crever quelque fort qu'il fût. Mais le plus vraisemblable, est que cet air trop com-

primé romproit le tiſſu de l'eau & en ſeroit totalement abſorbé. Pour empêcher cet effet, au moins juſqu'à un certain point, il ſeroit bon que le tuyau fût fort étroit & peut être capillaire ; ce qui ſeroit ſujet auſſi à d'autres inconveniens directement contraires au but de l'auteur, dont cependant l'invention eſt pleine de genie & dont tout l'ouvrage eſt très curieux, & merite de l'attention de la part des Phyſiciens.

ARTICLE CXVIII.

LA VIE DE PHILIPPE Second, Roy d'Eſpagne, traduite de l'Italien de Gregoire Leti, 6. Volumes in 12. petit caractere à Amſterdam chez Pierre Mortier. 1734.

L'Attention que l'on a de réimprimer les bons livres ou de les traduire, lorſqu'ils ſont dans une langue étrangere, contribue autant parmi nous à l'avancement & à l'honneur des lettres, que cette multitude d'ouvrages nouveaux, ſerieux & frivoles

que nous voyons éclore tous les jours pour l'instruction & plus souvent pour le simple amusement de ceux qui ne sçavent ni s'occuper ni s'ennuyer. Est-ce cette considération qui a engagé le Traducteur anonyme à nous donner la vie de Philippe second, & le Libraire de Hollande à se charger des frais de l'Edition ? il faut le croire, & les remercier de leur zele.

Le nom seul de Gregoire Leti, s'il ne reveille pas tout à fait l'idée du beau & du parfait, annonce du moins quelque chose de singulier & d'interessant. Cet auteur occupé d'autant plus à plaire qu'il travailloit pour subsister, étoit peu scrupuleux sur le choix des moyens. Son Cabinet n'étoit rien moins qu'un tribunal austere où les faits ne s'adoptassent qu'avec une précaution extrême, & où les matieres se discutassent avec cette maturité que demande l'Histoire. Son genie fertile, saisissoit volontiers les sujets brillants, & son imagination n'étoit jamais embarassée à leur prêter de nouveaux agréments. On auroit tort de l'accuser de préven-

tion. Son caractere souple & degagé de bonne heure de ce qu'on appelle les prejugés de nation & de religion, ne les écoutoit que pour les autres; ce n'étoit point sur ses propres pensées en quelque façon, qu'il écrivoit; c'étoit sur les dispositions de ceux qui l'employoient ou qui devoient principalement le lire. Heureuse adresse qui fit, aumoins pour un temps, la fortune de ses ouvrages & par consequent la sienne. Un auteur libre & médisant fut toujours applaudi. Les travers de l'esprit, & le penchant si commun à la mechanceté, répondent de son succés.

De tout ceci qui ne sera point contesté, les lecteurs sensés concluront qu'il faut être extremement sur ses gardes en lisant un pareil Historien. Il vous attache communément plus qu'il ne vous lasse par la multitude de faits qu'il rassemble, & il vous séduit par la maniere presque toujours impartiale dont il paroit les raconter. Mais si la precaution est necessaire en general pour tout ce qui est sorti de la plume de Gregoire Leti,

peut être l'est-elle plus particulierement pour la vie dont nous annonçons la nouvelle traduction. Peu de Monarques ont joüé dans le monde un rôle plus éclattant, plus long, plus varié que Philippe second, mais peu aussi ont été plus exposés aux traits de l'envie & de la médisance. Sa haine implacable pour l'héresie; & son union constante avec ceux des François qu'un faux zele écartoit de leur devoir, reunirent contre lui une infinité d'ecrivains. La satyre emprunta, pour le peindre, les couleurs les plus noires, on lui contesta toutes ses vertus. Sa Religion, ne fut qu'une hypocrisie detestable, & qu'un pretexte pour couvrir l'ambition la plus criminelle. Sa prudence dans le gouvernement, ne parut qu'une politique odieuse, fondée sur l'interêt propre, & le mépris de l'humanité. Il est vrai qu'il trouva plus d'un apologiste parmis ses sujets & dans le parti Catholique; mais ceux-ci n'ont'ils pas outré de leur côté; & leurs éloges ne font-ils pas dans bien des occasions aussi suspects que les declama-

rions des autres? Un tel sujet
tilloit donc parfaitement au ca
de Leti;il pouvoit donner l'essor
genie hardi, & il l'a fait ave
heureuse témerité qui remplac
vent avantageusement les talen
des. Ce n'est pas pourtant qu'il
porte avec quelque équité les v
favorables à son heros; mais on r
comment elles s'arrangent sous l
me; elles disparoissent,pour ains
dans l'éloignement;les relations
geres brillent dans toute leur éte

Au reste quelqu'un qui ne
cheroit précisément qu'à charm
ennuy, pourroit trouver ici de
l'augmenter au contraire conside
ment : en effet que de digressior
terées qui interrompent ou qui
dent le fil des principaux Evener
que de dissertations inutiles? qu
pisodes postiches ! défauts qu'o
d'autant moins pardonner à notre
torien, que sa matiere étoit plus
& que la longue vie du Monarq
pagnol, se trouvant essentielle
liée avec toute l'Histoire de ce t
là, exigeoit moins d'écarts & pl
précision. Conve

Convenons cependant qu'indépendamment de la maniere dont l'Auteur a travaillé, l'ouvrage se soutient par la grandeur seule du sujet. Tout y est plein de situations touchantes, de révolutions célebres ; tout y présente de ces mysteres de politique, que l'on s'opiniâtre à pénétrer, mais qui sont d'autant plus obscurs, que les passions, en s'expliquant contradictoirement, n'ont servi qu'à rendre leur dévéloppement comme impossible. On n'attend pas de nous que nous en donnions une analyse exacte. Le Livre dont nous parlons, est ancien, il ne s'agit que d'une édition nouvelle; l'execution d'ailleurs nous engageroit bien au delà des bornes qui conviennent à ces Mémoires. Qu'il nous soit permis seulement d'indiquer quelques-uns des traits qui formerent principalement le caractere de Philippe, & des évenemens qui signalerent son regne.

Charles V se démet de ses vastes Etats en faveur de son fils unique. Ce ne fut point par politique, comme quelques-uns prévénus ou mal instruits voudroient l'insinuer, que cet

Empereur, en plaçant ſa branche ſur le Thrône d'Eſpagne, abandonna l'Empire & les païs héréditaires à Ferdinand ſon frere. Cette derniere diſpoſition antérieure à ſon abdication, avoit été forcée de ſa part, & que ne tenta-t-il pas dans la ſuite pour en revenir, & pour ne point diviſer ſa ſucceſſion ?

Quelle opposition entre le Pere & le fils ! Le fils élevé en Eſpagne, en avoit outré le génie & le flegme ; le Pere né parmi les Flamands, en avoit l'extérieur ouvert. Ses dehors ſéduiſans ; & ſon abord facile contribuerent plus ſans doute à cacher ſes vûës & ſes projets, que la taciturnité & la reſerve de Philippe ne lui furent utiles pour l'execution de ſes deſſeins. Le premier, s'étoit plié preſque dès l'enfance aux mœurs des differentes nations qui lui obéïſſoient ; il en connoiſſoit les loix, il paroiſſoit en reſpecter les privileges ; il ſe montroit ſucceſſivement à elles : toutes avoient part à la faveur & aux récompenſes ; le ſecond du ſein de l'Eſpagne où il s'étoit fixé, *voulut* réunir à ce centre toutes les

parties de la monarchie. Sa conduite dès les commencemens, donna lieu de croire qu'il ne regardoit comme ſes véritables Sujets, que les ſeuls Eſpagnols : les maximes qu'il avoit puiſées parmi eux furent la regle conſtante de ſes démarches. Il tenta d'aſſujettir aux mêmes principes des peuples entre leſquels le climat & l'éducation avoient formé une antipathie inſurmontable. On ne réüſſit point à forcer la nature. Les talens ſuperieurs de Philippe, échoüerent contre cette barriere, & telle fut principalement la ſource des diſgraces qui affligerent ſa vie.

Le voiſinage de l'Allemagne & de la France, avoit attiré dans les Pays-Bas une infinité de Sectaires. Ils trouverent dans l'ignorance & la legereté des Peuples, des moyens prompts & ordinaires de s'accréditer. Le mal n'étoit pas d'abord ſans remede ; le mécontentement des Grands en retarda la guériſon, & les meſures que l'on prit enſuite, augmenterent *l'incendie*, *au lieu* de l'éteindre, & le *rendirent bien*-tôt univerſel. La hai-

ne contre le Cardinal de Granvelle; l'esperance de le ruiner, l'ambition de réprendre, à quelque prix que ce fût, un crédit que l'on avoit eu, & dont on se croyoit injustement dépouillé, entraînerent plusieurs Seigneurs dans les nouvelles opinions; la plupart même de ceux qui demeurerent attachés à l'ancienne doctrine, protegerent secrettement les Réformés, & appuyerent ouvertement les plaintes des Catholiques contre le Gouvernement. On a blâmé avec excès la conduite du Conseil de Madrid dans l'origine de ces troubles; mais étoit-il si facile d'agir sûrement & efficacement dans un tems où le fanatisme qui regnoit, dérangeoit les operations les plus sages? Quoiqu'il en soit, le rappel du Ministre fut suivi de près de celui de Marguerite d'Autriche, dont on prétend que la douceur auroit pû suspendre les progrès de la révolution qui se préparoit. Le Duc d'Albe arriva dans ces Provinces avec l'élite des troupes Espagnoles, & l'idée qu'il avoit déja donnée de sa sévérité, rendoit l'appareil de ces forces plus formidables.

Tout plia devant lui. Les uns chercherent leur salut dans la fuite, les autres expierent sur l'échaffaut la confiance qu'ils avoient eüe de demeurer chez eux. La Flandre vit répandre de toutes parts le sang le plus noble, d'odieux monumens, de fortes Citadelles la menacerent d'un joug éternel, & elle vit expirer ce qui lui restoit d'esperance pour sa délivrance, avec la double défaite des Nassau. Est-il vrai que les triomphes du Duc d'Albe, exciterent la jalousie de Philippe II, qu'il apprehenda de rendre trop puissant ce sujet altier, ou qu'il crut la tranquilité affermie au moyen de ces victoires & de tant de cruelles executions ? Quel que fut le motif qui engagea le Roy à rappeller le Gouverneur, ce qui suivit son départ, prouva la fausseté de la démarche. On a dit que la saine politique devoit lui conserver une place, que la prudence auroit dû auparavant empêcher de lui donner. En effet, les grands coups étoient portés ; la plupart des esprits, étoient soumis, l'abbattement des autres sembloit répondre de leur pro-

chaine réduction. Qui sçait mêm
le Duc n'auroit pas regagné dans
suite du côté de l'ordre, de la di
pline, de l'équité même, ce qu'il av
perdu par son implacable rigidit
Le Grand Commandeur qui lui suc
da, n'avoit ni son humeur auste
ni les qualités superieures en mêm
tems dont elle étoit accompagn
Les Flamands s'en apperçurent bi
tôt, & leur désespoir éclatta sous
avec d'autant plus de violence, q
avoit été plus rigoureusement étou
Sa prompte mort apporta un nouv
desordre dans les affaires. Phili
fut au moment de perdre toutes
Provinces. Dom Juan expirant p
qu'au milieu d'un premier triomp
ne put que s'annoncer. Si l'on en c
bien des Auteurs, ces Peuples avoi
moins à craindre de lui, qu'à en es
rer. Philippe eut à son égard des s
pçons pareils à ceux que Tibere c
çut de Germanicus. Celui-ci & D
Juan, ajoûte-t-on, se ressembler
par le genre de leur mort comme
leurs vertus. La hardiesse peut b
publier sans scrupule de ces so

d'accusations, mais la sagesse ne les adopte que sur des preuves incontestables; & en apporte-t-on de telles de ce fait, & de tant d'autres de cette espece? Il falloit dans la crise déplorable où se trouvoient les Païs-Bas, un Heros qui sçût vaincre, un homme sage qui pût calmer les esprits, un Ministre habile qui vînt à bout de démêler tant d'intrigues. Philippe trouva heureusement tous ces genres de perfections dans la personne de son neveu, l'illustre Alexandre Farnese. Sa douceur & sa fermeté, sa valeur active, & son application tranquille, firent changer en peu de tems la face du Païs; il ramena à l'obéïssance legitime la plupart des Provinces qui s'en étoient soustraites, & peut-être auroit-il reduit tout le reste, si les ordres & de plus vastes projets de la Cour de Madrid n'avoient souvent rompu ses plus justes mesures, & dérangé le cours de ses exploits. Ce que nous venons d'écrire suffit pour remettre sous les yeux des Lecteurs déja instruits, l'*histoire* de la révolution des *Païs-Bas*, *le* morceau le plus considerable

de la vie de Philippe II, & un des plus beaux sans contredit de toute l'histoire.

Ce Prince trouva dans sa propre famille un ennemi plus dangereux que les révoltés des Païs-Bas. Il se vit réduit à la nécessité d'immoler à sa sureté son fils unique. Quelles idées ne reveille pas dans l'esprit cette scene tragique ? C'est ici un de ces problêmes, dont on n'arrivera jamais à trouver la juste décision. L'attention qu'on apportera à la chercher, ne pourra qu'augmenter l'embarras. Chacun a parlé de ce fait suivant ses préventions, & a moins songé à éclaircir la vérité, qu'à faire valoir le parti qu'il avoit pris. Philippe, selon les uns, est un Prince magnanime qui étouffe la voix du sang, lorsqu'il s'agit de l'interêt de la Religion & de l'Etat, & qui sacrifie à leur tranquilité ce qu'il a de plus cher au monde. Selon les autres, c'est un tyran, c'est un barbare qui n'écoute que ses noires défiances, & qu'une basse jalousie amene enfin jusqu'à proscrire son propre fils. Si l'on en croit ceux-ci, Dom Carlos

ne fut que malheureux & imprudent. Sa générosité le porta à s'attendrir sur le sort de ceux qu'on lui paroissoit persecuter sans ménagement, & il blâma avec indignation les conseils violens que l'on donnoit à son pere. Si l'on s'en rapporte à ceux-là, ce fut un caractere féroce, déterminé à tout entreprendre pour regner, & pour ruiner la Religion dont son pere étoit le plus zelé défenseur. Combien de questions ne pourroit-on pas encore former à ce sujet ? Périt-il d'une mort naturelle, & du chagrin que lui causa sa prison ? Où subit-il dans toute sa rigueur l'Arrêt que son pere avoit prononcé contre sa vie ? Eut-il pour la Reine sa belle-mere une passion aussi marquée que quelques Historiens l'ont prétendu ? Cette Princesse, en fut-elle à la fin elle-même la victime ? Quoiqu'il en soit, si Dom Carlos fut coupable, comme on ne peut guéres après tout en disconvenir : Philippe de son côté ne fut-il pas aussi trop sévére ? Les précautions excessives qu'il prit pour assurer sa justification, & mettre *dans le plus* grand jour les crimes de

ſon fils, ſont peut-être ce qui dépoſe plus hautement contre lui. Pourquoi expoſer aux yeux de toute l'Europe ce que les ſentimens de la nature devoient l'engager à ſupprimer? Pourquoi inſtruire le procès avec ce fracas? Ignoroit-il que les volontés pénétrées du Souverain, ſont la regle des déciſions qu'il ſollicite? Les Miniſtres qu'il conſultoit, avoient un interêt bien preſſant à perdre le Prince. Il s'étoit déclaré contr'eux en mille occaſions, ils avoient tout à craindre de ſon reſſentiment, s'il venoit jamais à monter ſur le Thrône. Les Théologiens même que Philippe conſulta pour calmer ſa conſcience, devoient-ils être ſuivis, & eux-même prétendoient-ils l'être? Une affaire ſi délicate & ſi extraordinaire, ne devoit point être ſubordonnée au pur raiſonnement. Qui ne ſçait que ce qui eſt vrai dans la ſpeculation, ceſſe le plus ſouvent de l'être dans la pratique? Nous ne balançons pas à conclure que la nature devoit prononcer en faveur de ce jeune Prince, en même-tems que le zele pour *l'Etat*, devoit porter Philippe à pré-

venir les suites de ce caractere trop emporté. Il y avoit sans doute bien des moyens de le ramener à la raison & à l'équité? Les naturels les plus violens, ne sont pas toujours les plus intraitables; les sentimens prennent plus sur eux que sur ces ames froides, pour ainsi dire, dans lesquelles le mal est toujours le fruit de la reflexion. Enfin ce parti eût-il été contredit dans la suite par l'évenement, outre qu'on auroit pû revenir au premier, il auroit été le plus humain & le plus applaudi.

L'acquisition de la Couronne de Portugal, fut pour Philippe un dédommagement réel des pertes qu'il faisoit en Flandres; mais put-elle adoucir ou lui faire oublier les chagrins domestiques dont nous venons de parler? Le Duc d'Albe eut la gloire de se voir en quelque maniere recherché par un maître qui l'avoit craint & négligé; réparation peut-être plus flatteuse pour un grand homme que les recompenses les plus magnifiques. Il fut mis à la tête de cette importante expedition, & il ne mourut qu'après

avoir rendu ce dernier servic
Monarchie. Avoüons à cette o
que les circonstances contribue
au succès des entreprises que l
grandes qualités, ou du moi
celles-ci ne servent pour l'ord
qu'autant que les autres sont
bles. Les Concurrens de Philip
foibles, n'avoient pour se dé
que leurs plaintes & que leurs
festes; les autres Princes occupé
eux, ne purent que donner des
médiocres ou des regrets steriles
de jours assurerent au Roy d'Es
ce riche héritage: trente années
forts sous ses successeurs, ne p
remettre le Portugal sous le joug
avoit secoué. Les tems n'étoien
les mêmes. L'Espagne n'avoit pl
Ducs d'Albe, & les autres puiss
plus éclairées sur leurs interêts &
tranquilles, protegeoient avec
leur une révolution qui affoibl
une rivale qui leur avoit été si
tems trop redoutable.

L'expédition contre l'Anglete
forme encore une époque mémo
dans la vie de Philippe second.

sieurs grands avantages qui le frapperent, lui en firent naître l'idée & hazarder l'execution, La chûte d'Elizabeth, rétablissoit la Religion Romaine, & enlevoit à l'hérésie un de ses plus forts boulevards. Cette Princesse portoit la peine de son ingratitude à l'égard de Philippe, qui lui avoit sauvé la vie sous le regne de Marie, La Flandre dépouillée de son principal appui, tomboit d'elle-même sous la vengeance de son Roy legitime : la France enfin déchirée par une infinité de factions, auroit pû subir un jour le sort de sa voisine. C'étoit bien là le plan de la Monarchie Universelle. On n'en fit pas tant de bruit alors, qu'on en a fait depuis, lorsqu'on a crû l'appercevoir. Les querelles de Religion, les haines particulieres écartoient la crainte du peril commun, & l'on redoutoit moins de se donner un nouveau maître, que l'on n'aimoit à se venger de ses ennemis ou de ses rivaux. Rien de plus formidable que les préparatifs de Philippe pour cette conquête. Tout fut en mouvement dans ses Royaumes. Rien de plus juste

que les meſures qui furent priſes. Quelque avertie que fût l'Angleterre, elle étoit perduë ſans reſſource, ſi les faiſons & la mer avoient reſpecté les ordres de ce puiſſant Souverain. Il fut impoſſible au Duc de Parme d'embarquer ſes Troupes ; *l'invincible* Flotte devint le jouet de la tempête, & ſes Vaiſſeaux diſperſés faciliterent aux Anglois un triomphe ſur lequel ils n'auroient oſé compter. Toute la gloire que retira Philippe de cette entrepriſe, fut d'avoir fait connoître juſqu'où s'étendoit la fermeté de ſon ame, lorſqu'on lui annonça ce déſaſtre.

On a fait une infinité de raiſonnemens ſur la conduite de ce Prince à l'égard de la ligue, & on l'a accuſé d'avoir manqué en cela aux principes de la ſaine politique. Qu'il fomentât les diviſions de la France, & qu'il laiſſât ce Royaume s'épuiſer de lui-même, cela étoit ſimple & naturel, diſent ſes cenſeurs, mais qu'il ſacrifiât l'eſperance fondée de ſoumettre les Païs-Bas au deſſein chimerique d'envahir cette couronne ou de la placer ſur la tête de l'Infante, c'eſt ce qui ne

pouvoit s'autoriser d'aucun raisonnement solide. Le Duc de Parme le jugeoit ainsi, & publioit qu'il auroit pû assujettir deux fois les Provinces unies avec les sommes que Philippe avoit dépensées en France, & les troupes qu'il y avoit sacrifiées. Nous ne prétendons pas contester la justice de ce reproche; mais en cela, comme dans la plupart des occasions, n'a-t-on pas jugé sur l'événement? Ne pouvoit-on pas penser avec quelque fondement que le parti de la ligue, si considerable par lui-même, soutenu de tant de forces & de trésors, accableroit à la fin le parti le plus juste? Si le legitime heritier avoit été obligé de ceder, Philippe profitoit des divisions que la jalousie avoit fait naître parmi les Chefs de la ligue, & attiroit à lui seul tout le fruit de la victoire. On a vû dans le monde des changemens plus surprenants. On convient à présent que celui dont nous parlons, auroit entraîné infailliblement la soumission des Païs-Bas. Il est donc incertain en soi si Philippe, en s'attachant avec *tant d'opiniatreté* à son dessein sur la

France, agit aussi inprudemment qu'on l'a voulu; mais ses vûes, quelque profondes qu'elles fussent, trouverent un ecüeil insurmontable dans la valeur, l'activité, & les qualités heroïques du grand Henri. Philippe n'étoit que prudent; Henri fut invincible.

Terminons cet Article par une reflexion qui nous a frappé sur le caractere que Leti, fait de ce Roy à la fin de son Histoire. Les contradictions énormes que nous y avons remarquées font connoître le genie de l'écrivain, voicy comme il s'exprime sur les vertus de son heros. „ Il posseda au plus „ haut point la pieté, l'humilité, la „ devotion, la Religion, la foy, la mo„ destie, la gravité, la valeur, la mag„ nanimité, la moderation, la pruden„ ce la sagesse, la capacité, la justice, „ l'équité, la constance, la liberalité. . . „ Il ne sera pas hors de propos, *ajou„ te-t-il*, de joindre ici quelques exem„ ples, au sujet de chacune de ces ver„ tus successivement l'une après l'autre, & il le fait avec beaucoup d'étendue. Nous n'avons pas d'éloge plus pompeux de S. Louis, ni de S. Ferdinand. Opposons à cela une partie de

ce qu'il nous apprend des défauts de ce Prince „ veritablement Philippe, fut le „ plus habile distillateur, le plus ex- „ cellent chimiste pour ces sortes de „ compositions, c'est àdire, *pour le suc „ raffiné d'une sage & utile administra- „ tion.* D'ordinaire il distilloit la tyra- „ nie,l'impieté, la passion, la cruauté, „ l'ambition, la débauche, la ven- „ geance, & d'autres vices, dro- „ gues particulieres à son cœur, avec „ une sorte de mixture, c'est a-dire „ un peu de clemence, de justice, „ de zele,de benignité,& d'autres ver- „ tus semblables. „ Nous laissons à d'autres le soin d'accorder dans Leti, ce contraste bizarre. Pour nous, nous finissons en déplorant la condition des Princes.On outre leurs vertus,on exagere leurs vices; on les loüe à l'excés, on les noircit de même. La saine raison leur rend plus de justice; ils sont à ses yeux plus estimables que le reste des hommes, dans le bien qu'ils pratiquent, par leur courage à vaincre des passions que tout anime & encourage; plus excusables en même temps *dans leurs fautes,* par le malheur qu'ils

ont d'être assiegés de toutes parts par la flatterie & le mensonge.

Nous ne disons rien de la traduction ; le style en est lâche, diffus, quelquefois peu exact, & se ressent plus qu'on ne voudroit, de la contrainte, où une langue étrangere met assez necessairement un traducteur, sur tout, s'il ne possede pas parfaitement la sienne. Aureste la longueur de l'ouvrage, peut justifier les negligences qui s'y trouvent.

ARTICLE CXIX.

REFLEXIONS MILITAIRES & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de Santa-Cruz, de Marzenado. in-12. 2. *Volumes, au moins de* 400. *pages chacun. A Paris, chez Rollin fils, Quay des Augustins. ann.* 1735.

LE traducteur nommé au bas de l'Epitre dedicatoire adressée à son Altesse Monseigneur le Comte de Clermont, est M. De Vergy ; il ne pouvoit donner une meilleure preuve de la solidité de son goût que de traduire l'ouvrage de M. de Santa-

Cruz, qui après avoir formé des heros par ses preceptes, leur a pour dernier trait efficace, donné le plus grand exemple d'heroïsme, en mourant les armes à la main contre les ennemis de son Roi, qui sont les ennemis mêmes de son Dieu. Tout le monde a sçu sa fin au Royaume d'Oran.

Son ouvrage est tout heroïque en effet, & tout à fait dans le grand de la Guerre. L'Auteur n'a que le General en vuë & le supreme Commandement des Armées. S'il parle des degrés inferieurs, & d'une milice subordonnée, sa fin, son dernier but est toujours le plus haut degré de l'heroïsme militaire. L'ouvrage est divisé par Chapitres, nous en prendrons la substance tout de suite, sans aucune distinction.

La valeur est une qualité si necessaire à un General que ce n'est pas même la peine d'en parler. Il est à supposer qu'un militaire n'est parvenu à la tête des armées, après bien des années d'epreuve, que par la valeur, ou que sans elle au moins, il n'y seroit *jamais parvenu.* Un Commandant

doit être maître de ses passions. L'incontinence & la Colere ont perdu bien des Generaux, & des Princes, bien des Batailles, des Villes & des Empires. Le mauvais Exemple seul est d'une terrible conséquence, de la part d'un chef sur qui tous les yeux sont ouverts. Pour le temporel même, notre sage auteur fait voir qu'il importe au Commandant d'être homme de bien.

Il paroit paradoxe, & il est pourtant vrai qu'il est plus necessaire au General qu'au soldat de s'accoutumer au travail & à la fatigue; & non-seulement au travail d'esprit, ce qui est tout évident, mais à celui même du corps, & à veiller par exemple lorsque le soldat repose. Dans ses Habits, ses Armes, ses Chevaux, la simplicité sied à un General, sans aucune affectation de rusticité ni d'ostentation. La vanité & la flaterie sont les écueils d'un homme, à qui il importe souverainement de ne penser qu'à meriter de la gloire, plûtôt que des éloges. C'est beaucoup exiger d'un *General*, que de vouloir avec M. de *Santa*-Cruz, qu'en écartant les flate-

ries, il encourage & attire les reprimandes, ou du moins les remontrances. C'est beaucoup, mais ce n'est point trop exiger.

Un General doit entendre plusieurs langues, celles sur tout de ses ennemis ou du païs qui est son theatre. La lecture, les Livres, l'étude même & la Meditation lui sont plus necessaires qu'on ne pense, même parmi les Militaires. La Guerre est un metier pour le Soldat, il lui faut de la pratique ; elle est un art pour l'Officier, il lui faut de l'experience & de l'observation, de la reflexion même ; mais pour le General, c'est une science qui outre la pratique, l'experience & la reflexion, demande du raisonnement & un raisonnement vaste, & qui embrasse bien des vûes & des connoissances profondes & diverses. L'histoire sur tout est la grande école de l'homme de guerre. M. de Santa-Cruz, ne recommande rien plus que de joindre la theorie à la pratique, & sur tout de viser toujours au grand *dans ses Meditations, en rapportant tout au grade le plus élevé de la Milice.*

L'Eloquence, selon lui, sert b
coup pour inspirer aux Troupes
deur de combattre. Le talent
parole & de l'écriture même, est
à fait necessaire à quiconque est
tête des grandes affaires de l'état
Géneral doit se faire estimer, crai
même, mais sur tout aimer. Une
maxime est de paroître au moins
cher sur les traces de son préd
seur, s'il a été aimé ou estimé;
trop affecter de s'en écarter s'il n'
ni l'un ni l'autre. Il faut prendre g
aussi de ne pas trop se décharge
soins de son emploi sur perso
beaucoup moins sur des gens od
il convient de laisser les châtimen
tribunaux & de s'en reserver à so
me la modération ou la grace. I
accorder avec sagesse, & refuser
douceur; ne point prodiguer les
faits, ne les pas entasser avec p
lection. Il faut avoir des Offici
des Domestiques désinteress
polis autour de soi. La table d
neral doit être honnête & fru
sans aucun excès de mesquine
de profusion.

Un General ne doit dérober à personne la gloire de ses actions ou de ses conseils. Avec une pareille bassesse de sentimens, on ne sçauroit être un heros, ni même un grand homme. Un General doit même s'interesser pour la récompense personnelle des belles actions dont il est temoin. Il doit en toute occasion les recompenser lui même de son estime. Il doit admettre les plus braves & les plus vertueux dans sa confidence & dans son amitié. Il doit sur tout consulter les plus intelligens, & ceux qui passent pour entendre le mieux le metier.

L'Auteur vient à l'article du secret qui est des plus importans à la guerre, & n'exclut pas cependant la bonne foy des traités & des simples paroles mêmes. La reputation de bonne foy est plus essentielle à un General, que celle du secret. Il est dangereux de passer pour trop secret, trop impenetrable, trop mysterieux. L'air même du secret nuit au secret. Voilà pour les qualités du General qui, pour le dire en deux *mots*, doit selon la maxime *de Montecuculli* & de toute la saine

antiquité, être fort lent à déliberer & fort promt à executer. Suivent les dispositions avant que de commencer la guerre.

Il faut bien connoître le païs où l'on doit faire ses operations; avoir de bonne heure de quoi fournir aux frais & à tout, & en avoir même de reste; à moins peut être qu'on ne compte raisonablement de se soutenir en partie aux depens de l'ennemi. Le nombre & l'espece des troupes se determine suivant la force de l'ennemi & la nature du païs. En païs de plaine, le quart ou le cinquiéme de l'armée, doit être Cavalerie ou Dragons. En païs coupé ou montueux, un sixiéme suffit. Aussi les Suisses, déterminés par la nature de leur païs, ne connoissent-ils que l'Infanterie. En Flandre, les Armées sont toûjours fortes en Cavalerie. Il faut toujours de la Cavalerie, mais l'Infanterie, à tout prendre, vaut mieux, sert par tout, coute moins, entre plus vîte en Campagne & en sort plus tard. &c. M. de Santa-Cruz, traite fort au long l'article des *Troupes étrangeres*; il ne les exclut pas,

&

& ne les admet pas indifféremment. Il parle des enrôlemens & des exercices. C'est là tout le premier Volume selon la nouvelle forme de la traduction.

Le second Volume traite des surprises. Il y a bien des connoissances à avoir, avant que d'entreprendre une surprise; mille obstacles peuvent la faire manquer; c'est là sur tout qu'il faut aller la montre à la main, & être exact à la minute. Il y faut tout compter jusqu'à ses pas. Il faut commencer par endormir les ennemis. Les prendre à l'heure du sommeil, n'est pas precisément de quoi il s'agit. On dort quelquefois mieux à la Guerre les yeux ouverts, que les yeux fermés. Une Armée bien disciplinée ne dort jamais: tout dépend de la vigilance plûtôt que de la veille du Commandant. Il y a cependant des saisons, des jours, des heures, & sur tout des momens favorables pour une surprise. Il y a toujours quelque endroit mal gardé; & souvent l'endroit le plus fort par lui même, est l'endroit foible par *la sécurité* de celui qui le garde.

Le départ, la marche, l'arrivée des Troupes, tout doit être prémédité, & réglé. Il y a diverses dispositions de places & de Camps, qui donnent lieu à diverses manieres de les surprendre. Une place maritime ou située sur le bord de l'eau, ou entourée d'eau n'est pas la moins accessible. Les intelligences sur lesquelles on entreprend une surprise, sont une affaire fort délicate à manier, & fort sujette à des revers.

Après les surprises, M. de Santa-Cruz, traite des embuscades qui sont des surprises dans le fond, mais d'une espece à part : espece qui se sousdivise aussi en d'autres sous especes. Car à la guerre comme dans les procés, les chicanes sont innombrables, & les cas particuliers diversifient les manœuvres & les operations, à l'infini.

Suivent les Passages des rivieres, qui sont une des grandes parties de la guerre, & qui demandent une habileté consommée, & des précautions extraordinaires dans un General, Les personnes qui ne connoissent pas la guerre, sont fort étonnées lorsqu'on

leur parle d'une riviere, d'un ravin même & d'un ſimple ravin, comme d'une barriere quelquefois inſurmontable, & capable d'arrêter un Alexandre, & de tenir une armée des jours, des ſemaines & des Campagnes entieres, en échec. Un homme ſeul paſſe tout cela ſi leſtement, ſur un pont, ſur une Planche, à la nage, par bâteau, ſouvent d'un ſaut. Mais il n'y a ni planche ni pont ni bâteau qui paſſe à la fois cent mille, vint mille, 10. 4. 2. mille hommes; & une armée a une longue queuë; & lorſque la tête eſt paſſée, & que le corps paſſe, la queuë reſte encore quelquefois en chemin.

Une riviere, un ruiſſeau même coupe en deux une armée qui les paſſe; & l'ennemi, ſans être fort habile, prend toûjours pour attaquer une partie, lorſqu'elle eſt ainſi coupée, & fort occupée encore de ſon mouvement. Ce mouvement donne toûjours lieu à l'attaque, & ôte une partie de la défenſe. En preſence d'un ennemi, on a beſoin de toutes ſes facultés, de toutes ſes armes, de tous

ses mouvemens pour l'attaquer, au moins pour se défendre ; tout ce qu'on donne d'attention, d'action, de mouvement à passer une riviere, ou à telle autre operation qui n'est ni attaque directe ni défense, est autant de dérobé à ces deux manœuvres importantes. On craint l'ennemi, & on craint de tomber dans l'eau, c'est trop de deux ennemis à la fois. Voilà bien des obstacles contre lesquels notre habile General fournit les expédiens ordinaires, tirés de l'Histoire, & divers expediens particuliers même, tirés de son genie, ou qui sont le fruit de son experience & de sa profonde capacité.

Son ouvrage finit par l'article des Espions. Il est de conséquence ; & c'est là qu'on sent bien celle du plus grand secret, un Espion ne devant pas même connoître celui qu'en quelque sorte on lui confie, ou dont il est le porteur ; & les Espions étant le plus souvent doubles & triples, & toujours à coup sûr des traîtres & des perfides, qu'il faut savoir comme espionner soi même, & déchifrer. Tout

cet ouvrage est d'un fort bon stile ; concis en raisonnemens, moderé en préceptes, & tout à fait fondé en exemples choisis & bien appropriés : On y sent l'homme du metier, mais d'un metier reduit en Art, & tout à fait éclairé par la science.

ARTICLE CXX.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, qui contient leur vie, le Catalogue, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyse, & le dénombrement des differentes éditions de leurs Ouvrages ; ce qu'ils renferment de plus intéressant sur le dogme, sur la Morale, & sur la Discipline de l'Eglise ; l'Histoire des Conciles, tant Generaux, que particuliers, & les Actes choisis des martyrs, par Dom Remi Ceillier Benedictin de la Congregation de S. Vanne, & de S. Hidulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. in - 4°. *Tome V. pages* 373. *avec la Table. A Paris, Chez la Veuve* le Mercier

rüe S. Jacques, à S. Ambroise; Paulus Dumesnil, Grande Sale du Palais au Lion d'or; Philippe Nicolas Lotin, rüe S. Jacques à la Verité. 1735.

IL faut être aussi Laborieux que l'est D. Remi Ceillier, pour faire suivre de si près des volumes remplis de tant de recherches & d'érudition. celui-ci commence *par S. Hilaire Evêque de Poitiers Docteur de l'Eglise & Confesseur:* Notre auteur croit que ce Saint se convertit assez tard à la Religion Chrétienne, & il ne nous paroît pas que Fortunat ait voulu dire le contraire, lorsqu'il assûroit qu'Hilaire avoit succé la sagesse avec le lait. Personne n'ignore que l'exil du S. Docteur fut l'effet d'une intrigue de Saturnin Evêque d'Arles; mais tout le monde ne sçait peut être pas que suivant la pratique des Sectaires de déguiser leur haine contre ceux, qui s'opposent plus ouvertement à leurs erreurs, sous les apparences d'un bon zele pour la pureté de la Morale, & le maintien de la discipli-

ne Ecclesiastique, Saturnin eut recours à la plus noire calomnie, pour perdre le plus zélé défenseur de la divinité de Jesus-Christ, qui fût en Occident. On ne nous a pas instruit de l'espece de crime, dont il l'accusa. Nous apprenons du Saint même. „ „ Qu'il s'agissoit d'une action indi„ gne, non seulement d'un Evêque, „ mais encore d'un laïc de bonnes „ mœurs.

Le premier ouvrage de S. Hilaire, dont il est parlé dans ce Chapitre, sont *les Commentaires sur les Pseaumes*. D. Remi a suivi en cela la nouvelle édition des œuvres de ce Pere, mais il remarque que les Editeurs ont eu en les plaçant ainsi, plus d'égard à l'ordre des matieres, qu'à la suite des temps; étant certain que ces commentaires n'ont été écrits qu'après *les Livres de la Trinité*. Or il est du respect, ajoutent-ils, que nous devons aux divines Ecritures, de donner le premier rang aux explications que S. Hilaire en a faites. Nous aurions crû que par cette même raison il auroit fallu commencer par les Livres

de la Trinité, qui ne peuvent être regardés dans le fond, que comme une explication plus étenduë & plus raisonnée de ce que l'écriture nous aprend du premier & du plus auguste de nos Mysteres.

S. Jerôme n'attribuë au S. Docteur que l'explication du premier & du second Pseaume, du cent dix-huitiéme & des suivans; mais notre auteur prouve assez bien par S. Hilaire même, qu'il en avoit expliqué plusieurs autres, & que l'opinion commune est qu'il les a tous commentés. Pour ce qui est de l'ordre des Pseaumes, il dit que les Hebreux n'en gardoient aucun dans leurs recueils, mais que les Septante les avoient arrangés d'une maniere toute mysterieuse, n'ayant égard qu'aux choses qu'ils renfermoient & non au temps auquel ils avoient été composés. Il ne croit pourtant pas que le commentaire sur le Pseaume XIV. soit de S. Hilaire, parceque le stile en est plus net & plus coulant, & que le mensonge officieux y est autorisé; maxime érronée sur laquelle S. Augustin a fort bien justifié

ce Pere. Il ne laiſſe pas d'y avoir dans cet ouvrage, comme dans pluſieurs autres, quelques ſentimens aſſez ſinguliers; comme lors qu'en expliquant ces paroles: *Les impies ne réſuſciteront point dans le jugement*: il dit que cela ne s'entend point de tous les damnés, mais ſeulement des Infideles, parce qu'ils ſont déja condamnés par leur infidelité; que les vrais fideles, qui ont veçû conformément aux maximes de l'Evangile, n'auront pas beſoin non plus de Jugement, leur Juſtice les diſpenſant d'y comparoître.

Quelques uns ſe ſont formaliſés de ce que S. Hilaire n'a donné le nom de Dieu au S. Eſprit dans aucun endroit de ſes *douze Livres de la Trinité*, mais n'eſt-ce pas le reconnoître pour Dieu, remarque notre auteur, que de dire qu'il eſt de la même ſubſtance, que le Pere & le Fils, & que ces trois perſonnes compoſent une eſpece de tout indiviſible, en ſorte que l'on ne peut en confeſſer une ſans les autres, ni diviſer leur ſubſtance? quant *à ce qu'il dit*, que c'eſt le S. Eſprit,

qui s'est uni à la nature humaine, il parle en cela comme quelques Anciens, qui par le S. Esprit, entendoient, non la troisiéme, mais la seconde personne de la Trinité. De même, quand il prétend que Marie n'a point donné l'origine au Corps de Jesus-Christ, il ne veut dire autre chose, sinon qu'elle ne l'a point conçû par sa vertu propre, mais par l'Operation du S. Esprit. Car il dit ailleurs en termes exprès que Jesus-Christ est né vrai homme du sein de la Vierge, qu'il y a pris un corps, non de differente, mais de même nature que celui de la Vierge, qu'elle a fourni de sa substance pour la formation du corps de Jesus-Christ tout ce que les femmes fournissent de leur substance pour la formation des enfans qu'elles mettent au monde; ainsi c'est sans fondement qu'on l'a accusé d'avoir nié que Jesus-Christ ait pris dans le sein de la sainte Vierge, la matiere dont son corps étoit formé. Notre auteur réfute avec la même solidité les autres reproches, que l'on a fait au S. Evêque sur plusieurs points essenciels de la foy. Il faut voir, sur

tout, ce qu'il dit (a) au ſujet des ſouffrances de Jeſus-Chriſt contre les Ariens, dont on ne doit point perdre de vûë les erreurs pour juſtifier les expreſſions de S. Hilaire, qui font le plus de peine ſur cette matiere.

Il ne lui eſt pas auſſi favorable ſur la grace & le libre arbitre, ſur quoi, dit-il, „ on trouve pluſieurs propoſi-„ tions, qui font de la peine, & qui „ ne paroiſſent pas s'accorder avec la „ doctrine de S. Auguſtin, qui eſt „ celle de l'Egliſe : celle-ci par exem-„ ple, que la volonté de croire en „ Jeſus-Chriſt ne vient pas de la gra-„ ce, parce qu'autrement la foi n'au-„ roit point de mérite, puiſqu'elle ſe-„ roit l'effet d'une néceſſité, qui nous „ auroit donné cette volonté, &c. " Nous ſera-t-il permis de repliquer à cela, qu'il n'eſt rien moins que certain, que S. Hilaire ſoit ici contraire à S. Auguſtin, ſi ce n'eſt qu'on ſuppoſe que la volonté de croire en Jeſus-Chriſt, vient, ſelon ce Pere, d'une grace inſurmontable, d'une grace à laquelle on ne peut réſiſter ? C'eſt cette

(a) Page 139.

sorte de graces que rejette S. Hilaire puisqu'il en parle comme d'une nécessité, qui ôteroit le mérite à la foi. Il n'y a donc que les partisans d'une grace nécessitante, qui la prétendent toujours établie par S. Augustin, & qui en concluent qu'elle est la doctrine de l'Eglise, à qui il puisse paroître que S. Hilaire ne s'exprime pas ici exactement.

On peut expliquer, ce semble, aussi favorablement ce que le S. Docteur ajoûte, & ce que D. Ceillier ne trouve pas plus exact : ,, Que les infideles ont tort de s'imaginer que ce soit un don de Dieu, que de lui appartenir, & de prétendre excuser leur infidelité, sur ce que Dieu ne leur donne pas la volonté de croire. Qu'à la vérité la persévérance dans la foi est un don de Dieu, mais que le commencement & la source vient de nous.... Que ceux qui ne commencent pas par eux-mêmes, n'obtiennent jamais la grace de Dieu. " Car nous croyons que ces expressions n'excluent point la nécessité de la Grace préve-

nante, que S. Hilaire reconnoît en plusieurs de ses écrits. Selon lui, la Grace prévenante nous éclaire & nous excite, & dans ceux qui ne lui resistent pas, elle produit la priere, moyennant quoi il a pû dire dans un bon sens que le commencement du salut vient de nous; parce que nous sommes censés commencer utilement l'ouvrage de notre salut, quand nous coopérons à la premiere grace & que nous en méritons l'accroissement. Au reste le mérite, dont il s'agit ici, n'est qu'un mérite improprement dit, un mérite suppliant, *suppliciter emereri potest*, comme parle S. Augustin au sujet du don de la persévérance.

Enfin l'on sçait le glorieux témoignage que S. Jerôme a rendu à la doctrine du grand défenseur de la divinité de Jesus-Christ, lorsqu'écrivant à une Dame Romaine, il lui mandoit qu'elle pouvoit lire tous ses ouvrages, sans craindre de broncher. *Hilarii libros inoffenso decurrat pede.* Et D. Ceillier observe très-sagement qu'il ne faut pas juger de sa doctrine sur *un ou deux* passages détachés, mais

ſur ce qu'il a enſeigné conſtamment: Que cette précaution recommandée par S. Euloge d'Alexandrie pour tous les anciens Ecrivains Eccleſiaſtiques,
» eſt d'autant plus neceſſaire à l'égard
» de S. Hilaire, qu'il ſe ſert ſouvent,
» en parlant de nos Myſteres, de cer-
» taines façons de parler, qui n'ont
» plus été en uſage depuis le ſiecle
» où il a vêcu; qu'étant le premier
» des Latins, qui ait écrit pour la
» défenſe de la foi contre les Ariens,
» il a été comme obligé de recourir
» aux Grecs, & de rendre en ſa lan-
» gue leurs expreſſions & leurs argu-
» mens contre ces Hérétiques; que
» c'eſt une des cauſes de l'obſcurité
» de ſon ſtile..... qu'il ne lui étoit
» pas d'ailleurs fort aiſé de traiter en
» termes clairs & précis des Myſteres
» que nous regardons comme les plus
» ſublimes & les plus abſtraits; ſça-
» voir, la conſubſtantialité du Pere
» & du Fils, & la diſtinction qu'il y
» a entre ces deux perſonnes.

Chapitre II. *S. Athanaſe Archevêque d'Alexandrie, Docteur de l'Egliſe, & Confeſſeur.* D. Ceillier ne juge pas

l'Histoire des enfans baptisés sur le bord de la Mer par S. Athanase assez bien fondée en preuves. Ses raisons sont, que l'on place ordinairement ce fait sous l'Episcopat de *S. Alexandre*, c'est-à-dire, vers l'an 313. Et qu'il n'y a nulle apparence que S. Athanase, qui, avant l'année 311 avoit étudié les plus sublimes matieres de la Théologie, n'ait encore été qu'un enfant deux ans après. D'ailleurs il est constant qu'avant l'année 319 il écrivoit ses Traités *de l'Incarnation*, & *contre les Gentils*; qu'en 323 il défendit la divinité de Jesus-Christ au Concile de Nicée; & qu'en 326 il fut élevé à l'Episcopat. Le silence de plusieurs Peres, qui ont parlé fort au long de ce S. Docteur, & n'ont rien dit de ce baptême, paroît encore à notre Auteur une preuve de sa supposition, & il répond à l'autorité de *Ruffin*, qu'on pourroit lui opposer; que cet Ecrivain a la reputation de n'être pas exact, & d'avoir écrit sur des Mémoires peu sûrs. Nous convenons que Ruffin a souvent manqué d'exactitude; mais autre chose est de

se tromper dans les circonstances d'un fait, autre chose de l'inventer ou de le croire sans aucun fondement légitime. D'ailleurs Ruffin n'est pas le seul, qui ait rapporté celui-ci, & il nous paroît plus naturel de dire avec le P. Papebroch, que l'erreur vient uniquement de ce qu'on a placé sous S. Alexandre, ce qui sera arrivé sous Saint Pierre.

L'Histoire de S. Athanase est trop connuë pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter. Nous dirons même peu de choses de ses ouvrages. Notre Auteur n'a rien omis pour remplir la grande idée, qu'en avoit cet Ancien, qui disoit à un S. Abbé qu'au défaut de papier il les devoit transcrire sur ses habits. Il n'en est point selon notre Historien, qui soit plus constamment reconnu pour être de lui que *la Vie de Saint Antoine*, & rien n'est, à son jugement, si frivole que les raisons, qui ont porté quelques Critiques Protestans à soûtenir que c'étoit un ouvrage supposé.

Il n'en est pas de même des *Commentaires sur les Pseaumes*. Dom

Ceillier ne doute point que le fond ne soit de S. Athanase, mais il prétend qu'ils ont été alterés. Il reconnoît seulement pour être du S. Docteur, une espece de Préface sur ces Commentaires, avec quelques explications des Pseaumes, que D. Bernard de Montfaucon a inserées dans le second Tome de la Collection des Peres. Enfin il a de la peine à convenir que plusieurs longs fragmens de Commentaires, ou de discours sur l'Evangile de S. Mathieu, qu'on dit lui être attribués dans divers manuscrits, lui appartiennent véritablement, & ses preuves nous paroissent solides.

Il prouve encore mieux contre le *P. Lupus*, que le petit Traité en forme de confession de foi, intitulé *de l'Incarnation du Verbe de Dieu*, qu'on voit au commencement du second Tome des ouvrages de S. Athanase, lui a été supposé par les Eutychiens, qui l'avoient aussi inséré dans le discours de S. Cyrille d'Alexandrie aux Imperatrices. Quant au fameux symbole *quicumque*; notre Auteur, après avoir rapporté les raisons qui ont en-

gagé presque tous les Sçavans de ces derniers siecles à juger qu'il n'est point de S. Athanase, remarque que nous en avons quatre formules Grecques, differentes les unes des autres, même dans les points essentiels. Par exemple, que la premiere & la quatriéme disent, que le S. Esprit procede du Pere seul, & que les deux autres marquent qu'il procede du Pere & du Fils. Que nous en avons aussi deux en François, l'une de près de six cens ans, qui ne comprend que la moitié du Symbole; l'autre d'environ quatre cens ans, & qui a pour titre; *Canticum Bonifacii*, avec ces paroles en François: *Ce chant fut S. Anastaise, qui Apostoile de Rome.* Ce qui a fait juger à quelques-uns, avec assez de vrai-semblance que le Symbole *quicumque* est l'ouvrage d'un S. Anastase Pape, & que la ressemblance du nom l'a fait attribuer à S. Athanase.

D. Ceillier convient avec plusieurs Auteurs que tous les écrits de ce Pere ne sont pas d'une égale beauté, ni composés avec la même politesse & la même élegance; mais il n'attribuë

cette difference, qu'au defaut de loisir: Car, dit-il, nous voyons par *la Lettre à Epictete*, & par quelques-autres ouvrages, que S. Athanase a faits dans sa vieillesse; qu'il écrivoit alors avec autant de feu & d'agrément, que dans un âge moins avancé. En général les plus célebres Ecrivains de l'antiquité ont extrémement vanté la maniere d'écrire nette, pure, élégante du S. Docteur, la simplicité, la vivacité, la noblesse & la force de son stile, la solidité de ses raisonnemens, la clarté & la précision de ses Commentaires, sa moderation en écrivant contre les ennemis de l'Eglise, la profondeur & l'étenduë de ses connoissances.

Chapitre IV. *Lucifer de Cagliari.* Notre Auteur a pris parfaitement le caractere de cet Evêque; mais il nous paroît qu'il ne s'est pas formé une idée bien juste du schisme, qu'on lui attribuë, & qu'il ne s'est point comporté tout-à-fait à son égard en Historien impartial. Il convient à la vérité que c'est des *Luciferiens*, plutôt que de Lucifer même, qu'il faut entendre

ce que dit Théodoret ; que ce Prelat étant de retour en Sardaigne, ajoûta à sa doctrine de l'Eglise certaines maximes ; & ce qu'a écrit S. Augustin, que quelques-uns leur attribuoient de croire que l'ame vient par transfusion de la chair. Il avouë encore qu'on ne reproche à Lucifer que la dureté schismatique ; mais il suppose toujours que cette dureté lui fit rompre l'unité de la Communion avec l'Eglise, & qu'il mourut dans le schisme, ce que d'illustres Auteurs ont nié. Le passage de S. Jerôme, dont il ne cite que le commencement, ne le dit point ; le voici tout entier. (*a*) *Ventum est ad asperrimum locum, in quo adversum voluntatem & propositum meum cogor de B. Lucifero secus quidquam, quam & illius meritum, & mea humanitas poscit, existimare. Sed quid faciam ? Veritas os reserat, & invitam linguam, conscium ad eloquendum pectus impellit. In tali articulo Ecclesia, in tantâ rabie luporum, segregatis paucis ovibus, reliquum gregem deseruit.*

(*a*) Dialog. adversus Lucifer. Page 302. Tom. 4. oper. édit. Benedictin.

Bonus quidem ipse Pastor, sed multam prædam bestiis relinquens. Sur quoi nous croyons devoir obſerver.

1°. Que S. Jerôme n'auroit point donné à Lucifer le titre de Bienheureux, s'il avoit crû qu'il fut mort ſchiſmatique; ni celui de bon Paſteur, s'il l'eût jugé auteur d'un ſchiſme. 2°. Que la faute de Lucifer n'a été qu'une ſévérité, ou, ſi on le veut, une dureté outrée, qui le porta à ſe ſéparer de ceux qui communiquoient avec *Zoſime* Evêque intrus de Naples, & les autres Ariens convertis, & à ſe retirer dans ſon Evêché ſans vouloir continuer de ramener, comme il avoit fait juſques là, les hérétiques au ſein de l'Egliſe. *Segregatis paucis ovibus reliquum gregem deſeruit.* 3°. Qu'on ne trouve nulle part qu'il ſe ſoit ſéparé de la communion du S. Siege, & que ce fut même en allant à Rome, qu'il refuſa de recevoir Zoſime, auquel il prédit que Dieu executeroit la ſentence portée contre lui par S. Maxime, dont il occupoit le Siege, ce qui arriva. Socrate dit expreſſement qu'il communiqua toujours avec *Libere*, après

que ce Pontife se fut relevé de sa chute; qu'il demeura uni de sentiment avec l'Eglise Catholique, & qu'il conserva jusqu'à sa mort son Diocese dans cette communion. 4°. Que ce qu'on trouve dans les Ecrivains Ecclesiastiques de plus fort contre lui, tombe uniquement sur ceux, qui, après sa mort se séparerent tout-à fait de l'Eglise, & furent nommés Luciferiens, parce qu'ils s'autorisoient de sa conduite, quoique mal-à-propos, pour justifier la leur.

Il y a plus, de bons Auteurs ont écrit que Lucifer, après ce qui s'étoit passé à Antioche entre lui & S. Eusebe de Verceil, c'est-à-dire, dans le tems même de son prétendu schisme, fit avec le même Saint le voyage de Cesarée de Cappadoce, pour y pacifier les troubles de cette Eglise, & qu'ensuite S. Eusebe alla le visiter à Cagliari, sa patrie. Il est vrai que Baronius a reproché à Jean *Arca* d'avoir mis cet Evêque au nombre des Saints. Mais on sçait qu'il changea de sentiment, quand il eut appris qu'on l'avoit toujours honoré comme tel en Sardai-

gne. C'est M. de Sponde, qui nous en assûre dans une note sous l'année 362 où il rétracte, tant en son nom, qu'en celui de Baronius, ce que l'un & l'autre avoient dit, que Lucifer étoit mort dans le schisme ; & déclare qu'il le fait après avoir vû deux témoignages autentiques de la sainteté de ce Prélat, reconnuë après sa mort, de l'antiquité de son culte, & des miracles arrivés à l'invention de ses sacrées reliques dans une Eglise anciennement bâtie en son honneur. Que si cela fût arrivé, ajoûte-t-il, du vivant de Baronius, il eût sans doute executé ce qu'il avoit promis de faire, & ce qu'il a fait en faveur de *Fauste de Riez*, qu'il a rétabli dans le Martyrologe sur cela seul, qu'il y avoit eu autrefois une Eglise bâtie sous son nom.

Il est vrai que le Cardinal Lambertini met au moins en doute, si l'ancienne Eglise de S. Lucifer de Cagliari n'avoit pas été bâtie en l'honneur d'un Evêque du même nom plus ancien que le nôtre, & Martyr ; nous en avons parlé en rendant compte de l'ouvrage de ce sçavant Cardinal, qui ne paroît

pas persuadé de la sainteté du secon-
ni par les raisons d'*Ambroise Machin*
Archevêque de Cagliari, Auteur d'un
Livre intitulé, *defensio sanctitatis B. Luciferi*, presenté en 1631 au Pape
Urbain VIII, ni par celles qui se trouvent dans la vie de S. Lucifer, insérée aux Actes des Saints, au trentiéme de May, & qui est du *P. Pabebroch*, & non de *Bollandus*, mort vingt ans auparavant, comme l'a écrit M. de *Tillemont*. Mais il est toujours surprenant que Dom Ceillier ne nous ait rien dit de tout cela dans un ouvrage, où sa qualité d'Historien devoit, ce semble, l'engager à rapoter tout ce qui s'est dit pour & contre un Ecrivain Ecclesiastique, qu'il entreprend de nous faire connoître à fond.

Il est plus exact sur ce qui concerne ses ouvrages en parlant de ce qu'il y a de remarquable dans sa doctrine, il observe qu'on y trouve un grand nombre de leçons differentes de nos exemplaires de la Bible, & il en a recueilli les principales. „ Il y a aussi, ajoûte-„ t-il, des sentimens particuliers, ou „ peu exacts dans Lucifer : il croit „ que

, que Gedeon a commis une idolâ-
, trie, en faisant son Ephod : qu'Elie
, est dans la felicité éternelle : que
, Manassez est damné, ce qui toute-
, fois ne vient, je pense, que de pur
oubli de l'endroit des Paralippo-
ménes, qui décrit la penitence de
ce Roy. Il dit que Saül étoit desti-
né à la mort éternelle de son vi-
vant : il semble vouloir ôter aux
Chrétiens le droit de faire mourir
personne, & établir qu'on ne doit
pas employer les armes pour la dé-
fense de la Religion. Mais peut-
être n'est-il pas difficile de ramener
, tout cela à un bon sens ?

Quoiqu'il en soit, S. Athanase ad-
niroit dans les écrits de cet Evêque
ine maniere Apostolique, une liber-
é Prophetique, une doctrine sûre,
ne morale céleste, la tradition toute
ure & ancienne du Gouvernement
:cclesiastique, une adresse singuliere
›our démêler la vérité des apparen-
es & des prétextes, faire connoître
ı fourberie des hérétiques, & les
endre méprisables. S. Jerôme y trou-
oit un feu & une véhemence, exem-

ple, ſelon lui, d'une conſtance merveilleuſe, & d'une ame préparée au Martyre. L'Auteur lui-même dit que ſon ſtile eſt ruſtique & trivial, & en apporte pour raiſon qu'il n'avoit point appris les lettres humaines, & ne ſçavoit que les Livres Saints. La quantité de Greciſmes, qu'on trouve dans ſon Latin, pourroit faire conjecturer qu'il étoit Grec de naiſſance.

Chapitre V. *S. Euſebe Evêque de Verceil, Confeſſeur*. C'eſt, ſelon notre Auteur, le premier Evêque de Verceil, que nous connoiſſions, & le premier qui joignit dans l'Occident la vie Monaſtique à la vie Clericale. On a en Poitou la même prétention ſur le Monaſtere de Ligugé fondé par S. Hilaire. Les préjugés ſont pourtant en faveur de S. Euſebe, qui étoit plus ancien Evêque que S. Hilaire. Ce qui eſt certain, c'eſt que ces deux Grands Hommes, qu'on a appellé les deux yeux de l'Egliſe d'Occident, y ont été les premiers Fondateurs de l'état Monaſtique.

Chapitre VI. On trouvera dans ce Chapitre, qui traite du Martyre de S.

Sabbas, & de plusieurs autres parmi les Goths, des recherches fort sçavantes. D. Ceillier releve fort à propos l'Historien Socrate, qui a prétendu que les Goths martyrisés, durant la persécution d'*Athanaric*, étoient Ariens, & qui ne laisse pas de les reconnoître pour vrais Martyrs, parce qu'ils avoient embrassé la Religion Chrétienne avec une grande simplicité. Mais le seul titre de la lettre, qui contient les actes de leur Martyre, est une preuve de leur Catholicité, étant adressée à tous les Chrétiens de l'Eglise Catholique, & nommément à celle de Cappadoce, dont le Métropolitain étoit S. Basile, lequel dit nettement que le *B. Ascbole*, Evêque de Thessalonique, qui exhorta les Goths à donner, comme ils firent, leur sang pour Jesus-Christ, étoit lié de communion avec S. Athanase.

Chapitre VIII. *Le Pape Libere.* Les Anathêmes de S. Hilaire contre ce Pape, & ce que dit S. Jerôme, qu'il avoit souscrit l'hérésie, ont porté plusieurs Critiques à soûtenir qu'il avoit signé la seconde formule de *Sirmium.*

Mais notre Auteur prouve, à ce qu'il nous paroît, invinciblement, qu'il ne signa que la premiere, laquelle pouvoit passer pour orthodoxe, puisqu'excepté le terme de *consubstantiel*, qui ne s'y trouvoit pas, elle n'avoit rien de répréhensible; que S. Hilaire la trouva d'abord nette, exacte, précise, & propre à éloigner toutes les ambiguités, & que si dans la suite il la traita de perfidie, c'est que les Ariens s'en servirent pour faire tomber la foi du *Consubstantiel*, & pour détacher les Orthodoxes de la Communion de S. Athanase. Enfin que, selon Sozomene, Libere ayant été appellé par *Constantius* à Sirmium peu de tems après sa chûte, il y signa la condamnation de tous ceux, qui ne reconnoissoient point le fils semblable au Pere en substance & en toutes choses, ce qui étoit directement contraire à la seconde formule de Sirmium. On sçait d'ailleurs qu'aussi-tôt que ce Pape fut rétabli dans son Siege, & en pleine liberté, on ne put jamais l'obliger, non plus que *Vincent de Capouë*, à signer la formule de Rimini : que

son nom se trouve dans les plus anciens Martyrologes des Latins, dans celui, qui porte le nom de S. Jerôme, dans Raban, dans les additions de Bede, & ailleurs, que S. Epiphane le qualifie de Bienheureux; S. Basile, de très-heureux, que S. Ambroise l'appelle d'heureuse & sainte mémoire.

Chapitre IX. *Marcel Evêque d'Ancyre.* Ce n'est pas seulement dans ces derniers siecles, que les Hérétiques, pour faire diversion, se sont attachés à rendre suspects d'erreur, ceux qu'ils trouvoient le plus souvent en leur chemin; ce qui ne leur a que trop réussi par un effet de certains préjugés, contre lesquels les défenseurs mêmes de la vérité ne sont pas toujours assez en garde. Marcel d'Ancyre en a fait une expérience bien sensible. Ce Prélat avoit été un des plus ardens zélateurs de la divinité de Jesus-Christ, & les Ariens sont venus à bout de le faire soupçonner d'avoir donné dans les opinions de *Sabellius* & de *Paul de Samosathe*. S. Basile & S. Hilaire l'ont traité d'hérétique, & leur

autorité a entraîné plusieurs illustres Ecrivains dans leur sentiment.

Dom Ceillier convient que Marcel donna lieu à ces soupçons par des façons de parler ambiguës sur la Trinité, & au travers desquelles on croyoit entrevoit la doctrine impie de *Photin*, qui avoit été son disciple, mais il prouve très-bien que son Livre *contre Asterius*, où l'on disoit qu'étoit renfermé tout le venin de ses hérésies, fut lû & approuvé dans le Concile de Sardique, avec la formule de foi, qu'il avoit présentée au Pape Jules, & sur laquelle ce Pontife l'avoit reçû à sa Communion. Il montre ensuite que les Catholiques ne soupçonnerent sa doctrine, que parce qu'ils crurent que Photin tenoit de lui ses erreurs. Il soûtient que ce qui a trompé S. Hilaire, & les autres, fut une lettre du faux Concile de Sirmium aux Evêques d'Occident, dans laquelle on publioit que S. Athanase s'étoit séparé de la Communion de Marcel, ce qui s'accorde mal avec les éloges, que ce S. Patriarche lui a donnés depuis cette prétenduë séparation, & avec ce qu'il

dit dans plusieurs de ses Ouvrages, que cet Evêque avoit pleinement justifié sa doctrine à Rome, & à Sardique.

Enfin notre Auteur fait voir que Marcel ayant eu avis que S. Basile pressoit fortement S. Athanase de lui refuser sa Communion, envoya à celui-ci le Diacre *Eugene* avec une exposition de sa Foi, dont il nous donne l'Analyse, que S. Athanase, & les Evêques qui étoient avec lui, l'approuverent & la signerent, & que si des Sçavans du dernier siecle ont douté que Marcel soit mort Orthodoxe, & uni à l'Eglise Catholique, c'est que ce monument respectable de sa Foi n'a été rendu public que depuis peu, ayant été imprimé pour la premiere fois en 1706, par les soins de D. Bernard de Montfaucon, sur un manuscrit de la Bibliotheque de l'Escurial.

Le dernier Chapitre de ce volume contient en vingt-cinq articles l'Histoire des Conciles, qui ont été tenus depuis le second de Sirmium en 357, jusqu'à celui de *Bagaya* en Numidie en 394. Mais nous n'en pouvons

donner l'extrait sans passer nos bornes, & sans repeter la plupart des choses, que nous avons dites, ou que nous aurons occasion de dire dans la suite, en parlant des principaux Evêques qui y assisterent.

ARTICLE CXXI.

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN. A Paris, chez Prault, Quay de Gêvres au Paradis. 1735. *deux vol.* in-12. 522 *pages.*

MAlgré la juste horreur qu'inspire l'Apostasie de l'Empereur Julien, l'éloquence, & le tour ingénieux qui caracterisent ses ouvrages, ont fait naître à l'Auteur le dessein de les traduire en François. Il falloit y joindre un abregé du caractere & des actions de Julien, en forme de discours préliminaire; mais l'impossibilité de le peindre tout entier dans un espace aussi borné que celui d'une Préface, a produit deux petits volumes *in-12*, qui seront bien-tôt suivis de la traduction, dont ils sont l'annonce & l'avant-propos.

Le contraste des vices réels & des vertus apparentes de ce Prince, joint à la diversité de ses situations & de ses avantures, forme au jugement de notre Historien, un morceau d'Histoire où l'exacte vérité se réunit avec le merveilleux des fictions. On y découvre en même-tems le vuide & le danger des talens humains, quand ils ne sont pas réglés par la raison & par la Religion; c'est la judicieuse reflexion de l'Auteur. L'homme est destiné, quoiqu'il fasse, à croire & à se soumettre. En secouant le joug de la foi, il faut qu'il sacrifie sa raison à des opinions insensées, & plus incompréhensibles que les mysteres qu'il rejette.

Si Julien a eu ses Panegyristes & ses Censeurs, la prévention, dit l'Historien moderne, paroît avoir été à peu-près égale dans les uns & dans les autres, selon les divers côtés d'où ils envisageoient leur objet. Ce qu'il avoit d'estimable échappa aux Chrétiens, qui ne considererent en lui qu'un Apostat & un Persécuteur. Les payens par une reconnoissance aveugle pour le restaurateur de l'idolâtrie,

fermerent les yeux sur ses défauts. On convient cependant, que cette contradiction apparente qui s'apperçoit au premier coup d'œil, ne peut être imputée qu'à Julien, qui étoit lui-même l'assemblage de toutes les contradictions : *il y avoit dans ce Prince*, dit M. Fleuri, *un tel mélange de bonnes & de mauvaises qualités, qu'il étoit facile de le loüer & de le blâmer sans altérer la vérité.*

Notre Auteur, dans la crainte d'en dire trop ou trop peu, discute avec une exactitude qui va jusqu'au scrupule, les écrits publiés pour ou contre Julien. Il revoit les pieces du procès, & se fait un devoir de justice d'examiner ce Prince à charge ou à décharge. C'est le résultat de cet examen qu'il présente au Lecteur. Julien gagne à cette révision. Depuis quinze cens ans il attendoit qu'une main secourable le tirât de l'obscurité & du mépris où l'avoit réduit son apostasie. Enfin il reparoît sur la scêne avec l'appareil de quelques vertus morales, que les Auteurs anciens ne nous ont fait appercevoir qu'au travers de mille

défauts, & chargées, pour ainsi dire, de la teinture du vice.

Comme la nouvelle *Vie* le repréſente ſous des traits moins rebutans, ceux qui ne le connoiſſoient que par les titres odieux d'Apoſtat & d'un des plus dangereux perſécuteurs du Chriſtianiſme, pancheront ſans doute, à lui faire grace en faveur de quelques bonnes qualités. S'il en réſulte un grand avantage pour la Religion, certains Cenſeurs peut-être un peu trop ſévéres, & qui cherchent en tout l'intention & la fin, ou le CUI BONO, ſeront forcés d'applaudir aux riches talens de l'Auteur, & au deſſein qu'il s'eſt propoſé, en faiſant revivre Julien enſeveli depuis pluſieurs ſiecles dans les ténébres de l'oubli.

Julien fut non un grand homme, mais un homme ſingulier. Il lui manquoit ce fond de bon ſens, qui doit être le centre & le point fixe des vertus. Sa paſſion pour la gloire le porta avec un eſpece de fanatiſme à tout ce qui pouvoit le ſingulariſer. Exempt des vices groſſiers qui humilient l'orgueil, il eut tous les défauts qui le flat-

tent. La crainte le retint dans les bornes du devoir, tandis qu'il vêcut en homme privé; mais la souveraineté le developpa tout entier. Sa mere Basiline, seconde femme de Jule Constance frere du Grand Constantin, sur le point de le mettre au monde, songea qu'elle enfantoit Achille; & à son réveil elle accoucha de Flavius-Claudius-Julianus, dont il s'agit ici; ce fait est emprunté de l'Historien Zonaras, qui le rapporte apparemment sur la foi de quelque Auteur plus voisin des tems de Julien.

Peu s'en fallut que ce Prince ne pérît à l'âge de six ans dans la sanglante tragédie, qui suivit de près la mort du Grand Constantin. Il fut redevable de la vie à Marc Evêque d'Aréthuse, qui pour prix de ses biens-faits éprouva dans la suite l'ingratitude & les cruautés de Julien. Euzebe de Nicomédie son parent, le chef & l'ame de la faction Ariene, ne contribua pas peu à lui donner par ses leçons des idées fausses sur la Religion. Il eut ensuite pour Gouverneur Mardonius, qui ne pensa pas moins à former les

mœurs de son éleve, qu'à lui cultiver l'esprit. Il s'étudia surtout à lui inspirer de la gravité & du mépris pour les plaisirs des sens. Sous la direction de ce nouveau guide, il marchoit les yeux baissés, & ne connoissoit de chemin que celui qui le conduisoit chez ses maîtres. En un mot, Mardonius ne lui permettoit d'amusemens que la lecture & l'étude des Belles-Lettres. Il y fit des progrès si rapides que ceux qui étoient chargés du soin de son éducation se plaignoient de n'avoir plus rien à lui enseigner. Le fait est beau si Libanius, Eunapius & quelques-autres Panegyristes outrés de Julien n'ont pas affecté de l'embellir pour l'interêt de leur Heros. Il est du moins vrai que par le commerce assidu qu'il eut avec les Ecrivains de l'ancienne Gréce, il devint un modele semblable à eux. Mais aussi trop prévenu d'estime pour les Sophistes, & les Grammairiens Grecs qui l'environnoient, il se remplit de leurs préjugés, & contracta dans une societé si peu sortable, pour un Prince de la Maison Imperiale, ce goût pédantes-

que, qu'il conserva jusques sur le Thrône.

L'Empereur Constance avoit sacrifié à sa politique ou plutôt à ses soupçons ses oncles & ses cousins. Julien & Gallus auroient eu le même sort que leur pere & leur frere aîné, si des amis fidéles ne les avoient dérobés à la premiere fureur des meurtriers. Constance avoit tout à craindre de l'ambition & de la vengeance des deux Princes; il pensa d'abord à s'en defaire; mais enfin pour s'épargner la haine d'un nouveau crime, il prit le parti de les mettre dans un état à ne pouvoir troubler le repos de l'Empire. Tous deux furent confinés dans un Château de Cappadoce, où gardés à vûë ils n'avoient d'autre compagnie que celle des Maîtres Chrétiens chargés de les instruire des devoirs du Christianisme, d'autre étude que celle des Livres sacrés, d'autres exercices que les jeûnes & la priere. Ils furent même ordonnés Lecteurs, & destinés à l'Etat Ecclesiastique pour les éloigner du Thrône sans esperance de retour. Une vie si contrainte fit naître

dans le cœur de Julien un grand dégoût de la Religion. Il la considera comme un joug dont on vouloit l'accabler. Dès-lors il laissa entrevoir quelque panchant pour l'idolâtrie. On assure même que Dieu manifesta par des signes sensibles la future Apostasie de ce Prince. Son frere & lui avoient partagé le soin de faire bâtir une Eglise; mais la portion de l'ouvrage réservée à Julien étoit retardée, ou bouleversée par une main invisible.

Depuis six ans les deux Princes vivoient éloignés de la Cour dans cette espece de captivité, lorsque la mort enleva Constantin & Constant freres de l'Empereur; celui-ci pressé par le Tyran Magnence en Occident, menacé en Orient d'une irruption des Perses, & n'ayant point de posterité, fut contraint de chercher un appui dans Gallus qu'il honora du titre de Cesar. Julien obtint alors la liberté de venir à Constantinople. Les Ecoles étoient florissantes dans cette grande Ville, & Libanius y brilloit par son éloquence. Comme ce Rhéteur faisoit une profession ouverte du Pa-

ganiſme, l'Empereur n'eut point égard au penchant du jeune Prince pour Libanius, & confia le ſoin de le former dans l'art Oratoire à Ecébole d'un mérite fort inférieur à ſon concurrent; mais il avoit de plus que lui le maſque & les dehors du Chriſtianiſme, ſans en avoir la réalité. Julien reſpecta la defenſe de l'Empereur, tout prévenu qu'il étoit en faveur de Libanius; s'il n'eut pas le plaiſir de l'entendre, il ſe procura celui de lire & d'imiter ſes écrits. Par la lecture aſſiduë des Auteurs Payens, il ſe familiariſa avec leur façon de penſer. Les gens de Lettres ſentoient alors le ridicule de l'ancien Polithéiſme. Mais ils ſoutenoient en même-tems que la Mythologie ſous l'emblême des fictions cachoit les profondeurs de la Phyſique, de la Morale, & de la Théologie; ils reconnoiſſoient un Dieu ſouverain qui avoit à ſa ſuite & à ſes ordres un Peuple de Génies ou de divinités ſubalternes. Julien goûta ce bizarre ſiſtême dont les Platoniciens de ces tems-là avoient formé l'édifice ſous le nom myſterieux de Theurgie.

Séduit par les conſeils & par les leçons des plus fameux de la Secte, il ſe laiſſa initier aux myſteres du nouveau Platoniſme, & renonça pour toujours au Chriſtianiſme. Dès-lors il ne ſe regarda plus que comme un Prince appellé par les Dieux pour être le réparateur de leurs Autels.

Ses démarches cependant devinrent ſuſpectes à l'Empereur Conſtance. Pour ſe mettre à couvert de l'orage qui le menaçoit, après s'être fait raſer la tête, il embraſſa la vie Monaſtique, exerça les fonctions de la vie Eccleſiaſtique, & affecta tous les dehors de la pieté Chretienne. Son frere Gallus moins meſuré dans ſes paroles & dans ſes actions étoit devenu l'objet de la jalouſie ou des injuſtes défiances de l'Empereur, & venoit de perdre la vie. La perte de Julien étoit reſoluë; dans ce deſſein il fut conduit à Milan, mais le crédit de l'Imperatrice Euzébie qui à l'amour des Lettres joignoit un cœur tendre pour les malheureux, ſauva les jours de ce Prince. Elle conſulta l'inclination de Julien en lui ména-

geant un ordre de se retirer en Grece. Il vole à Athenes le centre de la litterature & des beaux Arts. Ce fut-là que S. Bazile & S. Grégoire de Nazianze eurent le tems d'approfondir son caractere. Ils apperçûrent l'un & l'autre le déréglement de son esprit, dans sa physionomie & dans son maintien. Le portrait qu'en a tracé le dernier de ces deux Peres de l'Eglise, ne perd rien de son énergie sous la plume du nouvel Historien. Les Payens cependant intéressés à flatter Julien, encensérent jusqu'aux défauts que les Auteurs Chrétiens lui reprochent. Sa naissance, sa jeunesse, les malheurs de sa maison donnerent du relief à ses talens, & à quelques vertus morales dont il affectoit les dehors avec ostentation.

Les troubles qui agitoient diverses Provinces de l'Empire Romain, ouvrirent les yeux à Constance. Il conçut que le Gouvernement de la plus grande partie de l'ancien monde étoit au dessus des forces d'un seul Monarque; l'Empereur n'avoit point d'enfans mâles; Julien étoit son

plus proche héritier & la ſeule reſſource de l'Empire. Il le rappella donc à la Cour. Le goût de ce Prince pour les ſuperſtitions magiques de la Theurgie, & la liaiſon étroite qu'il avoit contractée avec le Pontiſe d'Eleuſine l'avoit fixé à Athénes. D'ailleurs l'image ſanglante de Gallus qui ſe préſentoit à ſes yeux, redoubloit ſes frayeurs, & le faiſoit trembler pour lui même. Il fallut néanmoins ſe rendre aux préſſantes ſollicitations de l'Impératrice Euzébie, & quitter l'habit de Philoſophe pour recevoir de la main de l'Empereur, la Pourpre & les ornements attachés à la dignité de Céſar. Son air gêné & ſa contenance mal aſſurée ſous les habits militaires formoient un contraſte riſible; auſſi ſa métamorphoſe fut une eſpéce de maſcarade qui divertit les gens de la Cour.

Aux réflexions morales & aux belles maximes que les panégyriſtes de Julien lui font étaler au ſujet de ſa promotion & dans d'autres circonſtances, on le prendroit pour un Prince pénétré des plus héroïques ſentiments

du Christianisme, si l'on n'y appercevoit un cœur payen, & un esprit aussi vain que la fausse sagesse dont il affectoit de se parer.

La présence du nouveau César, étoit nécessaire dans les Gaules; il passe les Alpes; par la terreur de ses armes il force les Allemans qui ravageoient cette belle contrée à repasser le Rhin; après quoi toute son attention se réunit à faire renaître l'abondance, la paix, & la Justice dans les Provinces de son département. Les Gaulois avoient eû moins à souffrir de la fureur des Barbares, que de l'avarice insatiable des Officiers de l'Empire. Ils trouvérent un vengeur dans Julien. C'est ici plus qu'ailleurs que l'élégant Historien s'attache à peindre son Heros avec des traits qui feroient honneur à un Prince vrayement Chrétien. On s'y méprendroit si l'on ne sçavoit par des témoins dignes de foy que cette apparence de vertu n'étoit qu'une folie déguisée sous le nom spécieux de Philosophie. Aussi disoit-on de lui qu'il étoit *speciè sapientiæ stolidum*.

Au retour de ses expéditions militaires, Paris fut le séjour le plus ordinaire de Julien; il aimoit cette Ville qu'il appelloit sa chére Lutéce. Dans la description que la nouvelle Histoire en fait d'après le *Misopogon*, on apprend que le territoire de Paris *portoit de bonnes vignes.* C'est le sens du passage Grec. Καὶ φυέται παρ' αὐτοῖς ἄμπελος ἀγαθή. Comme quelque uns pourroient s'y tromper, & se persuader qu'alors le païs fournissoit du vin aux habitants, il est à remarquer que Julien ne parle ici que de quelques treilles ou de quelques Plans de Vignes que des particuliers prenoient plaisir à cultiver, ainsi que l'on fait aujourd'hui en Normandie. On ne doit donc pas inférer du texte grec, que les environs de Paris fussent un païs de vignobles, & que dès-lors l'usage du vin y fût commun. Au contraire Julien déclare formellement dans une épigramme qui nous est restée de lui, que le canton des Gaules où il faisoit plus ordinairement son séjour, ne produisoit point de vin, & qu'il se trouvoit réduit à boire de la

biére, boiſſon ordinaire aux gens du païs. Il dit à ce ſujet qu'il ne reconnoît plus Bacchus à Paris & que ce Dieu fils de Jupiter s'y eſt traveſti en fils de Céres. On recueilloit cependant dès-lors de très-bon vin dans quelques parties de la Gaule méridionale. Martial fait mention du vin de Vienne en Dauphiné, dans une de ſes Epigrammes. L. 13.

Hæc de vitiferâ veniſſe picata Vienna
Ne dubites, miſit Romulus ipſe mihi.

Revenons à notre Autheur. La tradition commune eſt que Julien fit bâtir à Paris le Palais des Thermes; ſon inclination pour cette Ville ſe fait ſentir dans la notice que nous en donne ſon *Miſopogon*. En général il chériſſoit les Gaulois dont la ſimplicité & la franchiſe ſimpatiſoient, dit-on, avec ſon humeur affable, ennemie du faſte & des plaiſirs: car en quittant l'habit de Philoſophe, il n'avoit point changé de Caractére. Il bannit de ſa table les mêts exquis, à l'exemple du vieux Caton qui diſoit qu'une

ame occupée de la bonne chére, s'occupoit peu de ses devoirs. Il s'imposoit même des obligations austeres dont sa Religion le dispensoit. Sa dévotion pour Mercure alloit si loin, qu'il se levoit à minuit pour lui faire sa priére. Julien n'avoit en cela d'autre vüe que de mettre en crédit le paganisme, en lui donnant l'apparence du Christianisme. Il luttoit contre la rigueur des Hyvers jusqu'à ne vouloit pas permettre qu'on échauffât son appartement, au moyen des Fourneaux qui étoient alors en usage à Paris & dans les Gaules. Il ordonna seulement à ses Domestiques de porter un brasier dans la Chambre où il dormoit. Les parties sulphureuses du Charbon le saisirent au point qu'il auroit été suffoqué, si ses Medecins ne l'eussent fait transporter en plein air.

Tandis que Julien s'occupoit à pacifier les Gaules, ses Ennemis rendirent sa fidélité suspecte. L'Empereur en guerre avec les Perses lui envoya ordre de faire passer en Orient l'élite de ses troupes. Les Soldats destinés à faire le voyage se mutinent con-

tre Conſtance en faveur du nouveau César & le proclament Auguſte à l'âge de 28. ans ſans avoir égard à ſes remontrances. Accablé d'inquiétudes Julien ſe retire dans ſon Palais. Mais ranimé par le zéle de ſes troupes, il écrit une lettre reſpectueuſe à l'Empereur pour ſe juſtifier auprès de lui. A cette lettre qu'il avoit renduë publique, il en joignit une autre pleine de fierté & d'inſolence au jugement même de ſes panégyriſtes. N'étant plus comptable de ſes actions, ſelon la remarque de l'Hiſtorien, il commençoit à démaſquer ſes travers. Conſtance dans ſa fureur lui répond par une Lettre menaçante, où il lui reproche ſon ingratitude. *Vous étiez Orphelin, lui dit-il, quand j'ai pris ſoin de votre enfance & de votre éducation.* Sur quoi Julien s'écria; *ſi j'étois Orphelin, eſt ce au bourreau de mon Pére à m'en faire le reproche.*

Conſtance agiſſoit pour ſuſciter des revers à Julien, lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut âgé de 45. ans le 3. Novembre 361. à Tarſe en Cilicie. Le nouvel Empereur, s'étoit

étoit déja rendu à Sirmium avec ses
oupes. A la nouvelle de la mort de
onstance, il fit son entrée à Constan-
nople où il fut reçû aux acclama-
ons de tout le Peuple. Moins pour
unir ceux qui avoient abusé de leur
rédit sous le Regne précedent, que
our venger ses propres injures, il créa
ne Chambre de Justice à Calcédoine,
ù le Grand Thrésorier Ursulus,
omme irréprochable & qui avoit
bligé Julien plus d'une fois, fut
onfondu & périt avec les coupables.
La Justice même, dit Ammien Mar-
cellin, *pleura cette mort, & attira
eaucoup de malédictions à l'Empereur.*

Julien trouva dans le Palais une
oule de bouches inutiles, qu'il con-
édia. On y comptoit mille Officiers
e Cuisine, mille Barbiers, &c. Un
e ces derniers vétu d'un habit su-
erbe s'étoit présenté pour lui faire
es Cheveux, car depuis son éleva-
ion à l'Empire il avoit laissé croître
a barbe, *Ce n'est pas un Sénateur*,
ui dit Julien, *C'est un Barbier que
e demande.*

Le nouvel Empereur ne perdoit

point de vûe le projet qu'il avoit formé de ruiner le Christianisme. Il y trouva de la difficulté, car au sentiment de Libanius cité à cette occasion, on ne gagne rien à vouloir *forcer la Conscience*; maxime commune qui n'avoit pas besoin de l'authorité d'un payen, mais qui pouroit donner lieu à la méprise, si l'on venoit à confondre de sages mesures pour le maintien de la vraie Religion, avec des violences qu'elle n'approuve pas. Julien qui ne vouloit point passer pour Tyran, essaïa d'abord d'employer la séduction, & l'artifice pour remettre le Paganisme en honneur. Son premier soin fut de pervertir les Chrétiens, ou en faisant briller à leurs yeux des avantages temporels, ou par des véxations sourdes & par des rigueurs mêmes, lors qu'elles pouvoient être colorées de quelque prétexte étranger. Il réservoit les grands coups jusqu'à ce qu'il fût assûré d'achever par la force ce qu'il auroit commencé par l'addresse. Un des principaux moyens dont il usa pour ruiner le Christianisme, fut de commettre les

Ariens & les Catholiques. *Il étoit persuadé*, dit un Auteur Payen, *que les bêtes féroces sont moins acharnées entre elles que la pluspart des Chrétiens contre les Chrétiens qui ne pensent pas comme eux.* L'Historien moderne finit son premier Volume par ce trait. Pour rendre la comparaison moins odieuse, & plus juste, il falloit en excepter la société des fidéles qui réünis sous l'autorité des Pasteurs légitimes sont gouvernés selon le véritable Esprit de l'Evangile.

ARTICLE CXXII.

DISSERTATION SUR LES Tentes & Pavillons de Guerre par M. Benneton de Perrin, A Paris, chez Gonichon rüe de la Huchette au sacrifice d'Abraham, & Briasson rüe S. Jacques à la Science, 1735. pages 147.

PArmi les recherches des Sçavans, il y en a de pure curiosité; il y en a aussi d'une utilité très-marquée. M. Bennetón de Perrin a prouvé par

d'autres ouvrages que ses études n'étoient pas steriles, & qu'il avoit en vûe le bien public. Il faudroit être de mauvaise humeur pour trouver à redire que dans celui-ci il paroisse donner quelque chose à l'agréable & à l'honnête amusement ; cette censure seroit même d'autant plus injuste, que son sujet bien traité, éclaircit plusieurs points de l'Histoire ancienne, & fait naître des idées solides pour la pérfection de l'art Militaire.

L'Auteur, après un Préambule assez court, remonte jusqu'à l'origine des Tentes. On sçait qu'elle est à peu près de même datte que le monde. A mésure qu'il se peuploit, l'industrie devenoit agissante pour fournir aux besoins & aux commodités de la vie : les Cavernes furent probablement le premier azile des hommes contre les injures de l'air ; mais elles n'en pouvoient contenir qu'un nombre borné ; leur tristesse étoit insoutenable, elles ne se transportoient point. La necessité inventa donc les Tentes. Tous les hommes étant alors ou Laboureurs, ou Bergers, elles leur étoient également

utiles. Ils campoient dans un même lieu, aussi long-temps qu'ils y trouvoient de la subsistance, & les saisons régloient leur marche; telle fut la vie des Patriarches; cet usage comme l'écriture nous l'apprend, fut commun aux premieres Nations. Après même l'établissement des Villes, il se conserva long temps, comme nous le voyons par ces Fêtes qui se donnoient régulierément en pleine Campagne. La Tente du Pere de famille, du chef de la Société étoit plus élevée que les autres, & celles qui étoient déstinées au culte de Religion, surpassoient tout le reste en grandeur & en éclat. M. Benneton entre à cette occasion dans des détails curieux; il nous donne des étymologies ingenieuses de differents noms, & des explications sensées de plusieurs coûtumes dont l'Histoire fait mention.

Après avoir traitté l'origine des Tentes, il vient à ce qui en faisoit la matiere; il nous parle principalement de deux sortes d'étoffes grossieres, dont on se servoit, avant que les arts & l'interêt eussent amené

le luxe, l'une qui étoit ce qu'on nomme parmi nous *Feutre* & dont nos Païsans en quelques Provinces font leur habillement ; l'autre connûe dans l'antiquité sous le nom *de Pannus Cymatilis*, elle étoit faite de poil de Bouc & de Chameau, ressembloit à notre Camelot & étoit très propre à garentir de la pluye. Outre les Tentes d'étoffes, il y en avoit aussi de peaux d'Animaux, de Boucs, de Vaches, &c. Il est probable, dit l'Auteur, que les premieres étoient pour l'Eté, & que celles ci servoient en Hyver, lorsqu'on étoit obligé de faire la Guerre ; dans cette rude saison la nécessité avoit inventé les Tentes ; l'art & la vanité se chargerent de les embellir ; les étoffes les plus précieuses, en firent l'ammeublement ; on y rassembla tous les genres de commodités & de douceurs ; c'étoient autant de Palais ambulants. Cette magnificence subsiste encore parmi nous dans les occasions, & est sur tout du goût des Orientaux.

Le génie & le caprice des ouvriers diversifiérent parmi les Nations la forme des Tentes ; les uns les vou-

soient rondes & les autres quarrées, ceux ci leur donnerent tant de hauteur & de largeur, & ceux là suivoient des proportions differentes. Les récits que l'Auteur en fait seroient ennuyeux, s'il n'avoit eu soin de les mêler de quantité de petits épisodes, dont la totalité amuse, quoique la plûpart soient ou trop connus ou peu interéssans.

Depuis que le monde en général, eût pris une forme fixe, que les Nations eurent leurs loix particulieres, que les états furent établis, l'usage des *Tentes* ne fut plus que pour les armées. C'est-ici le morceau peut-être le plus curieux de la dissertation. On y apprend entr'autes choses, si on ne le sçait déja, ce que c'étoit que le Prétoire & les Gardes Prétoriennes, la maniere dont les Empereurs Romains rendôient la justice au milieu de leur Camp; les differents moyens que chacun indiqua pour se fortifier, & se rendre inaccessible aux approches de l'ennemi. M. Benneton propose encore ses idées sur les Campements, pour rendre les

mouvemens des Troupes plus réguliers, leur communication plus libre, leur sureté plus grande; apparemment qu'il se soumet sur cela aux décisions des maîtres de l'art.

A l'occasion des Tentes il étoit naturel de parler des Pavillons, des Dais, des Lits de Parade, des Lits de Justice, des Imperiales, des Catafalques, toutes institutions qui partent de la même origine. M. Benneton n'a pas manqué de le faire, & ce qu'il en dit, doit plaire aux personnes sensées, puis qu'il sert à prouver que rien n'est si chimerique dans le principe, que les titres & les distinctions dont l'orgueil se pâre; ce qui caractérise la grandeur, n'est le plus souvent qu'une invention pitoyable, triste fruit du hazard & quelquefois de l'infirmité, & qu'une usurpation manifeste sur la raison & la Justice. L'auteur a beaucoup réfléchi sur les monuments qui nous restent des anciens usages, & si nous osions donner notre jugement pour régle; nous assurerions que son travail aura l'approbation de ceux qui

aiment la sagacité & les conjectures solides.

Rapportons en finissant, la pensée de M. Benneton sur le Feu Gregeois » l'effet terrible de ce feu vo-
» lant .... *nous dit-il*, me donne lieu
» de croire qu'il étoit la même chose
» que ce que nous nommons aujour-
» d'huy Poudre à Canon; pour être
» persuadé de cela, il n'y a qu'à
» réfléchir sur les expréssions du Sire
» de Joinville qui dit qu'on en char-
» geoit une espece de mortier nom-
» mé *Perriere*, d'où il étoit chassé
» avec force & impetuosité, ce qui
» causoit son inflammation dans l'air; il
» devoit donc être un composé de
» Soulfre, de Salpétre, & de quel-
» que autre matiere grasse propre
» à l'entretien de sa flamme, & à
» le tenir collé où l'on vouloit qu'il
» s'appliquât; toute la difference
» qu'il y avoit entre cette matiere
» & notre Poudre noire d'àprésent,
» c'est que n'y ayant point de charbon
» écrasé dans la premiere, son effet
» se faisoit sans bruit, quoy qu'il n'en
» fût pas moins grand. Aussi nos

„ bons Chevaliers se recommandoient-
„ ils de tout leur cœur à Dieu, lorsqu'ils voyoient venir à eux ce foudre
„ dévorant. „

Une objection naturelle se présente ici à l'esprit. La Poudre à Canon, ne vient point en masse nous renverser, nous consumer dans le Combat, où cribler nos murailles. Elle ne produit ces terribles effets que par l'activité qu'elle communique aux corps les plus durs, aux Boulets, aux Balles, aux Pierres. On trouve à ce raisonnement une éspece de réponse dans ce qu'ajoute notre Auteur. „ Si c'étoit
„ ici le lieu de déduire d'autres
„ raisons Physiques pour prouver ce
„ que j'avance, je crois en avoir
„ d'assez fortes pour faire conclure
„ que ce qu'on nomme Poudre à
„ Canon, a été connu de toute
„ l'Antiquité; mais que l'on ne comp-
„ toit simplement que sur son effet,
„ sans la regarder comme principe
„ agissant par compréssion sur d'au-
„ tres corps. On fut long temps à
„ ignorer qu'une pesanteur mise des-
„ sus, put être portée à une grande

„ distance, & prendre une partie de „ la force avec laquelle elle en étoit „ chassée; on ne s'en servoit qu'à „ cause de sa proprieté la plus ap- „ parante qui étoit l'inflammabilité „ à toute épreuve; il étoit réservé „ aux Chimistes du 15. siecle de dé- „ couvrir que par la compression elle „ acquéroit une force infinie, & qu'en „ y mêlant une matiere telle que „ le Bois brûlé pour mieux engager „ ses parties subtiles & sulphureuses, „ ces parties ne pouvoient pas se „ dégager sans le grand bruit qui „ arrive en faisant l'effet qu'elles doi- „ vent faire. „

N'avons nous pas quelque raison d'apprehender que tout ceci ne soit regardé de bien des gens comme un pur Sophisme? en effet il s'ensuit que le feu Grégeois étoit la Poudre à Canon, & ne l'étoit pas. Il l'étoit, puisque les mêmes principes qui concouroient à sa composition sont ce qui forme notre Poudre; il ne l'étoit pas, puisque les effets en étoient si prodigieusement différents. Quoiqu'il en soit, l'invention moderne

n'en eſt ni moins honorable à l'eſprit ni moins funeſte au monde. Si les Heros de l'Antiquité l'avoient connûë, leur gloire en auroit elle ou ſouffert ou augmenté? c'eſt un problême à réſoudre; les operations, ſur tout, pour les ſiéges, étoient plus lentes; elles n'en étoient que plus meurtrieres. De tous les metiers peut être le plus parfait dans tous les temps, a été celui de la Guerre: quels maîtres pour cet art cruel & neceſſaire, qu'une envie inſatiable d'attaquer pour les uns, & pour les autres, que l'obligation indiſpenſable de ſe défendre.

ARTICLE CXXIII.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Aſſiriens, des Babyloniens, des Médes, & des Perſes, des Macedoniens, des Grecs, Par M. Rollin Ancien Recteur de l'Univerſité, Profeſſeur d'Eloquence au College Royal, & aſſocié à l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres. Tome IX. A Paris chez la veuve

Etienne, Libraire, rüe S. Jacques vis a vis la rüe du Plâtre, à la Vertu 1735. in 12. *pages* 616.

CE volume est composé du dix-neuvieme & du vintiéme livres, dont chacun est divisé en trois articles. Le premier de ces six articles comprend le régne de Persée qui fut d'onze ans depuis l'an du Monde 3826. jusqu'en 3837. Il n'est guere possible de mettre plus de choses en moins de mots. L'auteur n'a omis aucune circonstance intéressante d'une Guerre si féconde en évenements; les caractéres des principaux acteurs sont bien pris; les fautes qu'on fit de part & d'autre bien relévées; les grandes actions *de Paul-Emile*, mises dans leur plus beau jour; les réfléxions sensées & toujours à leur place: aussi faut il avouer qu'il est peu de morceaux d'Histoire, qui ait été écrit par de plus habiles Historiens; & M. Rollin a le grand talent de bien choisir ses Modeles, & de bien rendre ses originaux, nous en raporterions quelques traits, si sa maniere étoit moins connuë.

La conduite des Vainqueurs après une si belle conquête, & leur politique sont bien développées dans le second Article. On voit leurs efforts pour détacher *Attale*, de son frere *Eumene*, devenu suspect au Sénat, & cela en vûë d'affoiblir le Royaume de *Pergame* : les sages avis de *Stratius* Medecin d'Attale empechent celui-ci de donner dans le piége, & de se laisser éblouir par l'éclat d'une couronne. Une action si loüable est punie par ces Romains réputés si vertueux, du refus de l'investiture des Villes d'*Aenus* & de *Maronée*, qu'on lui avoit promises.

Les Rhodiens dans les dernieres années de la guerre de Macedoine avoient assez fait connoître leur penchant pour le party de Persée: leurs Ambassadeurs avoient même parlé dans le Sénat avec beaucoup de hauteur ; ils devoient s'attendre à essuier tout le ressentiment d'une République dont la maxime la plus inviolable étoit de ne point souffrir de pareilles Libertez, qu'ils traitoient d'insolence; ils prirent le seul parti qui leur restoit

à prendre; ils obtinrent la paix à force de soumissions, & ce fut Caton, le Censeur, qui determina le Sénat à leur faire cette grace. „ Les Rhodiens, „ dit il, sont fiers .... mais que nous „ fait leur fierté? nous sied t'il bien „ de leur faire un crime d'être plus fiers que nous? Il est vrai qu'on leur fit acheter leur pardon; mais ils crurent l'avoir encore à bon marché, quoique la paix leur eût coûté plus cher qu'aux Macedoniens, qui en devenant sujets des Romains, furent declarés libres, & délivrés de la moitié des Tributs, qu'ils payoient à leurs Rois.

Le jugement rendu par Paul Emile sur la plainte des *Etoliens* paroît avec justice fort bizarre à M. Rollin. Deux particuliers soûtenus par les Romains avoient environné le Senat d'Etolie de Soldats, que *Bebius*, qui commandoit les Troupes Romaines, leur avoit prêtés. Ils avoient ensuite fait mourir cent cinquante des principaux de la nation, dont tout le crime étoit d'avoir parû favorable à Persée; ils en avoient envoyé un grand nombre d'autres en exil, & les biens des

uns & des autres avoient été le prix de la délation. Toute l'enquête, que fit Paul Emile, se borna à sçavoir si l'on avoit été pour Persée ou pour les Romains ; il renvoya en suite les meurtriers absous ; il déclara que les uns avoient été tués justement, & les autres justement bannis. Bebius seul fut condamné pour avoir prêté son ministere à cette exécution. „ Mais „ pourquoi le condamner, si elle étoit „ juste ; & si elle ne l'étoit pas, pour- „ quoi renvoyer absous ceux, qui en „ étoient les principaux auteurs. „ Quoiqu'il en soit, ce jugement répandit la terreur parmi tous ceux qui avoient témoigné quelque bonne volonté pour Persée, & augmenta la fierté & l'insolence des Partisans de Rome. C'étoit un grand mérite auprès des Romains, que de se déclarer sans mesure pour eux ; quiconque ne le faisoit pas étoit exposé à l'oppression ; toute la vertu Romaine & l'équité, dont ce Peuple faisoit parade, échouoient à cet écueil.

La Ligue des *Achéens* l'éprouva encore plus que n'avoient fait les Etoliens. De tous les Etats de la Grece, nul ne faisoit plus d'ombrage à Ro-

me, que cette ligne, laquelle s'étoit fait jusques ici respecter par le nombre & la valeur de ses Troupes, par l'habileté de ses Generaux & sur tout par l'union, qui regnoit entre les Villes, dont elle étoit composée. Les Romains commencerent par rompre cette union, en semant la division dans la ligue ; & après la défaite de Persée, plus de mille Citoyens des plus considerables de cet Etat, accusés d'avoir favorisé le Roy de Macedoine, eurent ordre d'aller se justifier à Rome. Le celebre Historien *Polybe*, étoit de ce nombre; mais cette disgrace lui fut avantageuse. Ce grand homme avoit apris la politique de *Lycortas* son pere, grand homme d'Etat & chef de la ligue Achéenne : il avoit étudié la guerre sous le fameux *Philopemen* ; il etoit déja dans une grande reputation, & elle l'avoit précedé à Rome ; il s'y fit d'illustres amis & sur tout le fils de Paul Emile, le second Africain, vainqueur de Carthage & de Numance. Tous les autres Achéens furent condamnés sans pouvoir même être oüis, & relegués en diverses bourgades d'Itali

Le Senat leur refusa longtems avec une dureté inflexible la permission de retourner chez eux ; ils ne l'obtinrent qu'au bout de sept années, & lorsqu'ils étoient réduits à trois cens. Ce fut une plaisanterie de Caton, qui détermina le Sénat à se laisser flechir en faveur de ces malheureux. „ A nous voir „ disputer tout un jour, dit-il, pour „ sçavoir si quelques pauvres vieillards „ de Grece seront plûtôt enterrés par „ nos Fossoyeurs que par ceux de leur „ païs, ne croiroit-on pas que nous „ n'avons rien à faire ? „

Il ne paroît pas que Polybe ait profité de cette permission, puisque trois ans après il étoit avec Scipion, au siége de Carthage. C'est de lui que nous apprenons les indécentes flateries de *Prusias*, Roy de Bithynie dans le Senat de Rome; Tite-Live, n'en parle presque point. „ Il avoit raison, „ remarque M. Rollin, car ces bassesses deshonoroient du moins autant „ le Senat, qui les soufroit, que „ le Prince, qui les faisoit. „ Eumene Roy de Pergame étoit devenu fort suspect aux Romains; il voulut aller se

justifier à Rome, mais il ne put avoir la permission d'y entrer. Attale & Athénée ses freres furent plus heureux; s'ils ne dissiperent point tous les ombrages des Romains, ils en détournerent du moins les effets, & Eumene, dont Polybe fait un si grand éloge, mourut en paix. Notre Auteur décrit en suite en peu de mots ce qui se passa entre Attale & Prusias, & de quelle maniere celui-ci voulut se défaire de son fils *Nicomede*, qui le prevint, & le fit assassiner, ou l'assassina lui même.

A l'occasion de l'Ambassade de trois célebres Atheniens, *Carneade*, *Diogene*, & *Critolaüs*, envoyés au Senat par leur Republique, M. Rollin observe que le goût de la Philosophie & de l'éloquence n'avoit point encore pénétré alors jusqu'à Rome, & que la réputation de ces trois Philosophes ne contribua pas peu à l'y répandre: que les jeunes Romains qui avoient quelque goût pour les Sciences, étoient ravis d'admiration en les entendant; que Carneade surtout eut pour Auditeurs tout ce qu'il y avoit de personnes considerables à Rome,

qu'on y voyoit avec joye les jeunes gens s'attacher à ces hommes merveilleux; que le seul Caton en parut fâché, craignant que ce goût des Belles-Lettres n'étouffât dans la jeunesse Romaine celui de la science Militaire, & qu'elle ne préferât la gloire de bien parler à celle de bien faire : que l'exemple de Scipion montre pourtant combien cette crainte de Caton étoit mal fondée. Enfin que ce rigide Censeur reprocha fortement aux Senateurs qu'ils retenoient trop longtems ces Ambassadeurs, & qu'ayant fait expédier l'affaire, qui les avoit amenés, il hâta leur départ. Ainsi celui des Romains, qui avoit été moins touché de leur mérite, les aimoit plus efficacement que tous leurs admirateurs.

Une autre Ambassade des Marseillois, que les Liguriens traitoient mal, fournit à M. Rollin une occasion trop naturelle de raconter l'origine & les progrès de cette Ville, & de faire l'éloge d'une si belle Colonie; pour la manquer. „ Je croirois, dit-il, avoir „ dérobé quelque chose à la gloire „ de la Nation, & à celle d'une Ville,

» qui tient un des premiers rangs dans
» le Royaume, si je n'avois ramassé
» ici une partie des témoignages
» avantageux, que l'Antiquité lui
» rend. J'espere que les Lecteurs me
» pardonneront cette digression, qui
» d'ailleurs entre dans mon plan, &
» fait partie de l'Histoire Grecque.

Le récit de ces deux Ambassades est suivi de l'Histoire de trois Avanturiers qui parurent l'un après l'autre sous le nom de *Philippe* fils de Persée, & dont le premier remporta même d'abord d'assez grands avantages sur les Romains. Metellus en triompha, & réduisit la Macedoine en Province. Il prit ensuite connoissance d'un grand démêlé survenu entre les Lacedemoniens & la ligue des Achéens. Rome avoit déja envoyé des Commissaires pour en connoître, & ils avoient été insultés par les Achéens. Le Senat qui croyoit encore devoir les ménager, leur en fit faire des plaintes avec assez de moderation; ils en devinrent plus insolens, s'imaginant que Rome embarrassée dans la guerre de Carthage, où elle avoit reçu quelque échec, les

craignoit. Les députés de Metellus furent encore plus maltraités que ceux du Senat. „ Toutes les Villes d'Achaïe,
» dit M. Rollin, étoient alors com-
» me en délire ; mais Corinthe l'em-
» portoit sur toutes les autres, &
» étoit livrée à une espece de fureur.
» On leur avoit persuadé que Rome
» vouloit les asservir toutes, & dé-
» truire absolument la ligue Achéen-
» ne.“ Les Beotiens & la Ville de *Chalcis* se joignirent à elles, & les Achéens avec de si foibles secours se crurent en état de soutenir tout le poids de la puissance Romaine.

Il en fallut donc venir à la guerre, & les premiers succès de Metellus ne firent qu'augmenter la fierté des Achéens. La seule fureur les guidoit, & ils avoient écarté du service & des conseils tout ce qu'il y avoit parmi eux de gens capables de commander les troupes & de conduire les affaires. Aussi firent-ils autant de fautes, que de démarches. Ils hazarderent deux batailles contre *Mummius*, qui les défit entierement : ils abandonnerent Corinthe, où ils auroient pû se défen-

ongtems, & obtenir de bonnes
itions; & cette Ville si célebre &
che, „ ne fut plus, dit notre Au-
eur, qu'un incendie général, qui
dura plusieurs jours. C'est depuis
ce tems-là, ajoute-t-il, que devint
plus fameux que jamais l'airain
de Corinthe, qui l'étoit déja au-
» paravant. On prétend que l'or,
» l'argent, & l'airain, fondus en-
» semble dans cet incendie, forme-
» rent un métail nouveau & pré-
» cieux.

Malgré la perte que causa le feu à Corinthe, le butin qu'on y fit, étoit inestimable; mais il ne fut pas aussi estimé des Romains, qu'il le méritoit, parce qu'ils ne connoissoient pas encore le prix des chefs-d'œuvres de Peinture & de Sculpture, dont cette Ville étoit remplie. Mummius ne croyoit pas qu'il y eût quelque difference entre tableau & tableau, entre statuë & statuë, car en ayant envoyé à Rome un très-grand nombre, tous de main de Maître, il chargea ceux, à qui il les confia, d'en fournir d'autres à leurs frais, s'ils venoient à si

perdre, ou à se gâter en chemin. Ne seroit-il pas à souhaiter, dit Velleius Paterculus, de qui nous apprenons ce fait, que cette heureuse ignorance subsistât encore; & une telle grossiereté ne seroit-elle pas infiniment préférable, par rapport au bien public, à cette extrême délicatesse, où notre siecle a porté le goût pour ces sortes de raretés? C'est qu'alors ce goût donnoit aux Magistrats une occasion d'exercer dans les Provinces toutes sortes de vols & de brigandages. Cet article, sur lequel nous nous sommes peut-être un peu trop étendus, renferme encore plusieurs beaux traits de la vie de Polybe, & des reflexions de M. Rollin sur la grandeur, la décadence & la ruine de la Grece, qu'on lira avec bien du plaisir. Il partage tout le tems qu'elle a figuré dans le monde, en quatre âges. Ce morceau est très-bien touché, mais il n'est pas possible de l'extraire.

Le troisiéme article borné à l'Histoire des Royaumes de Syrie & d'Egypte, renferme pour celui-ci l'espace de cent ans depuis la vingtiéme année

née de *Ptolemée Philometor*, jusqu'au tems où *Ptolemée Aulete* fut chassé du Thrône, c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3845, jusqu'à l'an 3946, & pour la Syrie, depuis *Antiochus Eupator*, jusqu'à *Antiochus* l'*Asiatique*, sous qui ce Royaume devint Province de l'Empire Romain : c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3840, jusqu'en 3939. L'obscurité qui regne dans tout cet endroit de l'Histoire, surtout par rapport à la Syrie, où plusieurs Rois, non seulement se succederent l'un à l'autre dans un intervalle assez court, mais regnerent quelquefois ensemble, n'est pas facile à percer ; c'est ce qui a engagé M. Rollin à commencer par un abrégé Chronologique, pour servir comme de fil à conduire le Lecteur dans les routes embarrassées de ce labyrinthe.

A la suite d'un guide si éclairé, on découvre avec un nouveau plaisir ce que l'Histoire Romaine, & celle du Peuple de Dieu ont de plus intéressant. Mais comme rien n'est plus connu aujourd'hui par des ouvrages plus étendus &

fort estimés, nous ne nous y arrêterons pas. On y verra aussi de quelle maniere les Parthes, sous la conduite de *Mithridate* le cinquiéme de leurs Rois, établirent si puissamment leur Empire par la défaite de *Demetrius*, Roy de Syrie, qu'ils devinrent la terreur de tous leurs voisins, jusqu'à aller de pair avec les Romains mêmes. Mithridate après avoir subjugué les Medes, les Elyméens, les Perses, les Bactriens poussa ses conquêtes plus loin, que n'avoit fait Alexandre, assujettit encore la Babylonie & la Mesopotamie, de sorte que son Empire eut pour bornes l'Euphrate à l'Occident, & à l'Orient le Gange.

On remarque en particulier de ce Conquerant qu'il prit de chacune des Nations, qu'il avoit subjuguées, ce qu'elle avoit de meilleur dans ses loix & dans ses coûtumes, & qu'il en fit un excellent corps de Loix pour le Gouvernement de son Empire. La défaite & la captivité de Demetrius donna encore aux Juifs le moyen d'établir une nouvelle forme de Gouvernement, en assurant à *Simon* Machabée

: à ses enfans la souveraine puissan-
e civile & sacerdotale. Simon renou-
vella avec les Romains les Traités faits
avec cette Republique par ses freres.
Le Senat écrivit à tous les Rois, dont
les Juifs avoient quelque chose à crain-
dre, que ce Peuple étoit son Allié,
ce qui n'empêcha point Antiochus
nouveau Roy de Syrie d'envoyer con-
tre Simon une armée que les deux
fils de ce Prince taillerent en pieces.

Notre Auteur réprend ensuite l'Hi-
stoire d'Egypte, & nous fait un por-
trait bien affreux de *Physcon*, qui y re-
gnoit alors, & dont le peu de mérite
ne parut jamais mieux, que dans la
célebre Ambassade, qu'il reçut, com-
posée des trois plus illustres Romains
de ce tems-là, sçavoir le jeune Scipion
l'Afriquain, Metellus & Mummius.
Jamais on ne vit de contraste plus par-
fait qu'entre ces trois Conquerans,
les plus vertueux de leur siecle, & un
Roy, aussi méprisable, par sa figure
monstrueuse, que par l'infamie d
ses mœurs & sa cruauté plus qu
barbare. Tout cet endroit mér
te d'être lû, aussi bien que le c

ractere encore plus odieux du jeune *Attale*, Roy de Pergame, son testament en faveur du peuple Romain, la conduite du Tribun *Tiberius Gracchus* en cette occasion, & la guerre que les Romains eurent à soutenir contre *Aristonic* fils naturel d'Eumene; oncle du dernier Roy de Pergame, surquoi M. Rollin remarque qu'Horace a donné lieu de croire que le Testament de ce Prince avoit été supposé (*a*), quoiqu'il n'y ait jamais eu que Mithridate, qui ait avancé ce fait odieux.

Tout cela est suivi de la prise de Jerusalem par Antiochus *Sidete*; de la guerre que ce Prince fit aux Parthes, où il périt; de la Victoire des Scythes sur ceux-ci; de diverses révolutions arrivées en Syrie & en Egypte; de la conquête de la Samarie par les deux fils d'*Hircan*, souverain des Juifs; de la réduction de la Bithynie & de la Cyrenaïque en Provinces Romaines, en vertu des Testamens de *Nicomede* & d'*Apion*; des suites qu'eut une autre testament semblable d'*Alexandre* Roy déthrôné d'Egypte en faveur des

(*a*) *Neque Attali ignotus hæres regiam* [illegible]*pavi*. Ode 2. 18.

mêmes Romains ; des concussions de *Verres* dans la Sicile. Ces faits, & quantité d'autres, que nous ne pouvons pas même indiquer, sont bien écrits ; mais il nous paroît que tout cela ne fait pas une Histoire intéressante. Les récits y sont interrompus ; quand on en voudroit voir la suite, & quand il n'y auroit aucune confusion dans chaque Histoire particuliere, le mélange qu'on en fait dans cet ouvrage ne peut qu'y en mettre beaucoup. Enfin, comme le Lecteur n'y goûte pas le plaisir de voir avec ordre & une certaine liaison des faits, l'établissement, les progrès, les révolutions, la décadence des Etats, l'Historien n'a pas non plus occasion de développer tous ses talens pour ce genre d'ouvrage, qui en demande de tant de sortes.

Des remarques fort judicieuses sur les Testamens de tant de Rois en faveur des Romains dédommageront un peu les Lecteurs de ce défaut. M. Rollin y examine ce qui a pû engager ces Princes à disposer ainsi de leurs Etats, & presque toutes ses reflexions

ſont à l'avantage des Teſtateurs & des Legataires.

Livre XX. Ce Livre contient en trois articles aſſez courts l'Hiſtoire des Juifs depuis *Ariſtobule*, juſqu'à *Herode le Grand*, l'Hiſtoire des Parthes, depuis l'établiſſement de cet Empire, juſqu'à la défaite de Craſſus; & l'Hiſtoire des Rois de Cappadoce juſqu'à la réunion de ce Royaume à l'Empire Romain. M. Rollin finit l'abregé de l'Hiſtoire des Juifs par l'explication de la fameuſe Prophetie de Jacob, ſur le tems de la venue du Meſſie.

Le ſecond Article comprend d'abord une ſuite des Roys *Arſacides*, juſqu'à *Phraate*, fils d'Orode, dont les Troupes commandées par *Surena*, défirent Craſſus. L'auteur ne nous laiſſe rien ignorer de cette expedition ſi malheureuſe pour les Romains; de la maniere dont Orode ſacrifia le brave Surena, à ſa jalouſie; des tentatives inutiles des Parthes, pour conquêrir la Syrie; de la part qu'êut *Ciceron* dans cette guerre; des victoires de *Ventidius*, ſur les Parthes; des belles qualitez de *Pacore*, fils d'Orode, qui

fut tué dans le dernier Combat que le Géneral Romain livra aux Parthes ; & des cruautés de Phraate, qui succeda à Orode, & qui n'eut point honte de soüiller ses mains du sang de son Pere, de ses freres, & de son propre fils.

L'Article de la Cappadoce est plus étendu. Ce beau Païs de la domination des Perses, qui l'avoient divisé en deux satrapies, passa sous celle des Macedoniens, qui en firent deux Royaumes, l'un sous le nom de grande Cappadoce ou Cappadoce proprement dite ; l'autre sous celui de Cappadoce Pontique, ou petite Cappadoce : mais dans la suite de cet abregé il n'est plus question que d'un Royaume de Cappadoce. Strabon, dit qu'*Ariarathe*, fut le premier Roy de Cappadoce, & M. Rollin, croit qu'il commença de regner du temps de Philippe pere d'Alexandre le Grand. Dans cette supposition ce Royaume a duré 376 jusqu'au tems qu'il fut reduit en Province Romaine par *Tibere*. Diodore de Sicile prétend qu'il y avoit eu plusieurs Roys de Cappa-

doce avant Ariarathe, mais on ne les connoît point. On trouvera ici une suite des successeurs d'Ariarathe plus circonstantiée, que celle des Roys Parthes; le dernier de tous fut *Archelaüs*, que Tibere sacrifia à son ressentiment, & dépouilla de ses Etats. M. Rollin, nous aprend que les Revenus de ce Royaume étoient si considerables, que Tibere, après s'en être emparé, se crut en état de réduire à la moitié un impôt, qu'il faisoit lever & qu'il soulagea même la Cappadoce, & n'en voulut pas tirer tout ce qu'elle avoit payé à Archelaüs; que cette Province abondoit en Chevaux, que les seuls Empereurs les pouvoient monter, & qu'il étoit défendu aux Consuls même de s'en servir. Il ajoûte que les Cappadociens s'accoutumoient dés l'enfance à résister aux tourments, & qu'ils se donnoient la question les uns aux autres pour s'endurcir contre les peines, à quoi leur faux temoignages les exposoient ; qu'ils encherissoient en cela sur la nation Grecque, quoiqu'elle eût porté ce vice à de grands excès, si l'on s'en raporte à Ciceron, qu

i attribuë d'avoir donné lieu à cette
çon de parler. „ Prêtés moi votre
„ temoignage, je vous le rendrai. „
la mihi testimonium mutuum: que la
Cappadoce generalement parlant n'é-
toit pas un païs de beaux esprits &
de sçavans, qu'il en est sorti neanmoins
quelques Auteurs celebres comme
Strabon & *Pausanias*: qu'on croioit sur
tout que les Cappadociens, étoient peu
propres à devenir Orateurs. & que c'é-
toit un proverbe, qu'un Rhéteur de
ce Païs là étoit plus rare qu'un Cor-
beau blanc & qu'une Tortuë volante;
mais il remarque que S. Basile. & S.
Gregoire de Nazianze ont été une
exception à cette regle.

ARTICLE CXXIV.

DISCOURS DE SAINT Gregoire de Nazianze, contre l'Empereur Julien l'Apostat, avec des remarques. A Lion chez Marcellin du Plain, rüe Merciere. 1735. vol. in-12, pages 395.

LA Traduction du discours d
S. Gregoire de Nazianze prc

5 L v

duiroit tout le bon effet qu'on en pourroit atendre, si les conjonctures du temps & du lieu, où il a été prononcé, aidoient à en faire sentir toute l'énergie, & s'il étoit possible de rendre dans une autre langue la force & l'élégance de l'original Grec :

On trouve dans la nouvelle traduction, & dans les remarques qui l'accompagnent des traits dignes de réflexion. Dabord on pourroit être surpris de l'éloge que fait S. Gregoire, de l'Empereur Constance qui étoit Arien lorsqu'il dit de lui *qu'il fit agir toute sa puissance à augmenter l'héritage de Jesus-Christ, & que ce religieux Prince (quoique déja mort) a été comblé de joie d'aprendre la ruine de l'impiété & le rétablissement du Christianisme dans son ancienne splendeur*. Sur quoi le Traducteur remarque pour justifier l'Orateur que quand il prononça ce discours il n'avoit point assés connû l'Empereur Constance. En effet S. Grégoire quelques années après en parloit autrement. Il nous apprend sur tout que Constance à la mort s'étoit repenti mais inutilement d'avoir *causé du trouble dans l'Eglise*. Ne

pourroit-on pas ajoûter que l'Orateur Grec n'avoit en vûe que de loüer le zéle de cet Empereur pour le Christianisme en général (en quoi réellement il se montra très éficace contre le Paganisme) & d'opposer ce zéle à la fureur que montra Julien, pour exterminer le nom Chrétien. Voilà de ces endroits où les conjonctures d'un discours prononcé, font prendre la juste pensée de l'Orateur, laquelle dans la suite des temps a besoin de Commentaire pour être prise dans son légitime sens : hors de là on ne goûteroit pas qu'un grand Saint loüât si fort un Prince Arien persécuteur des Catholiques. Peut-être encore sembleroit-il étrange dans nôtre façon de penser d'aujourd'huy, que l'on-dît en public d'un Souverain mort récemment c'est le *Dragon*, *l'Apostat*, *l'ennemi de tout le genre-humain*, *dont la bouche blasphemoit contre le Ciel*, & *dont le cœur machinoit encoreplus d'horreurs que sa langue impure n'en faisoit craindre*.

Ce seroit assez qu'on souffrît une ironie plus supportable, lorsque

l'Orateur dit que *ce rare genie* (Julien) avoit prétendu s'approprier à lui seul l'usage des sciences qui de droit appartiennent à tous les hommes & qu'il *voulut persuader à toute la terre que la langue Grecque est la langue des Paiens, consacrée à leurs mistéres, & une Langue par conséquent qu'il n'est point permis aux Chretiens de parler.*

Ce qui suit est plus sérieux ; envain Julien, dit S. Gregoire, s'est-il flaté qu'on ne pénétreroit point le motif de la défense qu'il fit aux Chrétiens d'employer ce que notre langue a de richesses, & d'étudier les belles Lettres ... Il ne cherchoit qu'à nous désarmer, qu'à nous rendre muets & qu'à nous mettre hors d'etat de confondre son impiété : il a pû nous défendre de parler poliment, mais il n'a pu nous empêcher de confesser la verité : il n'est pas d'un homme de cœur de vouloir étouffer la voix de son adversaire : ne songer qu'à éviter le combat, c'est reconnoître l'ascendant qu'un autre a sur nous. Ces traits finissent par un mot que le Traducteur

auroit pû adoucir en notre langue. Julien, dit-il, signala le commencement de son Regne par un Edit *qui fit connoître sa brutalité.*

On commence la premiere partie du discours avec des expressions qui paroîtroient encore bien fortes dans le goût de notre tems, quand on dit *les premiers traits de cette ame noire* (de Julien) furent l'ingratitude & la perfidie. Le Traducteur paroît l'avoir senti lui-même, lorsqu'il convient dans sa quatriéme remarque au sujet de ces sortes d'expressions, qu'elles ne doivent pas être prises à la lettre, & qu'elles ont échappé à l'Orateur dans un saint transport d'indignation contre l'impieté (*a*).

Le traducteur dans la suite de ses remarques, en fait une qui mérite attention ; il n'est pas aisé de croire, dit il, le repentir que selon S. Gregoire, l'Empereur Constance eut à sa mort *d'avoir causé des troubles dans l'Eglise*, puisque même à la mort il voulut recevoir le baptême de l'Evêque Eusoïus déposé à cause de son

(*a*) Page 265.

hérésie. D'ailleurs les Ariens eux-mêmes ont condamné comme les Catholiques, le procédé de Constance, en ce qu'étant *établi pour regler les affaires de l'Etat*, il entreprit de commander aux Evêques dans les choses qui ne regardent qu'eux seuls.

La remarque soixante & onze tombe sur ces mots de l'Orateur (a). *Julien emprunte nos usages, ordonnant que les Prêtres Païens soient aussi zélés que les Prêtres Chrétiens*, Car, disoit Julien, *les impies Galiléens* voyant que nos Prêtres négligent les pauvres se sont appliqués à les assister : ainsi ils ont jetté les fideles dans l'Athéisme, commençant *par la charité & l'hospitalité, ces œuvres qu'ils pratiquent si abondamment* ; cet endroit, quelle que fût l'intention de Julien, montre assez sa malice & la pieté des Chrétiens. Le bon goût & le discernement du Traducteur se fait remarquer dans toute la suite du texte & des notes marginales.

(a) Page 332.

ARTICLE CXXV.

SUITE DE LA METHODE Synthétique, proposée par M. Rolin, pour la quadrature des Courbes, & renduë plus générale; avec la solution de quelques paradoxes sur les nombres. Voyez les Mémoires de Septembre 1735. Article XCVII.

SCHOLIE.

SI on suppose la parabole OCt; décrite dans le quart de cercle PoB, de sorte qu'elle commence à l'extrémité (P) du diamétre oP, & qu'elle coupe ce quart de cercle, l'onglet parabolique qu'elle produira, pourra être comparé au solide cilindrique qui aura pour base un demi-segment pris dans le quart de cercle oBN. Suivant les methodes précédentes, si les ordonnées qui terminent la parabole oct, & le demi-segment relatif sont égales; c'est une condition nécessaire pour trouver les moindres paraboliques; mais ce demi-se-

gment doit toujours être plus pet que le quart de cercle, car s'il lu étoit égal la parabole ayant (*byp*), son origine au point (P) elle devroit couper le demi-cercle NBP en deux parties égales au point (B), mais elle y devient infinie, c'est ce que l'on a dessein d'expliquer dans les Articles suivans.

On voit dans les Mémoires de Janvier 1735, que le rapport des bases (*dx*) & (*dz*) des élemens (*bdx*) du demi-segment CNt, & des rectangles (*zdz*) qui composent les élemens (*fzdz*) de l'onglet G est toujours fini, & que les ordonnées du demi-segment CNt & de l'espace parabolique étant égales, chacune dans l'un de ces espaces, à celle qui lui répond dans l'autre, les differences de ces ordonnées correspondantes sont aussi égales, ce qui conviendroit encore si la parabole oct commençoit à l'extrêmité P du diamétre, & si elle couoit le quart de cercle oPB. Cela posé, on veut comparer le solide cilinique qui auroit pour base le quart cercle OBN à l'onglet formé de

la parabole qui commenceroit au point (P) & qui devroit couper le demi-cercle NPB au point (B), on trouve que le rayon ON étant coupé en une infinité de parties égales (*dx*), le rapport d'une de ces parties à la difference de deux ordonnées qu'elle sépare dans le quart de cercle, est fini, quand ces ordonnées sont à une distance finie de la derniere ou du rayon oB; mais si elles en sont infiniment proches, la tangente qui leur répond étant infinie, le rapport de (*dx*) aux differences de ces ordonnées, est infiniment grand.

Par l'Article précédent les differences des ordonnées du demi segment sont toujours égales aux differences des ordonnées correspondantes dans l'espace parabolique, ainsi une de ces parties (*dx*), étant infiniment grande à l'égard de la difference du rayon & de la derniere ordonnée au quart de cercle NoB, elle est aussi infiniment grande par rapport à la difference du rayon & de la derniere ordonnée qui devroit être à la parabole oct, prise (*hyp*) dans le quart de cercle oPB;

mais les élemens (dz) de l'Axe de la parabole qui est dans ce cas le rayon (op) ont un rapport fini aux bases (dx), la derniere de ces parties (dz) est donc infiniment grande par rapport à la difference du rayon & de la derniere ordonnée à mettre à la parabole, ce qui suppose la parabole infinie.

La disposition des tangentes doit regler l'application que l'on peut faire des Méthodes précedentes, à une infinité de lignes courbes.

PROBLEME.

Appliquer à l'arc BC donné de 45 degrés les Méthodes Géométriques précedentes, pour trouver le rapport approché du cercle au diamétre.

SOLUTION.

(1) Le rayon (ON) étant (a), on a $\frac{1}{2}a\sqrt{2}$ pour ot & ct, ou dans ce cas pour $\sqrt{pz}$ & à $\frac{1}{2}a\sqrt{2}$ pour Nt (x), ces grandeurs étant mises dans

a formule $\frac{4}{5} x\sqrt{pz} + \frac{a-x}{2} \times \sqrt{pz}$
our un secteur de cercle (Memoires d'Octobre 1734 page 1900.) On trouvera $\frac{64}{10} a\sqrt{2} - \frac{24}{10} a$ (E) pour la circonference qui est le sinus de 45 degrés d'un cercle qui a pour rayon $\frac{28a - 24\sqrt{2}}{10}$ (M), c'est le rayon du cercle constructeur.

(2) Les principes donnez dans les Mémoires de Novembre & Decembre 1734, étant supposés, il est aisé de voir que le rapport du cercle au diamétre, est exprimé en parties du rayon du cercle constructeur, il faut donc chercher le cercle constructeur élementaire comme à la page 2086 des Memoires cités; mais il faut remarquer que le rayon M, contient des grandeurs incommensurables, ce qui rend le cercle élementaire variable.

(3) Si on prend donc (*a*) pour l'unité, on aura 9. 405887 pour M, & 6. 6509667 pour E, & (*a*) supposé ($\frac{1}{2}$) on aura (M) = 4.702943 & E = 3. 325483. On a mis ces

nombres dans la Table page 2564 la partie K de cette Table marque les nombres reduits, & la partie A marque les cascades qu'ils produisent, comme dans les Mémoires de Decembre 1734.

(4) On regardera le rayon (M) comme fini à chaque terme que l'extraction de la racine produit, si le nombre est élementaire, & on reduira les nombres relatifs qu'il donne pour le sinus E. 3. 325&c: C'est ce que les exemples rendront plus sensible.

(5) Les deux premiers nombres 9. 4. du rayon du cercle constructeur pour $a=1$. étant divisibles par (2) on voit suivant les Mémoires de Novembre 1734 page 2086 que 4. 7. sera le rayon du cercle constructeur & élementaire de la formule, dont le rayon (a) sera $\frac{1}{2}$. Ainsi 4, 7 étant divisé par 10, on aura pour les deux premiers rangs de la Table, 3, & $\frac{3}{10}$ de $\frac{47}{100}$ $=0.141$. c'est-à-dire, que l'on peut regarder le sinus E pour $a=\frac{1}{2}$ comme ayant autant de parties du rayon (M) divisé par 10, 100 &c.

exprimées par le nombre abstrait, ou comme une ligne qui contient autant de parties de l'unité appliquée à des grandeurs sensibles, que le nombre abstrait en peut marquer, & que ces parties doivent être multipliées par $\frac{47}{100}$, en supposant néanmoins la variation du nombre (E), article 7.

(6) Les quatre premiers nombres dans (M) 9.405, moitié de 18.810 ne peuvent être divisez par (2), d'où il suit 1°. que le nombre 9.405 est le rayon élementaire pour le deuxiéme rang (*c*) à reduire dans E. 2° Que l'unité qui est au second rang des décimales du nombre 18.810 quadruple de (M) 4.7025, qui represente le rayon du cercle constructeur pour (*a*) $= \frac{1}{2}$, sert à regler la division de ce rayon, car si l'unité sensible est divisée par 100 dans 18, 810, ou si on a $\frac{100}{10000}$, le rayon sous quadruple 4, 7025 contiendra 25, de ces parties par rapport au rang qu'elles tiennent.

(7) Pour reduire donc le second rang (*c*) *dans* E, il faut remarquer *suivant les Mémoires* de Decembre

1734, page 2266, que le nombre à reduire E, change par la reduction des parties qui le précédent, & qu'il faut ajouter à un rang de ce nombre ce que la reduction du rang précédent produit au même rang, si ces deux rangs perpendiculaires contiennent des nombres élementaires, par exemple la reduction du rang (*b*) dans E donne 0. 141., dont le nombre 0, 04 est au même rang perpendiculaire que 0, 02, dans E; ainsi en les divisant & subdivisant par 2, on a 0, 01 & 0, 005, or ces nombres ont les mêmes élemens, car 0, 01 étant le premier terme de la progression, 0, 005 est le second, & en les réunissant à des grandeurs sensibles, le premier terme étant divisé par 10 &c. le second contient les mêmes parties (Mémoires de Novembre 1734 page 2084.) Ils peuvent donc rendre dans le même rang perpendiculaire des parties homogenes.

(8) Par l'article 6 on compte $\frac{47025}{100000}$ sur le rayon (M) & on ne compte que $\frac{2}{100}$ à reduire sur le sinus,

E il faut donc diviser $\frac{2}{100}$ par 100 pour rendre homogenes les grandeurs Géométriques prises sur ce sinus relativement à celles du rayon, cette division anticipée du rayon, oblige à cette précaution, ainsi le double de 4. 7025 étant élementaire pour le rang (*c*) dans E suivant ce même article, la reduction donne $\frac{6}{10000} \times \frac{47025}{100000} \times 2$, ou $\frac{6}{100}$ de $\frac{47025}{100000000} \times 2$, à mettre au (2) rang dans (K).

(9) Le nombre M 9. 40588 étant divisible par (2) par rapport aux rangs (*d*, *f*, *f*,) pris successivement, & produisant, lui, ou son multiple ce qui est élementaire dans le nombre E 6. 650966, on aura 4, 70294 rayon du cercle constructeur & élementaire de ces rangs; ainsi le rang (*d*) donne $\frac{5+1}{1000} \times \frac{470294}{1000000000}$ à mettre au (2^e^) rang dans K, car en multipliant par (2) le nombre (5) dans, 3. 325 & 1. dans 0. 141. On voit que ces nombres appartiennent aux mêmes élemens.

(10) On a 4 pour le rang (*e*) nombre E & (5) au même rang dans 3. 1415. Cascade A, si on multiplie ces nombres par (2) on aura 10+-8 qui contiennent chacun le nombre (5) ce qui prouve encore la rencontre des nombres élementaires; ainsi en prenant dans le rang (*f*) le nombre (5), on aura pour la reduction du rang (*e*) $\frac{95}{100000}$. × $\frac{470294}{1000000000}$, à mettre au rang (4) dans (K).

(11) Il reste du rang (*f*) 3, & 9 au même rang dans 3. 14159 somme des cascades (A). Ces nombres multipliés par (4) donnent pour 9. (36) & (12) pour (3); mais 36 contient 25 qui est le troisiéme terme de la progression du nombre élementaire (1) qui est dans un rang different de celui de l'unité dans (12) & qui ne pourroit donner des parties homogenes, ainsi on ne peut retenir que 11 de 36, dont le quart donne seulement (2) pour ce rang à ajouter à (3); car la moitié de ces nombres contiennent les premiers termes de la progression ou des nombres élemen-

taires, on a donc $\frac{5}{100000} \times \frac{470294}{1000000000}$, à mettre au cinquième rang dans (K).

Le rang (g) donne (3) & on a dans 3. 141592; au même rang (2) ce qui donne $\frac{5}{100000} \times \frac{470294}{100000000}$ à mettre au rang (6).

La cascade (A) étant formée sur les rangs des nombres reduits comme dans les Mémoires de Decembre 1734, la somme de ces cascades donne 3. 141592653 5 pour les parties du sinus E reduites, ou pour le rapport proposé.

SCHOLIE.

On a trouvé dans les Mémoires de Novembre 1734. (page 2082) (B) $\frac{78}{10} \times \frac{1}{2} a \sqrt{3}$ pour la circonference dont le rayon est (a), & le problême précedent donne $\frac{64}{10} a \sqrt{2} - \frac{24}{10}$ (L) pour la même circonference. Ces grandeurs (L) & (B) étant calculées immédiatement sur leurs expressions analitiques, (a) étant supposé $= \frac{1}{2}$,

on a pour (L) 3, 3254 &c. & pour (B) 3.3774 &c. ce qui donne lieu aux objections qui suivent.

Premiere (L) étant = (B), une même grandeur géométrique peut-elle avoir plusieurs valeurs differentes en nombre ?

Seconde. Puisque (L) est = B, on pourra trouver plusieurs grandeurs irrationnelles égales, à des grandeurs rationnelles.

On a vû dans les Mémoires cités que ces grandeurs calculées immédiatement sur leurs expressions analitiques donnent des parties du rayon du cercle constructeur, different de celui qui a produit ces expressions, mais les cercles constructeurs de (B) & (L) sont differens ; si on divise donc leurs rayons inégaux, par 10, 100 &c. les parties de l'un ne seront pas égales à celles de l'autre ; elles seront d'une espece differente, par conséquent les nombres abstraits trouvez pour (B) & (L) étant relatifs à ces grandeurs d'espece differente, ils doivent être aussi differens. C'est ainsi que les expressions numeriques d'une même

ligne peuvent être differentes, si on la divise d'abord en pieds & ensuite en pouce, &c. Il faut donc reduire B & L, à une même espece, c'est ce que l'on a fait dans le problême précedent & dans celui du mois de Decembre 1734, & on a trouvé pour (B) & (L) 3, 14159265 en parties homogenes.

A l'égard de la seconde objection, les grandeurs B & L, étant reduites à une même espece elles peuvent faire une équation numerique; mais comme il reste un fond inépuisable d'incommensurabilité, on peut dire que c'est une équation à faire à la regle & au compas, & alors on ne peut plus transposer les grandeurs qui sont sous les signes radicaux, on a donc pour B & L, un sinus de 45 degrés d'un cercle égal au sinus de 60 degrès d'un autre cercle, les rayons de ces cercles sont differens.

La methode proposée dans les Mémoires précedens est fondée sur l'avantage que la Géométrie a sur les nombres, pour exprimer une infinité *de grandeurs* que les nombres ne don-

confirmer l'Histoire. M. Bayer tombe assez rudement sur les Partisans outrés des Médailles qui croyent pouvoir les expliquer par elles-mêmes. Il prouve solidement l'impossibilité de déchiffrer les Médailles sans le secours des Historiens.

ALLEMAGNE.

LIPSIK.

Le second tome de l'Histoire de l'Empire d'Allemagne, écrite en Allemand, par M. de Bunau, Ministre d'Etat de l'Electeur de Saxe avec une pureté, une gravité, une élegance qui le met en paralelle avec les Historiens les plus estimés, ne roule que sur l'Histoire des Rois François de la premiere race, de Pepin & de Charlemagne. Il a travaillé sur les originaux, mais il donne quelquefois trop à la conjecture & à la reflexion. On n'approuve pas même ici ses soupçons sur le Christianisme de Clovis, ni qu'il combatte par des conjectures le témoignage précis & détaillé d'Eginard, Courtisan de Charlemagne, témoin

present, sur le don de la Terre-Sainte, ou tout au moins de Jerusalem & du saint Sepulchre, fait à Charlemagne par le Calife Aaron Raschid.

DE VIRTEMBERG.

Vous n'auriez jamais cherché le pur Atticisme dans le nouveau Testament. Un Critique plus clairvoyant a crû l'y trouver, & pouvoir l'y montrer. Voilà ce qui s'appelle une découverte. On convenoit que saint Luc avoit écrit son Evangile & les Actes des Apôtres avec assez de pureté & d'élégance, que le stile du Traducteur de S. Mathieu & de l'Evangile de S. Marc étoit un peu Barbare, que les Hebraïsmes étoient fréquens dans l'Evangile de S. Jean. On se trompoit, les Ecrivains sacrés du nouveau Testament ont tous écrit comme on parloit à Athenes. La Langue Hellenistique, c'est-à-dire, le langage Grec mêlé d'Hebreu & de Syriaque, langage usité dans la Syrie, la Judée & l'Egypte, est une chimere. On perd son tems à chercher dans le Nouveau Testament des Hebraïsmes,

des Syrochaldaïsmes, des Persismes, desRabinismes.Non,ce stile sacré n'admet pas même le mêlange d'Hellénisme, du Dorisme, de l'Eolisme, du Béotisme. Il est vrai que pour prouver ce Paradoxe le nouveau Critique est obligé d'avancer que Phrynichus, Thomas le Maître, Saumaise & Pasor ne connoissoient pas l'Atticisme.

Hiero-criticus novi testamenti S. Lucæ de stilo novi testamenti libri tres quibus dialectus novi Fœderis Attica a Phrynichi, Thomæ Magistri, Salmasii, Pasoris depravationibus liberatur atque ab Idiotismis, Ionismis Dorismis, Syro-Chaldaismis, Rabbinismis & Persismis vindicatur, juxta ac Spiritus Sancti dictio ratione figurarum, nominum, verborum, particularum ac phrasium, ejusque vis & sententia ex Græcia altius arcessitur & in gratiam Theologiæ simul, nominatim exegeticæ explanantur.in-4°.M. Georgi Auteur de l'ouvrage a déja plus d'un Adversaire, & selon toute apparence le gros des Sçavans se tiendra dans cette dispute éloigné des deux extrémités, il continuera de croire

que le ſtile du nouveau Teſtament n'eſt ni auſſi pur que le prétend le nouveau Critique, ni auſſi barbare que l'ont ſoutenu les Cenſeurs de la Langue Helleniſtique : ils ſuivront Prizi docte Anglois Catholique qui a fait voir dans les meilleurs Auteurs Grecs des expreſſions qu'on blâmoit dans les Ecrivains ſacrés du nouveau Teſtament. Filéſac & d'autres Critiques habiles ont juſtifié de la même maniere la Latinité de la verſion vulgate.

DE STRASBOURG.

Jean Renaud Doulſſeker a imprimé & publié, *Hiſtoire Univerſelle ſacrée & Profane depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours* : Par le Reverend Pere Dom Auguſtin Calmet, Abbé de Senones, & Préſident de la Congregation de S. Vannes & de S. Hidulphe. *in*-4°. Tome premier 1735. Cet ouvrage aura ſix volumes qui paroîtront ſucceſſivement, & ſe trouve à Paris, chez Etienne Ganeau ruë S. Jacques, & chez Montalan, Quay des Auguſtins.

M. Schmaus Conſeiller de Cour

du Margrave de Bade-Dourlach a fait réimprimer l'ouvrage de Knipschild *de Juribus & Privilegiis civitatum Imperialium*. Il a ajouté au texte grand nombre de remarques. Vol. *in-folio*.

ITALIE.

DE ROME.

Quelques personnes ont entrepris de faire imprimer à Luques, le *Baronius* entier avec l'ouvrage de *Reinaldy* son continuateur, & les quatre volumes de Pagi, Critique de l'un & de l'autre. Le tout sera au moins vingt six gros volumes in-Folio. Le prix de chaque volume en blanc est fixé à 18. Jules. Monseigneur Coloredo, Archevêque de Luques, agissant pour la *Chiesa nuova*, à laquelle cette édition ne fait pas plaisir, a refusé son consentement au moins pour sa Ville. On croit néanmoins pouvoir surmonter cette difficulté. Les Editeurs qui paroissent sont Messieurs les Abbés *Recchi*, & *Jorii*, le premier Auditeur, le second Bibliothécaire de M. Le Cardinal Imperiali. Ces deux Messieurs prétendent ajoûter des notes de leur façon, combattre souvent le Pere Pagi, dans les endroits où ils croyent qu'il

a tort, & défendre par conséquent *Baronius.*

ANGLETERRE.

De Londres.

Samuel Harding vient de publier. *Roberti Stephani Thésaurus Linguæ Latinæ.* En 4. volumes *in-folio* corrigé & considérablement augmenté par Messieurs Edmond Law, membre du College de Christ à Cambridge, Jean Taylord, membre du Collége de S. Jean, Thomas Johnson, membre du Collége de la Magdelaine, & Sandyd Hutchinson Bibliothécaire du Collége de la Trinité; cette nouvelle édition est précedée d'une longue Préface, où l'on fait l'Histoire des Dictionaires Latins & de leurs Autheurs; & d'un abrégé de la vie de Robert Etienne, avec un Catalogue complet des Livres qu'il a imprimés, par M. Mettaire. 1735.

On a mis au jour depuis quelques mois un volume in-8°. qui contient 19. Sermons du feu Docteur Rogers, Chapelain ordinaire de Sa Majesté Britanique, avec la vie de l'Auteur.

M. André Hooke Docteur en

Medecine, a publié An Essay on Physick &c. c'est à dire; *Essay de Médecine avec quelques observations générales sur l'œconomie animale, & sur la matiére Medicale.* volume in-8°. Le but de l'Auteur est de ramener les Médecins de nos jours à la methode des anciens, qui donnoient peu de remedes, étudioient la nature, & n'appuyoient leurs décisions que sur les découvertes qui étoient le fruit de leurs observations & de leur expérience.

ECOSSE.

D'EDIMBOURG.

Il paroît ici depuis peu un Traité Latin sur les sections Coniques. *Sectionum conicarum Libri V. Authore Roberto Simson, in Academia Glasguensi Matheseos professore. apud T. & W. Rudimannos.* 1735.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

On trouve chez H. du Sauzet un Livre in-12. qui a pour titre. *Lettres sur les Miracles, où l'on établit les caractéres distinctifs des vrais Miracles en général & en particulier de ceux qui s'opérent sur le Corps Humain &*

l'on fait voir que sans entrer dans l'examen de la Doctrine on a droit de rejetter les Miracles que les Jansénistes attribüent à M. de Paris. *par* M. Delvœux *pour servir de Réponse au* Discours sur les Miracles, *dans lequel* M. de Maupas *l'a combattu.* in-8°. 1735. page 350 sans la Préface & la Table. Cet ouvrage se débite aussi à Rotterdam chez J D. Béman, & à la Haye chez Gibert.

Le Livre que nous annonçons est la suite, ou plûtôt la défense d'une *dissertaton sur les Miracles*, publiée à Leyde en 1732. par le même Autheur, & attaquée par M. de Maupas Ecclésiastique réfugié dans la Province d'Utreht, un des plus zélés partisans de feu M. de Paris.

Jean Frederic Bernard a réimprimé les *Mémoires Historiques, Politiques & Militaires de* M. le Marquis de Feuquiéres *En 3. volumes in-*8°. avec des additions qui manquent à la prémiére édition.

Le même Libraire débite le Tome 9. du *Recueil des Voyages au Nord.* On y trouve une relation curieuse de la Nouvelle Géorgie traduite de l'Anglois.

Jean Ofterwick débite les Tomes XI. & XII. in-4°. pour servir de suite à l'Histoire d'Angleterre de M. Rapin Thoyras. Ces deux volumes comprennent les Regnes de Guillaume III. & de la Reine Anne jusqu'à l'avénement du Roy George I. à la couronne.

DE LA HAYE.

P. de Hondt Libraire à la Haye, a imprimé le Tome 3e. *in-folio* des Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les événements les plus mémorables du vieux & du Nouveau Testament par feu M. Saurin Minstre du S. Evangile à la Haye; continués par M. Rocques Pasteur de l'Eglise Françoise à Bâle. Cet ouvrage imprimé sur du Papier *Médian*, *Royal*, *Super Royal*, & *Impérial*, est enrichi de très belles Figures Vignettes, Lettres Grises, & Culs de Lampe, gravés sur les desseins de Messieurs Hoet, Houbraken, & Picart. On le trouve aussi à Paris chez Prault, fils Libraire Quay de Conty vis-à-vis la descente du Pont-Neuf. Le même de Hondt a imprimé les T. V. VI. des susdits Discours *in*-8°.

D'ANVERS.

Acta Sanctorum Augusti ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium Monumentis, Servatâ primigeniâ veterum Scriptorum phrasi collecta, Digesta, commentariis que illustrata, a Joanne B. Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cuperio, Petro Boschio e Societate Jesu Presbyteris Theologis Tomus secundus quo dies quintus, sextus, septimus, octavus, nonus decimus, undecimus & duodecimus continentur. Antuerpiæ apud Bernardum Albertum Vander, Plassche 1735. *in-folio.* Ce volume qui est le trente quatriéme se trouve aussi chez de Bure le fils Quay des Augustins à l'image S. Paul.

FRANCE.

DE PARIS.

En 1721 Huguier imprima & publia un Dictionnaire Latin-François en deux tomes *in*-4°. sous le titre de *Novitius.* Ce titre parut singulier ; mais l'ouvrage mérita l'approbation de tous les Connoisseurs étrangers & François Boudot, Libraire avoit déja mis au jour l'Abregé de cet excellent ouvrage qui a eu grand nombre d'éditions. Nous ne dirons rien de

l'Auteur M. Magniés. On sçait à quel point il a porté ses recherches sur la délicatesse & la fécondité de la Langue Latine. Boudot lui avoit proposé une nouvelle édition du Thrésor de Robert Etienne. Un Jesuite homme de Lettres, avoit vû il y a plusieurs années les matériaux de cet ouvrage chez l'Imprimeur, & en avoit souhaité la publication pour le bien de la Litterature. On ignore les causes du retardement. Les Anglois ont prévenu. Dès qu'ils proposerent leur édition dont ils donnerent une annonce, Boudot fit paroître quelques remarques qui contenoient quatre cens mots omis dans la demi feuille imprimée à la suite de l'annonce, en forme d'essai pour pressentir le goût du Public. Ce coup déconcerta les Anglois. Alors les Sçavans de Cambridge songerent sérieusement à executer le projet. Ils publierent une nouvelle annonce où M. Magniés a trouvé plus d'une faute contre l'exactitude. Pressé de toutes parts le sçavant Auteur s'est déterminé à mettre en lumiere un Supplément de son Dictionnaire, Supplément qui ne passera pas cinquante

soixante feuilles. Son dessein ne jamais de renfermer en si peu de lumes tous les mots & toutes les cutions Latines, cela est impossible. prie donc ceux qui trouveront quelue correction ou quelque adition à aire à son Dictionnaire intitulé *Novitius*, d'envoyer leurs remarques ruë du Mêlay, proche la Porte S. Martin à M. Magniés ancien Professeur de l'Université; il avertit qu'il profitera des lumieres que lui ont données Messieurs Chatelain de Moronval, Tancarville de Ville-Marest, Grandin, Professeur de Philosophie, du Marsays & plusieurs autres.

Le même Auteur a donné au Public une Grammaire Latine exacte & claire, à l'usage des François, sous le titre de *Postulans*. Elle se vend chez Huguier & Cailleau. Il a depuis peu donné sous le titre d'Extrait du *Postulans* une méthode d'apprendre aux enfans l'Histoire Sainte, & les preuves de la Religion Chrétienne. Elle est nette, solide & précise.

Histoire de l'Hôtel-Royal des Invalides, où l'on verra les secours que nos Rois ont procurés dans tous les

tems aux Officiers & Soldats hors d'état de servir, enrichie d'Estampes représentans les Plans, Coupes, & Elevations géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes Peintures & Sculptures de l'Eglise, *Dessignées & gravées avec tous les soins & l'exactitude possible, par le Sieur* Cochin, *Graveur du Roy, & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture : A Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus.* 1735.

On publia en l'année 1683 une Description de l'Hôtel-Royal des Invalides : mais cette Description ne comprend en général que les élevations des principales parties de ce grand Edifice; & par cette raison, elle n'a pas satisfait la curiosité du Public.

La nouvelle Histoire que l'on donne aujourd'hui rendra l'ouvrage parfait. On y verra gravés les Plans, les Coupes, & les Elevations géométrales des parties qui n'avoient pas encore été gravées. Les Curieux y trouveront avec plaisir, l'Architecture, la Peinture & la Sculpture de la gran-

de Eglise, qui est un Chef-d'œuvre digne des Maîtres qui y ont travaillé.

Si cet Edifice annonce dans toutes ses parties la grandeur & la magnificence de *Louis le Grand* qui la fondé; les motifs qui l'ont déterminé à cet Etablissement, publient sa pieté & sa religion.

C'est donc un second hommage dû à la religion de ce grand Prince, de manifester les motifs qu'il a eus, & de faire connoître les Loix qu'il a données à cet Etablissement.

On verra d'abord dans cette Histoire, quelle étoit dans les anciens tems la retraite des Officiers & des Soldats, que leurs blessures & leurs âges avancés avoient mis hors d'état de continuer le Service. De-là on passera aux motifs qui déterminerent à les réunir tous ensemble pour les faire vivre en commun, & convertir en pension l'entretien qu'ils avoient dans les Monasteres. On expliquera ensuite les mesures qui ont été prises par Louis XIV pour rendre cet Etablissement solide; enfin la Police & la Discipline exacte qui y sont observées, & qui serviront autant que toute au-

tre chose à le perpetuer.

Cet Ouvrage qui fait un volume in-folio, *contient cent quatre planches, sans y comprendre les Vignettes, les Lettres grises & les culs de-lampes nécessaires, dont soixante-dix-sept sont simples, c'est-à-dire, en une demi-feuille, & 27 en une feuille entiere, dessinées & gravées par M. Cochin, Graveur du Roy, outre vingt à vingt cinq feuilles d'impression, qui contiennent l'Histoire de cet Hôtel-Royal, les Edits, Arrêts, & les Ordonnances du Roy, dont la plupart ne sont que par extrait, qui feront connoître l'ordre qui s'observe dans ce magnifique Hôtel.*

Ce Livre sera imprimé sur du grand Raisin fin, & les figures sur le même papier double.

Ledit Sieur Cochin a associé à cet Ouvrage le sieur Desprez, Libraire & Imprimeur du Roy.

Ils donneront cette Histoire au Public au premier Mars 1736, & le vendront soixante livres en feuilles. Ceux qui voudront s'en assurer un ou plusieurs exemplaires jusqu'audit mois de Mars, on leur fera une diminution raisonnable : lequel tems passé, ils n'en

donneront pas un à moins de ſoixante livres en feuilles, qui ſera le prix fixe.

On pourra encore s'adreſſer aux perſonnes marquées ci-deſſous.

A Paris, chez M. Cochin, Graveur du Roy, & de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture, qui demeure ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.

A la Haye, chez M. Neaume, Libraire.

A Londres, chez M. Baron, Graveur, ruë de l'Orange, près le Carré de Leiceſter.

A Bruxelles, chez M. Leonard, Libraire.

A Amſterdam, chez M. l'Honnoré, Libraire.

On trouve chez Didot Quay des Auguſtins près le Pont S. Michel à la Bible d'Or, *Diſcours* ſur l'Eſprit de Société préſenté à Meſſieurs de l'Academie Françoiſe l'année 1735. par M. l'Abbé Marquet, de la Maiſon de Sorbonne.

Une ſimple annonce ne ſuffit pas pour un Diſcours à qui les ſuffrages du Public décernent un rang diſtingué dans les Recueils Academiques. Mais

la justesse du dessein, la délicatesse des traits, le vif eclat & la variété des images, l'élévation des sentimens qui caractérisent cet ouvrage d'éloquence, & les idées neuves qui s'y présentent à chaque page parées de tous les ornements du style ne laissent pas la liberté du choix. Dans l'extrait d'une piéce qui ne renferme rien que d'intéressant, on rapporte toujours trop peu dès qu'on n'expose pas le tout.

François Quillau & Jean Desaint délivrent les deux premiers Tomes du Nouveau Tite-Live, sous ce titre *T. Livii Patavini Historiarum ab urbe condita Libri qui supersunt* XXXV. *Cum supplementis librorum amissorum* à J. Frinshemio concinnatis, Recensuit & notis illustravit J. B. L. Crevier Rhetoricæ Professor in Collegio Dormano-Bellovaco universitatis Parisiensis Tomus primus, & Tomi primi pars altera 1735. Nous rendrons un compte exact de cet important ouvrage.

Un Ancien Professeur de Rhétorique Principal du College & Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin,

a publié le projet d'une édition des Oraiſons de Cicéron, avec des notes Critiques & Hiſtoriques pour en faciliter la connoiſſance aux jeunes étudiants. » A la tête de chaque Harangue ſera un Argument Hiſtorique » où l'on s'attache à en expliquer » le ſujet, à développer le caractére » des principaux Acteurs, à marquer » l'état préſent de la République » lors qu'on a crû cette précaution » néceſſaire &c. » Tout l'ouvrage comprendra 4. volumes *in*-4°. Il ſera précédé d'une préface, & de l'Hiſtoire de Cicéron, écrite par Fabricius. Le commentaire ſur les premieres pages de l'oraiſon, *de Suppliciis* contre Verrés, que l'Autheur a mis en forme d'Eſſay à la ſuite de ſon *Proſpectus*, forme un préjugé avantageux en faveur de l'ouvrage entier.

Errata du mois de Novembre 1735.

PAge 2215. l. 21. des fabuleuſes, *liſez*, de fabuleuſes. Page 2220. l. 17. appropriés, *liſez*, approprié. Page 2235. l. 2. moderes, *liſez*, moderés. Page 2269. l. 17. le mettre *liſez*, la mettre. Page 2273. l. 21. Caracave *liſez* Caracene. Page 2383. mois de Juillet, *liſez* mois d'Août.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Decembre 1735. I. partie

ART. CXVI. LE Systéme des Anciens & des Modernes, &c. Sur l'Etat des Ames séparées des Corps. &c. Page 2397
ART. CXVII. La Statique des Végétaux, & l'Analyse de l'air, &c. 2414
ART. CXVIII. La Vie de Philippe II. Roy d'Espagne traduite de l'Italien de Grégoire Léti, &c. 2436
ART. CXIX. Réfléxions militaires & politiques traduites de l'Espagnol du Marquis de Santa-Cruz, &c. 2458
ART. CXX. Histoire Générale des Autheurs sacrés & Ecclésiastiques, &c. 2469
ART. CXXI. Vie de l'Empereur Julien, &c. 2496
ART. CXXII. Dissertation sur les Tentes & Pavillons de guerre, &c. 2515
ART. CXXIII. Histoire Ancienne des Egyptiens des Carthaginois, des Assyriens, &c. 2524
ART. CXXIV. Discours de S. Grégoire de Nazianze contre l'Empereur Julien traduit en François avec des remarques, &c. 2545
ART. CXXV. Suite de la Méthode synthétique pour la quadrature des courbes; &c. 2551.
ART- CXXVI. Nouvelles Littéraires 2565

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1735.

SECONDE PARTIE.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9. vol.	1719.	12. v.
1702.	12. v.	1720.	5. v.
1703.	12. v.	1721.	12. v.
1704.	13. v.	1722.	12. v.
1705.	12. v.	1723.	12. v.
1706.	12. v.	1724.	12. v.
1707.	12. v.	1725.	12. v.
1708.	12. v.	1726.	13. v.
1709.	12. v.	1727.	12. v.
1710.	12. v.	1728.	12. v.
1711.	12. v.	1729.	12. v.
1712.	12. v.	1730.	12. v.
1713.	12. v.	1731.	12. v.
1714.	12. v.	1732.	12. v.
1715.	12. v.	1733.	12. v.
1716.	12. v.	1734.	12. v.
1717.	12. v.	1735.	14. v.
1718.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1735.
SECONDE PARTIE.

ARTICLE CXXVII.

DISSERTATION SUR LE Martyre de S. Abdas, contre ce qu'en a dit M. Bayle dans son Dictionnaire au mot Abdas. *Par le P. Merlin, Jesuite.*

SAINT Abdas Evêque de Suse (*a*) Capitale de Perse, martyrisé sous Isdegerdes, ou plutôt sous Vararanes fils & successeur de ce

(*a*) Pagi tom. 2. page 83.

Prince, au tems de Théodose le jeune, ne doit pas être confondu avec un autre Saint de même nom, qui fut martyrisé dans le même païs, sous Sapor au tems de Constantius. Cette remarque qui a échappé à M. Bayle n'est pas indifferente, & la preuve en est aisée.

Les Ecrivains Ecclesiastiques racontent, que Sapor Roy des Perses, qui se déclara ennemi des Chrétiens l'an de Jesus-Christ 344, fit mourir un grand nombre d'Evêques. Parmi ceux dont Sozoméne (*a*) nous a conservé les noms, le quinziéme est Abdas & le seiziéme Abdiesus, par conséquent ce S. Abdas est le même qui est honoré parmi les Grecs avec S. Abdiesus le 15 de Mai, selon quelques-uns de leurs Livres, & le 16 selon d'autres (*b*). On y raconte ainsi le martyre de ces Saints. Abdiesus Evêque d'une Ville de Perse appellée Beth-Cascar, ayant été dénoncé par son cousin germain, il fut arrêté avec seize Prêtres, neuf Diacres, six Moi-

(*a*) Sozom lib. 2. cap. 13.
(*b*) Acta sanct. 16. Maii. pag. 574.

nes, & sept Vierges. Le Roy envoya ces trente-neuf Confesseurs de Jesus-Christ à Arseth son frere avec ordre de les faire mettre à la torture, ce qui fut executé très-cruellement. Quelque-tems après Abdas, Evêque d'un lieu qui n'est pas nommé, fut pris & renfermé dans la même prison que les précedens avec vingt-huit autres Prêtres, Diacres, ou Vierges, qui en furent tirés les premiers, & après plusieurs sortes de supplices, décapités. Abdiesus & ceux de sa compagnie, dont la mort fut differée de peu de jours, eurent aussi la tête tranchée. Les Livres Grecs fournissent un plus grand détail, & suivant le jugement de M. de Tillemont *(a)* ils ne contiennent rien qui ne soit conforme au tems & aux meilleurs actes.

Voilà donc un S. Abdas que nous retiendrons en tout cas dans le Martyrologe, quand l'autorité de M. Bayle en feroit rayer celui qui fut martyrisé du tems de Théodose le jeune. Ce dernier est honoré par les

(a) Tillemont hist. Eccles. tom. 7. pag. 90 & 91.

Grecs avec S. Benjamin Diacre le 31 de Mars. Il est étonnant que Baronius, qui avoit lû Sozomene, n'ait point distingué ces deux Saints de même nom Evêques & Martyrs en Perse; & que dans ses notes sur le Martyrologe il ait jugé qu'il falloit retrancher S. Abdas du 31 Mars, sous prétexte qu'on en faisoit mémoire le 16 de Mai. Mais on ne doit pas être surpris que M. Bayle qui avoit lû Bollandus & Tillemont, n'ait pas crû devoir relever cette bévuë de Baronius. Qu'auroit-il gagné à dégrader un Saint, s'il avoit été obligé d'en indiquer un autre pour le remplacer ?

Ce S. Abdas Evêque de Suse fut accusé par les Mages d'avoir renversé un des Temples, où l'on adoroit le feu, & ayant été condamné par le Roy à le faire rebâtir, il donna par son refus commencement à une horrible persécution qui s'éleva contre les Chrétiens. Il n'y a presque rien qui ne soit à reprendre dans la maniere dont M. Bayle expose les circonstances de ce fait, & dans les reflexions dont il l'accompagne. Je commence

par la plus grossiere & la plus palpable de ses fautes ; elle est renfermée dans ces paroles : *Les Chrétiens qui avoient déja oubliés une des principales parties de la patience Evangelique, recoururent à un remede, qui causa un autre délûge de sang. Ils implorerent l'assistance de Théodose, ce qui alluma une longue guerre entre les Romains & les Perses, &c.* (*a*) Suivent des déclamations affreuses dans le texte & dans les remarques de M. Bayle, contre l'action d'Abdas, prétenduë cause de la guerre, & contre la reticence de Socrate (*b*), qui ne dit mot de cette action. Mais tous ses discours calomnieux n'ont d'autres fondemens que la malice ou le défaut de vraye érudition dans notre Critique, qui a tant lû, qu'il ne connoît rien à fonds de ce qu'il traite, au moins en ce qui touche la Religion ; car je ne me suis point donné la peine de l'examiner sur le reste. Je ferai voir plus clair que le jour 1°. que les Chrétiens refugiés de Perse à Constanti-

(*a*) Remarque C.
(*b*) Socrates lib. 7. hist. cap. 18.

nople non seulement n'ont point voulu, mais même qu'ils n'ont pû soupçonner que leurs plaintes portées à l'Empereur Théodose excitassent une guerre. 2°. Que ces plaintes ne causerent nullement la guerre.

Pourquoi faut-il que la haine implacable de M. Bayle contre ceux qu'il appelle les persecuteurs des Religionnaires, s'étende jusques sur les Chrétiens, à qui Dieu a donné les Théodoses pour protecteurs de leur foi ? S'il a pris le parti de décrier les premiers siecles du Christianisme & les prémices d'une Eglise naissante, à dessein de faire honte à la Religion Romaine, elle a lieu de s'en consoler. Mais comment a-t-il l'audace de parler avec tant de suffisance d'une histoire qu'il ne sçait pas, ou de la falsifier, s'il la sçait, afin de donner couleur à une fausse accusation, dont il charge des hommes qui souffroient pour la justice, & qu'il traduit comme les boutefeux de l'Univers, sans épargner ceux qui compatissoient à leurs souffrances ?

Telle est d'abord la narration de Socrate *(a)*. „ Les Chrétiens de Perse

(a) Socrates, ibidem.

» furent contraints de se refugier » chez les Romains, à qui ils firent » d'instantes prieres de ne point per- » mettre qu'ils fussent entierement » exterminés. L'Evêque Atticus les » reçut avec toute sorte de bien- » veillance ; & de son côté il n'omit » rien pour les secourir, il informa » aussi l'Empereur Théodose de ce » qui étoit arrivé." Je pardonnerois à un homme peu habile de voir ici les mêmes cris de guerre, que ceux dont retentirent les Etats des Princes Protestans après la révocation de l'Edit de Nantes. Mais pour peu qu'on ait étudié l'Histoire du tems dont nous parlons, & qu'on ait entrevû la situation des deux Cours de Suse & Constantinople, on conviendra nécessairement que les Chrétiens de Perse n'avoient point en vûë d'armer les Romains contre leur patrie, mais seulement de mettre en œuvre le crédit & les sollicitations de l'Empereur, pour adoucir leur Roy.

Arcadius au lit de la mort avoit mis par son testament son fils Théodose sous la tutelle d'Isdegerdes, & il

avoit conjuré ce Roy de se servir de toute sa puissance & de donner tous ses soins pour assurer l'Empire au jeune Prince. (*a*) *Conscripto enim testamento, heredem imperii filium, hujus tutorem instituit Isdegerdem Regem Persarum. Supremis tabulis obsecrationem inseruit, eum enixè rogans, ut ad Imperium Theodosio asserendum potentiam suam omnem providentiamque conferret.* Isdegerdes respecta les dernieres volontés d'Arcadius, il eut la générosité de ne vouloir point de guerre avec les Romains durant tout le reste de sa vie, & de veiller à ce que l'Empire fut conservé au jeune Théodose, *mandata Arcadii minimè aspernatus, Romanos quamdiu vixit pace beavit altissimâ, & imperium Theodosio conservavit* (*b*). Il fit plus, il contribua à la bonne éducation de son Pupille, & lui envoya pour Gouverneur un homme d'une rare probité & d'un profond sçavoir, nommé

(*a*) Procop. lib. 1. de bello Persico cap. 2.

(*b*) Theophanes Chronograph. pag. 69. edit. Regiæ.

Antiochus, qui fut aussi chargé de l'administration des affaires de l'Empire jusqu'à la cinquiéme année (*a*) du regne de Théodose, où il remit toute l'autorité entre les mains de Pulcherie, & fut toujours très-considéré jusqu'à la trente-sixiéme année (*b*). Cet Antiochus, dit Théophanes, ne cessoit d'écrire à la Cour de Perse en faveur des Chrétiens, & ses lettres avoient eu tant d'effet que la Religion Chrétienne s'étendit bientôt par toute la Perse, *Paxque diu inter Romanos & Persas traducta, Antiocho maximè plura pro Christianis scribente: atque ita Christiana lex per totam Persidem dilatata fuit.* Théodose devoit donc avoir beaucoup de crédit auprès du Roy de Perse. Isdegerdes l'avoit consideré comme son fils, & Vararane avoit sujet de l'aimer comme son frere. Etoit-il à présumer qu'on eût moins d'égard pour son entremise que pour celle de son Gouverneur? Qu'on se resolut en le désobligeant à perdre le mérite & le fruit des

(*a*) Ibidem. pag. 70.
(*b*) Ibidem. pag. 83.

services qu'on lui avoit rendus?

A cette occasion *une longue guerre*, selon M. Bayle, & de deux ans selon l'Histoire, s'alluma entre les Perses & les Romains. Socrate en rapporte *la* véritable cause, que M. Bayle dissimule, pour en feindre une autre qui lui donne lieu de calomnier S. Abdas & les autres Chrétiens de Perse. Tandis que Vararanes retenoit contre leur gré des Ouvriers sujets de l'Empire Romain, qui s'étoient loués pour travailler aux mines d'or, & qu'il refusoit de faire restituer des effets que ses gens avoient enlevés à quelques Marchands Romains; ce Roy ne laissoit pas de demander avec hauteur que Théodose lui livrât tous les Chrétiens de Perse, qui pour se dérober à la premiere fougue de la persécution, avoient trompé la vigilance des Officiers Sarrasins, qu'on avoit postés avec des troupes sur la frontiere, & s'étoient sauvés sur les terres de l'Empire Romain. *Socr. lib. 7. cap. 18.*

Théodose aima mieux sans doute faire la guerre que d'accorder à la fierté & à la cruauté de Vararanes, la chose

du monde la plus honteuſe à la Religion chrétienne, & dans les conjonctures que je viens d'expliquer la plus déraiſonnable en ſoi. Les Chrétiens ne ſont donc pas la cauſe de la guerre? C'eſt d'une part l'injuſtice de Vararane qui l'occaſionne, & de l'autre la fermeté de Théodoſe qui la ſoutient. (*a*) *Statim enim Rex Perſarum legatos miſit, qui fugitivos repeterent. Sed Romani eos qui ad ſe confugerant, nullatenus prodere ſuſtinuerunt : non ſolùm tanquam ſupplices eos tueri cupientes, ſed etiam chriſtianæ religionis causâ quidvis agere parati. Quamobrem bellum cum Perſis gerere malebant quam pati ut Chriſtiani miserè interirent.*

Mais venons à la cauſe particuliere de S. Abdas : M. Bayle accuſe 1°. le ſaint Martyr d'imprudence & de témérité, & en cela il eſt en quelque ſorte d'accord avec pluſieurs Hiſtoriens & nos plus célebres Critiques. 2°. Il le taxe d'injuſtice, mais par un principe qui ne convient pas à un Auteur qui ſe dit Chrétien, auſſi eſt-

(*a*) Socrates. Ibidem.

il en cela contredit par tous les autres Ecrivains.

J'ai dit que M. Bayle s'accordoit en quelque ſorte avec les Hiſtoriens & les Critiques ſur ce qui regarde l'imprudence & la témérité d'Abdas; mais M. Bayle l'exagere, & ceux-là ne jugent point qu'elle ait été ſi conſiderable. La plupart ſuppoſent que le S. Evêque a ſouffert ſous Iſdegerdes, il ne devoit pas s'attendre, diſent-ils, que le Roy lui fit un ſi grand crime de la démolition du *Pyrée*. (*a*) S. Maruthas Evêque de Martyrople en Meſopotamie, que l'Empereur Romain avoit envoyé à la Cour de Perſe, pour negotier une affaire d'Etat, non ſeulement s'étoit acquis l'eſtime & l'amitié d'Iſdegerdes, mais encore l'avoit affectionné à la Religion Chrétienne, après l'avoir convaincu par ſes propres yeux de l'impoſture & de la fourberie des Mages. S. Abdas lui-même avoit délivré un fils de ce Prince par ſes jeûnes & par ſes prieres, du demon qui le tourmentoit. Ce ſervice important, joint à la diſpoſition où ce Mo-

(*a*) Socrates lib. 7. cap. 8.

narque sembloit être d'embrasser le Christianisme, donna lieu à S. Abdas de croire qu'on ne lui feroit pas un crime de son entreprise en faveur de la Religion. (*a*) C'est la pensée de M. de Tillemont, qui en Historien équitable s'est crû obligé de ne pas omettre les circonstances propres à diminuer la faute d'un homme dont toutes les Eglises d'Orient & d'Occident ont consacré la mémoire.

J'ajoûte que M. Bayle n'a pas le même droit que Théodoret, Théophanes, M. de Tillemont, le P. Pagi, d'accuser S. Abdas de témérité, ni de traiter comme il fait son action d'*incartade*; la raison en est que ces Auteurs jugent que S. Abdas souffrit sous Isdegerdes, au lieu que M. Bayle (*b*) s'en rapporte à Baronius, qui est incertain si la persécution commença sous Isdegerdes ou sous Vararane. Il ne songe point que par là le fondement de toutes ses invectives contre le Saint Martyr, devient tout-à-fait douteux & par conséquent injuste.

(*a*) Till. tom. 12. hist. pag. 357.
(*b*) Remarque A.

Car ſi S. Abdas ſouffrit ſous Vararanes & que le Pyrée ou le Temple du feu ait été renverſé ſous Iſdegerdes & par l'ordre de ce Prince, on a tort d'avancer que le zéle du ſaint Evêque fut inconſideré, il n'y eut pas même d'imprudence dans ſon action. Mais M. Bayle n'y regarde pas de ſi près. Sa Critique eſt aveugle, quand il s'agit de décrier les Saints de l'Egliſe, & ſurtout de trouver de l'indiſcretion dans leur zéle. En quoi il ſatisfait ſa paſſion favorite qui eſt d'illuſtrer le Tolerantiſme. Quoiqu'il en ſoit, ce point ne devoit pourtant pas être indifferent à notre Critique, & il ne devoit pas ſe contenter de dire que Baronius n'oſe décider ſi la perſecution commença ſous Iſdegerdes, comme dit Théodoret, ou ſi elle commença ſous Vararanes, comme dit Socrate ; à moins qu'il ne regardât en même-tems comme une choſe indéciſe ſi S. Abdas fut véritablement l'Auteur de la démolition du *Pyrée*. Car ſuppoſé que Socrate ne s'écarte en rien de la vérité, lorſqu'il aſſure que la mort ſeule empêcha Iſdeger-

de se faire Chrétien, *antequam fectè Christianus esset, morte prævenctus est.* (*a*) Et si au contraire Théodoret se trompe, quand il assure que la persecution commença sous Isdegerdes, & qu'elle fut seulement continuée par Vararanes son fils; on ne peut douter que le Temple n'ait été renversé sous le regne d'Isdegerdes dans un tems de faveur pour les Ministres de l'Evangile & pour les Chrétiens, & qu'après la mort de ce Prince, son fils & son successeur tout dévoué à la superstition & à la fureur des Mages fit un crime à S. Abdas de cette voye de fait, que son Pere avoit permise ou même commandée.

L'action ne devoit pas trop déplaire à Isdegerdes, il protegeoit les Chrétiens, il goûtoit leur doctrine, il haïssoit les Mages & il en avoit été cruellement insulté. (*b*) Car *lorsque* ces fourbes *virent que l'amitié qu'Isdegerdes avoit conçuë pour le S. Evêque Maruthas leur donnoit lieu d'apprehender qu'il n'abandonnât leur religion,*

(*a*) Socrates lib. 7. cap. 8.
(*b*) Socrates. Ibidem.

ils furent assez hardis pour cacher un homme sous terre dans le Temple, où le Roi alloit adorer le Feu; auquel homme ils donnerent ordre de crier, quand le Roy seroit present, qu'il falloit chasser ce Prince, puisqu'il avoit eu l'impieté de croire qu'un Prêtre Chrêtien fut ami de Dieu. (*a*) J'emprunte de M. Bayle cette traduction des paroles de Socrate, qui pouvoient apprendre à notre Critique quel a dû être nommément le Temple, dont le renversement servit de prétexte à la persécution. Cette fourberie insolente fut découverte & démontrée à Isdegerdes par S. Maruthas, & le Roy outré de colere fit décimer sur le champ toute la race des Mages, & en fit punir un grand nombre du dernier supplice. (*b*) *Itaque Rex ira inflammatus gentem Magorum decimationis supplicio addixit.* Une punition si sévére ne fut point capable d'arrêter leurs impostures audacieuses : ils trouverent moyen une autre fois d'exciter sous les pas de ce Prince une odeur pestilente & in-

(*a*) Remarque B.
(*b*) Socrates. Ibidem.

ſupportable, dont ils accuſerent les Chrétiens d'être la cauſe, & S. Maruthas ſçût encore démontrer à Iſdegerdes leur indigne artifice, dont ils furent auſſi punis avec la même ſévérité. *Rurſus ergo multos ex illis ſupplicio affecit.* Sans doute la vengeance fut complette, le Roy ordonna ou permit qu'on renverſât le Temple. Mais après la mort de ce Prince, Vararane ſon ſucceſſeur, dont les Mages avoient prévenu l'eſprit, voulut vanger leur ſang en verſant à grands flots celui des Chrétiens; & on conçoit aiſément qu'il regarda le renverſement du Pyrée comme le fait d'Abdas, & qu'il en rendit reſponſable le ſaint Evêque, ſoit pour l'avoir conſeillé au Roy ſon Pere, ſoit pour avoir préſidé à l'execution.

Ce que vous avancez, me dira-t-on, touchant le renverſement du Temple fait par l'ordre ou la permiſſion d'Iſdegerdes n'eſt qu'une conjecture. Il eſt vrai, mais tout ce qui fonde cette conjecture, ſçavoir la faveur des *Evêques* auprès de ce Prince, ſon inclination au Chriſtianiſme, les inſul-

tes que lui avoient fait les Mages dans le Temple à deux differentes reprises, la haine qu'il en avoit conçû contr'eux, & la terrible vengeance qu'il en avoit tirée doivent au moins infirmer le témoignage de Théodoret, & faire écouter Socrate, qui assure en termes exprès que la persecution ne commença que sous Vararanes, & qui n'en apporte point d'autre cause, sinon que ce dernier étoit tout dévoué aux Mages, au lieu que son pere leur avoit été contraire. Or si une fois on accorde ce point, il faut absolument mettre la démolition du Temple sous Isdegerdes, & le dessein de le rebâtir sous Vararanes, ce qui rend si plausible la démolition du Temple faite par l'ordre d'Isdegerdes, qu'elle vaut une démonstration morale. Car est-il raisonnable de se figurer qu'au commencement du nouveau regne de Vararanes, dont les sentimens envers la Religion Chrétienne étoient au moins suspects, Abdas eût osé détruire avec éclat un Temple du Feu, n'ayant jamais eu la hardiesse d'entreprendre rien de semblable durant le regne d'Is-

-gerdes, qui étoit favorable au Chris-
anisme.

Voyons de plus s'il y a de l'apparence que Socrate ait été mieux instruit que Théodoret. L'un & l'autre étoit contemporain d'Isdegerdes & de Vararanes. Ils étoient assez avancés en âge au tems que la chose se passa. (a) Le premier avoit environ quarante ans, quand Isdegerdes mourut étant né vers l'an 380, au commencement du regne de Théodose le Grand, & le second avoit vingt-huit ans, étant né en 392; (b) car on ne doute point que l'année 420 ne soit la premiere du regne de Vararane. Comme Théodoret étoit Evêque de Cyr, qui est une Ville située assez près de la Perse, cette raison fait juger à la plupart de nos Critiques, qu'il étoit mieux informé de ce qui se passoit dans ce Royaume, que ne pouvoit l'être Socrate, lequel demeura toujours à Constantinople. La remarque est de nulle valeur, ce me semble;

(a) Henr. Vales. In vitâ Socratis.
(b) Tillemont Hist. Tom. 14. page 254.

car on ne dira point que dans les tites Villes des Provinces de Frai voisines de l'Espagne, on a des no velles plus sûres qu'à Paris, sur changemens & les révolutions qui a rivent à la Cour de Madrid. (a) I plus, l'année 423 est la premiere du Siege de Théodoret à Cyr, & Va rane commença à regner en 420. proximité de Cyr, où cet Histori ne demeuroit pas encore, ne l'a do point mis à portée d'être sûreme instruit de ce qui se passa en Pe durant le regne d'Isdegerdes. Enf Théodoret ne marque pas que qu ques Persans Chrétiens, pour fuir persécution se soient refugiés à Cy où il ait pû les voir & leur parler. (Socrate au contraire raconte qu'il e vint plusieurs à Constantinople, e il fut témoin de la maniere dont l'I vêque Atticus les reçût. Je m'étonr que le torrent de nos Critiques a pû tenir contre cette preuve, surtou étant jointe à celle qu'on doit natu rellement tirer tant des mœurs & d

[a] Till. tom. 14. pag. 290.
(b) Socrates lib. 7. cap. 18.

caracter

ractere d'Isdegerdes, que des faits incontestables qui viennent d'être exposés. (a) Le Pere Pagi compte beaucoup sur le témoignage de Théophane & du Moine Cyrille, qui a écrit la vie de S. Euthyme Abbé ; mais leur autorité & celle de leurs garants est-elle comparable à l'affirmation expresse & positive de Socrate, qui dans le tems même qu'il se préparoit à écrire son Histoire, après avoir quitté sa profession d'Avocat, étoit à portée d'apprendre de la propre bouche des Chrétiens fugitifs de Perse ce qu'il a assuré ; certainement il ne laissa pas échapper cette occasion de sçavoir exactement les faits qu'il avoit dessein de transmettre à la posterité. Mais, dira-t-on, Socrate est un Ecrivain peu exact ? (b) Photius l'a dit au regard du stile & de quelques dogmes Ecclesiastiques. Quant aux faits, & aux évenemens qu'il étoit en état de vérifier par lui-même ; on ne peut lui faire ce reproche. Enfin Théodoret ne décele-t-il pas lui-même sa méprise

[a] Pagi tom. 2. pag. 83.
[b] Photius in Bibl. cod. 28.

en comptant seulement trente années de persecution depuis qu'elle eut été suscitée par les Mages, jusqu'à l'année 450 où il écrivoit, & qui étoit aussi la trentiéme année du regne de Vararanes ? On étoit selon Théodoret à la trentiéme année, tant de la persecution que du regne de Vararanes ; cette persecution commença donc avec le regne de Vararanes en 420 ?

Je conclus de ce qui vient d'être établi, que Socrate n'a nullement mérité la censure de M. Bayle, (a) qui lui reproche de n'avoir pas avoué de bonne foi, que l'*incartade* de l'Evêque Abdas fournit aux Mages un prétexte plausible d'exciter & de soufler le feu d'une violente persécution, & de se déchaîner contre les Chrétiens avec beaucoup de furie. Il accuse même positivement cet Ecrivain de mauvaise foi, & d'avoir dissimulé ce fait pour sauver aux dépens de la vérité l'honneur du prétendu saint Martyr.

Rien n'est plus frivole que cette Critique ; & d'abord n'y a-t-il point lieu à la compensation ? Car si d'un

[a] A la fin de la Remarque B.

côté Socrate omet l'action d'Abdas, il supprime aussi son Martyre. N'est-ce pas une calomnie manifeste de vouloir qu'il épargne aux dépens de la vérité, celui dont il néglige la gloire ? Ce seroit à nous plutôt qu'à M. Bayle de nous plaindre de la réticence de Socrate. Cet Historien s'est contenté de nous laisser de raisonnables & fortes présomptions, qui nous persuadent que la démolition du *Pyrée* fut une partie de la vengeance que le Roy Isdegerdes tira des insultes qu'il avoit reçues dans ce Temple: Il paroît sûr que Socrate auroit donné une décision nette & précise de ce fait en rapportant le Martyre de S. Abdas: Pourquoi ne l'a-t-il point rapporté ? C'est qu'il s'attache à la véritable cause de la persecution, qui ne fut point l'action d'Abdas, mais le ressentiment que conservèrent les Mages des mauvais traitemens que la découverte de leurs fourberies leur avoit fait souffrir sous Isdegerdes. M. Bayle conçoit-il que ces malheureux dûrent être plus touchés de la démolition de leur Pyrée; que d'avoir été décimés

deux fois par Isdegerdes ? Il faut ajoûter que Socrate parle succinctement de la persécution, & seulement à cause du rapport qu'elle eut avec la guerre, qui commença alors entre les Perses & les Romains, sur laquelle il s'étend beaucoup ; au lieu que Théodoret décrit plus au long la persécution, & ne fait pas mention de la guerre. Par la même raison le premier écrit que la persécution finit avec la guerre, c'est-à dire, qu'elle ne dura que deux ans, sans ajouter qu'elle fut renouvellée peu de tems après que la paix fut faite ; & le second comptant pour rien une courte interruption, assure que la longueur de cette même persécution fut de trente ans. Je m'étonne bien que notre Critique ait passé à Socrate ce terme de deux ans, & qu'il n'ait pas encore traité cela de mensonge en faveur d'Abdas, pour que sa faute parût moindre & digne d'être supprimée dans l'histoire. Comment aussi n'a-t-il pas fait un procès à Théodoret comme d'une réticence criminelle de n'avoir point parlé de la guerre, qui, selon M. Bayle, est une

circonstance aggravante du peché d'Abdas? Rien n'est plus dans son génie que ces reflexions détournées pour faire perdre de vûë au Lecteur le principal objet.

Raisonnons maintenant dans la supposition de la faute & de la temerité d'Abdas, & laissons croire à M. Bayle, que cet Evêque a renversé le *Pyrée* sans la participation & l'aveu du Prince. Il est question de sçavoir si le refus qu'il fit de rebâtir ce temple du Feu est digne *d'admiration & de la couronne*, comme Théodoret l'a pensé, ou s'il est *injuste & digne de blâme*, comme M. Bayle le pretend. Tous nos autres Critiques ont crû devoir respecter le jugement d'un des plus grands hommes de l'Orient, jugement qui est entierement conforme à celui que S. Ambroise (*a*) & S. Simeon Stylite, ont porté de quelques actions à peu semblables, & qui a été suivi par l'Eglise universelle dans tous les temps, sur tout dans le quatriéme siecle; (*b*)

(*a*) Ambr. Epist. 17 Lib. 2. ad Theodos. Imp.

(b) Evagrius lib 1. cap. 13.

où l'on a admiré la constance de Marc d'Aréthuse, (a) pour avoir souffert les plus cruels tourmens, plûtôt que de donner seulement une piece d'or, afin de rebâtir un temple qu'il avoit démoli ; où l'on a canonisé & honoré comme Martyrs S. Emilien de Dorostole, & plusieurs autres executés à mort pour le même sujet que S. Abdas. (b) Mais dans la balance du Dictionaire Critique & Historique un petit sophisme l'emporte sur le poids de toutes les authorités les plus respectables. M. Bayle allegue ce precepte de la loy naturelle, qu'il nomme dans je ne sçay quel sens, une loy de la réligion naturelle : Il *faut réparer par restitution ou autrement le dommage qu'on a fait à son prochain.* Je lui demanderois volontiers quel rang il donne dans sa Religion naturelle au Dieu des Chrétiens, & dans quelle consideration il veut bien l'y mettre ? s'il estime que le Dieu des Chrétiens est tenu d'en user avec

(a) Theodoret. lib. 3. cap. 7. Nazian. orat 3.

(b) Theodoret. ibidem Hieron. in chron. anno 1. Juliani.

le Dieu des Perses & les Dieux de toutes les autres nations comme avec *ses prochains* & que par conséquent il ne lui convient point de défendre à ses Ministres & à ses Serviteurs, mais plûtôt de leur commander la réparation des torts qu'ils auront faits à toutes les autres Religions ? car il s'agit ici d'un dommage & d'une réparation en matiere de culte, & tous les artifices de M. Bayle ne nous feront point perdre de vûe cet objet.

Pour combattre à son aise la pensée de Theodoret, (a) il ose détourner à un faux sens les paroles de ce Pere, qui dit que le Roy de Perse, ordonna à l'Evêque Abdas de faire rebâtir le Pyrée, *Pyræum denuò ædificare jussit*, & la dessus notre Censeur raisonne comme si le Roy de Perse n'avoit eû à cœur que la restitution du bien d'autruy & *d'un bien d'autant plus privilégié qu'il appartenoit à la Religion dominante*, dit M. Bayle, qui donne tous les privileges qu'il peut à l'impieté. Ce Prince n'avoit qu'à faire estimer le dommage, & enlever à

(a) Theodoret. lib. 5. cap. 39.

Abdas de quoy le payer. N'étoit-il pas maître de ses biens ainsi que de sa personne ? quelle résistance & quelle difficulté auroit-il trouvé à confisquer & à faire vendre tout ce que l'Eglise & les Chrétiens de Suse possédoient, & à en remettre le prix entre les mains des Mages, qui auroient rebâti leur Pyrée ou le Temple du Feu avec les soûterrains qui servoient à leurs impostures. Faut-il avoir toute la sagacité & toute la pénétration de M. Bayle, pour concevoir que le Roy, en ordonnant au Saint Evêque de réédifier le temple démoli, n'exigeoit pas simplement qu'il fournît aux frais & à la depense ; mais qu'il présidât & veillât lui même à cette construction. Et quel étoit en cela le but du Prince Idolatre ? certes ce n'étoit pas tant d'obtenir le dédomagement d'une perte de biens, que la réparation d'une injure faite à sa fausse divinité : il vouloit evidemment que le Chef & le Pontife des Chrétiens servît d'instrument à rétablir le Sanctuaire d'une Idole, afin qu'il en relevât en même temps la gloire, & que par cette action non seulement il réparât ce qu'il avoit

fait, mais encore qu'il parût rétracter ce qu'il avoit dit contre la superstition. Je dis plus quand on n'auroit voulu exiger d'Abdas que le seul payement de la somme, où se montoit le dommage, s'il avoit sçû certainement qu'on dut l'employer à rebâtir le *Pyrée*, il ne lui auroit point été permis de la donner volontairement suivant les principes de la veritable Religion. Mais, dit M. Bayle, *Seroit-ce une raison valable pour s'empêcher de rendre une bourse qu'on auroit volée à quelqu'un, que de dire que ce quelqu'un est homme qui employe son argent à la débauche.* Non; mais c'en est une que de lui entendre serieusement dire qu'il n'en fera point d'autre usage que pour insulter votre Dieu, & qu'il ne vous redemande son argent que dans ce dessein & à cette intention. Quoy de plus legitimement dû aux Princes que les tributs? (*a*) Les plus Religieux Israëlites les payoient aux Rois de Syrie, sans s'informer à quoy ils étoient destinés. Mais on leur commande de les envoyer, pour contribuer aux frais

(*a*) 2. Mach. chap. 4.

des Sacrifices qu'on faisoit à Hercule; ils se croyent obligés de s'assurer que cet employ n'aura point de lieu ; l'écriture sainte les approuve & les loüe. S. Ambroise, (a) se sert avec succès de cet exemple, pour faire révoquer à l'Empereur Theodose le Grand la sentence, par laquelle il avoit condamné un Evêque & des Moines à fournir aux Juifs & aux Hérétiques Valentiniens de quoy rebâtir une Synagogue & un temple, que les premiers avoient àbbatu de leur autorité privée. Malgré l'écriture & S. Ambroise, l'avis de M. Bayle est que cet ordre de Theodose, soit reçû comme une loy dans le code du Tolerantisme.

Après avoir justifié l'Eglise naissante de Perse & le Saint Martyr Abdas des calomnies de M. Bayle, il me reste à defendre en général les interêts de la piété & de la Religion que ce Critique combat à son ordinaire & par ses expressions & par ses maximes. *Le Roy de Perse*, dit-il, *abandonna les fideles à la merci de son*

(a) Ambrof. Epist. 17. lib. 2. ad Theodof Imp.

Clergé, (a) *j'appelle ainsi les Mages, qui avoient entr'autres choses le soin de la Religion.* De semblables abus de termes propres à réjouir les libertins sont fréquents chez M. Bayle : il les place ordinairement à la tête de quelque sophisme captieux, que le Monde est disposé, quand on l'a fait rire, à prendre pour un fort argument.

A l'occasion de ce que firent les Mages pour intimider Isdegerdes par les cris de cet homme qu'ils avoient caché sous terre, M. Bayle fait la réflexion suivante : (b) *si ce que les impies debitent très faussement, sçavoir que la Religion n'est qu'une invention humaine, que les Souverains ont établie, afin de tenir les Peuples sous le joug de l'obeïssance, ne faudroit-il pas avouer que les Princes auroient été pris les premiers dans le piege, qu'ils auroient tendu ? car bien loin que la Religion les rende maîtres de leurs sujets, qu'au contraire elles les soûmet a leurs Peuples.* M. Bayle, n'a point sans doute prétendu que tout Lecteur s'en

(a) Remarque B.

(b) Vers le milieu de la Remarque B.

rapportât à lui sur la fausseté des choses que débitent les impies : sa maniere est de blâmer quelquefois les erreurs en matiere de Religion, & d'être réservé à les réfuter. Il n'empêche point ici les impies de continuer à croire, s'ils le veulent, que la Religion doit uniquement son origine a la politique, il leur fournit seulement de quoi persuader au monde que cette politique n'est pas trop sûre ni trop bonne, puisque ceux en faveur de qui on l'a employée s'en sont mal trouvés, & qu'il est aussi contraire à l'interêt des Souverains qu'à la liberté des sujets d'accréditer la Religion.

Quel impie ne pardonnera point à M. Bayle de ne vouloir point passer pour Athée, ni pour un homme sans Religion, en faveur de son zele à prêcher la tolérance de l'Atheisme & de l'Irreligion, & à montrer tantôt qu'elle contribueroit à la tranquillité des Etats, tantôt qu'elle ne nuiroit en aucune façon aux bonnes mœurs ? mais aussi l'accusera-t-on de croire lui même que la Religion est une invention humaine ? ne declare-t-il point

précisément & sans équivoque que c'est *ce que les impies debitent très faussement* ? étoit ce son affaire de démontrer la fausseté de cette prétention des impies ? ce n'étoit pas au moins son attrait. Il n'avoit aucun goût à dire comme auroit fait un Abadie, que la même sagesse, qui a persuadé aux Legislateurs, que la Religion serviroit à faire de bons Citoyens, leur a necessairement découvert qu'il y avoit une veritable Religion. En effet lorsqu'ils ont regardé l'opinion qui enseigne l'existence d'un Dieu Rémunerateur des bonnes actions & vengeur des crimes, comme très propre à contenir les hommes dans le devoir, & qu'ils ont regardé l'opinion qui nie la divinité ou la providence, comme capable de les engager & de les entretenir dans toute sorte de désordres ; parceque l'une réprime la cupidité, & l'autre lasche la bride aux passions ; ils n'ont point alors inventé la Religion, mais ils ont trouvé une preuve invincible de la divinité & de la providence, & les principes de la Religion deja empreints dans le fonds de la plus pure raison.

Car s'il n'y a point de Dieu qui s'intéresse aux actions des hommes, s'il n'y a point de veritable Religion; c'est choquer la raison que de croire en Dieu & d'avoir de la Religion; au contraire c'est se conformer à la raison, que de ne croire point en Dieu & de n'avoir point de Religion. Mais un sentiment qui choque la raison, peut-il nous porter naturellment & constamment à vivre selon la raison, comme fait la persuasion où nous sommes que nous avons à répondre de notre conduite à un Etre Supreme & tout puissant? & un sentiment qui est conforme à la raison, peut.-il favoriser naturellement & constamment toutes les tentations qu'on peut avoir d'agir contre la raison, comme fait la créance où est un Athée qu'il est à soi même son maître & son Dieu? n'est-il pas absurde d'admettre dans la raison humaine de la contradiction entre la verité qu'elle enseigne & la loi qu'elle prescrit? je ne sçai point par quelle preuve M. Bayle s'est convaincu que la Religion n'est pas une invention humaine; mais je sçai qu'il ne dit jamais rien pour montrer qu'elle est divine.

ARTICLE CXXVIII.

LETTRE DU PERE DE Goville Jesuite, Ancien Missionaire de la Chine, contenant sa déclaration au sujet des faits calomnieux, qui lui sont imputés par l'Auteur des Anecdotes sur l'état présent de la Religion dans la Chine.

J'Etois dans la pensée, Monsieur, qu'il n'étoit nullement nécessaire de m'expliquer au sujet de ce qui m'est imputé par l'Auteur des Anecdotes sur l'état présent de la Religion dans la Chine. Content du témoignage de ma conscience, & me rassûrant sur l'équité des Lecteurs, je méprisois la calomnie, & il me sembloit, que j'avois raison. On ne croit point, disois-je, une Partie sur sa seule parole contre la Partie adverse. Comment donc un Anonyme qui avance sans preuve des faits crians les plus dénués de vraisemblance, & qui montre en même-tems la plus violente animosité contre ceux qu'il attaque, pour-

roit-il trouver la moindre créance auprès du Public ? Vous en jugez tout autrement que moi, Monsieur, & je défere à votre sentiment. Je comprens en effet, comme vous le dites, qu'il y a un Public facile & crédule, qui reçoit toutes les impressions qu'on essaye de lui donner; qu'il y a un Public prévenu, toûjours disposé à croire le mal de ceux qu'on a sçu lui rendre odieux; qu'il y a même un Public d'honnêtes gens, que leur probité rend susceptibles de la calomnie la plus énorme, parce que jugeant des autres par eux-même, ils ne croyent pas les hommes assez méchans pour inventer rien de pareil; enfin qu'il y a un Public, qui sans examen, tient pour dûëment avoüé ce qui n'est pas expressément contredit. Je suis heureusement en état de donner à l'Anonyme le démenti le plus formel & le plus net sur tout ce qu'il avance contre moi.

Il dit à la page 412. du quatriéme Tome. « Le P. de Goville étoit à » Canton gérant les affaires des Jésui- » tes François à la Chine. Il fut con-

» sulté sur les Cultes Chinois qui
» venoient d'être proscrits par la Bul-
» le *Ex illa die.* Le Jésuite répondit
» par écrit & sa réponse signée fut
» mise entre les mains de celui qui
» l'avoit demandée, & qui l'atten-
» doit avec impatience.

Jamais aucun Missionnaire, ni aucun autre ne m'a consulté sur les Cultes Chinois après la Bulle *Ex illa die.* Jamais donc, j'en prends Dieu à témoin, je n'ai fait sur cela aucune réponse ni de bouche, ni par écrit. C'est une pure fiction que cette *réponse par écrit*, que l'Anonyme suppose *signée de moi*, & *mise entre les mains de celui qui l'avoit demandée.*

» (*a*) Selon l'Anonyme, le P. de
» Goville y déclara sans façon, que
» la pratique du P. Ricci devoit être
» conservée; que la condamnation
» que Rome en avoit faite contre
» les régles, étoit sans conséquence,
» & qu'on pouvoit continuer d'offrir
» devant les Tablettes de Confucius
» & des Ancêtres des présens, sans
» retrancher l'Inscription ordinaire;

(*a*) Page 412.

» que le *Tien* & le *Chang ti* des Chi-
» nois étoit le Dieu des Chrétiens,
» & qu'on ne devoit pas ôter des
» Eglises les Tableaux, où étoit écrit
» le *King tien*, ADORE'S LE CIEL.

L'Anonyme, après avoir avancé faussement que j'ai été consulté, me fait faire la réponse la plus contraire à mes sentimens. En effet si j'avois été consulté, j'aurois certainement répondu dans les termes les plus clairs, & toûjours conformément aux ordres du S. Siége.

» Il est à remarquer, ajoûte le fai-
» seur d'Anecdotes, (a) que le Pere
» de Goville fit cette réponse long-
» tems après avoir signé le Formu-
» laire, & rendu le serment. Les
» preuves de sa soumission apparente
» avoient été portées à Rome. Le S.
» Siége avoit donné des marques de
„ son contentement. Tous les Jésui-
„ tes étoient soumis avec la même
„ apparence de sincérité. Mais ces
„ belles démarches n'étoient qu'un
„ jeu pour tromper le Pape, & pour
„ se mocquer de la Religion.

(a) Page 413.

Il eſt vrai qu'en 1716. le Décret de Clement XI. fut publié à la Chine ; & que je le ſignai avec ſerment. Mais je m'écrie à la calomnie pour moi, & au nom de mes Confreres contre l'Anonyme, qui oſe nous accuſer de ne l'avoir ſigné qu'avec une *ſincérité apparente*. J'y ſouſcrivis avec une entiere ſoumiſſion de cœur & d'eſprit, perſuadé intimement que n'y adhérant pas de la ſorte, & ne laiſſant pas d'y ſouſcrire, je me ſerois rendu coupable devant Dieu d'un horrible parjure. Je ne me ſuis jamais départi de l'obéïſſance que je promis au Décret de Sa Sainteté. Je dis le même avec certitude des PP. Lequeſne, Cazier, Nyel, Caſalés, du Baudory, Jean Baborier, & Labbe ; qui ont demeuré pluſieurs années avec moi dans notre Maiſon de Canton. Pour les autres Jéſuites François ou non François, qui ſignerent pareillement le Décret en 1716. après ſa publication, cent raiſons me perſuadent de la ſincérité de leur ſignature : je n'en ai aucune pour en former le moindre doute. Comment

l'Anonyme a-t-il pû se mettre dans la tête, qu'il réüssiroit à faire croire que les Missionnaires Jésuites de la Chine sont tous de lâches prévaricateurs, des fourbes, des hypocrites, des hommes sans probité & sans religion? Pour calomnier avec succès, il faut ne le faire qu'avec une sorte de retenuë : Or notre Auteur n'en montre aucune dans tout son Ouvrage, qui n'est à proprement parler, qu'un tissu de faussetés, d'injures, de vagues & violentes déclamations. Mais pour me borner à ce qui me regarde personnellement, écoutons-le dans ce long texte que je vais rapporter. Il y dit faux d'un bout à l'autre.

„ (a) Dieu permit que pour le bien „ de l'Eglise & de ceux qui la joüent „ si indignement, la réponse du P. „ de Goville tomba entre les mains „ d'un Missionnaire qui en tira co„ pie sur l'Original, & l'envoya à la „ S. Congrégation. Le Pape ordon„ na au Général Tambourin de rap„ peller son Religieux de la Chine. „ Le P. de Goville n'eut pas plû-

(a) Tom. 4. Page 413.

„ tôt appris la teneur de la Lettre
„ qui le regardoit, qu'il se mit à
„ crier à la calomnie, protestant de-
„ vant Dieu & devant les hommes,
„ que la réponse qu'on lui attribuoit,
„ n'étoit pas de lui; qu'il défioit ses
„ Adversaires de produire l'écrit si-
„ gné de sa main, & que cette ac-
„ cusation étoit une imposture des
„ ennemis de la Compagnie, désolés
„ de la voir rentrer dans les bonnes
„ graces de Sa Sainteté. La conclu-
„ sion fut, que le P. de Goville de-
„ meureroit à la Chine en atten-
„ dant des ordres favorables qu'on
„ espéroit tirer du Pape, après qu'il
„ auroit été informé de la réponse du
„ Jésuite.

„ Mais les Missionnaires de la
„ Propagande qui étoient à Canton,
„ indignés de la fourberie de ces Pe-
„ res écrivirent à Rome, & y envoye-
„ rent l'Original écrit de la main du
„ P. de Goville, qui s'étoit imagi-
„ né que sa réponse avoit été brûlée,
„ & qu'il n'en restoit que des copies
„ incapables de faire foi. Les ordres
„ de la S. Congrégation furent con-

„ formes aux premiers. On ordonna „ au Visiteur de faire repasser le Re- „ ligieux coupable, & qu'il s'em- „ barquât sans délai sur les premiers „ Vaisseaux; mais on ne jugea pas „ à propos de rendre une obéïssan- „ ce si prompte. Les délais furent de „ quelques années, & le P. de Go- „ ville ne passa en Europe qu'après „ des tergiversations qui durerent „ longtems. „

Or sur tous ces faits rapportés dans le plus grand détail, sans doute pour mieux imposer aux Lecteurs, je m'inscris en faux, sans en excepter un seul, & je défie l'Auteur des Anecdotes d'en pouvoir jamais prouver aucun. Il est donc faux qu'on ait *tiré* ou pû tirer *copie* de ma prétenduë réponse, qui n'exista jamais: faux par conséquent que *la copie* & *l'original ayent été* ou pû être *envoyés au Pape*; faux encore que le Pape ait *ordonné au Géneral* des Jésuites *de me rappeller* en Europe; faux que le Général *ait écrit* en conformité *au Visiteur* des Jésuites à la Chine: faux que le Visiteur ait reçu du Général sur ce sujet, ou

t signifié aucun *ordre* de sa part :
que sur mes représentations il
suspendu l'exécution de cet or-
prétendu : faux que *la S. Congré-*
n ait donné des ordres pour me rap-
r en France, *conformes à ceux*
'ape : faux que j'aie jamais eu or-
de *m'embarquer sur les premiers*
eaux : faux enfin que je n'aie pas-
: la Chine en France, qu'après
'élais de quelques années & des *ter-*
'sations qui durerent long-tems.
n sçait les vraies causes de mon
ır en France, & qu'elles n'ont
de commun avec les Cultes Chi-
. En 1723. je fus député par
Supérieur le R. P. Hervieu, &
'embarquai au mois de Janvier
4. pour des affaires de la Mission,
n même tems pour offrir à Sa
:sté quelques curiosités de la Chi-
.u nom de notre Mission Françoi-
ıi a l'honneur d'avoir Louis XIV.
lorieuse Mémoire pour son Fon-
ır, & j'exécutai ma Commission
rsailles le second de Février 1725.
ɔrésence de toute la Cour.
u reste si tout ce que j'ai dit jus-

„ page cinquiéme, paroît une armée
„ destinée à faire la guerre à l'Eglise
„ de Jesus-Christ, & à sa Religion,
„ dont le Général qui la commande,
„ est le Chef même de cette Societé;
„ les Officiers qui combattent sous
„ ses ordres, chaque Jesuite envoyé
„ par lui à la Chine; & les Troupes
„ à leur solde, les Idolâtres de la
„ Chine, de Tonquin, & de Cochin-
„ chine; les victimes: quiconque a
„ du zéle pour la Religion, sans dis-
„ tinction d'âge, de dignitez, ni de
„ caractere. Et plût à Dieu que la
„ Chine & les Indes fussent le seul
„ théatre de la guerre de la Societé
„ contre Dieu & contre ses Saints!

Il faut convenir que ce discours est insensé, ou bien que le Pape & tous les Evêques du monde, hors cinq ou six Prélats Anti-Constitutionnaires, ne sçavent ce qu'ils font en employant par tout les Jesuites comme des gens utiles à l'Eglise. M. l'Evêque d'Eleutheropolis cité par l'Anonyme (*a*) & cité avec éloge, est bien éloigné de penser comme lui. J'ai toujours crû,

(*a*) Tome 4. page 66.

dit-il, dans la Lettre que cet Anonyme rapporte, (& qu'on se souvienne qu'ayant été quarante-trois ans Jesuite & vingt-trois ans Missionnaire de la Chine, il doit sans doute les bien connoître.) „ J'ai toujours crû
» que notre Compagnie s'étoit dis-
» tinguée dès sa naissance par son
» zele à combattre dans toutes les
» parties du monde les erreurs dans
» la Doctrine, les déreglemens dans
» les mœurs, & les cultes supersti-
» tieux, qui deshonorent la Religion.
» C'est, ce me semble, ce qu'elle a
» fait avec succès sous les ordres du
» Vicaire de Jesus-Christ, par tout
» où il a jugé à propos de l'em-
» ployer." L'Anonyme pardonnera-t-il à cet Evêque de le contredire si ouvertement? Se le pardonnera-t-il à lui même d'avoir cité ces paroles du Prélat?

2°. (a) Le faiseur d'Anecdotes n'en demeure pas là. Il affronte le bon sens jusqu'à soutenir que les Jesuites sont les plus grands ennemis de la Constitution, & que la chose est claire

[a] Tome 4. page 384.

comme le jour. „ La Conſtitution „ *Unigenitus*, dit-il, n'a point de „ plus grands ennemis ni d'adverſai„ res qui la décrient avec plus de ſuc„ cès que les Jeſuites, comme on eſt „ en état de le démontrer à tout le „ monde Chrétien avec la clarté des „ rayons du Soleil. " Avancer de tels paradoxes d'un air ſi fanfaron & prétendre être crû, c'eſt la plus étrange hardieſſe & la plus folle prétention. Auſſi dans la Préface du ſixiéme Volume page 10, oubliant ce qu'il a follement avancé dans le quatriéme tome (*a*), il tombe dans la plus groſſiere contradiction, en aſſurant que *les Jeſuites par leurs démarches fanatiques ſe ſignalent tous les jours en faveur de la Conſtitution* Unigenitus.

3°. Faiſant les Jeſuites Anti-Conſtitutionnaires & tels qu'il eſt lui-même, car il parle de la Bulle en forcené, il n'eſt pas ſurprenant qu'il les faſſe Richériſtes. Il met dans la bouche des Peres de Pekin, qu'il fait parler à l'Empereur *Cang hi* dans une Audience ſecrete, un diſcours de quatre pa-

[a] Page 382 & ſuiv.

ges ridiculement imaginé, où il leur prête le ſiſtême impie du Richériſme & tant d'autres erreurs monſtrueuſes, que l'héréſie a enfantées de nos jours pour ſa défenſe ; erreurs que nous déteſtons tous tant que nous ſommes ; mais qu'il ne craint point, lui, d'adopter : Eſt-ce donc que l'Anonyme étoit préſent à cette Audience prétenduë ? Non, & il n'a garde de le dire. Mais en faiſant parler des Jeſuites comme parlent les Novateurs, il a eſperé de faire couler plus aiſément ſes ſentimens dans l'eſprit des Lecteurs crédules. Artifice groſſier, dont nul ne peut être la dupe, que celui qui veut bien l'être.

4°. A la fin du cinquiéme Tome(*a*) des Anecdotes, il s'efforce très-ſérieuſement en 130 pages de prouver que les Jeſuites ſont l'Ante-Chriſt, & il employe pour cela une heureuſe découverte de Propheties du quatorziéme ſiécle, avec de continuelles & puériles déclamations. Où eſt le bon ſens d'emprunter juſqu'à des rêveries pour décrier les Jeſuites, & de join-

[*a*] Page 305 & ſuiv.

dre le fanatisme le plus complet avec les affaires de la Religion dans la Chine? Je laisse bien d'autres traits non moins extravagans, que la briéveté d'une Lettre ne comporte pas, & je reviens à mon sujet.

En vain l'Anonyme, pour autoriser ses récits fabuleux, & donner du poids à ses Calomnies, dit que M. le Légat Mezzabarba, a *vû*, *corrigé*, & *approuvé* sa relation. S'il prétend que M. le Légat l'a vûë, corrigée, & aprouvée telle que nous la voyons, pleine de fiel à chaque page, de remarques fausses & infamantes d'un prétendu Missionnaire, de noires calomnies sans preuves & sans nombre, je ne crains point d'assurer qu'il calomnie en ce point cet Illustre Prélat, que j'ai eu l'honneur de voir à la Chine, ayant de nous des sentimens d'estime & de bonté, tout opposés à ceux du faiseur d'Anecdotes. Si cette approbation est réelle, que ne la produit-il? Il se borne à dire qu'il l'a euë. Quel fonds doit-on faire sur la parole d'un Calomniateur avéré; Un homme qui a eu le front de m'imputer de

faux écrits avec la derniere aſſurance, qui a inventé cent autres fauſſetés contre tant de Miſſionnaires Jeſuites, dont pendant plus de vingt ans j'ai par moi-même connu la ſcience & reſpecté la vertu, n'eſt que trop capable de s'appuyer fauſſement d'un nom reſpectable pour accréditer ſes menſonges.

Il ſe donne lui & ſon faiſeur de rélation pour Miſſionnaire de la Chine. Peut-être en a-t-il porté le nom pendant un court ſéjour de quelques mois dans l'Empire, plutôt en Voyageur qu'en Miſſionnaire? Du reſte, j'oſe le dire, il n'en ſoutint jamais les fatigues, jamais il n'en fit, ni n'en put faire les fonctions. Perſonnage maſqué, il ſe trahit lui-même ſans y penſer, tant il défigure les mots Chinois qu'il s'eſt aviſé de citer, tant il montre d'ignorance ſur les lieux les plus connus des Voyageurs & ſur les uſages de l'Empire, tant il eſtropie les noms des Miſſionnaires qu'il a dû voir à Canton, s'il eſt vrai qu'il y ait mis le pied. Sans connoiſſance des mœurs de la Nation, ſans ſcience de la Langue, ſans expé-

rience l'Anonyme décide néanmoins, & ceux qu'il attaque étant dans l'impuissance de se défendre ; ou parce qu'ils sont morts pour la plûpart, ou parce que séparés de nous par des mers immenses ils ne peuvent sçavoir ce qu'on leur impute, il s'applaudit dans les ténébres, où il se cache, & déja, à l'en croire, la Société entiere, *cette superbe & orgueilleuse Societé* va tomber sous ses coups. Vain triomphe ! Dieu a permis pour l'interêt de la vérité & de ses Serviteurs outragés, que ce hardi Calomniateur m'ait mis en droit, & à portée de le faire connoître, & de le confondre par ce démenti & ce désaveu public.

En effet me justifier pleinement, comme je fais, d'un tissu de Calomnies atroces, c'est avoir désarmé ce faiseur d'Anecdotes, & tout à la fois justifier tous ceux de mes Confreres qu'il a également & injustement sacrifiés à sa malignité. Il m'attribuë de faux crimes, & quels crimes ? Est-il plus vrai, & sera-t-il plus croyable en ce qu'il attribuë aux autres Jesuites ? Ce sont des ennemis qu'il regarde

d'un œil jaloux, & qu'il voudroit anéantir, s'il pouvoit. Il faut donc qu'à ses yeux ils soient coupables. Mais ils ne sçauroient l'être aux yeux des personnes d'honneur & de probité, qui examinent les choses sans préjugés, & qui jugent sans passion.

Encore moins le sont-ils au jugement de celui qui sonde les cœurs, & qui connoît leur innocence *Le monde vous hait*, disoit Jesus-Christ à ses Apôtres, *j'en ai été haï avant vous, on m'a persécuté, on vous persécutera* (a). Prédiction dont nous voyons l'accomplissement de nos jours par la haine implacable, que nous portent, graces au Ciel, l'Auteur des Anecdotes, & tous les autres Partisans de l'erreur. Mais aussi il est dit, & c'est ce qui fait notre consolation: (b) *Vous serez heureux, lorsqu'à mon sujet les hommes vous chargeront d'opprobres, qu'ils vous persécuteront, & qu'ils diront de vous toute sorte de mal contre la vérité; réjouissez-vous, & faites éclater votre joye.*

[a] Joan. 15. v. 17 & 20.
[b] Matth. 52, 11.

Le devoir des Missionnaires est de procurer la gloire de Dieu aux dépens même de leur réputation. (a) *Per ignominiam & bonam famam, ut seductores & veraces.* Et leur bonheur le plus solide en ce monde est d'être jugés dignes, en la procurant, de souffrir pour Jesus-Christ & comme Jesus-Christ, la calomnie & la persécution.

ARTICLE CXXIX.

SUITE ET SIXIE'ME Partie des Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acoustique : adressées à M. le Président de Montesquieu, par le Pere Castel Jesuite.

MONSIEUR, une nouveauté en attire une autre, & je n'ai jamais bien compris comment on pouvoit faire une vraye découverte sans en faire deux, & même trois, c'est-à-dire, plusieurs. La vérité a pour le moins le privilege de l'erreur qui ne marche jamais seule, mais toujours en

[a] 2. Cor. 6. 8.

corps de ſiſtême. Ce n'eſt pas à l'erreur, c'eſt à la vérité que le ſiſtême appartient : On ne peut heurter une partie de ce ſiſtême qu'on ne les heurte toutes; & l'erreur n'eſt conſéquente, que par les conſéquences que la vérité, qu'elle combat, lui oppoſe, & la force de méconnoître & de contredire juſqu'au bout.

Enfin, depuis qu'en faveur du *Peintre Anonyme* (quelques-uns diſent *Romancier* ou *Romaneſque*) de qui j'attens en vain juſqu'ici la ſolution de mon *Problême octavaire*, depuis, dis-je, que j'ai laiſſé le fil direct de mes Expériences Optico-Acouſtiques, & que j'ai repris, ſelon mon goût naturel, le point de vûë théorique, dans lequel j'avois en 1725 annoncé le nouveau clavecin, me voilà déſormais tout-à fait dans la Métaphyſique, dans la Morale, dans la Phyſique & bientôt même dans l'Anatomie ; toutes ſciences qu'on croiroit étrangeres à mon ſujet, mais que des eſprits ſupérieurs, tels que vous, jugeront bien plus propres à me conduire ſurement & plus promptement à mon but, qui

est le but même du Public, comme je l'ai plus d'une fois remarqué dans les écrits précedens.

Car d'où pensez vous, Monsieur, qu'est venuë cette grande difficulté que bien des gens ont euë pendant dix ans à concevoir la nouvelle Musique? Si ce n'est de ce que l'un a été Peintre, mais n'a pas été Musicien; & l'autre a été Musicien sans être Peintre, ou même que celui qui a été les deux, n'a pas été Géométre; ou que le Géométre n'a pas été Physicien; & que la méchanique a manqué à celui-ci, & la teinture à celui-là, & la manufacture à un autre. On doit voir, qu'il faut un peu de tout cela pour être à portée d'en juger; au moins jusqu'ici, & en attendant que l'habitude de voir ait suppléé à tant de connoissances & d'expériences diverses; suppléé même, à une certaine faculté de se representer, de concevoir, de voir en quelque sorte ce qu'on ne voit pas; faculté, tranchons le mot, qu'on nomme *imagination*.

L'Imagination! C'est une corde bien délicate que je touche-là; car

vous sçavez, Monsieur, qu'on m'en accuse, qu'on m'en fait des reproches, qu'on m'en fait un crime ; & que je n'en devrois parler, ce semble, qu'avec la plus extrême confusion, ou pour m'en disculper fort sérieusement. Pourquoi m'en disculper ? Pourquoi rougir d'avoir imaginé le nouveau clavecin ? Comment en aurois je parlé ? Comment le ferois-je ? Parlons clair, comment l'aurois-je trouvé si je ne l'avois imaginé ? Car surement je ne l'avois point vû en 1725, puisqu'en 1734 il m'en a fallu faire le premier modele que vous avez vû ; mais que ni moi ni personne n'avoit pû voir, avant que celui-là fût fait.

Dans la rigueur du terme, *imaginer* ne veut, ce me semble, dire autre chose que *se former une image, une idée d'une chose qu'on ne voit point, ou dont l'image ne se peint pas actuellement dans l'œil ou dans les autres sens.* Où en serions nous au moins dans les Arts & dans les Sciences, si nous ne pouvions nous y permettre d'imaginer ce que nous n'avons point vû & ce que personne n'a jamais vû ? Jamais inven-

teur a-t-il atteint au but de ſon invention ſans le ſecours de cette faculté imaginative ? Je l'avouerai franchement, inventer & imaginer m'ont toujours paru ſynonimes, & je ne me ſuis jamais formaliſé qu'on traitât la nouvelle Muſique d'imagination : au contraire une perſonne que vous connoiſſez, Monſieur, m'ayant fort preſſé, il y a ſix ou ſept ans de convenir que mon clavecin étoit une imagination, & qu'un de ſes ouvrages qu'il citoit en oppoſition, n'en étoit point une, je lui répondis, puiſqu'il le vouloit, que j'étois prêt de ſigner ſa propoſition & de l'adopter : il n'en vouloit pas tant, car il ſe fâcha tout de ſuite de l'excès de ma complaiſance ; ſans doute parce que la compagnie y donna un mauvais tour, en ſouriant à l'idée qu'elle comprit que j'avois dans l'eſprit.

Je l'avois en effet : c'eſt-à-dire, que je penſois, comme je le penſe encore, que l'imagination toujours à craindre dans le commerce de la vie, dans l'uſage du monde, dans la conduite des affaires, dans tout ce qui s'appelle vie ci-

vile, politique même & surtout religion; étoit tout-à-fait & uniquement désirable dans les Arts, dans les Sciences, & dans toutes les affaires d'esprit, de théorie, & d'invention. Cependant la bizarrerie veut que cette imagination, décriée dans les Sciences & dans les Arts, regne paisiblement dans la conduite de la vie, dans les affaires de prudence, & qu'elle usurpe souvent des droits téméraires & scandaleux sur la religion. Car vous n'entendez jamais crier contre l'imagination dans le maniment des affaires, dans le gouvernement des Empires, dans les operations militaires: & c'est-là pourtant qu'il faudroit être tout-à-fait en garde contr'elle, & qu'elle produit les plus terribles catastrophes: au lieu que sans cesse on critique, & les Sçavans eux-mêmes critiquent l'imagination des Sçavans dans des ouvrages, qui, sans elle ne sçauroient jamais être que des répetitions assez inutiles, d'ouvrages souvent meilleurs, & souvent inutiles eux-mêmes.

N'est-ce point encore ici la fable ou l'histoire du Renard sans queuë, qui

harangue les autres, pour leur persuader de couper la leur ? Car il y a trois operations de l'esprit, rélativement aux trois tems des choses. Ces trois operations sont *voir*, conce*voir* & pré*voir* : c'est toujours *voir*, mais par trois differentes facultés qui font trois especes d'hommes Sçavans ou éclairés, plus ou moins. Le Peuple *voit* le present par une simple *apprehension* ou vision. Le Sçavant purement sçavant, l'érudit *conçoit* le passé par le secours de la *mémoire* & la troisiéme espece *prévoit*, presse, produit même en un sens l'avenir par la force de son *imagination* ; car c'est une *faculte créatrice*, pour me servir de l'expression d'un bel esprit du dernier siecle.

Enfin, quoiqu'il en soit de cette question incidente, & dont le Public connoît assez l'origine & la valeur, j'ai dans mon dernier écrit prouvé de mon mieux ; que la Musique en général & par conséquent aussi celle des couleurs étoit une affaire d'agrément & un simple plaisir de l'esprit, que l'animal ne goûte presque point, que le peuple ne goûte qu'à demi, & qu'on

ne goûte un peu pleinement qu'à mesure qu'on en a une bonne intelligence. Malgré mes démonstrations cependant, je prévois que bien des gens pourroient encore appeller *habitude*, ce que j'appelle *intelligence*, & faire de l'habitude, suivant la Philosophie trop corpusculaire des modernes, un Mechanisme tout corporel, consistant dans des plis de fibres, dans des traces de cerveau, dans des temperamens d'esprits animaux, dans des canaux de conduite ouverts ou fermés, étroits ou spatieux.

Cela même ne diroit rien, n'éluderoit rien, ou ne m'empêcheroit de rien éluder; & j'aurois toujours droit de dire qu'on ne goûte qu'une Musique d'habitude, & que si on n'a pas goûté d'abord l'idée de la nouvelle musique, & que si dans la suite on ne la goûte pas elle-même, c'est qu'on n'en a ni l'habitude machinale du corps, des organes, des fibres, des traces, des esprits, ni l'habitude spirituelle de l'intelligence, de la science, de la mémoire, de l'imagination, en un mot, de l'ame, du cœur & de *l'esprit.*

Mais les interêts de la vérité & la gloire de l'humanité, me sont plus chers que mes interêts particuliers & que la gloire de mon sistême. J'ai dans l'écrit précedent, donné une espece de *Logique du goût*, je dois désormais en donner la *Physique*, ou la *raison physico-morale*: car vous sçavez, Monsieur, que ma maniere de philosopher en Physique, est toute mi-partie de méchanisme & de spiritualisme; au lieu que celle de Descartes est si corpusculaire & si méchanique que Spinosa en a pris, quoiqu'à tort, occasion de tourner les esprits & la divinité même en automates plus mobiles que moteurs, plus subtils qu'intelligens, & tout corporels, en un mot.

Je suis, Dieu merci, fort éloigné de cette extrêmité athée & impie: de sorte que dans les méchanismes les plus corporels, donnant comme je fais, la moitié de l'operation à l'esprit, il est naturel qu'ici où il s'agit d'un méchanisme fin, d'un plaisir délicat, d'un agrément pur & très-spirituel, je maintienne la superiorité tout-à-fait incontestable des droits de l'es-

prit, ſeul juge competent de la nouvelle comme de l'ancienne Muſique.

Ma derniere propoſition a été qu'on pouvoit rendre raiſon *à Priori* des goûts & des dégoûts qu'on a des choſes, & ſurtout de l'éloignement qu'on a pour tous les nouveaux goûts. Il m'y faut encore un détail de propoſitions préliminaires & lemmatiques : Ce ſont ces propoſitions que j'appelle *la Phyſique* ou le *ſiſtême phyſico-moral du goût*. Il ſera ſuivi du ſiſtême des loix de l'union de l'ame & du corps rélativement au ſujet preſent. Mais comme ce ne ſont juſques-là que des preuves indirectes du plaiſir ou de l'agrément de la Muſique chromatique, je viendrai enfin aux preuves directes qui ſeront accompagnées de quelques nouveautés ſur le clavecin en queſtion, & ſur bien d'autres manieres de clavecin dont je démontrerai la théorie & la pratique. Je réprends la ſuite des propoſitions, ſoit lemmes, ſoit théorêmes.

Lemme ſeptiéme, tout à-fait préliminaire. Les hommes naturellement n'aiment pas la nouveauté.

Démonstration. 1°. Je parle d'une vraye nouveauté qui ne s'enchaîne pas de près avec les choses anciennes de même genre : par exemple le sistême de Descartes a été dans sa primeur pendant vingt, trente, & quarante ans rejetté, critiqué, moqué, bafoué, sifflé. L'Auteur n'a jamais eu la satisfaction de le voir de son vivant, adopté de personne qui l'entendît : *Descartes qui est mort*, disoit le Sçavant, l'érudit Naudé, *Descartes qui est mort à Stokolm, étoit un homme de mauvaise mine..... il avoit bien des visions dans la tête qui sont mortes avec lui.* Ce que disoit Naudé, tous les Sçavans du tems, & surtout les Sçavans, le disoient comme lui. Remarquons même *la mauvaise mine* qui ne faisoit rien au fait, mais que l'antipathie des nouveautés ne manquoit pas de relever. C'étoit jalousie de sçavans, dira-t-on; cela ou autre chose peu importe : la jalousie, dit on, ne meurt pas; & c'est la nouveauté surtout qui est son objet.

2°. Je pourrois citer mille autres exemples, & faire voir que nulle

nouveauté n'a passé sans contradiction, & sans les plus vives contradictions, perpetuées pendant les dix, les vingt, les cinquante, les cent ans; je dis les nouveautés les plus indifferentes, les plus permises, les plus utiles. La découverte des Indes Orientales, quoique faite par un Prince, le Prince Henry, le frere du Roy regnant alors en Portugal, excita plus de tempêtes contre lui parmi les esprits, qu'il n'en eut à essuyer dans des mers jusqu'alors inconnuës. On sçait les contradictions qui mirent cent fois à deux doigts de sa perte le fameux Christofle Colomb Auteur de la Découverte des Indes Occidentales, & de tous les thrésors de l'Espagne & de l'Europe. Je ne dis rien de la découverte des Antipodes, de celle des habitans de la Zone-Torride, & de mille autres. Le fait de Descartes me suffit parce qu'il est connu, & qu'il dit quelque chose pour ceux qui en sçavent le détail : avec le tems le nouveau clavecin servira de preuve, mais jusqu'ici il en a lui-même besoin.

Corollaire fondamental. Ainsi, que

ce clavecin soit vrai ou faux, qu'il soit bon ou mauvais, qu'il soit utile ou inutile, il a dû éprouver toutes les contradictions qu'il a éprouvées depuis dix ans : & ces contradictions ne prouvent ni qu'il soit vrai ni qu'il soit faux ni, &c. rien en un mot. Au contraire même, s'il étoit si chimerique, pourquoi lui a-t-on fait l'honneur d'en tant parler ? Car ce sont les nouveautés faites pour passer avec éclat qui excitent ces éclats de contradictions. Toute nouveauté faite pour tomber, tombe toute seule, & sans que personne s'en apperçoive.

Lemme huitiéme. De soi nos corps si nous n'étions que cela, n'auroient du goût ni du dégoût pour rien, ne rechercheroient, ne rejetteroient rien, rien au moins de ce qui fait la presente question, les sons, les couleurs, &c.

Demonstration. Ces couleurs, ces sons auroient beau affecter nos yeux ou nos oreilles, les autres objets auroient beau mouvoir nos autres sens ; ce ne seroit jamais que contact, percussion, motion, ébranlement de parties. Il

n'en resulteroit rien de plus, que ce qui résulte de l'incidence des rayons de lumiere ou de son, sur tout autre corps purement corps, sur le cadavre d'un homme mort. Car ce cadavre par exemple, n'est si dénué de goût, que parce qu'il est dénué d'esprit.

Lemme neuvieme. C'est donc l'esprit, l'ame qui à l'occasion de l'impression faite sur le corps, sur ses organes appropriez, goûte ou rejette cette impression. Cela est évident, mais ce n'est pas assez, & je ne suis pas content que je n'aye mis l'ame, tout-à-fait en possession de ce goût & de ce dégoût, quoiqu'en dise la secte des beaux esprits matérialistes.

Lemme dixiéme. Les organes du goût, je parle en général & des hommes ordinaires, sont naturellement disposés à goûter tout ce qui est de leur compétence.

Démonstration. Les hommes en général naissent avec les mêmes dispositions à cet égard; sans habitude, sans préjugé, sans goût ni dégoût. Leurs sens, leur goût sont des tables rases. Qu'on transplante deux enfans

qui viennent de naître : l'un goûtera, ce que l'autre auroit goûté, selon le Païs, la famille, l'éducation, la maniere de penser & de vivre où on l'aura transplanté ; sauf les hazards des déterminations extrinséques.

Lemme onziéme. Ces organes ne sont pas differens, dans les divers Païs.

Démonstration. L'Histoire nous parle de divers goûts nationaux ; voilà le fait : mais l'anatomie ne nous parle pas de divers organes nationaux ; voilà le droit. Et il seroit ridicule d'imaginer, que l'enfant François transplanté à la Chine, ou le Chinois en France, acquierent ou perdent des organes pour goûter ou ne pas goûter ce qu'ils auroient goûté ou non goûté, sans la transplantation.

Lemme douziéme. Le changement de goût (sauf l'extraordinaire de la maladie) ne cause point de changement dans les organes, & n'en vient nullement.

Démonstration. Il paroît démontré, ou démontrable, qu'il n'arrive pas plus de changement dans les organes

de

de quelqu'un qui a goûté la musique Italienne, la biere, le cidre, les huîtres, après en avoir été longtems dégoûté, que dans ceux de quelque autre, qui apprend la langue Italienne, après l'avoir ignorée.

Lemme treiziéme. Ni les fibres, ni les conduits, ni les esprits animaux ne changent, dans leur texture, conformation ou naturel quelconque, par un changement de goût, ou par l'acquisition d'un goût nouveau.

Démonstration. Nul fondement anatomique de croire, qu'il se forme de nouvelles fibres, ou qu'elles se subtilisent ou s'épaississent, si ce n'est par l'usage ou le non usage quelconque. On a prétendu qu'il y avoit dans l'oreille, dans le gosier & jusques dans le bois d'un clavecin ou d'un violon des fibres *utifiques*, des *solfiques*, des *mimifiques*. On en attend la preuve, preuve anatomique ou de fait enfin, d'expérience, d'observation.

2°. Autre prétention non anatomique, qu'il s'ouvre ou se ferme des conduits; que les esprits animaux se frayent de nouvelles routes, ou en de-

fertent d'anciennes. Tout est route & conduit & organe, dans le Corps Animal; & la Circulation universelle vivifie tout. Des conduits ne se ferment, que par obstruction & par maladie, & un nouveau goût seroit une maladie. Il ne l'est que trop souvent, mais maladie morale & de l'esprit: & puis les prétendus Esprits Animaux dont tous les Anatomistes parlent, quel est celui d'entr'eux qui les a observés?

3°. Enfin un nouveau goût, est une nouvelle langue qu'on parle & qu'on entend, sans avoir acquis de nouveaux organes, mais une nouvelle intelligence, pour concevoir & articuler de nouveaux sons.

Lemme quatorziéme Il n'y a à cet égard d'autres changemens, que ceux que l'Esprit occasionne passagerement & très accidentellement.

Demonstration. Trois choses ont fait attribuer au Corps ce systême de goûts & de dégoûts, qui n'appartient qu'à l'Ame 1°. la pante générale, libertine & impie je le répete, à tout attribuer au Corps. 2°. La difficulté

de l'expliquer par la seule action de l'Esprit 3°. La maladie & certains cas extraordinaires de conformations monstrueuses. Mais l'Esprit suffit pour entendre une nouvelle langue, & pour determiner sa propre langue à la parler, & de même pour connoître le bon goût de quelque chose, & déterminer ses organes à la gouter.

Lemme quinziéme: Probléme premier. Expliquer la maniere, dont l'Ame goute les choses, ou s'en dégoute.

Résolution. Lorsque l'ame rejette quelque chose, dont le goût lui est suspect ou lui deplaît, la saine Physique nous apprend que cette ame, toute puissante sur le Corps en pareille occasion, relâche ou roidit les Nerfs, les fibres, suspend ou accelere le mouvement des humeurs, soi disant Esprits animaux; & que tous ses efforts vont à obstruer passagerement les conduits, ou a emousser des sensations ou des sentimens qui lui déplaisent, tantôt par une mollesse tantôt par une roideur qu'elle est maitresse de procurer aux organes sains, pour en amortir les impressions, ou les con-

la flater, elle s'y rend attentiv
ses Organes, tend où relasch
rément les Nerfs, les musc
fibres, les Membranes, fai
uniment les humeurs, & n
comme à l'unisson, ou mê
positivement à l'unisson, de l
sion qu'elle veût goûter.

Confirmation. Rien n'est p
dent que ce double procede
me. Jugeons des operations
bles, par les sensibles : car
qu'on voit ici de la nature,
ralement tel que je le dis. N
mons les yeux & les oreilles
aux approches de quelque c

ou autre déboire, nous secouons la tête, nous la détournons, nous prevenons la bouche d'un goût d'eau de vie, ou de quelque chose de fort; nous avalons d'un trait; nous renfonçons notre Esprit comme en dedans, ou nous le distrayons, & le rejettons comme au dehors. Au lieu que pour un objet ragoutant, l'ame vole comme audevant; elle ne se contente pas de le goûter de la Langue & du Palais pour qui il est fait; de le savourer, de le remascher, elle aime à le voir, à le manier, à le contempler, à le flairer. Elle n'a pas assez de sens pour en jouir: on diroit qu'elle se met à toutes les Fenêtres: Ce ne sont pas des yeux, mais *de grands yeux* qu'elle ouvre &c. Lorsque nos premiers Peres eurent le malheur de goûter du fruit défendu, l'Esprit en eut le premier avangoût: vous serés comme des Dieux sachant le bien & le mal leur dit le Serpent, *eritis sicut dii scientes bonum & malum*, vos yeux s'ouvriront *aperientur oculi vestri*. L'Esprit est avant toutes choses, curieux de Science; c'est sa nouriture; & quoique nous fassions,

toujours il y pense, avant que de penser à celle du Corps. La femme vit donc que le Fruit étoit bon pour la nourrir, soit en Corps soit en Esprit, *vidit igitur mulier, quod bonum esset lignum ad vescendum*. Cela ne suffisoit pas, & il faloit que les yeux y trouvassent aussi leur refection *& pulchrum oculis, aspectuque delectabile &c*. Voilà le fait de tous les jours.

Lemme seiziéme. Pour pousser la question au plus loin, le goût ou le dégoût habituel, n'est que le souvenir du bon ou du mauvais de l'objet en question. Je parle toujours de l'état de santé ordinaire.

Demonstration; 1°. Rien n'est plus ordinaire que de voir des personnes goûter des choses par distraction, par oubli, manque d'être avertis ou d'y penser : Rien non plus de plus ordinaire que de les voir tout d'un coup trouver mauvais ce qu'elles trouvoient excellent, selon que la memoire jouë. C'est dit-on imagination toute pure : C'est imagination sans doute, & pure idée de l'Esprit ; mais l'imagination n'exclut pas la realité, selon ce que

j'ai, dit & qu'il est demontré par les symptômes qui suivent souvent cette idée, ce souvenir. Tout depend de la force plus ou moins grande de cette imagination, c'est à dire de l'empire qu'on lui a donné ou laissé prendre sur son Esprit, ou sur son Corps. On a vû & l'on voit assez souvent des personnes manger gayement quelque chose de mauvais selon leur goût habituel, & tomber tout d'un coup en syncope, en convulsion, en foiblesse, en maladie réelle, vomir & revomir tout ce qu'elles ont dans le Corps, dès qu'elles s'apperçoivent de la meprise où qu'on les en avertit. Cela n'est surprenant que pour le vulgaire. On introduit dans la place un ennemi travesti, on le decouvre, aussitôt aux Armes, on le met dehors si on le peut, ou il vous y met vous même s'il est le plus fort. L'esprit encore une fois est le maître chez nous, même malgré nous; & il est bien raisonable qu'il le soit: tant pis pour ceux qui ne s'en accommodent pas.

Lemme dixseptiéme. Les pretenduës traces du Cerveau, pour le mecha-

nisme de la Memoire, sont une fiction:& le souvenir & le goût ou le dégoût sont personels à l'esprit, à l'âme.

Demonstration 1°. J'avois bien dit qu'une nouveauté entrainoit une nouveauté : Les traces en question je suis prèt de les adopter, dès qu'un Anatomiste me dira qu'il les a réellement observées.

2°. La substance du Cerveau est trop molasse: des traits gravés sur le Sable ou dans la Bouë molle & toujours molle, y auroient plus de consistence.

3°. Dans sa molesse même, le Cerveau est une substance determinée & sur tout toute pleine de Canaux, de conduits, de veines, d'arteres, de ramifications, toute pleine d'art, d'intelligence, d'Esprit, d'esprit divin ; *vas admirabile opus excelsi*, peut on dire en lui appliquant ce que le S. Roy David a dit du Soleil. Ceux qui imaginent des traces dans cette substance ne font attention qu'à sa delicatesse, & la conçoivent comme une cire ou une bouë mollasse. Ces traces altereroient cette substance.

4°. Elles s'altereroient les unes les autres, se confondroient : comme dans les mouvements composés, il en résulteroit des traces moyennes & diagonoles, qui repondroient à des idées differentes de celles dont elles rappellent distinctement le souvenir : Le propre du souvenir, des habitudes mêmes & des goûts divers est de se conserver dans cette distinction parfaite: & cette distinction demontre bien que tout cela est purement spirituel.

5°. Le vrai point de veuë de ceci, c'est le miroir : L'esprit n'est point une cire, n'est point une bouë molle, l'esprit est un miroir : c'est-là son vrai point de comparaison, quoiqu'encore fort imparfait. Le propre & specifique caractere du Miroir est, sans aucune trace Physique & corporelle, de representer tous les objets quelconques avec la même distinction qu'ils ont en eux mêmes ; sans qu'aucun de ces objets fasse obstacle à l'autre ou nuise à sa representation. Il y en a une raison optique toute geometrique. Deux objets présens à un Miroir, ne peuvent être representés à un œil, que dans des

points differens ou dans un même point par des rayons differens ; les incidences des rayons étant alors sous differens Angles. La difference du Miroir & de l'Esprit, est que l'Esprit est un Miroir actif qui se represente à lui même ; & que le Miroir est passif, & ne represente qu'à l'œil d'autrui,

Lemme dix-huitiéme : Problême second. Expliquer la Memoire, & par conséquent tout à fait *a priori* nos habitudes & nos goûts & nos dégoûts.

Résolution. Cela est tout simple. Ce ne sont pas les traces qui sont liées dans le Cerveau ; cette liaison est inexpliquable & contre toute vraisemblance : C'est l'Esprit qui lie les Idées mêmes & les goûts. Naturellement même les idées sont liées ensemble, puisqu'on n'acquiert les unes qu'à l'aide & par le dévelopement des autres, passant à l'inconnu par le moyen du connu : Il en est de même des goûts & dégoûts. La liaison est toute dans l'ame, & tout s'explique par là. L'impression d'un objet réveillant une idée, selon les loix de l'union, cette idée

elle même en reveille une autre ou plusieurs qui lui sont attachées. Voilà tout.

Confirmation 1°. On ne peut exiger de moi avec justice que j'explique cette liaison spirituelle des idées. Apeine avons nous quelque demie connoissance de la liaison corporelle des parties des Corps ; & depuis Descartes, les Physiciens parlent des traces du Cerveau, sans qu'on exige qu'ils en expliquent la liaison.

2°. C'est un fait, que la memoire consiste dans une liaison d'idées ; & qu'on oublie tout ce qu'on a appris sans cette liaison, sans ordre, sans methode ; & que les Sciences, les Arts & même les metiers, ne sont tels que par l'ordre methodique qu'on a trouvé le secret de faire regner dans les Principes, les conséquences, les propositions, les procedés, les operations, les pratiques qui les composent. De la vient que dans ces derniers siecles les sciences ne sont devenues si faciles & si communes que par l'ordre Systematique, c'est a dire suivi & enchainé qu'on s'est attaché à

mettre entre leurs diverses branches, membres & parties.

3°. C'est une étrange meprise, que celle de plusieurs Philosophes modernes, de concevoir l'ame comme une simple capacité inactive de penser & de vouloir, & comme un simple Miroir capable de representer superficiellement tous les objets, sans aucun fonds, sans aucune capacité veritable de retenir en dedans de sa substance l'image, l'idée de rien; voulant que ce soit toujours une espece de table rase, & que toutes ses connoissances, ses goûts, ses habitudes soient comme en dépôt ou même en proprieté dans des traces corporelles, tout à fait imaginaires & tout à fait inexpliquables, d'un Cerveau borné & fort éloigné de pouvoir répondre à cette espece d'infinité de connoissances, que bien surement l'esprit embrasse & peut embrasser. Et qui doute que l'esprit, je dis l'esprit seul & détaché du Corps, ne soit dans sa propre substance, capable de perfection, qu'il ne puisse de jour en jour devenir plus éclairé, plus sçavant, meilleur? & que ses goûts ne

ſoient ſes propres goûts ? qu'il n'ait ſes habitudes inherentes à ſa propre perſonne, en quelque ſorte indépendament du Corps, quand même il les auroit dabord acquiſes avec cette dependance, & qu'il n'en pourroit même uſer qu'avec la même ſervitude ; tandis que l'union ſubſiſte entre les deux ſubſtances.

4°. La memoire depend dira t'on, du Corps & du Cerveau : je ne le nie pas, & je ne le ſais que trop. L'idée que mon Eſprit rappelle à l'occaſion d'une autre idée, dépend de cette idée, qui ne ſe reveille elle même qu'à l'occaſion & dépendament du Corps. Mais ſi l'ame dépend du Corps, je voudrois auſſi que le Corps dépendît autant & beaucoup plus de l'ame ; & que celle ci réveillant ſes propres idées, indépendament du Corps, & de ſon propre mouvement, elle occaſionât dans ce Corps & dans ſon Cerveau des impréſſions & des mouvemens, tels que je ſuis perſuadé qu'il s'en occaſionne, non ſeulement dans les rêves, dans les délires, dans *la folie*, mais dans toute la ſuite de

la vie, par l'étude, par la réflexion, par la meditation, lorsque l'Ame le veut bien & qu'elle a sçu prendre le dessus, & maintenir ses droits. Ceux qui se laissent gourmander par les sens, & qui ne sçavent penser que d'après les objets exterieurs, ne sentent pas ce que je dis là.

Scholie. Reprenons la suite des Theoremes, & venons au fait des Loix de l'union de l'ame avec le Corps.

Theorême vint-troiziéme. Premiere Loi générale d'union. La conservation de notre Etre en général, est la grande Loi de tous nos goûts & dégoûts.

Demonstration. Descartes s'est mépris, lorsqu'il a donné comme une Loi de la nature, que tout Corps tend à perseverer dans son Etat present de mouvement ou de repos; & je suis surpris que M. Newton, qui a pris assez à tâche de contredire ce Grand Philosophe, & qui l'a souvent contredit en grand Philosophe lui même, & avec succès, n'ait pas senti le faux de cette prétenduë Loi, également contraire à la nature inanimée du Corps & injurieuse à l'Esprit. Le

Corps, pur Corps, ne tend à rien, ne persevere en rien: Il ne se conserve pas, il est conservé. Il ne se meut pas, il est mu. Pour le dire en passant, la grande & unique Loi du mouvement ou du repos des Corps, c'est l'Equilibre rompu & retabli. Un boulet de Canon ne va que parceque l'Equilibre est rompu, une Pierre suspenduë en l'air ne tombe, que pour la même raison, C'est l'univers qui meut le boulet & la Pierre jusqu'au parfait rétablissement de l'Equilibre. Mais notre Etre, composé d'Ame & de Corps, tend à conserver son état, son état de composition, d'union, tel qui'l est à chaque instant; ne goutant & ne rejettant les choses, qu'à proportion qu'elles lui paroissent, c'est à dire paroissent à l'ame, favorables ou contraires à cette union, à cet état, état de vie. Les deux Loix suivantes ne sont que le développement de celle ci.

Theoreme vintquatriéme : seconde Loi d'union. L'Ame prend divers goûts & dégoûts rélativement à la conservation de son Corps.

Demonstration C'est l'axiome borné de *la Philosophie* corpusculaire moderne.

Theoreme vintcinquiéme, troisiéme Loi. C'est rélativement à elle même, que l'ame prend la plûpart de ses goûts & de ses dégoûts.

Demonstration. C'est une bassesse extreme & un avilissement indigne de la Philosophie, de rapporter tout au Corps. Pour le moins faut-il de l'egalité dans toute bonne union. La noblesse de l'ame, sa foiblesse même & son imperfection demande qu'elle travaille pour elle même: & les interêts mêmes du Corps, l'invitent à se cultiver personellement: mais elle a sa vie, elle a ses besoins, elle a ses passions propres. Elle est curieuse, curieuse de nouveauté & d'instruction. Sa vie est de penser, la Science est sa nourriture. Nous n'aimons pas l'étude; disons mieux, nous n'aimons pas le penible de l'étude, nous n'aimons pas le travail; nous n'aimons pas à apprendre, mais nous aimons à savoir. Les enfans mêmes, même les simples Villageois veulent savoir le comment & le pourquoi de toutes choses. Pourquoi faut-il que les Sciences soient si difficiles? C'est aux vrais Savans de

travailler de bonne Foy, pour les mettre un peu à la portée de tout le monde.

Theoréme vintsixiéme, quatriéme Loi. L'Ame ne contracte de nouveaux goûts ou dégoûts, qu'en faveur de l'amelioration, reconnue ou présumée de son double être actuel.

Démonstration: Voila au moins une Loi specifique, & qui n'est point commune aux purs Corps, & aux Corps animés par un esprit. Car un Corps ne maintient que son état present, selon la Loi moderne; & le maintient indifférement contre un nouvel état quelconque, pire ou meilleur, soit de mouvement soit de repos: aussi n'y a t'il ni pire ni meilleur pour un Corps, & il lui est tout égal d'être en repos ou en mouvement, sur la terre, sur la Lune ou dans le Soleil, uni ou divisé, en Glace ou en Feu, en Plomb ou en Or &c. Il n'en est pas de même d'un Corps animé, parcequ'il n'en est pas de même de l'ame qui l'anime. Elle maintient son état present, toujours par provision, suivant la Loi que *melior est conditio possidentis*. Mais comme elle est intelligente & capable d'a-

melioration à l'infini, elle tend à cet état d'amelioration, soit pour elle, soit pour son Corps, & doit l'embrasser, dès-qu'elle le connoît, & qu'il est à sa portée.

Theoreme vint-septiéme, Cinquiéme Loi. Sur cet Article d'Amelioration, sur celui même de la simple conservation, l'ame est juge & partie; & ne doit s'en rapporter qu'à sa propre experience, à son propre discernement.

Demonstration. Car c'est elle, & elle seule qui est chargée solidairement de son bien être, quant au Corps & à sa propre substance. Elle est bien assurée du bien qu'elle veut à son être, & elle n'est assurée de rien ni de personne à cet égard. On a beau lui dire, elle a beau voir l'experiénce d'autrui: *Omnia tua timet*; elle a été trompée souvent à tout cela; on peut vouloir la tromper, ou peut se tromper: son goût est son goût, son être est son être: ce qui est bon pour l'un, est souvent nuisible ou desagréable pour l'autre. Voyez tout homme à qui on dit, cela est bon, il ne le croit jamais sur ce mot: il croit assez pour l'éprouver, lorsque d'ailleurs il n'a point de raison

de grande défiance;il en prend,il goûte, il éprouve: ce n'eſt que ſur la Foy de ſon propre goût, qu'il va plus loin.

Théoreme vinthuitiéme. ſixiéme Loi générale. Toute nouveauté de goût, toute nouveauté en général eſt ſuſpecte.

Démonſtration 1o. Le dégoût eſt en poſſeſſion, car le *non goût* eſt un dégoût, un *antigoût* Poſitif. On ſait ce qu'on tient, & abſolument on peut s'en contenter; or on craint tout ce qu'on ne conoit pas, tout ce qu'on n'a pas éprouvé. On aime mieux ne rien hazarder. Et puis on s'eſtime un peu & l'on s'aime beaucoup. On croit connoître tout ce qu'il y a de bien autour de ſoi: on ne veut pas ſe voir donner la Loi par la Science d'autrui : Chacun ſe croit bon, pour donner le Ton & des Leçons à d'autres, C'eſt bien à un nouveau venu de dire, cela eſt bel ou bon. On l'a vû naître, ou, on ne ſait d'ou il vient. On ne veut pas que la moitié de ſa vie,donne un ſot démenti à l'autre moitié;on auroit donc été juſques là dans l'érreur ou dans l'ignorance?

2o. *Toute* nouveauté jette dans

un Cercle vitieux. Car pour goûter on veut connoître, & pour connoître il faut goûter. On aime mieux s'en passer, & se contenter de ce qu'on connoît. Car il y a des choses qui demanderoient à être goûtées à loisir & souvent, pour être connuës & goûtées en effet. Ce sont des goûts cachés, éloignés, mauvais en apparence. Comment s'y prêteroit-on ? tandis que nous voyons la plûpart des esprits revesches, se refuser aux plus simples nouveautés, qui ne demanderoient qu'un coup d'œil, un coup de langue, la plus petite épreuve, pour être reconnuës bonnes, & pour être goûtées ?

3°. Les nouveautés spéculatives ou purement spirituelles au moins, pourquoi s'y refuseroit-on ? c'est un fait, on s'y refuse. L'esprit a ses intérêts comme le corps ; ce sont même les plus vifs. Mais quel intérêt, & que fait à cet ame qu'il y ait des antipodes ? Que la Zone torride soit habitée ? que l'Amerique soit un continent ou non ? que Descartes ait tort ou raison ? s'il a tort tant pis pour lui, s'il a raison, tant mieux pour nous. Ce que *cela fait* à cette ame ? 1°. Elle n'en

ſçait rien ; & préciſément parce qu'elle n'en ſçait rien, elle va rejetter, diſputer, critiquer, railler, mordre, déchirer, calomnier, pourſuivre à feu & à ſang, &c. 2°. Elle imagine que cela lui fait quelque choſe : car chacun ſe croit un centre de tout ; & de quels ſots préjugés n'eſt-on pas capable à cet égard, depuis qu'on a crû que ſi la terre tournoit, les oiſeaux ne retrouveroient plus leur nid, ni nous le nôtre. Des Antipodes bon Dieu ! la tête en bas, les pieds en haut, on va tomber vers le Ciel, & cet *on* c'eſt nous, car nous ſommes auſſi Antipodes des Antipodes. Et s'il y a une Amerique & des Sauvages que nous allions conquerir, demain ces Sauvages brutaux & antropophages viendront nous conquerir & nous manger, &c. Dans toute nouveauté, de quelque eſpece qu'elle puiſſe être, il y a toujours la partie du mal entendu & celle de l'imagination qui tiennent long-tems en échec les plus utiles inventions. Il n'y a que la Religion où les nouveautés ſoient poſitivement mauvaiſes, & tout le monde y court.

Theoréme vingt-neuviéme. Huitiéme

Loi. Les nouveaux goûts, de quelque espece qu'ils soient, ne s'acquierent que peu à peu, de proche en proche, par analogie, en passant réguliérement du connu à l'inconnu.

Démonstration. 1°. Un nouveau goût est une nouvelle connoissance, & souvent une nouvelle science; or voilà l'unique maniere dont s'acquierent toutes les connoissances & toutes les sciences, en un mot toutes les perfections de l'esprit, & même celles du corps; parce que ces perfections du corps comme de danser, de monter à cheval, de tirer des armes, de remuer les doigts pour le jeu des Instrumens ou pour faire quelque chose de Méchanique, sont tout-à-fait subordonnées à l'esprit, & à l'habitude qu'il prend de commander les mouvemens du corps & de ses organes.

2°. Il n'y a qu'à voir la maniere tout-à-fait raisonnée dont on se met en possession d'un nouveau goût, lorsqu'on veut bien s'y prêter, par exemple le goût d'un mets ou d'une liqueur étrangere. On la considere, on la regarde, on définit sa couleur, son ap-

parence, relativement à quelqu'autre mets ou liqueur connuë. On la flaire & on la définit de même par rapport à quelqu'autre odeur : on la manie si elle est maniable, & on constate toujours de nouveaux rapports. Un Géometre ne s'y prend pas avec plus d'égards, pour constituer les conditions d'un Probléme. Enfin après bien des discussions, des analyses, des comparaisons, des raisonnemens, des questions qui seroient bien mieux employées à quelque chose de plus solide, on prend une goute, une larme de la liqueur ; on la prend du bout de la langue qui la dépose sur le bout des lévres : & c'est alors que l'ame s'y rend tout de bon attentive (je parle des ames les plus mondaines, les plus dissipées, les plus frivoles) & qu'elle étudie très-sérieusement son objet. Elle ne se presse pas d'introduire plus avant ce nouvel hôte ; elle tâte & retâte, elle tourne & retourne : elle rejette cette goute avec tout ce qui peut avoir pris son goût, & souvent c'est pour toujours, ou pour long-tems. Sinon elle en reprend une nouvelle

avec les mêmes façons, & l'introduit peu à peu jusqu'au palais, c'est-à-dire d'abord à la naissance du palais, à la racine des dents; & peu à peu plus haut, par des gradations plus imperceptibles que je ne puis dire. Enfin après une infinité de révisions, de confrontations, de recollemens, de procedures dans les formes, on goûte, on avale & l'on se déclare amateur, au bruit des applaudissemens de tous les spectateurs gourmands, gourmets, ou pis que cela.

3°. Mais dans ces sçavantes recherches qui occupent les trois quarts & demi des hommes, par rapport à toutes sortes d'objets de goût & de toutes sortes de goût, l'essentiel ici est de remarquer que tout le but de l'ame est de décider, de définir, de constater les rapports, les analogies des goûts connus, avec le goût en question. On se demande à tout moment tout bas, & on demande tout haut aux autres, à quoi ressemble ce nouveau goût, si ce n'est pas un gout de canelle, de caffé, de muscat, de citron, &c. Remarquons sur-tout que

lorsqu'on

lorſqu'on trouve ou qu'on croit trouver, & qu'on a pu dire, *c'eſt cela*, on eſt ſatisfait, & on s'y livre ſans héſiter plus long tems. Lorſqu'on rejette, on motive auſſi le plus ſouvent ſon dégout en diſant, c'eſt un gout de ſuye, d'abſinthe, de manne : mais ſouvent auſſi on rejette les choſes, uniquement parce qu'on n'en peut pas définir & reconnoître le gout, & en diſant, *je ne ſçais ce que c'eſt que ce goût là. Quel goût ! je n'y connois rien.*

40. Raiſonons : quelle autre regle pourrions nous avoir pour gouter quelque choſe de nouveau, ſi ce n'eſt le ſecours d'un gout ancien & qui nous eſt familier : du lait un enfant paſſe naturellement à la boüillie, de la boüillie à la ſoupe. Donnez lui du vin, vous le lui verrez conſtamment rejetter les premieres fois, en diſant que *cela pique* : il ne ſçait pas qu'un peu de piquant releve le gout, il ne l'apprendra que trop avec le tems, mais de proche en proche. Tous les enfans aiment le vin doux, c'eſt le lait du vin : tous aiment les ſucreries,

& les buveurs d'eau les aiment aussi : le vin & les épiceries fortes en dégoutent. Un François ne peut gouter la musique Italienne qu'à l'aide de la Françoise, la musique des couleurs qu'à l'aide de la musique des sons ; & jusqu'à ce qu'on trouve dans celle-là l'air de celle-ci & leurs secrets rapports, les secretes analogies de sentiment & même de sensation, on s'obstinera de dire, que *ce n'est pas de la musique*. Par exemple, je vois dès aujourd'hui bien des gens qui conviennent que le nouveau Clavecin plaira ; & même beaucoup par la diversité des couleurs mobiles qu'il présentera : mais ils doutent & plusieurs nient que ce plaisir soit analogue avec celui de la musique, & que cela puisse s'appeller musique. J'en vois pourtant de ceux là qui conviennent que les couleurs ont leur harmonie*, mais harmonie métaphorique, &c. La liaison n'est pas encore bien établie entre leurs idées ; ils ont sauté du connu à l'inconnu ; une nouvelle cicatrice n'est jamais bien consolidée ; car l'ignorance est une playe profonde qui se

rouvre à propos de rien.

Theoréme trentiéme. Neuviéme Loi. En fait de nouveauté, il faut un fort long-tems à l'ame pour gouter, mais il ne faut qu'un instant pour la dégouter.

Démonstration. C'est un fait d'expérience & d'observation, & du reste une suite & un corollaire de ce qui précede, & du Theoréme même qui suit.

Theoréme trente-uniéme. Dixiéme Loi. La paresse, le petit esprit, le point d'honneur, l'entêtement, souvent l'envie & la cabale roidissent l'ame contre un nouveau gout.

Démonstration. Il suffit d'indiquer ce que tout le monde sçait bien. Les quatre premiers obstacles ne seroient pourtant rien, sans les deux derniers: car l'ignorance n'a point de tenebres, pareilles aux tourbillons de nuages qu'éleve une fausse science.

Theoréme trente-deuxiéme. Onziéme Loi. Dans les affaires surtout d'agrément & de délicatesse de gout, on doit se révolter plus facilement, & se rendre plus difficilement.

Démonstration. Cela va de suite ; & la maxime seule *qu'il ne faut pas disputer des gouts*, le prouveroit assez, car elle regarde les gouts particuliers, & par conséquent les agrémens qui sont fins, & si je puis le dire, impalpables ; sur lesquels il est facile de se faire illusión & fort difficile de la faire aux autres : de sorte que la dispute sur ce point étant interminable ; c'est la seule par excellence, à laquelle les hommes soient convenus de bonne-foy de renoncer.

Corollaire général. Les jeunes gens qui ont peu d'expérience, & beaucoup de bonne-foy & de docilité, plus au moins que les autres, dans leur ignorance ; & qui n'ont pas été si souvent pris aux attrapes de la nouveauté ; qui sont même en possession de ne gouter que des nouveautés, tout étant nouveau pour eux ; sont moins défians, plus crédules, & plus curieux de nouveaux gouts. Accoutumés à obéïr, leur ame n'est pas encore bien en possession de leur corps, & les loix de leur union ne sont pas encore bien en vigueur. Ils s'en rap-

portent donc volontiers aux autres sur l'article : il n'y a de bien décidé chez eux de gout personnel que celui des sucreries & des fruits ni de dégouts que celui des médecines & du châtiment. Ils donnent donc étourdiment dans les mauvais comme dans les bons gouts. On ne les dégoute de bien des choses qu'en les attrapant ; chose utile, lorsque c'est du mal qu'on veut les dégouter : encore la vérité naïve vaut-elle toujours mieux, & le mal porte avec soi son dégout. Du reste le point où j'en veux venir, c'est que les gouts & les dégouts & aversions d'enfance, étant de conséquence pour le reste de la vie, c'est-à-dire, faciles à prendre & difficiles à surmonter, le but principal de toute bonne éducation doit être de former le gout des jeunes gens, plutôt que l'esprit & la mémoire : ou même le gout étant fondé sur la mémoire & sur l'esprit, le but doit être de les former relativement au gout & au gout de toutes bonnes choses, & des choses d'usage ; des choses solides, plutôt qu'aux gouts de science abstraite de

au moins de la part de la nature. Le terme d'harmonie est une dénomination générale, qui signifie concert, accord, justesse de rapport, c'est à-dire diversité de parties & unité de tout ; & cette dénomination n'a été spécialement affectée à la musique des sons, c'est-à-dire, à la mobilité, à la variabilité des sons, que parce qu'on a eu l'adresse de rendre cette variabilité une & harmonique, & qu'on n'a pas sçu, ou qu'on ne s'est pas avisé de rendre mobiles les couleurs & les autres objets de nos sens, & de les réduire à une unité harmonique, dont tout ce qui est diversifié est susceptible. Détaillons un peu tout cela par une nouvelle suite de Theorémes.

Theoréme trente-troisiéme. Le plaisir causé par le son, comme son, est une espece d'infiniment petit Géometrique, Physique du moins.

Démonstration. 1°. Le plaisir de la Musique, d'un Opera, d'un Concert quelque vif qu'on le suppose en lui-même, n'est pourtant tel que pour un nombre de connoisseurs & d'amateurs déterminés. Plusieurs personnes

s'y ennuyent, & n'y vont que pour le spectacle, par complaisance, par habitude, par mode, ou pour n'être pas ailleurs, surtout chez eux. Le plus grand nombre n'y trouvent qu'un plaisir fort moderé : encore ce plaisir vient-il de l'assemblée, & d'un concours de circonstances, étrangeres à la musique.

2°. Les amateurs passionnés en petit nombre, goutent rarement le plaisir vif & piquant qu'ils cherchent dans la musique. Car plus on a de gout, plus on est dégouté ; plus on connoît la musique, moins on trouve de musiques parfaites, passables même. A peine dans huit ou quinze jours ces piliers de concert, en trouvent-ils un, dont ils soient satisfaits : & dans ce concert, à peine trouvent-ils deux ou trois morceaux piquans, qui les réveillent.

3°. En général donc le plaisir de la musique, est un plaisir modéré, un agrément fin, rare & précieux. Or ce plaisir résulte d'une infinité de sons qui se succedent, pour produire ce total de plaisir ; & ce total de plaisir

eſt composé des plaiſirs particuliers de chaque ſon. Le plaiſir de chaque ſon, n'eſt donc que l'infinitiéme d'un plaiſir modéré; il eſt donc infiniment petit, ou comme infiniment petit, & comme nul; car on voit bien, que je ne prends pas les choſes en rigueur tout-à-fait Géometrique, au moins juſques-là.

Theoréme trente-quatriéme. C'eſt le nombre qui plaît.

Démonſtration. 1°. Les ſons, & tous les autres objets des ſens ſont trop ſimples & trop frivoles en ſoi, pour nous donner aucun vrai plaiſir. Ce n'eſt que dans le changement & dans le nombre par conſéquent que nous trouvons l'eſpece de dédommagement d'un objet par un autre objet, dont un troiſiéme nous dédommage à ſon tour.

2°. Dans le nombre ſeul ſe trouve la diverſité & le rapport, qui fait l'unité ou l'harmonie: auſſi l'harmonie a-t'elle été appellée *le nombre* par excellence.

Theoréme trente-cinquiéme. Encore même un nombre nombrable, une

diversité bornée ne plaît guéres, & le plaisir du son comme son, est un infiniment petit du second & du troisiéme genre, & un infiniment petit Physique rigoureux.

Démonstration. 1°. On se lasse d'entendre toujours le même air, & les mêmes airs, quelque diversité de son qu'ils aïent. On se lasse d'entendre toujours des Cantates & on veut des Sonates, on se lasse des Sonates & on veut des Motets; on se lasse des Motets, & on veut des Scenes d'Opera; on s'en lasse, & on veut des Operas entiers; on s'en lasse, & on veut des Concerts. On se lasse de la musique Françoise, & on veut de l'Italienne. On se lasse du violon & on veut entendre la viole. On se lasse de la musique, & on veut de la danse. On se lasse de la danse, &c. Cela ne finit pas, ou plûtôt tout cela finit, & on se lasse de tout. Le son n'est donc que l'infiniment petit de l'infiniment petit de la musique en général, qui n'est elle-même que l'infiniment petit du plaisir en général.

2. Tout ce dont on voit ou dont

on prévoit la fin, eſt compté, peſé, meſuré d'un coup d'œil; & dès ce moment on s'en dégoute. Mille fleurs dans un parterre, ſont une diverſité au premier coup d'œil; au ſecond c'eſt la même diverſité: & dès-lors, ſans attendre le troiſiéme c'eſt de la monotonie, de l'ennui, du dégout. Dites le même des couleurs d'un tableau.

3°. Auſſi tous les agrémens; tous les plaiſirs d'ici bas étant frivoles, ſéduiſans, & le plus ſouvent criminels, la ſageſſe nous en détache en nous diſant; *reſpice finem.* C'eſt un grand trouble fête, mais trouble fête ſalutaire, de penſer que tout ce qui nous amuſe, la muſique même, tout innocent qu'en eſt le plaiſir, eſt compté, & conſiſte dans un nombre déterminé, & par conſéquent fini. Dieu me préſerve de donner aux choſes de cette nature, plus de valeur qu'elles n'en ont, & d'eſtimer la muſique autrement, que comme une ombre de cette céleſte, continuë & infinie harmonie, d'où elle vient pour nous y ramener: car la quantité diſcrete

eſt l'ombre comme elle eſt l'écoulement de la quantité continuë : & la Géometrie nous méne à Dieu, tout auſſi efficacement qu'aucune autre ſcience.

· *Theoréme trente-ſixiéme.* La diverſité infinie ſeule, le nombre infini, l'infini ſeul, peut nous donner un vrai, ſolide & parfait plaiſir ſans dégout.

Démonſtration. C'eſt la ſuite des Theorémes précedens, & celui, je l'avouë, que je voulois ſur-tout démontrer.

Scholie. Je ſuppoſe qu'on voit aſſez que Dieu ſeul eſt le vrai infini, abſolu, en acte & en *puiſſance* : au lieu que les autres ombres d'infini, tels que le continu, ne le ſont qu'en *poſſibilité*, comme je l'ai, ce me ſemble, aſſez expliqué dans mon Traité de *la Géometrie tranſcendante de l'infini* ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt l'objet ou le ſujet de la puiſſance de Dieu, qui peu en faire tout ce qu'il veut ; le div- ſer, le figurer, le façonner à ſon g- ſans qu'aucune ſorte d'impoſſibil- l'arrête & borne ſon pouvoir.

peu de choses dans le monde, y en a-t-il même aucune qui puisse soutenir un Coup d'œil arrêté qui la contemple, la perce, la mesure, l'évaluë, la réduit à sa juste valeur, à rien: Voilà la raison précise du *minuit præsentia famam*, & du *majer è* &c. Le mouvement, en nous dérobant les objets, nous derobe leurs défauts, leurs bornes, leur néant. *Malo me galata petit & fugit*; c'est la notion de tous les agrémens humains: *fraper & fuir* est leur appanage. On ne se lasse de tout objet qui reste là, le mouvement empêche qu'on ne se lasse d'aucun, & les fait revoir toujours avec le même goût: on revoit toujours avec plaisir, ce qui n'ennuye jamais. Ce qui ce dérobe ainsi n'étant jamais bien connu, a toujours la grace de la nouveauté.

Theoréme trente-neuviéme. Le mouvement donne à une diversité d'objets, un air d'infini.

Demonstration. 1o. L'infini seul plaît dans le repos, parce qu'il satisfait pleinement la plus vaste capacité, la surpassant même de beaucoup. C'est par

le mouvement, que les choses finies plaisent ou donnent une ombre de plaisir, parcequ'elles prennent un air d'infini, un air de quelque chose de profond, d'inépuisable, & par conséquent d'immense & de divin.

2°. Le mouvement seul produit l'infini des Géometres, le seul qu'il y ait dans les choses créées. Quand un Point coule, la ligne décrite ou plûtôt qui se décrit, est comme infinie, étant non finie; ce Point s'arrête t'il? l'infini disparoît, la ligne est mesurée & finie. L'infini créé n'est jamais qu'un *infini fluxionaire*, comme disent si bien les Anglois nos maîtres dans l'art Géométrique de l'infini.

Theoréme quarantiéme. Le mouvement est si necessaire aux agrémens, qu'il n'y en a point sans un mouvement réel ou apparent ou virtuel dans l'objet: *Origine du nouveau Clavecin.*

Démonstration. 1°. Il étoit reservé à notre siécle, c'est à dire à un petit nombre d'esprits bisarres, bons cependant pour donner le ton à un plus grand nombre d'esprits superficiels, il leur étoit réservé de nier de sens

froid, que l'œil fût capable de plaisir, & qu'un Tableau, une Tapisserie, un Parterre émaillé de Fleurs fussent un agrément piquant, & tout aussi piquant que la plus belle musique. Mais il y a des saisons & des jours & des terres empestées, d'où la clarté du plus beau Soleil, n'éleve que des brouillards & des tenebres. Je conviens cependant qu'il y a des Esprits, si peu sensibles aux belles choses, si peu connoisseurs des beautés de la nature & de l'art, que vis à vis du plus beau Tableau, ils laisseroient l'Oiseau mordre à la Grape, l'Ane même au Chardon, sans effleurer eux même les traits les plus saisissans. L'objet est mort pour eux, ils ne voyent que des Figures inanimées, & des Couleurs étalées.

2o. Qu'y voit de plus un Peintre, un connoisseur? Il y voit du mouvement, de la vie, de l'ame, & tout ce qu'il faut pour former le plaisir le plus piquant. Et c'est ici que je conseille à ceux qui aiment à remonter à l'origine des Decouvertes, & qui voudroient sçavoir comment j'ai deviné

ce Clavecin, de se rendre un peu attentifs. Car enfin vous n'en avez point vû pour en parler si affirmativement, m'a-t-on dit mille fois; à quoi j'ai répondu tantôt ouï, & tantôt non, suivant que je pouvois lire dans l'esprit de ceux qui me le disoient, & y pressentir l'effet de ma réponse toujours conforme au vrai, quoiqu'en apparence contradictoire. Mais au Public qui contient toutes sortes d'esprits & plus de bons, c'est-à-dire d'impartiaux que de mauvais, je reponds enfin nettement que j'ai vû ce Clavecin mille & mille fois; & que dès 1725. je l'avois vû & revû, sans quoi je n'aurois pas été assez imprudent pour l'affirmer. j'avois vû un Parterre jonché de fleurs: un doux Zephire avoit souflé, & saisissant cet instant, j'avois vû le Clavecin. J'avois vû une Prairie semée de goûtes de rosée; le Soleil s'étoit levé, j'avois fait un mouvement de tête, & mon œil m'avoit dit, voilà le Clavecin.

3°. Tout œil attentif & connoisseur qui voit un Tableau; une Tapisserie, un Papier Marbré, un Mar-

bre, un Parterre même sans Zephire, en un mot un étalage de Couleurs, promene son œil sur ces Couleurs; du Bleu il se porte au Rouge, du Rouge il tombe sur le Jaune, le Verd le rappelle, & le Violet le dérobe au Verd : si du Coquelico il tombe sur le Souci, la dissonance le choque, & par un mouvement naturel il retombe avec plaisir sur le Jonquille qui le rappelle au Coquelico, dont il est charmé, s'il peut trouver son dernier repos sur des Bluets voisins: & c'est là un clavecin & une vraye Musique de Couleurs. Elevons nos idées, un demi mot suffit à un bon entendeur. Que la terre se meuve ou le Soleil, c'est toujours le Soleil qui se meut à nos yeux. Une toile n'est inanimée que pour un œil inanimé. Pour un œil mobile & vivant, tout est mobile, tout est vivant. J'avois donc vû & bien des gens ont vû le Clavecin; & si pour tant est-il encore entre les mains du Sieur Touroude qui se hâte lentement d'en finir le mouvement, mouvement qui seroit infini pour bien d'autres, moins intelligens que lui dans la Mecha-

nique des bons Clavecins.

Probleme troisiéme, Definir les agrémens, & expliquer le *je ne sçai quoi*.

Résolution. 1°. Les agrémens & le je ne sçai quoi, dans leur notion correcte, consistent dans une diversité reguliere d'objets rélatifs les uns aux autres, que leur mobilité propre ou étrangere dérobe à l'esprit en les faisant sentir à l'œil, ou aux autres sens, ou même à ce même esprit. Car il sent souvent ce qu'il ne peut discerner, & le sentiment n'est, comme je l'ai dit, qu'une idée envelopée.

2°. Il faut toujours du tems à l'esprit pour reconnoître son objet. Or un objet mobile ne lui donne jamais ce tems là, sur tout s'il est suivi d'un autre objet pareil, tout aussi mobile. Or il n'est pas necessaire que la mobilité soit dans l'objet ou plûtôt il n'est pas necessaire que le mouvement y soit: Mais la *raison du mouvement*, que j'appelle ici *mobilité*, doit y être.

3°. Deux choses font la mobilité objective; la petitesse des parties, &

leur enchaînement ou leur rapport. Des traits fins & comme imperceptibles ou indiscernables, se font toujours sentir & comme entrevoir; mais l'œil & l'esprit même glisse dessus, sans pouvoir les fixer; sur tout lorsque ces petits traits ne sont point tranchés & isolés, & que leur liaison & leur rapport avec les traits voisins, les rend difficiles à retrouver, & invite en quelque sorte par une espece de pante douce, à couler des uns aux autres.

Confirmation. Tout s'explique par là. Les agrémens doivent être indéterminés & innombrables : ils doivent être nuancés : ils doivent former un Cercle d'agrémens : ils doivent être fins : ils doivent être imperceptibles : le secret & le mystere en font tout le prix : toute l'essence. C'est une quintessence qui s'exhale en se faisant sentir : Les graces sont petites : il ne faut point approfondir les agrémens : & mille autres dictons ou phenomenes, dont voilà je crois les raisons *à priori*, fondées sur cette grande raison que les objets des sens sont trop frivoles pour soutenir un coup d'œil détaillé comme j'ai dit.

Theoréme quarante-deuxiéme Le mouvement donne aux ſons un prix qu'ils n'ont pas d'eux mêmes.

Démonſtration 1°. Un ſimple ſon eſt un infiniment petit en genre de plaiſirs & d'agrément : Je l'ai démontré, & ſans autre démonſtration tout le monde ſent qu'un ſon n'a rien de fort agréable par lui même, & que s'il étoit continué, on s'en laſſeroit bien vîte.

2°. Pluſieurs ſons en même tems ne font qu'une confuſion s'ils ne ſont pas d'accord, & s'ils ſont d'accord, l'agrément en eſt tout auſſi foible que celui d'un ſeul ſon : On ſe laſſeroit bien vîte de l'accord le plus parfait s'il ſe faiſoit toujours entendre;ce n'eſt que la ſucceſſion, le mouvement des accords & des ſons qui plaît. Encore même ſe laſſeroit-on d'une ſuite d'accords parfaits quoique differens : & les habiles Muſiciens employent bien autant & même plus de diſſonances que de conſonances dans leurs compoſitions.

3°. Le mouvement continuë tellement l'eſſence de l'harmonie, que les anciens qui avoient au moins ſur nous

l'avantage de la theorie & de la connoissance de la Musique, ne l'appelloient que la science du mouvement. *Musica*, dit S. Augustin, *est scientia bene movendi.* Aussi sous le propre nom de Musique les anciens comprenoient toujours l'art du geste & celui de la Danse, qu'ils regardoient comme partie aussi essentielle de l'art général de la Musique, que la mélodie ou *l'organique*, qui étoient deux autres parties concernant le Chant des voix & le Jeu des instrumens. Ce Theoréme en contient beaucoup d'autres, dont je ne dois pas suprimer le détail.

Theoréme quarante-troisiéme. De tous les objets des sens, le Son est le moins gracieux.

Démonstration. Le Son est le *non gracieux*, *l'ennuyeux* par excellence : Car qui pourroit me dire, sans cela, pourquoi le caractere special d'ennuyer, a été attaché au Son, par préference à tous les autres objets des sens? Avons-nous rien de plus fort & de plus usüel pour caracteriser l'ennui que la *monotonie*? Prenons garde: on dit bien qu'une chose est *insipide*, mais

mais insipide signifie *qui n'a point de saveur*. Une chose est donc desagreable pour n'avoir point de saveur, mais elle l'est pour avoir un Son, un même Son.

Theoréme quarante-quatriéme. De tous les objets des sens, la couleur est le plus gracieux.

Démonstration. 1°. La plûpart des Sons qui entrent dans la Musique sont ou aigres ou plâts ou, &c. temoin la Trompette, le Clavecin, la Viole, &c. Au lieu que toutes les Couleurs dont j'ai fait l'énumeration pour entrer dans le nouveau Clavecin *le Bleu*, *le Celadon*, *le Verd*, *l'Olive*, *le Jaune*, *le Fauve*, *l'Orangé*, *le Couleur de Feu*, *le Cramoisi*, *&c.* Sont belles & d'un œil gracieux, & il n'y en a pas une dont on ne soutienne constament la vuë sans dégoût. Une Chambre tenduë de Verd, de Rouge, &c. ne déplaira jamais. Je suis cependant de bonne Foi, & j'avouë que dès-que notre œil sera un peu au fait de la mobilité Harmonique des Couleurs, elles ne laisseront pas d'avoir leur monotonie sensible & désagreable. Il n'y a

de monotonie que pour les Musiciens ou même en général pour les gens de goût. Encore même n'y en a t-il pour eux que dans les objets montés & annoncés pour être variables, & non monotoniques. Car comme tout ceci est une affaire d'esprit, les sens goûtent communément tout ce qui se rapporte à l'attente de l'esprit, à l'idée dont il est prévenu. Ce point là est profond & mériteroit d'être traité à part; *je ne* sçais si j'y reviendrai.

2°. De soi les couleurs & toutes les couleurs sont belles pour la vuë, & riantes pour l'esprit. Elles tiennent à la nature & a la belle nature dont toutes les idées sont riantes. Le Bleu celeste, l'Azur, le Verd, le couleur de Feu, le couleur d'Or, le Jonquille, l'Orangé, l'Aurore, le Souci, le Violet, l'Amaranthe, le Poupre, le couleur de Rose, le couleur de Chair, l'Agathe, le Colombin, &c. Ces noms seuls sont riches & précieux, ce sont des noms de Fleurs, de riches métaux, de pierreries, de tout ce qu'il y a de plus aimable.

3°. Les noms des Sons sont vagues, abstraits, secs, grecs, & ne

réveillent de soi aucune idée, je ne dis pas de la nature en général, mais de la nature même des choses qu'ils désignent. Le *Ton*, le *Triton*, le *Diapason* le *Monochorde*, le *Tetrachorde*, la *Symphonie*, la *Cacophonie*, la *Melodie*, l'*Harmonie*, &c. Sont tous grecs. La *Tierce*, la *Quarte*, la *Quinte*, la *Sixte*, l'*Octave* &c, ne réveillent que des idées numériques qui ne disent rien. Rien n'est gracieux comme le stile des Peintres. Rien n'est sec & dégoûtant comme celui des Musiciens. J'oubliois les *ut*, les *re*, les *mi*, les *fa*, qui ne disent rien à l'esprit, & ne réveillent tout au plus qu'arbitrairement & par une grande habitude, l'idée du Son qu'ils indiquent. A-t-on même aucune idée intelligible d'aucun Son ? & quelque Son qu'on entende, n'est-ce pas toujours du Son, & rien de plus ? au lieu que du Verd est du Verd, de l'Aurore est de l'Aurore, du Jonquille est du Jonquille &c : chaque mot porte son idée & une idée riante, riche, brillante &c : & quand on voit les Couleurs, chacune parle, & dit *c'est moi* ; & le moi de l'une ne se cou-

fond jamais avec le moi de l'autre.

Corollaire Que sera ce donc, si une fois le mouvement par qui tout vit, par qui vit l'harmonie, s'empare des Couleurs, comme des Sons, par le moien du nouveau Clavecin? Car par la grande puissance de ce mouvement createur, les Sons de divers morceaux de Bois Diapasonés, les Sons mêmes de divers Chaudrons ou Timbres, & de tout ce qu'il y a de plus aigre, deviennent charmans. Remarquons-le bien: Par ce mouvement harmonique, l'objet de tous nos sens le moins agreable, devient le plus gracieux. Je ne craindrai pas de l'affirmer, malgré la superiorité comme infinie de l'agrément des Couleurs sur les Sons, & malgré l'avantage de personnifier les Couleurs qu'a la Peinture sur la Musique, il est pourtant, ce me semble, incontestable que l'agrément de la Musique est supérieur à celui de la Peinture, uniquement par cet air vif, mobile & vivant que la Musique donne aux Sons, & par cet air local, fixe & inanimé que la Peinture, malgré toute la superiorité de son art, est forcée de laisser aux Couleurs. De

ſorte que je définirois la Muſique une peinture animée & vivante,& la Peinture une Muſique morte& inanimée. J'ajouterai une choſe qui me paroît dire beaucoup, à ceux qui ſçavent l'entendre. Le piquant de la Muſique, vient de ce que les Portraits qu'elle fait, elle les fait actuellement ſous nos Oreilles en quelque ſorte; au lieu que la Peinture nous donne ſes portraits tout faits. Un Peintre qui feroit à nos yeux un Portrait en une ou deux minutes, & qui promeneroit notre vûë pendant des heures ſur une ſuite de portraits qui écloroient à chaque inſtant au bout de ſon Pinceau, nous plairoit infiniment. Or les Portraits de la Muſique, ſont improprement des Portraits. La nouvelle Muſique ſans rien alterer de leur perfection, y ajoutera celle de la vérité réaliſée avec des Couleurs & les propres Couleurs: & à la Lettre tous les airs qu'elle jouera, ſeront des Tableaux mouvans, mais mouvans & mobiles avec une agilité qui en relevera d'autant le charme & l'enchantement.

Scolie. Les Théoremes ſuivans en

allant très-directement au but, vont n'être qu'une eſpece d'Epilogue ou de récapitulation de tous les écrits precedens. J'avouë que je ramaſſe mes forces en finiſſant, & que je ne crois pas que l'eſprit de ceux qui en ont, puiſſe tenir contre les Démonſtrations que je vais expoſer. Je ſuppoſe qu'on a lû tout ce qui a precedé; car ma grande force ne doit venir que de là.

Propoſition ſixiéme. Il y a une harmonie dans les couleurs & il peut s'en faire une vraye Muſique. Allons toûjours par Théoremes détaillés.

Théoreme quarante-cinquiéme. Il y a dans les Couleurs, autant de diverſité Harmonique, Diatonique, Chromatique, Enharmonique même que dans les Sons.

Démonſtration. 1°. Il y a trois Sons Harmoniques dans chaque Ton, dans le Ton d'*ut* c'eſt *ut*, *mi*, *ſol*; dans le Ton de *re*, c'eſt *re*, *fa*, *la* &c. Il y a trois Couleurs Harmoniques dans la nature *le Bleu*, *le Jaune* & *le Rouge*: & prenant chaque couleur pour tonique, par exemple, le Verd, il y a trois couleurs Harmoniques qui for-

ment son accord, *le Verd*, *l'Orangé & le Violet* pour le majeur, & pour le mineur *le Verd*, *le Fauve & le Violet* &c.

2°. Il y a cinq toniques, par exemple, *ut*, *re*, *mi*, *sol*, *la* & deux semitoniques formant ensemble le triton *fa*, *si*. M. Newton n'a pû trouver que cinq couleurs fixes *le Bleu*, *le Verd*, *le Jaune*, *le Rouge & le Violet*. & il en a trouvé deux mobiles & équivoques l'*Orangé* & le *Gris* qu'il a confonduës avec l'*Indigo*.

3°. Il y a sept Sons Diatoniques, formés des cinq Sons toniques & des deux semitoniques dans l'ordre *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*; & il y a précisément, ni plus ni moins, sept couleurs diatoniques *Bleu*, *Verd*, *Jaune*, *Fauve*, *Rouge*, *Violet*, *Gris*; & leurs dégrés, leurs intervalles sont au gré de l'œil connoisseur, nuancés ou tranchés precisément (selon l'estimation de l'esprit connoisseur aussi) comme les Sons diatoniques le sont au gré de l'oreille connoisseuse.

4°. Enfin il y a douze semitons chromatiques ou plûtôt Acoustiques.

dans les Sons *ut*, *ut* ✕, *re*, *re* ✕, *&c*: & il y a de même douze ſemitons ou nuances Chromatiques & pittoreſques dans les couleurs, *Bleu*, *Celadon*, *Verd &c*, ſans qu'il ſoit poſſible d'y en trouver & d'en faire ni plus ni moins, comme je le diſois il y a plus de quatre mois, & comme il eſt tout à fait certain par les verifications nouvelles, que les Peintres & d'autres en ont faites, depuis ce tems là.

Theoréme quarante-ſixiéme. La Diverſité octavaire ſe trouve la même, dans les couleurs que dans les Sons.

Démonſtration 1°. Le Diatonique de 7. ſons & le Chromatique de 12. demi tons, conſtituent ce qu'on appelle une Octave & tout l'eſſentiel de la Muſique, n'y ayant d'autre diverſité ſpecifique ou harmonique de Son, que celle-là; & tous les autres Sons, ſoit ſuperieurs, ſoit inferieurs n'étant, comme on dit que des *répliques*, des répetitions de ceux-là; & ſinon des *uniſons*, au moins des *unitons*. Car de *ut* à *re*, il n'y a ni uniſon ni uniton, mais difference de Son, & de ton, au lieu que de *ut* à *ut* ſuperieur,

ou de *re* à *re*, il n'y a que difference de Son, & *memété* ou *identité* de *ton*, c'est le même ton, porté plus haut ou plus bas. Je crains les équivoques. Je voudrois bien être entendu, surtout des Peintres: Car il semble que ce seroit bien ma faute si, parlant des couleurs, les Peintres ne m'entendoient pas. Or dans le Commerce que mes premieres fabriques de couleurs m'ont fait l'honneur de me donner avec ces Messieurs, j'ai crû reconnoître, que par diversité de tons, ils entendoient ce que les Musiciens entendent par diversité d'Octaves, & qu'un Bleu monté d'un ton, étoit un Bleu monté d'une Octave. Je ne l'aurois pas deviné. Il suffit d'en avertir.

2°. La Peinture nous fournit des notions précises là-dessus par un autre endroit: Le *Coloris* ou la diversité specifique des couleurs, répond aux tons & demitons d'une Octave, & le *Clair obscur* répond aux dégradations des Sons des diverses Octaves. Le Bleu, le Verd, le Jaune different en coloris; mais les divers bleux different en clair obscur, les divers Verds, les di-

vers Jaunes de même, & ainsi des autres. Et comme il y a dans les Clavecins ordinaires quatre ou cinq Octaves,& que l'extension ordinaire de la Musique est de sept ou huit Octaves & que les jeux de l'orgue vont peut être à quinze ou seize, il y a bien surement entre le Noir & le Blanc ou, si l'on veut, entre le Bleu le plus foncé & le Bleu le plus clair, au moins vingt *tons* ou *degradations Octavaires* de Bleux moyens.

3°. J'ai pris deux Bleux extremes, l'un clair, l'autre foncé, & dans l'entre-deux j'ai interposé quarante Bleux mitoyens: C'est un fait, deux cent personnes au moins l'ont vû, & vous, Monsieur mon illustre Mecene, à qui j'adresse tout ceci malgré le Stile géométrique,& même d'autant mieux que c'est en Stile géométrique, vous l'avez vû non seulement en Bleu, mais en Verd, en Rouge, en Olive en toutes couleurs toniques & semitoniques. Mais mes quarante Bleux sont nuancés, & vont par quarts & demi quarts de ton ou d'Octave, & plus bas encore. Ainsi je n'y compte pas

plus de dix ou douze Octaves : c'est qu'aussi je n'ai pas pris mes extremes aussi bas ni aussi haut que je l'aurois pû; & j'irois peut être-bien encore à trois ou quatre Octaves plus haut, & cinq ou six plus bas. Ainsi il demeure constant que, soit en quantité soit en qualité harmonique, il y a autant de couleurs que de Sons.

Théoreme quarante - septiéme. La Diversité Organique ou instrumentalle peut aussi être la même dans les couleurs que dans les Sons.

Démonstration. 1°. La richesse de la nature rend la Musique & tous les arts extremement riches. Il n'y a absolument & en rigueur géométrico-harmonique d'autre fonds de Musique que les douze Sons chromatiques *ut*, *ut* ✕, *re*, &c. Et il n'y a non plus que les douze couleurs semitoniques *Bleu*, *Celadon*, *Verd*, *Jaune &c.* Le *grave aigu* dans les Sons & le *Clair obscur* dans les couleurs portent ces douze Sons & ces douze couleurs à plus de deux cens. Ce n'est rien que cela.

2°. Chaque Corps par la Collision

produit un Son qui lui est particulier, & qui différe autant du Son de tout autre corps, que cet autre corps différe de lui. Le Son du plomb & celui de l'argent, différent autant entr'eux que ces deux metaux. Non seulement chaque métail, chaque Bois, chaque corps a un Son propre; mais chaque forme du même Métail, du même Bois, du même corps a sa diversité de Son. Ainsi une corde d'argent ou de cuivre, & une Trompette de même Métail ont des Sons fort différens, & une Cloche ou Clochette aussi, & un grélot, & un Timbre, & &c.

3°. De là vient cette innombrable diversité de lyres, de Luths, de Violes, de Violons, de Violoncellos, de Harpes, de Guitares, de Trompettes, de Flutes, de Chalumeaux, de Flageolets, de Fifres, de Cors, de Tambours, de Timbales, de Voix, & de toutes sortes d'instrumens dont l'orgue seule contient une inexprimable diversité, & jusqu'à peut-être plus de mille & de dix mille Sons, tout à fait divers, quoique tous réductibles aux sept ut, re, mi, fa,

&c, ou aux douze tout au plus, *ut*, *ut* ✗ &c; en un mot aux sons d'une octave, qui sont encore une fois tout le riche fonds de la Musique.

4°. Je n'avois d'abord annoncé qu'un clavecin de couleurs : Dieu merci mes promesses ne sont pas revenuës en arriere dans l'espace de dix ans de délai., de critique même & de contradiction ; & dans cette derniere reprise du projet, j'ai pû annoncer tout ouvertement une nouvelle musique toute entiere. Elle étoit bien sous-entenduë dans la premiere annonce, & la partie entraînoit nécessairement le tout. Le voilà saisi & prêt à nous redonner de nouvelles parties. Qui dit musique, dit toute cette diversité d'instrumens, violons, flutes, orgues, &c. dont je viens de parler. On a donc droit de me la demander dans la nouvelle musique, sinon la même, au moins une pareille. Mais on n'a droit de me la demander, que parce que je suis en état de la donner.

5°. La diversité des instrumens organiques, n'est fondée que sur la diversité des sons dont les divers corps

ſont capables. Les couleurs ont ici un avantage ſur les ſons. Car les corps ſont ſonores, mais non ſonans : naturellement ils ne ſonnent pas, mais ils peuvent ſonner. Les couleurs ſont dans tous les corps, non-ſeulement en puiſſance, mais en acte : naturellement tous les corps ſont colorés, & les divers corps diverſement colorés. Or qui doute qu'avec des corps diverſement colorés on ne puiſſe faire une diverſité organique d'inſtrumens oculaires ou optiques, de même qu'avec une diverſité de corps diverſement ſonans ou ſonores, on fait une diverſité organique d'inſtrumens ſonans ou acouſtiques.

6°. Je ne dis pas, qu'on fera des violons de couleurs, des flutes de couleurs, des timbales de couleurs quoique je diſe ſans peine qu'on fera toutes ſortes d'inſtrumens de couleurs, c'eſt-à-dire, autant d'inſtrumens de couleurs que d'inſtrumens de ſon. Mon premier mot a été, qu'on feroit des clavecins de couleurs : je ne reviens point en arriere ſur cela ; je vais même en avant, en ajoûtant qu'on

sera des orgues de couleurs. L'orgue est de tous nos instrumens le plus parfait, le plus vaste, le plus riche, le plus diversifié : l'orgue renferme presque tous les divers jeux, tous les divers instrumens ; le clavecin, la flute, la trompette, le flageolet, &c. Et sa richesse est principalement fondée sur la diversité des corps sonores qui y sont employés. Car il y a des jeux de bois, il y en a de plomb, il y en a de fer blanc, il y en a de cuivre, &c.

7°. Le fer blanc, le bois, le plomb, le cuivre, font toujours les mêmes tons *ut*, *re*, *mi*, *&c.* Mais la diversité de ces corps produit une diversité de sons doux, aigres, moëleux, nazards, tremblans, vifs, pesans, pleins, aigus, profonds, &c. Qui doute que les mêmes couleurs n'ayent un œil différent, propre à affécter l'ame différemment sur les divers corps? qui doute que la même couleur ne soit différente sur le taffetas, sur le satin, sur le velours, sur la moire, sur le droguet, sur le drap, sur le feutre, sur le cuir, sur la toile, sur l'émail,

sur un métail, sur une fleur, sur un papier, sur un vélin? qui doute, par exemple, que le velours n'ait un coup d'œil velouté tout-à-fait analogue au son velouté de la flute; & qu'on ne trouve des corps fiérement coloriés, analogues aux corps qui rendent le son bruyant de la trompette; & qu'on ne trouve de petites teintes vives & legeres de couleurs en correspondance avec les sons vifs & perçans du flageolet, du fifre, &c.

8o. On peut varier à l'infini les goûts des couleurs : or ce sont les divers gouts de sons qui font la richesse de l'orgue, & la diversité des instrumens. Par exemple, on peut faire des jeux de couleurs en broderie; on peut les coucher sur des corps âpres & raboteux; on peut au lieu de glacer les couleurs & de les coucher uniment, les coucher par petits points comme en miniature, ou par des traits, traits variables à l'infini; on peut au lieu de fondre ensemble du jaune & du bleu pour faire du verd, entre-mêler par petits points ou par grands traits le jaune & le bleu séparés l'un

de l'autre ; on peut au lieu de ſimples couleurs, faire & préſenter toujours à l'œil des accords de couleurs : on peut, & que ne peut-on pas, ſur ces indications, dans un ſiécle auſſi inventif, auſſi connoiſſeur de toutes choſes que l'eſt le nôtre. Or toutes ces diverſités font des gouts différens, des gouts différens font des jeux différens, des jeux différens font des inſtrumens différens. Dans l'origine de la muſique c'étoit une lyre à une ou deux cordes, une flute à un ou deux trous ; & il ſe paſſoit des ſiécles avant qu'on ajoûtât une corde ou un trou. Notre ſiécle eſt heureux de voir éclore tout d'un coup une muſique complette & aſſortie d'une auſſi grande variété qu'une quarantaine de ſiécles en ont pû enfanter pour la muſique vulgaire. En diſant cela, je n'ignore pas que la muſique des couleurs trouvée il y a 4000 ans, ſi toutefois elle étoit phyſiquement trouvable en ces tems-là, auroit été tout auſſi imparfaite que la muſique des ſons ; & que c'eſt la perfection même de notre ſiécle qui fait toute la perfec-

tion de la nouvelle musique, *facile est inventis addere* : nous n'inventons plus, nous sommes venus trop tard pour notre gloire, si ce n'est pour notre agrément : nous ne faisons qu'ajoûter : c'est assez que de faire ce qu'on peut, nous ne pouvons que cela.

Theoréme quarante-huitiéme. On peut donner aux couleurs la même diversité de mouvement qu'au son.

Démonstration. Il n'y a pas un an, qu'on nioit ou qu'on rejettoit la premiere idée de ce mouvement : il n'y a pas six mois qu'on en nioit la possibilité ou la seconde idée : j'entends encore des gens qui en nient la réalité qui est la troisiéme idée. Dieu merci, il y a pourtant bien-tôt un année révoluë que ce mouvement existe : il fut achevé, en modele, & par conséquent fort imparfait, l'année 1734. le 21. de Décembre jour mémorable de Saint Thomas Apôtre, à qui je l'ai consacré, sous la devise *nisi videro, non credam.* Actuellement ce mouvement s'exécute avec beaucoup plus de perfection, par les mains

très-intelligentes, comme j'ai dit, du ſieur Touroude. Le mouvement des ſons conſiſte, à faire entendre un ſon pendant un inſtant plus ou moins long, & puis, à le faire taire pour laiſſer entendre un nouveau ſon; & après celui-là un troiſiéme, &c. Le mouvement des couleurs conſiſte à faire paroître & diſparoître, au gré des doigts poſés ſur un clavier, une couleur, & telle couleur, & telle ſuite de couleurs qu'on veut. Or cela eſt trouvé, fait & bien-tôt parfait. Il y en a mille témoins.

Scholie. Nous voici enfin arrivés comme au nœud de l'affaire, & à la grande queſtion du plaiſir que peut faire à l'œil ou à l'ame par le moyen de l'œil, le nouveau clavecin. Cette queſtion a été déja bien ébauchée dans les Propoſitions & dans tous les écrits qui précédent. Mais je travaille pour toutes ſortes d'eſprits, & il y en a qui veulent voir & revoir. Ils parlent pour leurs yeux, mais je les prie de croire que j'ai l'honneur de parler à leur eſprit.

Propoſition ſeptiéme. Le clavecin ocu-

laire & la musique oculaire en général est un agrément & une source d'agrément & de plaisir.

Démonstration. C'est cette proposition sur-tout qui demande un bon détail.

Theoréme quarante-neuviéme. La plûpart des gens trouveront au clavecin de couleurs & à la nouvelle musique, le même agrément qu'à la musique & au clavecin vulgaires.

Démonstration. La plûpart des gens ne goutent de la musique, qu'un bruit varié avec art : cette diversité les amuse plutôt qu'elle ne leur plaît. Parlons clair, pour la plûpart la musique n'est qu'un plaisir d'enfant. Du haut & du bas, du clair & du sombre, un violon, une voix, l'un va vîte, l'autre va lentement, celui-ci crie, celui-là garde le *tacet* ; voilà tout ce qu'ils en sentent, & tout ce qu'ils en connoissent. Or bien sûrement la vûë des couleurs, tantôt claires & tantôt sombres, tantôt rouges & tantôt vertes, tantôt seules & tantôt en compagnie & en diverses compagnies, tantôt en contraste & tan-

tôt en assortiment, avec un mouvement tantôt lent & majestueux, & tantôt précipité & rapide, mais toujours mesuré, régulier & cadencé, aura cet agrément d'une diversité bien entenduë & capable d'amuser comme on s'amuse à voir une fourmiliere, un vol de papillon, un essain d'abeilles qui tourbillonne, des gens qui passent dans une ruë, des marionettes qui dansent & gesticulent, un moulin à vent qui tourne, les flots de la mer qui haussent & qui baissent, & tout ce qui remuë enfin, & se diversifie à nos yeux.

Theoréme cinquantiéme. Le clavecin oculaire plaira aux Peintres, aux coloristes, & à tous les curieux, connoisseurs, amateurs des couleurs.

Démonstration. 1°. Voici un avantage réel, s'il y en a dans ce monde: quand même le clavecin n'auroit pas l'agrément de la musique, il en auroit un personnel pour les Peintres de bonne-foy amateurs de leur art & des couleurs qui en font le plus bel ornement. Ce clavecin est une école pour eux, comme je l'ai dit plusieurs

fois & dès l'année 1725.

2°. Il y a des curieux qui ont chez eux des échantillons de toutes couleurs qu'ils consultent, & qu'ils donnent à consulter à ceux qui veulent faire ou choisir des assortimens. Il ne manque à ces échantillons que d'être animés : c'est une école morte, & pis que pythagorique. Dans le nouveau clavecin, il n'y a qu'à mettre le doit sur une touche pour appeller la couleur & le dégré de couleur que l'on veut. Voulez-vous du bleu ? mettez le doigt sur la premiere touche à gauche. Le voulez-vous plus clair d'un dégré ? touchez la huitiéme. De deux dégrés, de trois, de quatre, de cinq? touchez la quinziéme, la vingt-deuxiéme , la derniere à droite. Est-ce un bleu verdâtre , un céladon que vous voulez ? touchez la premiere blanche à gauche, ou la sixiéme, ou &c. Est-ce du rouge ? & quel rouge? rouge cramoisi ? c'est la quatriéme blanche ou la &c. couleur de feu? la cinquiéme , la douziéme, &c. couleur de rose ? couleur de chair ? c'est du verd ? est-ce du jonquille ? &c.

Dans l'inſtant, dans un clin d'œil on eſt ſervi. Il ne faut que connoître le clavier, & ſçavoir que le bleu répond à *ut*, le rouge à *ſol*, &c. Tout joüeur de clavecin n'a pas beſoin de trois jours d'habitude.

3°. Voilà pour les couleurs ſeules: les veut-on en aſſortiment ou en contraſte? touchez *ut mi ſol* vous avez l'accord du *bleu*, *jaune & rouge.* Touchez *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, vous avez l'accord contraſté ou diſſonant *rouge*, *gris*, *verd*, *fauve.* Voulez-vous préparer ou ſauver ce contraſte, touchez &c. Les Muſiciens le ſçavent, & il eſt poſſible aux Peintres de le ſçavoir. De quelque enſemble de couleurs qu'on veüille voir l'effet, on peut ſe le repréſenter à l'œil tout d'un coup & en juger, & dans l'inſtant le corriger ſi on n'en eſt pas content, & les comparer, & en comparer vingt, trente, cent en trois ou quatre minutes; & en juger auſſi à loiſir qu'on veut, & s'accoûtumer même à en juger rapidement, ce qui eſt un avantage ineſtimable.

4°. Chaque art plaît à celui qui le

pratique : on se plaît à y réüssir, à s'y former, à y faire des progrès, à en sentir le vrai, à s'y frayer de nouvelles routes. Qui est-ce qui peut douter, qu'il n'y ait du plaisir pour un Peintre & pour un amateur, de promener ainsi ses regards avec rapidité, sur toutes ces combinaisons successives de couleurs, & d'en rencontrer, quand ce seroit au hazard, d'heureuses, de nouvelles; & de pouvoir dire à chaque instant, cela est bon, ceci ne vaut rien, voilà qui est mieux. &c. Chacun aime à faire son métier, & à s'y reconnoître habile. Tout homme aime sur-tout à se voir assis comme sur un tribunal pour y juger, discerner, décider & prononcer des Arrêts. Chaque coup d'œil sera ici pour un Peintre un acte, sinon de justice, du moins de discernement & de jugement. Rien n'est si flateur.

Theoréme cinquante-uniéme. Le nouveau clavecin plaira aux Musiciens, & sur-tout aux Peintres musiciens.

Démonstration. 1°. Dans les sons on sent l'harmonie : ici on la verra. Dans

leurs

leurs ouvrages mêmes, les Peintres n'ont qu'une harmonie de ſentiment, une harmonie enveloppée. Dans le clavecin en queſtion on la verra développée, & comme par pure intelligence. Il me ſemble que voir, eſt quelque choſe de plus qu'entendre, & que ſentir; & que les connoiſſances qui viennent par l'organe de la vûë ſont plus nettes, plus intuitives, ajoûtez plus promptes & plus inſtructives. On apprendra plus vîte la Muſique par là; on ſentira même plûtôt l'harmonie. On en raiſonera mieux, l'objet étant plus fixe & plus diſtinct.

2°. On verra les raiſons ſenſibles de toutes choſes: pourquoi tel ſon eſt conſonant, & tel diſſonant: pourquoi la diſſonance veut être ſuivie de la conſonance & de telle conſonance: pourquoi tel progrès & telle ſuite d'harmonie valent mieux que telles autres: pourquoi deux quintes & deux octaves de ſuite ſont inſipides: pourquoi vingt tierces ou ſixtes plaiſent: pourquoi la diſſonance majeure veut monter, & la mineure deſcendre, &c.

3°. On pourra étudier à loisir dans les couleurs la nature d'un air, ou d'une suite d'harmonie qui fait plaisir. On s'arrêtera aux beaux endroits, on les rebattra, on les joüira lentement; & on verra la suite & l'ensemble des couleurs qui forment cet air & cette harmonie : & il sera toujours plus aisé de comprendre pourquoi telles couleurs de suite ou de compagnie, en assortiment ou en contraste forment les beautés dont on est frappé, que de comprendre pourquoi les sons forment ces mêmes beautés. Car les sons sont toujours abstraits, inconnus & comme tous semblables : au lieu que les couleurs ont quelque chose de plus sensible, de mieux décidé, de plus spécifique, & on les connoît mieux. On auroit beau méditer sur la nature des sons qui forment cet accord ou cette suite *re fa* ✕ *la*, au lieu que l'on sent tout d'un coup pourquoi ces trois couleurs qui leur répondent, *verd*, *orangé*, *violet* font plaisir *en ensemble* ou *en succession* : rien n'étant plus charmant que l'assortiment de l'orangé avec le verd, sur-

tout lorſqu'ils ſont liés par un beau violet cramoiſi.

4°. On verra dans quel ton chaque choſe doit être chantée, & quelles cordes conviennent à chaque expreſſion. Car les caracteres des couleurs ſont connus : au lieu qu'on diſpute beaucoup ſur les caracteres des ſons & des tons. Les anciens les recherchoient avec ſoin, & les Grecs les déſignoient par les caracteres des Peuples qui compoſoient le corps Hellénique. Un ton étoit *Phrygien*, un autre *Lydien*, un troiſiéme *Dorien*, &c. C'eſt-à-dire un ton étoit doux, un autre mol, un autre dur, celui-ci étoit guerrier, celui-là affectueux, &c. Aretin reſſuſcita ces connoiſſances profondes avec la muſique des Anciens : les Modernes s'en mocquent, c'eſt-à-dire ne les ont pas. Mais le *verd* qui répond au *re*, leur ſera ſans doute ſentir que ce ton de *re* eſt naturel, champêtre, riant, paſtoral. Le rouge qui répond au *ſol*, leur donnera l'idée d'un ton guerrier, ſanglant, colere, terrible. Le bleu répondant à l'*ut*, ſera connoître ſon

ton noble, majeſtueux, céleſte, divin, &c. Il eſt pourtant ſingulier, pour le dire en paſſant, que les couleurs ſe trouvent avoir les propres caractères que les Anciens ont attribués aux tons précis qui leur répondent. Mais il y a beaucoup à dire & des Livres entiers à faire ſur ce point là, comme ſur tous les morceaux de ce nouveau ſyſtême de Muſique : il tient à tous les ſyſtêmes de Sciences, d'Arts & de Métiers.

Corollaire. Je ne fais que remarquer en paſſant, que les ſourds, par le moyen des couleurs, joüiront pleinement du plaiſir de l'harmonie & de la muſique. Il ſera curieux de les voir ſe recrier aux mêmes endroits d'harmonie, où les aveugles ſe récrieront Mais cela eſt équivoque, les gouts & les ſentimens étant toujours diverſifi dans les divers ſujets ; & ce qui beau pour l'un, étant ſouvent ſ laid pour l'autre. A tout prendre pendant, l'œil & l'oreille ſeront c munément d'accord. Cela doit ê & ce qui doit être, eſt au moi plus ordinaire.

Theoréme cinquante - deuxiéme. Le clavecin oculaire plaira aux gens d'esprit, aux Physiciens.

Démonstration. Outre le plaisir de la musique, ce clavecin sera une source abondante d'expériences, de réflexions & de raisonnemens sur les couleurs, & sur les combinaisons de toutes choses.

Theoréme cinquante - troisiéme. Le nouveau clavecin joüira des airs.

Démonstration. Voilà ce que bien des gens m'ont demandé avec bien de l'empressement, si le nouveau clavecin joüiroit des airs; car voilà aussi tout ce qu'ils connoissent de la musique; & plusieurs moins connoisseurs encore & plus audacieux à affirmer, ont nié que ledit clavecin put joüer des airs. Mais apparemment, leur répondois-je à tous, que ce que le clavecin joüira aura l'air de quelque chose, l'air guay, l'air triste, l'air vif, l'air brillant, l'air sombre, &c. Un assortiment de couleurs a un air sans doute, & un jeu qui sera paroître divers assortimens d'un certain gout, ou même de divers gouts assortis,

ſera un jeu d'airs. Le mal eſt, que tout le monde veut parler, & que peu ſe piquent de penſer & de réfléchir. Parce qu'ils ont trouvé le nom d'*air* attaché à la muſique des ſons, ils s'imaginent qu'il en eſt inſéparable. Ils ne prennent pas garde que ce nom eſt un nom de caractere, qu'on applique à toutes choſes, & auſſi ſouvent aux objets de la vûë, & aux couleurs en particulier, qu'à ceux de l'oüie. Ce nom d'*air* eſt le *je ne ſçais quoi* de la vie civile. *Cela a bon air, cela a un mauvais air, cela a un air*, &c. dit-on, pour exprimer qu'une choſe a une apparence qu'on ne peut définir, c'eſt-à-dire, qu'on ne ſaiſit que par inſtinct, par ſentiment ſi l'on veut. Ce ſera ſurtout le nouveau clavecin, qui joüira des airs : car c'eſt ſurtout l'œil, qui eſt juge du véritable air des choſes : & des airs qu'on ne ſçauroit définir par l'oreille, ſe décideront tout d'un coup par les yeux, car la nouvelle Muſique n'eſt qu'un nouveau point de vûë de la même muſique, qui s'eſt préſentée juſqu'ici par le côté ſenſible pour l'oreille. Tous

nos ſens n'ont que le même objet ; & leurs diverſes fonctions ne ſont que des manieres diverſes de l'appercevoir & d'en joüir.

Theoréme cinquante-quatriéme. Le nouveau clavecin plaira au Peuple & à tout le monde..

Démonſtration. Car le peuple aime le ſpectacle : le clavecin eſt un ſpectacle : & tout l'univers eſt peuple à cet égard: Nous aimons le merveilleux, & ſur-tout à le voir. Tout le monde aime à voir. *Voir* & *vivre* ſont ſynonimes, en proſe comme en vers. Le peuple de Paris n'eſt plus badaut que les autres peuples que parce qu'il a plus d'occaſions de l'être. Dans les Provinces les ſpectacles ſont rares & médiocres : ce qu'on y a vû les douze ou quinze premieres années de ſa vie, on l'y revoit toute ſa vie. A Paris ce ſont tous les jours nouvelles ſcenes. Mais, dira-t-on, c'eſt ce qui prouve que le Pariſien eſt plus badaut que le Provincial : le Pariſien eſt comblé de ſpectacles, & veut malgré cela revoir toujours les mêmes, en ayant aſſez d'autres pour diverſifier. On n'y en-

tend rien, & celui qui raisonne ainsi se montre aussi badaut & plus que le Parisien. Plus il y a de diversité dans les spectacles de Paris, plus il y a même de mobilité, plus ils sont piquans, moins on s'en dégoute, & plus en quelque sorte on peut les revoir impunément. Les mêmes spectacles sont à Paris des spectacles diversifiés, soit en eux-mêmes, soit sur tout par d'autres spectacles ausquels ils sont mobilement enchaînés. Les couleurs d'un tableau sont toujours les mêmes couleurs. Dans le nouveau clavecin seul ce seront des couleurs diversifiées : il y a bien de la différence entre des couleurs diversifiées ou simplement diverses. Mais ce Theoréme est encore une Proposition générale qui contient un bon détail.

Theoréme cinquante-cinquiéme. Le spectacle est le propre objet de l'œil, de sa curiosité, de son amusement, de son agrément, de son plaisir

Démonstration. Chaque sens a son propre objet & son propre agrément m'a-t-on dit, & bientôt ceux qui l'ont dit ne croiront pas qu'ils ayent pû le

dire, le dire en objection & comme si je pouvois l'ignorer. Que la musique soit l'objet de l'oreille, j'y consens : que le spectacle soit l'objet de l'œil, je ne crois pas qu'on puisse le nier. On niera peut-être que ce soit un objet d'agrément & de plaisir ; car il y a des esprits dans le monde, je le sçais par expérience, capables de tout nier, & de nier ceci en particulier. Ils nieront donc que l'œil soit curieux de spectacle ; car s'il en est curieux, c'est à cause du plaisir qu'il y trouve : & quand même le plaisir n'y seroit point son objet, la seule satisfaction de sa curiosité par ce spectacle, seroit un plaisir très-vif.

Theoréme cinquante-sixiéme. Le plaisir du spectacle est supérieur à celui de la musique ordinaire.

Démonstration. 1°. Tout le monde aime le spectacle, est fol de spectacle : beaucoup de gens sont indifférens pour la musique, & très-peu en sont fols.

2°. L'Opera est bien plus séduisant par son spectacle, que par sa musique & par ses vers. Le grand nombre y

vont pour voir & pour être vûs. Aussi les gens de bien ne se sont jamais récriés, contre les auditeurs comme contre les spectateurs de l'Opera, & le nom de spectacle est demeuré approprié à l'Opera, à la Comédie même. C'est le sentiment plutôt que l'intelligence qui donne les noms naturels aux choses : c'est un certain instinct, une certaine appréciation, une certaine maniere naturelle & habituelle de penser sans réflexion, qui qualifie de spectacles les Concerts mêmes & toutes les plus saintes assemblées de Musique.

3°. C'est une petite observation qui ne paroît rien, que dans tout concert, dans toute musique, dans toute assembleé où il s'agit d'écouter, la plûpart des auditeurs sont extrêmement embarrassés de leurs yeux: on diroit qu'ils cherchent à voir cette harmonie abstraite & trop spirituelle, qui se fait sentir, sans se laisser appercevoir. On veut au moins voir les acteurs, les voix, les instrumens ; je ne dis pas à l'Opera où l'œil a d'autres interêts de voir ; mais dans tout

concert exécuté par les Muſiciens les plus indifférens : il n'y a pas juſqu'à un ſimple Déclamateur qui recite, un Avocat qui harangue, un Prédicateur qui prêche, qu'on ne veuille voir pour les écouter avec ſatisfaction. On veut voir juſqu'aux lévres qui prononcent, au goſier qui chante, au violon qui joüe. On court en quelque ſorte après la voix, après le ſon.

4°. On ſe laſſe de cette courſe inutile, on ramene ſes yeux, on rappelle ſon eſprit, on rentre en ſoi-même ; & dès-lors je vois des viſages ſombres, & des gens qui s'ennuyent d'être là. On s'en dédommage avec ſes voiſins, on parle, on cauſe ſouvent de choſes fort indifférentes : pour le moins on raiſonne muſique, on critique, on applaudit, on décide, on compare, c'eſt-à-dire on parle ; car on n'écoute au plus qu'à demi, & le plus ſouvent point du tout.

5°. Quand on voit un ſpectacle on en eſt tout occupé ; on ouvre la bouche, & on n'oſe cependant pas ſoufler. Tous les ſens ſont attentifs ; on diroit que l'oreille même y prend part,

on ne peut souffrir d'entendre parler autour de soi. Monsieur vous m'empêchez de voir, disoit un jour à un grand babillard une personne occupée à considerer un bel ouvrage de broderie. Ce babillard fut assez sot pour répondre qu'il n'étoit pourtant pas au jour ; il n'y étoit pas, & empêchoit pourtant de voir. L'œil est presque le seul sens qui ait le privilege de faire taire tous les autres, tant il s'affectionne à son objet, tant il en est saisi.

6°. On raconte comme des merveilles, les gens qui se sont laissés prendre par l'oüie. Pour la vûë ; la grande sagesse est de se tenir fort en garde contre sa séduction. *Ut vidi ! ut perii ! ut me malus abstulit error.* Et il y a long-tems que j'ai cité le célebre vers d'Horace, *segnius irritant animos demissa per aurem, quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

Theoréme cinquante-septiéme. Le nouveau clavecin fournira un spectacle brillant, riche, pompeux, magnifique, auquel la musique vulgaire ne peut avoir rien de comparable.

Démonstration. 1°. *Il n'y a que pauvreté dans nos Musiques*, m'écrivoit il y a peu de jours une personne aussi éclairée que pieuse. *J'imagine*, ajoûtoit-elle, *que la musique devroit être un spectacle plein de magnificence* : or concluoit-elle, *c'est cette magnificence, qu'on pourra se procurer par le moyen des couleurs*. On ne peut pas entrer mieux dans l'esprit de la nouvelle musique, & je dois à ces judicieuses & profondes réflexions plusieurs de ces derniers Theorémes.

2°. La pompe & la magnificence, la richesse même & la diversité ou la distinction des objets, ne sont guéres que du ressort de l'œil. Or tout ce que les objets visibles peuvent avoir de magnifique & de brillant, peut tourner au profit du nouveau clavecin. Il est susceptible de toutes sortes d'embellissemens. L'or & l'azur, les métaux & les émaux, les cristaux, les perles, les diamans & toutes sortes de pierreries, les lumieres & les glaces, la broderie, les satins, les velours n'y seront pas de simples ornemens ; mais formeront le corps même de la ma-

chine & comme sa propre substance. Par exemple on peut former les couleurs mêmes des pierres vrayes ou contrefaites de même couleur : les verds avec des émeraudes, les rouges avec des grenats, des rubis, des escarboucles, les bleux, &c.

3°. Et quel éclat & quel brillant n'auroit pas un spectacle où l'on verroit éclore de toutes parts, & étinceller comme des étoiles, tantôt les hyacinthes, ensuite les amethystes, puis les rubis, &c. Et cela à la lueur des flambeaux dans un appartement tout tapissé de glaces ? Ce seroit déja un objet infiniment brillant, qu'une espece de décoration immobile où tout cela seroit assorti. Mais que seroit-ce si le mouvement & un mouvement régulier, mesuré, harmonique & vif animoit tout & lui donnoit une espece de vie ? Ce seroit un charme, un enchantement, une gloire, un paradis.

Theoréme cinquante-huitiéme. Aux couleurs du clavecin on peut joindre les figures, & rendre le spectacle une vraye scene ou un composé de scenes Dramatiques.

Démonstration. Cela a sa difficulté, mais n'est que difficile : permis à ceux qui ne le conçoivent pas de le traiter d'impossible:il l'est pour eux, il faut les en croire. Qui doute qu'on ne puisse personifier les couleurs, & à l'aide des personnages animés par le mouvement représenter des batailles, des naufrages, des traits d'histoire, de poësie, &c.

Scholie. On va croire tout de suite que je parle de tableaux mouvans à l'ordinaire.

Théoréme cinquante-neuviéme. Les tableaux mouvans ordinaires sont au nouveau clavecin, comme les orgues d'Allemagne qui joüent avec une manivelle, sont aux orgues véritables où les doigts exécutent sur un clavier, tout ce qu'on veut.

Démonstration. Les orgues d'Allemagne sont bornées, & ne joüent qu'un certain nombre d'airs ou de pieces de musique. En joüassent-elles cent & mille & cent mille, ce n'est rien auprès des orgues & des clavecins ordinaires, où l'on joüe toutes sortes de pieces à l'infini ; toutes celles

en un mot qu'on a jamais inventées, & qu'on peut jamais inventer. Les tableaux mouvans sont déja quelque chose, & comme une ébauche du nouveau clavecin. Mais ils sont bornés, & après qu'on y a vû pendant un tems limité un Carosse qui passe, une lavandiere qui lave du linge, un Serrurier qui lime, un Filou qui escalade un mur, un Chien qui aboye, & cinq ou six pareils mechanismes assez inanimés, on a tout vû. Imaginez un tableau, où l'on voie avec une plus grande perfection, un mouvement plus vif, plus varié & bien mesuré tout cela, & infiniment plus que tout cela & toujours si l'on veut de nouvelles combinaisons de personnages & d'operations; tel est le nouveau clavecin dont il est question.

Théoréme soixantiéme. On peut sans couleurs mêmes, & avec la lumiere seule ou le Clair obscur menagé selon les loix de l'Harmonie, par le mouvement des doits sur un Clavier, faire un Clavecin oculaire, qui ait dans son genre toutes les perfections de la Musique ordinaire des Sons.

Démonstration. 1°. J'avouë que le Clavecin oculaire dont il a été question jusqu'ici, & que j'execute ou que j'acheve d'executer, a une espece de servitude qui le rend assez différent du Clavecin ordinaire, & peut-être imparfait en ce point. Les couleurs y sont Locales, & pour les voir à mesure qu'elles paroissent, il faut être tourné & regarder du côté où elles paroissent. La Musique ordinaire a l'avantage que le Son vient chercher l'oreille de quelque côté qu'on soit tourné, dans quelque posture qu'on soit, soit qu'on écoute ou non &c. Mais cet avantage n'en est peut-être pas un, & la servitude de regarder le nouveau Clavecin, peut se tourner à bien par la nature même diversifiée des choses; car la nature se plaît à diversifier les choses semblables, & à redoner mille traits de ressemblance aux choses les plus diverses. C'est l'unité & la diversité Harmonique, dont j'ai parlé.

2°. Mais on peut faire aussi un clavecin oculaire, tout à fait semblable en ce point à l'auriculaire, & où la lumiere vienne chercher l'œil de quel-

façon : mais 2°. la principal
eſt peut-être de toutes les faço
facile, pour l'execution mé
ſoit du Luthier ſoit du Joue
de faire un jour artificiel qui
le mouvement des touches
vrent des ſoupapes, eſt tantôt
ble, tantôt plus fort; dans
portions toujours Harmoniq
connois rien de plus parfait
maniere.

3°. On peut à cette lumi
dre les couleurs, & faire en
tout un appartement ſoit col
couleur mobile que le mo
des touches fait changer à ch

que leur genie ne manquera pas de leur suggerer, s'ils mettent une fois la main à l'œuvre. Je ne vois rien de mieux que les lumieres Harmoniques de l'article précedent.

4°. Je dois ajouter qu'on trouve dans Porta, dans Kircher, dans Cardan, & dans d'autres *Secretistes*, l'art de faire des lumieres colorées : Je l'ai essayé, mais trop peu pour en surmonter certains inconveniens, certaines difficultés. Cet art mériteroit d'être perfectionné: ce seroit une grande perfection pour la nouvelle Musique. Le grand inconvenient est que les couleurs trop grossieres empâtent peu à peu les meches & les empechent de brûler; & la grande difficulté est de donner le ton juste à toutes ces couleurs dont on impregne la lumiere; car la lumiere qui en résulte, n'est pas toujours du ton qu'on a donné à sa couleur. Dans deux ou trois cent ans d'ici cela pourra être trouvé; ou dans peu de tems, par quelqu'un dont l'industrie & l'application seront en raison réciproque de trois cent ans aux genies ordinaires. Car les tems sont toujours réciproques aux

puiſſances operatives des choſes.

Théoreme ſoixante & unieme. On peut faire mille ſortes de nouveaux Clavecins oculaires ſans ou avec les couleurs.

Démonſtration. Avec le ſimple clair obſcur, noir & blanc, diapaſoné ſelon les proportions Harmoniques, on peut faire un Jeu. On en peut faire avec une ſeule couleur, en prenant toutes ſes Teintes Harmoniques. On en peut faire avec de ſimples grandeurs, le grand & le petit étant ſuſceptibles de toutes ſortes de rapports. On en peut faire avec des diſtances, par le ſecours de la perſpective : celui ci ne ſeroit pas ſi laid, on verroit des lointains & des raccourciſſemens s'ouvrir, ſe fermer, ſe diverſifier devant les yeux : car c'eſt le mouvement qui fait le prix de tout cela, & le mouvement diverſifié, & s'il eſt permis de le dire, *diverſifiable* à l'infini, au gré de quelqu'un qui joue de memoire, de caprice ou de goût. On peut encore faire un jeu de toutes ſortes de figures, figures humaines, figures Angeliques, figures Animales, volatiles, reptiles,

aquatiques, quadrupedes, figures même Géométriques. On peut par un simple jeu démontrer toute la suite des Elemens d'Euclide. On peut faire un jeu de figures Fantastiques, d'Hipogriffes, de centaures &c. figures Allegoriques; Muses, Dryades, Nayades &c. On peut faire un Jeu de Fleurs; mettant la Rose pour le couleur de Rose, l'Amarante pour le Pourpre, la Violette pour le Violet, des Jonquilles pour le beau Jaune, des Soucis pour l'Aurore: de sorte que chaque coup de main sur le Clavier, representeroit un Parterre, & la suite du Jeu une diversité mobile de Parterres animés. Tout ce qu'on a pû peindre jusqu'ici, on peut le mettre en Tableau mouvant, & tout ce qu'on peut mettre en Tableau mouvant, peut se mettre en Tableaux mobiles, mobiles rapidement, mobiles arbitrairement au gré des doits d'un habile Joueur de Clavecin, Qui doute même qu'au lieu d'une couleur simple, on ne puisse mettre un assortiment de Couleurs, & un Tableau complet même, un Païsage, un morceau d'hi-

ſtoire, une Scene de Comedie ou de Tragedie; des Groteſques, des Danſeurs de Corde ou autres. J'ai dit qu'on pouvoit faire autant d'inſtrumens de Couleurs que de Sons; on en peut faire d'un million de gouts plus differens que ceux de la Muſique vulgaire. Que tout Paris ait des Clavecins de Couleurs au nombre de huit cent mille, on peut ſans ſe mettre beaucoup en frais d'invention&d'imagination, faire qu'il n'y en ait pas deux qui ſe reſſemblent; & cela ſans qu'il en coute plus, de les faire d'une façon que d'une autre. Je ne finirois pas ſi j'entreprenois d'épuiſer tous les gouts, tous les deſſeins de nouveaux Clavecins qu'on peut faire, dès qu'on le voudra.

Propoſition huitiéme. L'œil eſt capable du plaiſir de l'Harmonie.

Démonſtration. Cette Propoſition a deux parties, l'une que l'œil eſt capable de plaiſir; l'autre qu'il eſt capable du plaiſir de l'Harmonie: car je veux dans cet écrit épuiſer mon ſujet autant qu'il convient, perſuadé que s'il reſte après cela des incrédules, c'eſt, je le dis franchement, qu'ils

n'auront point lû tout ceci, ou que leur incrédulité ſera enracinée dans le cœur plus que dans l'eſprit.

Théoréme ſoixante-deuxiéme. L'œil eſt capable de plaiſir en général.

Démonſtration. Je demande pardon à notre ſiecle, ſi j'entreprends de prouver une choſe auſſi certaine que celle la. Si je ne le diſois pas, tout le monde le diroit: mais parceque je l'ai dit, & que ce point une fois admis, toute mon affaire eſt demontrée, il s'eſt trouvé des eſprits, un eſprit au moins qui l'ayant dit lui même mille fois, a crû briller en diſant aujourd'hui le contraire. Car abſolument d'autres ont contredit avant lui cette Propoſition lumineuſe, mais ſans conſéquence, en particulier, en parlant aiſément, & en ſe reſervant ſagement le droit de changer d'avis. Au lieu que quelqu'un qui le dit en public & par écrit, quoique ſans conſéquence ſans doute, ne laiſſe pas de contracter une eſpece d'engagement, & s'expoſe à la honte d'une retractation neceſſaire, ou d'une perſeverance volontaire encore plus dèshonorante dans une en-

reur crasse & affectée. Car il faut être bien oublieux de ses propres pensées, bien distrait sur ses propres sentimens, bien vivement affecté de ses petites passions, bien livré au pour & au contre de toutes choses, pour ignorer ou faire semblant d'ignorer, que tous les sens ont leurs plaisirs propres ; & que quand on parle de plaisirs sensibles parmi des hommes, on ne les borne pas aux *plaisirs bruïans* de l'oreille, ou aux plaisirs grossiers & animaux des autres sens. Mais il faut être sur tout bien étranger dans les matieres de Philosophie, de Géométrie, de raisonnement, de belle & bonne litterature même, pour ignorer que les plus grandes séductions nous viennent sur tout par les yeux, & qu'il n'y a qu'un bon *pacte fait avec leurs yeux*, qui sauve les gens de bien ou même de bon sens, des foiblesses qui font souvent rougir l'humanité. Qu'on ignore ces sciences à la bonne heure ; mais au moins qu'on ait la discretion & le discernement de ne point se commettre dans des matieres qui en sont toutes herissées, quoiqu'on ait soin d'en

cacher les épines toujours prêtes à piquer les indiſcrets. Temoin ma ſerie 1 : 2, 2 : 3 &c, de laquelle on demandera raiſon au *Peintre Anonyme* ; toutes les fois qu'il ſera queſtion du nouveau Clavecin, & qu'on pourra faire ſervir d'ame à tous les emblémes, deviſes & aſſortimens dont on voudra l'embellir.

Théoréme ſoixante-troiziéme, Par lui même, l'œil eſt auſſi capable d'agrément & de plaiſir, que tout autre ſens.

Démonſtration. 1°. Tous les agrémens des ſens, conſiſtent dans l'ébranlement moderé des Nerfs par les objets : Or l'œil eſt capable de cet ébranlement comme l'oreille & tous les autres ſens ; & effectivement les objets viſuels n'ont jamais été cenſés produire autre choſe que ces ébranlemens du nerf optique.

2°. C'eſt l'ame, à proprement parler, qui ſent ces agrémens par le moyen des nerfs. Or l'ame repond au nerf optique comme au nerf auditif ; & elle ſent l'affection de l'un comme de l'autre : & pourvu que l'ébran-

lement soit moderé, & qu'elle n'en ait rien à craindre pour le bien être de son corps, qu'il y ait même quelque instruction à gagner pour elle, quelque satisfaction de curiosité au moins, elle s'en fait toujours un plaisir.

Theoréme soixante-quatriéme. Les plaisirs de l'œil sont plus fins & plus piquans que ceux de l'oreille, pour le commun des hommes.

Démonstration. 1o. Je l'ai déja prouvé en faisant voir la superiorité du spectacle & de notre goût pour le spectacle, sur la musique & sur le goût que nous avons pour elle. Mais si la chose est vraye du côté de l'objet, elle ne l'est pas moins du côté de l'œil même que je mets ici en parallele avec l'oreille.

2o. L'Oreille cede a l'œil par deux endroits 1o. ses impressions sont moins vives, le son étant plus grossier, plus massif & plus lourd que la lumiere: La lumiere marche peut-être un million de fois plus rapidement que le son. Leurs impressions se faisant sur nos organes par des vibrations, &

leur plaisir harmonique consistant dans le nombre de ces vibrations, la Lumiere doit procurer un plaisir d'autant plus vif que ses vibrations sont plus promtes, plus souvent repetées, &leur nombre infiniment plus grand. Par exemple lorsque le son fait une vibration, il est croyable que la lumiere en fait plus de mille & de cent mille; & qu'ainsi l'accord des diverses vibrations de Lumiere, se repete & se fait sentir à l'ame cent mille fois, dans le tems que l'accord de celles du son ne se fait sentir qu'une seule fois. Cela sera trop rapide, dit on: oui dabord, mais on joura lentement jusqu'à ce que l'habitude soit formée, de discerner les couleurs d'un clin d'œil. Le second endroit par où l'œil l'emporte sur l'oreille, c'est par la distinction de ses images: car les objets se peignent distinctement dans l'œil: le son est de soi inarticulé & confus; ainsi l'esprit aimant naturellement la distinction, parce qu'il est curieux & qu'il n'est qu'intelligence, les plaisirs de l'œil doivent le flater plus que ceux de l'oreille. Nous voyons en effet qu'une

Musique savante ne plaît qu'à ceux; qui la connoissent & qui peuvent la comprendre.

3°. J'ai pourtant mis un correctif à ma Proposition, en disant que les plaisirs de l'œil sont plus fins & plus piquans, *pour le commun des hommes.* Car je ne ferai pas l'afront à l'esprit, de croire que, si c'est là le fait, ce soit aussi le droit; si les hommes étoient tels qu'ils sont, ils preferreroient les plaisirs de l'oreille qui sont plus spirituels à ceux de l'œil qui sont, je l'avouë, tout corporels & très superficiels. L'œil n'apperçoit que les corps & les surfaces des corps. L'oreille nous met en commerce avec les esprits, & nous fait penetrer dans leurs profondeurs; & dans les profondeurs mêmes de la divinité. Car la foy comme la raison, nous vient par l'oreille, *fides ex auditu.* Je ne suis pas si esclave de la nouvelle Musique, que je la croye purement & à tous égards, superieure à l'ancienne. Sa superiorité ne vient que de son imperfection ou plûtôt de la nôtre. Si nous étions moins corporels, elle seroit moins assortie à notre

foibleſſe. Non, je ne ſerai pas tenté de m'énorgueillir d'une découverte, fondée ſur la miſere commune de l'humanité, à laquelle je reconnois avec confuſion, que j'ai tant de part.

Theoréme ſoixante-cinquiéme. Les plaiſirs de l'œil ne ſont pas plus contre la fin de la bonne union de l'ame avec le corps, que les plaiſirs des autres ſens.

Démonſtration. 1o. Un celebre Philoſophe Anglois, par malheur pour les Copiſtes François, s'eſt aviſé de dire, dans un excês de raiſonement Metaphyſique, que, ſi l'œil étoit capable de plaiſir, il en arriveroit de grands inconveniens, entr'autres, qu'un ſens qui nous a été donné pour nous guider, nous égareroit; parce que l'œil ſans doute, tandis qu'il s'amuſeroit à goûter le plaiſir de quelque ſpectacle, ne ſuivroit pas ſon chemin ou s'en détourneroit, ou negligeroit ſes affaires: tout ce qu'on voudra. A cela je réponds 1o. Que j'ai vû l'autre jour un Pauvre Badaut qui regardant à droit & à gauche dans les Boutiques du Pont Notre Dame, fut

terrassé par une poutre qu'on portoit, sous la rouë d'un Carosse qui lui fracassa la Jambe. 2°. que j'ai lû que Thalés en jouissant en Philosophe du spectacle du Ciel, étoit tombé lourdement dans un Puits qui se trouva sous ses Pieds. 3°. que j'entends parler à tous momens de gens que la passion des spectacles détourne de toutes leurs affaires solides &c.

2°. Est ce que la seduction des autres sens ne nous entraîne pas aussi dans mille précipices ? Ils nous ont pourtant tous été donnés pour nous diriger, tout aussi bien que l'œil. Et l'oreille, qui est le grand directeur de notre vie, puisque c'est par son Canal que nous vient toute bonne instruction, n'est-elle pas exposée par le trop grand attrait de la Musique, a bien des profusions, des pertes de tems, des folies, des crimes ? N'accusons point la Providence; en voulant donner à la nature des loix qu'elle desavouë. Les sens nous ont été donnés pour nous diriger: c'est un bienfait de cette misericordieuse Providence. Mais à ce bienfait qui pourvoit à nos

besoins, elle a ajouté celui de pourvoir même à nos plaisirs. Tous nos sens en sont également capables. Usons en sobrement; les excès nous sont défendus; ne nous en prenons donc qu'à nous mêmes des inconveniens, des malheurs, des miseres sans nombre, qui résultent toujours à coup sur, de l'abus que nous en faisons.

Theoréme soixante-sixiéme. L'œil peut connoître, sentir & goûter l'harmonie en général.

Démonstration 1°. Il sent & il goûte l'harmonie, la symmetrie, la proportion d'un bâtiment, d'un assortiment, d'une statue, d'une peinture, d'un ouvrage quelconque, & de l'univers entier.

2°. L'œil est meilleur juge de l'harmonie que l'oreille: On trouve plus de connoisseurs des beautés oculaires que de la Musique: c'est qu'en effet l'objet de l'œil étant jusqu'ici local, fixe & arrêté, il en juge plus à loisir. D'ailleurs cet objet se présente mieux, d'une maniere plus dévelopée, & se peint au fond de l'organe par de vrayes images, dont les traits sont dis-

mouvemens. Si le clavecin eût paru dans ces tems-là, il y a [illegible] ans, il auroit pû paroître venir trop tard; je demande pardon à notre siécle, si je remarque qu'il est venu trop tôt, il y a dix ans.

2°. Il y a une correspondance exacte & naturelle entre la danse & la musique, entre tel pas, composé de tel mouvement du pied, de la Jambe, du genouil, du corps, de la main, du poignet, du bras, de l'avantbras, des épaules, du col, de la tête, des yeux, & tel accord composé de *ut*, de *sol*, de *mi*, en un mot de tels & tels sons.

3°. Tel accord n'est que tel mouvement de l'air ou de notre *oreille*, rapporté à tel autre mouvement du même air & du même organe. Or la danse & tel pas en particulier, n'est que tel mouvement du pied rapporté à tel autre mouvement soit du même pied, ou de l'autre, soit des doits, de la main, du bras, de la tête, du corps: Ainsi c'est la même ou une toute pareille harmonie, & une vraye musique, musique oculaire, dont l'œil

juge, tout auſſi bien que l'oreille juge de celle du ſon.

Theoréme ſoixante-neuviéme Indépendament de la Muſique ſonnante, la danſe a une harmonie, eſt une harmonie, & plaît a l'œil.

Démonſtration. Des maîtres me l'ont nié, car tout a été nié, ſans doute afin que tout fut prouvé. Voilà comme les hommes ſont faits : ils nient tout par proviſion : faites les parler, vous verrez qu'ils nient leur idée plûtôt que la vôtre, & que quand ils taxent une choſe d'érreur ou de chimere, ils ne parlent que de l'erreur & de la chimere que la vérité de votre Propoſition réveille dans leur eſprit ; comme lorſqu'ils traitent quelque choſe d'impoſſible, ils ne veulent dire autre choſe, ſi ce n'eſt, qu'elle eſt impoſſible pour eux : choſe ſur laquelle je ſuis bien reſolu à n'avoir deſormais nul démêlé avec perſonne, chacun étant juge exact, quoiqu'on en diſe, dans ſa propre cauſe, je dis juge pour juger, mais non pour prononcer. Quoiqu'il en ſoit, les maîtres dont je parle, & qui ſont des premiers maîtres

dans l'art en question, n'ont vo
dire autre chose, en niant ma l
position ; sinon qu'ils n'aimoient
à voir danser sans entendre la M
que : nous sommes tous mac
d'habitude, & il doit être très p
à un danseur de profession de l
un peu plus même que tout au
ont accoutumé de lier toujour
leur esprit la danse avec le v
Outre l'harmonie de chacune
musiques en particulier, leur
ble est une harmonie, & un re
ment d'agrément harmoniq
comme un habile musicien,
me pas à entendre le dessus sa
se, & qui s'imagine qu'il n
une harmonie dans ce dessus
parceequ'il n'y a pas les deux
danse est une affaire de prop
d'harmonie, & comme un
Statues bien proportionné
quelles l'œil se promene a

Theoréme soixante-d

Danse est un vrai clavecin

Démonstration. Quelle
me croire le premier au
teil clavecin. Je disois

j'avois vû & revû, & que tout le monde l'avoit vû aussi: Le nouveau clavecin dans sa notion correcte n'est que l'art de bien mouvoir les couleurs, & comme j'ai dit, toutes choses.

Theoréme soixante - douziéme. Le nouveau clavecin de couleurs, rendra sensible la Musique ordinaire des sons, en excitera l'idée, l'image, le plaisir.

Démonstration. La danse le fait, les couleurs le feront, non pas d'abord, mais lorsque l'habitude aura monté l'œil à la liaison de ses idées, de ses images, de son plaisir avec ceux de l'oreille. Aussi dans le clavecin que je fais & que je finis même actuellement, j'ai associé les deux harmonies: on entendra & on verra en même tems: On s'accoutumera à juger de l'un par l'autre; à connoître que le rouge repond au *sol*, le cramoisi au *sol* ✕, le violet au *la*, le verd au *re*, le bleu à *l'ut* &c: à connoître la suite des sons par la suite des couleurs; les accords & les dissonances de ceux là, par ceux ci: à sentir l'air des couleurs par l'air des sons; à tout enfin. Un habile danseur reconnoît par la danse

danse sur l'air : il peut au mo
est musicien, composer un air
danse comme il compose un
sur un air.

Theoréme, soixante-treiziem
veau clavecin. Probléme qua
Trouver le Diapason & les
des pas de la danse & de tous se
vemens, & par ce moyen co
des choeurs, des trio, des duo
ses harmoniques.

Explication. C'est aux Maî
l'art, que je propose ce Pr
difficile, mais non impossible
sagacité : il en renferme plus

ſont d'accord. Je propoſe des danſes, par exemple à quatre, où chacun danſe ſa partie, l'un le deſſus, l'autre la baſſe, un troiſiéme la taille, un quatriéme &c. Ce morceau eſt un peu ébauché dans nos danſes figurées. Mais je propoſe l'art complet dont celui là n'eſt en effet qu'un morceau. C'eſt de trouver comme je fais pour les couleurs trois pas, geſtes ou mouvemens primitifs & eſſentiels repondant naturellement à *ut*, *mi*, *ſol*, comme leur repondent *le Bleu*, *le Jaune & le Rouge* : Cinq pas toniques comme *ut*, *re*, *mi*, *ſol*, *la*, ou Bleu, Verd, Jaune, Rouge, Violet : ſept pas Diatoniques comme *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, ou *Bleu*, *Verd*, *Jaune*, *Fauve*, *&c*. Enfin douze pas ou mouvemens chromatiques, ſemitoniques &c. Ne reculons pas, notre ſiécle eſt capable de tout. Et voilà tout ce que j'avois à démontrer à l'eſprit, conſentant déſormais à donner auſſi à l'œil ſa ſatisfaction par le clavecin même qui eſt comme fini en même tems que mes écrits. Je ſuis Monſieur avec tous les ſentimens que vous me

connoiſſez & que je prie le Public de partager avec moi, à l'égard d'une perſonne à qui il aura comme moi, l'obligation de la conſommation effective de ce grand œuvre : Je ſuis dis je, Monſieur.

Votre très humble & très obeïſſant ſerviteur &c.

P. S. Les Octaves ſeront pour une autre repriſe, peut être dans dix ans pour le Public, tout à l'heure pour vous, & pour les perſonnes reſpectables à qui vous les déſtinez : Car le clavecin vous appartient en proprieté réelle & effective.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les quatorze Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1735.

ECRITURE SAINTE, PERES DE L'EGLISE, CONCILES, THE'OLOGIE, ECRITS POLEMIQUES SUR LA RELIGION.

LEttres servant de réponse aux Lettres Philosophiques de M. de *Voltaire*, Janvier 95. Février 316.

Dissertatio Biblico-Physica de Litterali proprio scripturæ sensu præsertim à patribus unanimiter recepto in rebus etiam Physicis sanctè observando &c. à Patre Benedicto Plazza S. J. Février 368.

Paraphrase du 31e. Chapitre des Pro-

verbes, par le Pere *Bellati*, Février 370.
Lettres sur divers sujets de Morale & & de Pieté, par M. *du Gué*, Février 380.
La véritable croyance de l'Eglise Catholique & les preuves de tous les points de la Doctrine, fondée sur l'Ecriture Sainte, par M. *Gould*, nouvelle édition, Février 382.
Lettres Pastorales de M. l'Evêque de Londres aux fideles de son Diocese, contre les libertins & les incrédules, &c. Mars 507.
Dissertation Historique sur les diverses especes d'Idolâtrie qui ont corrompu la Religion, &c. Mars 573.
Méprise de l'Auteur d'un Livre intitulé Dissertation sur les fondemens de la Religion Chrétienne, extraite des *Miscellanea observationes*, annoncées dans nos Mémoires de Janvier 1735. article 1. Avril 739.
Ouvrage Périodique, contenant divers sujets de dévotion, des Cantiques, &c. par M. Jacques *Mosen*, Avril 748.

Nouvelles Dissertations de M. *Whiston*, Avril 759.

L'Alciphron ou le petit Philosophe en sept dialogues, contenant une Apologie de la Religion Chrétienne contre ceux qu'on nomme Esprits forts, traduit de l'Anglois de *Berkley*, Avril 760.

Le onziéme & douziéme Discours contre les impies du tems, & les fondemens de l'impieté moderne, May 882.

Dissertatio Physico-Theologica de Accidentibus Eucharisticis, May 941.

Commentaire de M. *le Clerc*, sur le Pentateuque, May 944.

Nouvelle édition du Nouveau Testament Grec, May 944.

Theologia Moralis universa, *autore R. P. Paulo-Gabriele* Antoine S. J. *editio nova*, May 949.

Traité de la dévotion au Saint-Esprit tiré des Livres Saints, par un Solitaire de Sept-Fons, May 954.

Que les difficultez apparentes dans la Religion naturelle ou revelée, ne justifient point la défiance des incrédules, extrait tiré des *Miscella-*

nea obſervationes, Juin 965.
Défenſe des traditions contre la régle que preſcrivent les Critiques outrés & qui jugent arbitrairement &c. par Dom Pedro Joſeph *Miranda Elizalde & Urſua*, Juin 1041.
De la Béatification des Serviteurs de Dieu & de la Canoniſation des Bienheureux, par le Cardinal *Lambertini*, Juillet 1157. Août premiere partie 1386. Octobre 1982.
Miſſel de l'Ordre de Cluny, Juille 1193.
Sermons du P. *Bourdaloüe*, Juill 1333.
Dictionnaire des Cas de conſcier décidés par Meſſieurs Auguſtin *Lamet* & Germain *Fromageau*, J let 1335.
Commentaire litteral, hiſtoriq moral, ſur la Regle de Saint noît, par le P. *Calmet*, Juillet 1 Septembre 1905.
Commentaire d'*Abarbanel*, Teſtament de Jacob, Aoû miere partie 1525.
Traduction du Traité de N

des, ſur les Alimens défendus aux Juifs, Août premiere partie 1525.
Physica ſacra, VIII. vol. Août premiere partie 1527.
Inſuffiſance de la raiſon humaine en fait de Religion, Août premiere partie 1528.
Lettre de M. l'Abbé *de Villefroy*, au R. P. *** en lui envoyant une traduction Françoiſe des Cantiques Armeniens compoſés dans le cinq ou ſixiéme ſiécle, pour la Fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiſte, & du Myſtere de la Préſentation de J. C. au Temple, Août ſeconde partie 1541.
Diſſertation ſur le Plein-Chant Eccleſiaſtique, &c. Août ſeconde partie 1666.
Diſſertations ſur l'Hiſtoire du texte des Saints Evangiles, des Actes des Apôtres, &c. Septembre 1898.
R. P. Ildefons, de Flores *S. J. Commentaria in Eccleſiaſticum*, Septembre 1900.
Ejuſdem de inclyto agone Martyrii, Septembre 1900.
A New argument againſt Tranſubſtan-

tiations, Septembre 1900.
Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Sens, Septembre 1906.
Exercitatio historico-critica de Martyribus Christianis odii humani generis convictis, &c. Octobre 2086.
Les Oeuvres de *Salvien*, Prêtre de Marseille, Novembre 2284.
Le Systême des Anciens & des Modernes, concilié par l'exposition des sentimens de quelques Théologiens, sur l'état des ames séparées des corps, Décembre premiere partie 2397.
Discours de Saint *Gregoire de Nazianze*, contre l'Empereur Julien l'Apostat, avec des remarques, Décembre premiere partie 2545.
Sermons du feu Docteur *Rogers*, Décembre, premiere partie 2571.
Lettres sur tous les Miracles, où l'on établit les caractéres distinctifs des vrais Miracles en général & en particulier de ceux qui s'operent sur le corps humain, &c. Décembre, premiere partie 2572.
Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les évène-

des Sciences & des beaux Arts. 2775
mens les plus mémorables du vieux & du nouveau Testament, par feu M. *Saurin*, Décembre, premiere partie 2574.

Histoire Ecclesiastique.

Le tome premier des Actes des Saints du mois d'Août, par les continuateurs de *Bollandus*, Janvier 57. Le tome second, Décembre 1. partie 2575.
Dissertatio ad recens inventum Severe Martyris Epitaphium autore Patra Antonio Lupis, Janvier 173.
Histoire critique de Manichée & du Manichéisme, par M. *Beausobre*, Février 279.
Vita del P. Fra. Gio. Guiseppe, &c. Février 369.
La vie du R. P. Charles de Lorraine Jesuite, Mars 470.
Mémoires de M. *de Tillemont* pour l'Histoire Ecclesiastique, Avril 746.
Dissertation Academique sur la vie de Saint Conrad de Marpourg, May 940,
Histoire du Peuple de Dieu, par le

Pere *Berruyer*, May 949.
Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, par le R. P. Dom Remy *Ceillier*, tom. V. May 949. Octobre 2094. Décembre premiere partie 2469.
Histoire Ecclesiastique pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé *Fleury* tom. 33. Juillet 1285.
Lettre d'un Laïc d'Auxerre au sujet du précédent article, Octob. 1962.
Histoire Sainte selon l'ordre des tems depuis la création du Monde, jusqu'à Jesus-Christ, &c. Juillet 1336.
La vie de Saint Ignace Fondateur de la Compagnie de Jesus, par le P. *Bouhours*, Juillet 1336.
De Meritis militum in Ecclesiam, Août premiere partie 1527.
Annales de la Réformation de l'Eglise d'Angleterre, &c. par M. *Strypes*, Août premiere partie 1529.
Tom. V. & VI. des Cérémonies Religieuses, Août premiere partie 1531.
Les Superstitions anciennes & modernes, Août premiere partie 1531.

Il Martyrio del cuore di Maria addolorata, *&c.* Septembre 1897.

Panegyrici sacri del P. Liborio Sinischachi *della Compagnia di Giesu*, Septembre 1897.

Histoire Ecclesiastique & Civile d'Ecosse, Octobre 2090

Les Annales de *Baronius* avec l'Ouvrage de *Reinaldi* son continuateur, & les 4. vol. de *Pagi*, Décembre premiere partie 2570.

HISTOIRE PROPHANE, GE'OGRAPHIE, CHRONOLOGIE, HISTOIRE LITTERAIRE, ANTIQUITEZ, VOYAGES, &c.

Mémoires sur l'Islande par *Arius* fils de Torgils surnommé le Polymathe. Ouvrage écrit en Langue Islandoise ou Danoise & traduit en latin par André *Bussaus*, Janvier 128.

Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne, &c. par le P. *Anselme*, continuée par M. *du*

Fourni, revûë, corrigée & augmentée par les soins du P. *Ange*, & du P. *Simplicien*, troisiéme édition, Janvier 141. Février 236.

Projet d'un corps d'Histoires du nouveau Monde, par le P. *Charlevoix*, Janvier 160.

Notitia scriptorum rerum Brunsvicensium, par M. Barnig, Janvier 171.

La traduction en Italien du douziéme volume de l'Histoire Romaine des P.P. *Catrou & Rouillé*, Janvier 173.

Manuscrit du vrai texte de *Zoroastre* Janvier 174.

Voyage de *Rabbi Benjamin*, fils de Jona de Tudele, en Europe, en Asie & en Afrique, depuis l'Espagne jusqu'à la Chine, &c. Janvier 177.

Le onziéme & douziéme volumes des Mémoires pour servir à l'Histoire du dix huitiéme siécle, par M. *de Lamberti*, Janvier 190.

Histoire du Théatre François, depuis son origine jusqu'à présent, par Messieurs Parfait, Tome premier, Février 179.

des Sciences & des beaux Arts. 2779
Histoire ancienne des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes, & des Persans, &c. par M. *Rollin*, Tom. VII. Février 339. Tom. VIII. Juillet 1263. Tom. IX. Décembre, premiere partie 2524.
Thesaurus universalis omnium Numismatum veterum Græcorum & Romanorum autore Gesnero, Février 371.
Les Annales de Tacite, Février 372.
Description de la Sicile & de ses Côtes Maritimes, par Pierre *Callejo y Angulo Onta*, Février 373.
Abregé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roy, & de toutes les Troupes de France, par M. Simon *Lamoral le Pipre de de la Neufville*, Février 374.
Description du Gouvernement de Bourgogne avec un abregé de l'Histoire de la Province, par *Garreau*, Février 381. Octobre 2097.
De interregnis Poloniæ, Mars 572. Avril 748.
Prussia Geographicè, Politicè & Ec-

2780 *Memoires pour l'Histoire clesiasticè illustrata*, Mars 572. Avril 748.
Mémoires du Chevalier d'Arvieux, publiés par le P. *la Bat*, Avril 581. May 921.
Selecta juris & historiarum tum anecdota, tum jam edita, Avril 749.
Histoire des Révolutions d'Espagne, par le P. Joseph d'*Orleans*, publiée par les PP. *Rouillé* & *Brumoy*; May 818.
Le Cabinet de Florence où sont représentés les plus illustres monumens de l'antiquité, May 850.
Antiquitez de Weteravie, par M. le Recteur *Bernard*, May 940.
Récit d'un voyage en France, en Flandres & en Allemagne, May 943.
Deux nouveaux Recueils de Cartes Géographiques, May 944.
L'Histoire de l'Empereur Octavien-Cæsar-Auguste, par les RR. PP. *Catrou* & *Rouillé*, Tom. XIX. de l'Histoire Romaine, May 953.
Essais sur les honneurs & sur les monumens accordez aux illustres Sçavans pendant la suite des siécles, par M.

Titon du Tillet, Juillet 1177.
Lettre de M. *Titon du Tillet* aux Auteurs de ces Mémoires, au sujet de ses Essais sur les honneurs & sur les monumens accordez aux illustres Sçavans, Août seconde partie 1697.
Histoire d'un voyage litteraire fait en 1733. en France, en Angleterre & en Hollande, &c. Juillet 1235.
Muratorii rerum Italicarum, scriptores, Juillet 1325.
Utilitas rei nummariæ veteris compendio proposita, Juillet 1326. Septembre 1849.
Analecta Silesiaca, Juillet 1327.
Dissertation sur l'origine de l'Imprimerie en Angleterre, par M. *Middleton*, Juillet 2328.
Histoire de l'Empire Ottoman écrite en latin par *Demetrius-Cantemir*, & traduite en Anglois sur le manuscrit de l'Auteur, par M. *Tindal*, Juillet 1329.
Nouvelle édition des Mémoires de Mademoiselle de Montpensier, Juillet, 1330. Septembre 1902.
Recueil de l'Histoire & des Mémoi-

res de l'Academie Royale des Sciences, Juillet 1335.
Histoire des Empires, par M. l'Abbé *Guyon*, Juillet 1336.
Recherches sur les Théatres de France, par M. de *Beauchamp*, Juillet 1338.
Second abregé de la Carte générale du Militaire de France, par M. *le Mau de la Jaisse*, Juillet 1339.
Traité Historique sur la Foire de Beaucaire, Juillet 1341.
Dissertation en forme de Lettre sur le Triumvirat de Galba, Othon, & Vitellius, & sur celui de Pescennius, Albin & Severe; par le P. *Panel* Jesuite, Août premiere partie 1349.
Histoire du Vicomte de Turenne, par M. *Ramsay*, Août premiere partie 1411.
Mémoires de Charles Louis Baron de *Pollnitz*, Août premiere partie 1483.
Recueil de Relations curieuses concernant les Antiquitez, les Usages, la Religion & l'état présent de différens Peuples de l'Asie, &c.

des Sciences & des beaux Arts. 2783
Août premiere partie 1524.
Hiſtoire du Landgrave Henri I. Août premiere partie 1526.
Echardi de rebus Franciæ Orientalis, &c. Août premiere partie 1527.
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne, par Gilbert *Burnet*, Août premiere partie 1528.
Les Mémoires de M. Joly & de Madame la Ducheſſe de Nemours, Août 1532.
L'Hiſtoire critique des Journaux, par M. *Camuſat*, Août premiere partie 1532. Novembre 2231.
L'Hiſtoire des Yncas Rois du Perou, Août premiere partie 1532.
Deſcription Géographique, Hiſtorique, Chronologique, Politique & Phyſique de l'Empire de la Chine, par le P. du *Halde*, Août premiere partie 1533.
Hiſtoire générale du Japon, Août premiere partie 1534.
Réponſe du P. *Tournemine* à la diſſertation ſur le Triumvirat de Galba, Othon & Vitellius & ſur celui de Peſcennius, Albin & Severe, Août ſeconde partie 1585.

Histoire générale du Portugal, par M. *de la Clede*, Septembre 1757. Octobre 1935. Novembre 2259.
Chronologie sur la vie & le regne de Cyrus, Dissertation tirée du Mélange des Observations sur les Auteurs (*Miscellaneæ observationes*,) Septembre 1857.
Bibliotheca Benedictino-Cassinensis, Septembre 1898.
Histoire de Transylvanie, par un Chancelier de cette Province, connu sous le nom de *Wolfang*, Septembre 1899.
Histoire de la vie du Duc d'Ormond, par M. *Carte* l'un des éditeurs de la nouvelle Histoire in-folio de M. *de Thou*, Septembre 1901.
Vetera Romanorum itineraria, Septembre 1902.
XXXI^e. Volume des Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le R. P. *Niceron*, Septembre 1906.
Histoire de la Ville de Paris, Septembre 1907.
La Chronique de Francfort sur le Mein, Octobre 2085.

Origines & antiquitates Margraviatus Misnici, Octobre 2088.
Description des Guerres Maritimes, Octobre 2089.
Chronique d'Egypte, 2089.
Chronique des Indes, Octobre 2089.
Histoire des Caliphes, Octob. 2089.
Histoire du Théatre Anglois, Octobre 2091.
Description de l'Egypte, composée sur les Mémoires de M. *de Maillet*, par M. l'Abbé *le Mascrier*, Octobre 2093.
Réflexions critiques sur les Histoires des Anciens Peuples Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, &c. par M. *Fourmont* l'aîné, Octobre 2093.
Nouvelle Carte du Royaume de Portugal. Carte du cours du Rhin. Carte du Wirtemberg, Octobre 2096.
Histoire des Sequanois & de la Province Séquanoise, par M. *Dunod*, Octobre 2096.
Histoire des Révolutions de Pologne, par M. l'Abbé *des Fontaines*, Octobre 2097.
Les vies des Hommes Illustres, omises par Plutarque, Octobre 2098.

La vie de Philippe II. Roy d'Eſpagne, traduite de l'Italien de Gregorio *Leti*, Décembre premiere partie 2436.

Vie de l'Empereur Julien, Décembre premiere partie 2496.

Diſſertation ſur les Tentes & les Pavillons de guerre par M. *Benneton de Perrin*, Décembre premiere partie, 2515.

Theophili Sigeberti bayeri Regiomontani Hiſtoria Oſrohena & Edeſſena ex nummis illuſtrata, Décembre premiere partie 2565.

Tome II. de l'Hiſtoire d'Allemagne écrite en Allemand par M. de *Bunau*, Décembre premiere partie, 2566.

Hiſtoire univerſelle, ſacrée & prophane depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours, par le P. *Calmet*, Décembre premiere partie 2569.

Mémoires Hiſtoriques, Politiques & Militaires de M. le Marquis *de Feuquieres*, Decembre premiere partie 2573.

Le Tome IX. du recueil des Voyages au Nord, Décembre premiere partie, 2573.

des Sciences & des beaux Arts. 2787
Les Tomes XI. & XII. de l'Hiſtoire d'Angleterre de M. *de Rapin Thoiras*, Décembre premiere partie 2574.
Hiſtoire de l'Hôtel Royal des Invalides, Décembre premiere partie 2577.
Nouvelle édition de Tite-Live, par les ſoins de M. *Crevier*, Décembre premiere partie 2582.

DROIT PUBLIC ET PARTICULIER, TRAITEZ DE POLITIQUE, &c.

Code Criminel de l'Empereur Charles V. vulgairement appellé la Caroline, par M. *Vogel*, Janvier 189.
Le VIII^e. Volume du recueil Hiſtorique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traitez depuis la paix d'Utrecht juſqu'à preſent, par M. *Rouſſet*, Janvier 190.
Hieronimi Rivarora *J. C. de exceptione cedendorum, opus Poſthumum*, Février 368
Mémoires politiques ſur la Grande Bretagne, Février 372.
Phil. Reinh. Vitriarii *inſtitutiones* Ju-

ris naturæ & gentium, Février 373.

Style universel de toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume, pour l'instruction des matieres criminelles, par M. *Gauret*, nouvelle édition, Février 379.

Plaidoyers de M. *Errard*, avec les Arrêts donnés en interpretation des articles 282. & 283. de la Coutûme de Paris, &c. Février 379.

Le Parfait Notaire de *Ferriere*, Février 381. Juillet 1337.

Code Militaire, par le sieur *de Briquet*, Février 381.

Essay politique sur le Commerce, par M. *Melon*, Mars 542.

Josephi Aurelii de Januario *Respublica Jurisconsultorum*, Mars 564. Octobre 2089.

Corpus Juris Canonici, *&c. autore Joanne Petro* Gibert, Mars 565.

Troisiéme partie de l'Art Heraldique de M. *Bechenstein*, Avril 748.

Monarchia sancti Romani imperii sivè tractatus de Jurisdictione Imperiali seu regia & Pontificia seu Sacerdotali, &c. Avril 749.

des Sciences & des beaux Arts. 2789.
Exhortations Pathétiques aux membres du Parlement d'Angleterre & surtout aux jeunes gens qui commencent à prendre connoissance des intérêts de leur Patrie, pour les engager à se garantir de la corruption, Avril 758.
Traité de la Noblesse & de toutes ses différentes especes, par M. *de la Roque*, nouvelle édition, Avril 765.
Essais du Chevalier *Bâcon*, Chancelier d'Angleterre, sur divers sujets de politique & de morale, Avril 765. & May 774.
Diplôme de l'Empereur Louis IV en faveur des Seigneurs de Plaven, May 940.
Réflexions Militaires & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de *Santa Cruz de Marzenado*, par M. *Vergi*, May 949. Décembre premiere partie 2458.
Avis desintéressés sur les derniers Ecrits publiés par les Cours de Vienne & de Madrid, au sujet de la guerre présente, Juillet 1338. Octobre 2096.
Ouvrage de M. Charles Ferdinand

Jung, sur le Bourgraviat de Nuremberg, Août premiere partie 1525.

De arctis Juris Talionis limitibus in statu hominum gentiumque naturali, Août premiere partie 1526.

Raisonnemens sur la Manufacture de Laine de la Grande Bretagne, Septembre 1901.

Grotius de Jure belli & pacis, Septembre 1901.

Traité des Curez Primitifs, Septembre 1906.

Décisions notables sur diverses questions de Droit conformément aux Arrêts de la Cour du Parlement de Toulouse, recueillies par M. Jean *de Cambolas*, Septembre 1907.

Observations sur les anciennes Constitutions des Empereurs, Octobre 2086.

De successione fœmineâ in regna & provincias Austriacas, Octobre 2087

Considerations sur l'intérêt de l'Ecos
par rapport à la Police, en occ
pant les pauvres à l'Agricultur
au Commerce, aux Manufactu
& à la Pêche, Octobre 2090

The accomplished senator. Octob

des Sciences & des beaux Arts 2791

The Nature of Patronage, & the Duty of Patrons Octobre 2091.

Traité des Minoritez, Tutelles Curatelles, des Gardes & des Gardiens &c. 2093.

De Juribus & Privilegiis civitatum imperialium. Décembre premiere partie 2570.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ASTRONOMIE, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE, BOTANIQUE, &c.

Oeuvres de Physique & de Medecine du Cavalier Valiineri. Janvier 111.

Methode Sintetique pour les quadratures des Courbes&c. par M. *Rollin*, Janvier 151. Septembre 1870. Décembre premiere partie 2551.

Legs d'un Medecin à sa Patrie contenant ce qu'il a récueilli lui même pendant 49 ans de Pratique, ouvrage Anglois de M. *Dover*, Janvier 171.

Les six volumes du recueil des Machines approuvées par l'Academie roiale des Sciences, Janvier 191.

Emanuelis Suvedenborgii principia rerum naturalium Fevrier 370.

La Nouvelle Ecole Militaire, ou la fortification moderne par M. *Desprez de S. Savin*, Fevrier 377.

Geographie Physique traduite de l'Anglois de M. *Woodvvad* par M. *Noguès* Fevrier 381.

Histoire naturelle de l'univers par M. *Colonne*, Mars 412 Avril 668.

L'origine ancienne de la Phisique nouvelle par le P. *Regnault*, Mars 444. Mai 859. Août seconde partie 1680

Traité Général des Horloges par le P. Dom Jacques *Alexandre*, Mars 481.

Exercitatio Medica, qua virtus Campphera refrigerans edisseritur, Mars 573.

Le Spectacle de la Nature, ou entretiens sur les particularités de l'Histoire Naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les Jeunes gens curieux & à leur former l'esprit, Mars 574. Novembre 2300.

Nouvelles Classes de Maladies, qui dans un ordre semblable à celui des Botanistes comprennent les genres & les especes de toutes les Maladies avec leurs signes & leurs indications, Avril 631.

Extrait du Méchanisme des mouvemens des Corps flottans par M. *de la Croix*, Avril 638.

Nouvelle Méthode pour connoître les Eclipses passées, présentes & à venir sans autre instrument que la regle & le compas par M. Angelo *Capelli*, Avril 746.

Recueil des Experiences Physiques du Docteur *Trievvald*, Avril 748.

La Théorie & la pratique de la Coupe des Pierres & des bois pour la construction des voûtes & autres parties de bâtiment Civil & militaire, ou traité de Stereotomie à l'usage de l'Architecture par M. *Frezier*, Avril 750. Juillet 1334.

Abregé de l'Anatomie du Corps humain par M. *Verdier*, Avril 765 Juin 1002.

Entretiens sur la cause de l'inclinaison des Orbites des Planetes par M. *Bouguer*, Avril 766.

Reflexions sur les défauts d'autrui par M. l'Abbé *de Villiers*, quatriéme édition Avril 766.

Le Monde fou préferé au Monde sage en 24 promenades de trois amis

Traité du vray Merite de l'Homme consideré dans tous les âges & dans toutes les conditions, May 875.

L'ouvrage de Prosper *Alpin*, sur les divers Symptomes qui annonçent ou la mort ou la guérison des malades, May 938.

Gnomonica fundamentalis & mechanica. May 940.

Histoire Naturelle de la Floride, de la Caroline, des Isles Lucayes par Marc *Catesby*, May 942.

H. D. Haubii de vanâ vita longa a Chymicis promissa expectatione, oratio. May 943.

Nouvelle édition de l'Essay Philosophique sur l'entendement humain de M. *Locke*, traduit par M. *Coste*, May 944, Septembre 1902.

Dissertation sur la Petrification d'un Epiploon par M. *Mongin*, May 948.

Traité Demonstratif sur la Quadrature du Cercle par M. *Basselin*, May 950.

Experiences de Physique, par M. Pierre *Poliniere*, May 955.

Extrait d'une Lettre de M. Sarrasin, Médecin de Quebec au sujet des

des Sciences & des beaux Arts. 2795
Eaux du Cap de la Magdeleine, May 956.
Propoſition d'une Meſure de la Terre, dont il réſulte une diminution conſiderable dans ſa circonference ſur les paralleles, par M. *D'Anville*, Juin 988.
Les Hommes 3^e^. édition, Juin 1[illegible]4.
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſectes, par M. de *Reaumur*; Juin 1116. Juillet 1237.
De l'effet que cauſe la refraction dans l'obſervation qu'on fait à la mer de l'amplitude du Soleil pour trouver la déclinaiſon de la bouſſole par le P. *du Chatelard*, Juillet 1212.
Les Obſervations du Docteur Jerôme *Gaſpari*, Juillet 1325.
Commentarii de Medicinâ, Juillet 1326.
Eſſay pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle de la Floride de la Caroline & des Iſles Lucayes Juillet 1328. Août premiere partie 1404.
Hortus Elthamenſis ſeu plantarum rariorum quas in horto ſuo Elthami in Cantio caluit vir ornatiſſimus & praſtantiſſimus, *Jacobus* Sherard,

Cabinet de Curiositez naturelles de M. Albert *Seba*, Juillet 1330. Septembre 1902.

Recueil des Machines présentées à l'Academie Royale des Sciences depuis son établissement jusqu'à présent, Juillet 1335.

Traité sur les Maladies de l'Organe immediat de la vuë, par Jean *Taylord*. Juillet 1337.

La Statique des vegetaux & l'Analyse de l'air; experiences Nouvelles, ouvrage traduit de l'Anglois, de M. *de Halles*, par M. *de Buffon*, Juillet 1337. Octobre 2054. Décembre premiere partie 2414.

Catalogue des Arbres, & Arbrisseaux qui se peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris, Juillet 1339. Octobre 2093.

Observation de M. le *Monier*, Juillet 1339.

Nouvelles Experiences d'Optique & d'Acoustique, par le P. *Castel*, Août premiere partie 1444. Août seconde partie 1619. Septembre 1807. Octobre 2018. Novembre 2335. Decembre seconde p. 2642.

Extrait d'une Lettre écrite d'Av

gnon au P. C. par le P. *Sarrabat*, Jesuite au sujet d'un Phénoméne d'Agriculture, Août premiere partie 1512.

Extrait d'une Lettre écrite de Carpentras, au P. Etienne *Souciet*, par M. d'*Aleman*, sur l'Architecture, Août premiere partie 1517.

Principes d'Arithmetique, Août premiere partie 1528.

Introduction à l'Histoire naturelle des Pigeons Domestiques, par M. Jean *More*, Août premiere partie 1529.

Les Devoirs de l'Homme & du Citoien tels qu'ils lui sont prescrits par la Loi naturelle, traduits du latin du Baron *de Puffendorf*, par Jean *Barbeyrac*, Août premiere partie 1532.

Histoire Générale des Drogues simples & composées par le Sieur *Pomet*, Août premiere partie 1534.

Traité de Chymie, par M. *Malouin*, Septembre 1798.

Commentaire sur le premier Livre de Celse de la maniére de conserver la Santé, par M. *Lommius*, Sep-

Extrait d'une Lettre écrite de Carpentras au P. *Souciet*, par M. d'*Aleman*, sur l'Architecture, Septembre 1886.

Elementa sectionum conicarum, autore Nicolao de Martino, Septembre 1897.

Dialogue sur la Musique des Anciens, Septembre 1905.

Lettre du P. *Tournemine*, sur l'immaterialité de l'ame, Octobre 1913.

Extrait d'une Lettre écrite de Laon, au R. P. *de la Neuville*, par M. l'Abbé du *Mangeot*, sur la possibilité du Mouvemement perpetuel, Octobre 2074.

Questio naturalis Prussica de Oolito Regio-montano an Caviarum petrefactum, Octobre 2084.

Observations sur les Lumieres boreales, Octobre 2085.

De arte aliorum animos cognoscendi, Octobre 2087.

Lettres sur une nouvelle maniere de faire prendre au Papier la couleur & la figure des Herbes, Octobre 2087.

des Sciences & des beaux Arts. 2799
De spasmis Gulæ inferioris. Octobre 2087.
De Motuum convulsivorum vera sede & indole. Octobre 2088.
De Ebore fossili inferioris suevicorum Hallensi Octobre 2088.
Consultationes & responsa Medica. Octobre 2088.
Medicina rationalis, systematica, Octobre 2088.
Introduction à la Botanique, Octobre 2088.
De auro vegetabili Pannoniæ, Octobre 2088.
Specimen amænitatum naturæ & artis. Octobre 2088
Uranoscopia; or The contemplation of Heaven, Octobre 2092.
Joannis Freind *opera omnia Medica*, Octobre 2093.
Analyse des infinimens petits pour servir de suite aux infinimens petits de M. le Marquis *de l'Hôpital*, traduit en François par M. *Rondet.* Octobre 2098.
Tables astronomiques de M. *de la Hire.* Octobre 2098.
Basis astronomica sive astronomiæ pars mechanica &c. autore Petro Hor

rebowio, Novembre 2378.

Essay de Medecine avec quelques observations générales sur l'œconomie Animale, & sur la matiere Médicale, Décembre premiere partie 2572,

Sectionum conicarum quinque libri, autore Roberto Simson, Décembre premiere partie 2572.

POESIE, GRAMMAIRE, ELOQUENCE ROMANS, MELANGES ET DISSERTATIONS LITTERAIRES.

Mêlanges d'observations sur les Auteurs Anciens & Modernes, Janvier 5.

Mémoires de Litterature tirez des régistres de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres depuis l'année 1726 jusques & compris l'année 1730. Tome 8. Janvier 22.

Didon Tragédie, par M. *le Franc*. Janvier 47.

Recueil de Pieces d'Eloquence & de Poesie qui ont remporté les prix donnés par l'Académie Françoise en l'année 1733. Janvier 82.

Extrait

des Sciences & des beaux Arts. 2801

Extrait d'une Lettre de M. *Brossette*, à un des Auteurs de ces Mémoires, Janvier 82.

Le Temple de la Tragédie, Poëme du P. *Marsy*, Janvier 188.

Les trois volumes du supplement aux anciens Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Janvier 190.

Dissertation du P. *Bougeant*, sur la recitation ou le chant des Anciennes Tragédies des Grecs & des Romains, Fevrier 248.

Supplement au Traité de la maniere d'enseigner & d'etudier les belles Lettres par M. *Rollin*, Fevrier 362.

The auditor feuille periodique de Londres, Fevrier 371.

Dictionnaire Grec-Latin de *Schrevelius* Fevrier 380.

Les Avantures de Zelim & de Damasine, Fevrier 383.

Recueil des Dissertations qui ont mérité le prix au Jugement de l'Académie de Bordeaux, Fevrier 383.

Oeuvres d'Horace en Latin & en François avec des remarques Critiques & Historiques, par M. *Dacier* cin-

quiéme édition Mars 389.
Essays sur quelques Odes d'Horace; Fevrier Ibid.
Oeuvres de Moliere, Nouvelle édition, Mars 434.
Recueil de Lettres & autres pieces du Chancelier *Bacon*, Mars 573.
Epistola doctorum è societate Sorbonica ad reverendos admodum Patres Generalem, Priorem & Monachos San-germanenses, Mars 574. Avril 683.
Alberti Thura Gynæceum Daniæ Litteratum, fœminis Danorum eruditione vel scriptis Claris conspicuum Avril 607.
Anecdotes Galantes & Tragiques de la Cour de Neron, par M. *Du Catre d'Auvigni*, Avril 613.
Le Psychometre ou réflexion sur les Caracteres de l'Esprit, par un Milord Anglois, Avril 694.
Voyage merveilleux du Prince Fanferedin dans la Romancie, Avril 720.
Réflexion sur l'introduction à l'Histoire de l'Univers, de M. *Puffendorf*, Avril 716.
Remarques sur la traduction de Lo...

des Sciences & des beaux Arts. 280, gin par Boileau extraites des *Miscellanea observationes*, Avril 742.

Mémoires de l'Académie Imperiale de Peterſbourg, Avril 747. Juin 1012.

Apologie pour les Jeſuites d'Anvers, May 906.

Liſte des Manuſcrits de feu M. Thomas *Borderus Bircherodius*, May 736.

Les Comedies de Terence traduites *in verſi ſciolti*, par Mademoiſelle Louiſe *Bergaulli*, May 941.

Réflexions de M. *Conſtable* ſur l'exactitude du Style, May 942.

Recherches ſur la vie & les ouvrages d'Homere par M. *Blackvvel*, May 942.

Muſa Rhetorices, May 943.

Réponſe d'un des Auteurs du Journal à une Lettre qui lui a été écrite de Mets, May 945.

Quam difficile ſit Res bellicas quandiu bellum viget publicâ oratione proſequi oratio habita VI. Februarii anno 1735. ab Oegidio An. Xaverio de la Sante *S. J.* May 947.

Le Préjugé à la Mode Comedie en

vers par M. *Nivelle de la Chaussée* May 947.
R. P. D. Bernardi de Montfaucon *Bibliotheca Bibliothecarum, Manuscriptorum nova*, May 950.
Oeuvres diverses de M. *Pelisson*, May 954.
Sabinus & Eponime Tragédie de M. *Richer*, May 954.
La Lusiade du *Camoens*, Poeme Heroïque sur la découverte des Indes Orientales, traduit du Portugais, par M. *du Perron de Castera*, Juin 1088.
Réponse à la Lettre de M. *** pour le remercier de la maniere obligeante dont il a parlé de l'édition Françoise de Moreri faite à Bâle par Jean Bradmuller, en 1732. Juin 1138.
L'Histoire justifiée contre les Romans, par M. l'abbé *Lenglet du Fresnoy*, Juillet 1200,
Extrait d'une Lettre adressée par le P. *Giraudeau*, Jesuite aux Auteurs de ces Mémoires sur la Grammaire Hebraique de feu M. Masclef, Juillet 1320.

des Sciences & des beaux Arts. 2805.
Sigonii opera cum Notis Muratorii, Juillet 1325.
Les œuvres de Jonatam Swift, Juillet 1327.
Caii Plinii-Cæcilii-secundi Epistolarum Libri decem, Juillet 1330,
Petri d'Orville *Critice ad virum celeberrimum Petrum Burmannum*, Juillet 1331.
Lettre Latine du R. P. de *Montfaucon* à M. l'abbé Salmon, Juillet 1332.
Description du fameux Cabinet de M. Grollier de Serviere, Juillet 1334. Septembre 1905.
Histoire de Gilblas de Santillane, par M. *le Sage*, Tome quatriéme, Juillet 1337.
Lettre sur le Préjugé à la Mode, Juillet 1341.
Les œuvres de Theâtre de M. *Brueys*, Août premiere partie 1382.
Le Songe d'Alcibiade traduit du Grec, Août premiere partie 1497.
Dictionnaire François Espagnol & Espagnol François, par M. François *Leyss.* Août premiere partie 1525.
XIV. Livres des Paralipomenes, en for-

me de suite ou de supplement à l'Iliade d'Homere, par Quintus *Calaber*, Août premiere partie 1530.
Essays sur divers sujets de Litterature & de Morale, par M. l'abbé *Trublet*, Septembre 1721.
Traduction Turque du Dictionnaire Arabe de *Gieuhari*, Octobre 2089.
Dissertation sur la Déesse Flora, par le P. *Merlin* Jesuite, Novembre 2205.
Remarques du P. *Tournemine*, sur Lucrece, Novembre 2252.
Epître en vers du Reverend Pere *de la Place* au Sieur Baron fameux acteur après qu'il eut renoncé au Theâtre, Novembre 2277.
Réflexions de M. L. *** Antiquaire de l'Academie Litteraire de Lyon, adressées aux Auteurs des Mémoires de Trevoux. Novembre 2372.
Eloge funebre de M. le Comte de Plelo, Novembre 2378.
Réponse à l'Article de la XCI. feuille du Pour & Contre qui concerne nos Mémoires, Novembre 2382.
Caroli Porée Sacerdotis è Societate *Jesu orationes* &c. Novembre 239

des Sciences & des beaux Arts. 2807
Hiero criticus Novi testamenti S Lucæ de stilo Novi testamenti libri tres &c. Décembre premiere partie 2568.
Roberti Stephani Thesaurus linguæ latinæ, Décembre premiere partie 2571.
Avis sur le *Novitius* de M. *Magniés.* Décembre premiere partie 2575.
Grammaire Latine exacte & claire, à l'usage des François sous le titre de *Postulans*, par le même Auteur, Décembre premiere partie 2577.
Methode d'apprendre aux enfans l'Histoire Sainte & les preuves de la Réligion Chrétienne sous le titre *d'extrait du Postulans*, par le même Auteur. Décembre premiere partie 2577.
Discours sur l'Esprit de societé presenté à Messieurs de l'Académie Françoise l'année 1735. par M. l'Abbé *Marquet*, Décembre premiere partie 2581.
Pro[illegible] d'une edition des Oraisons de Ciceron avec des Notes Critiques & Historiques pour en faciliter la connoissance aux jeunes gens, Décembre premiere partie 2583.

Fin du Catalogue.

TABLE DES ARTICLES du mois de Decembre 1735. II. partie.

ART. CXXVII. Dissertation sur le Martyre de S. Abdas. Page 2589
ART. CXXVIII. Lettre du Pere de Goville Jesuite, pour servir de réponse a l'Auteur des Anecdotes. 26[illegible]
ART. CXXIX. Suite & derniere Partie des Nouvelles expériences d'Optique & d'Acoustique du P. Castel. 2642
Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les 14. volumes de cette présente année. 2769

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

A Paris, de l'Imprimerie de CLAUDE ROBUSTEL.